

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 2,75 kr.; Espagne, 40 pes; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Nouvelles grèves-surprises à E.G.F., à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P.

LIRE PAGE 38

BULLETIN DU JOUR

Paris et les peuples d'Europe de l'Est

La visite à Paris de M. Kadar marque une étape nouvelle dans la politique de la France en Europe de l'Est. Quels qu'aient été, au dix-neuvième siècle, les sentiments réciproques des deux peuples, notamment pendant les périodes révolutionnaires, la France et la Hongrie étaient dans les camps opposés pendant les guerres mondiales et ne peuvent se prévaloir de la fraternité des armes. Ainsi s'explique sans doute que ce sommet franco-hongrois soit le premier dans l'histoire des deux nations. Les Hongrois éprouvaient une amertume diffuse pour cette lacune, qui apparaissait dans l'Europe actuelle et dans la politique de la France à l'Est comme une anomalie devant être réparée, et qui le sera plus encore si M. Giscard d'Estaing rend à M. Kadar sa visite.

Les objectifs de la France dans l'est de l'Europe sont complexes, mais leur signification claire : sa politique tend au rapprochement des peuples européens, quels que soient les régimes. Cette ligne n'est pas nouvelle et s'est imposée à la France bien avant que les communistes soient au pouvoir, de Berlin-Est à Bucarest. Cependant, le gouvernement français ne doit pas seulement tenir compte des liens affectifs ou culturels tissés par l'histoire, mais plus encore des réalités présentes : en clair, l'existence des « blocs » et, en l'occurrence, la présence et l'influence soviétiques de Lübeck à la frontière turque. Il s'agit, en fin de compte, d'établir des liens bilatéraux aussi étroits que possible avec les Européens de l'Est sans indisposer le Kremlin, et de développer la détente simultanément avec chaque République populaire et avec Moscou.

A partir de cette ligne directrice, la diplomatie française prend en considération l'opportunité, la personnalité de chacun des pays et ses relations spécifiques avec l'U.R.S.S. C'est avec la Pologne que la France a les rapports les plus étroits. L'histoire, la tradition et les sentiments y sont pour beaucoup, mais plus encore la présence à Varsovie de dirigeants dont le caractère est très marqué et qui ont su établir des rapports confiants avec le Kremlin. Ainsi, la première visite du général de Gaulle dans une République populaire a-t-elle été réservée à la Pologne et M. Giscard d'Estaing entretient-il avec M. Gierek des relations personnelles dont il use à l'occasion pour mieux se faire comprendre à Moscou.

La Roumanie a, elle aussi, avec la France des relations privilégiées qui, après le général de Gaulle en 1968, conduiront de nouveau le président de la République française l'an prochain à Bucarest. En l'occurrence, c'est plus encore à l'indépendance de la politique étrangère roumaine au sein du pacte de Varsovie qu'à une certaine communauté culturelle que le gouvernement français attache du prix. La Yougoslavie est un cas à part. L'inimitié personnelle entre le général de Gaulle et le maréchal Tito lui a valu pendant longtemps l'ostracisme de la diplomatie française, heureusement corrigé par M. Giscard d'Estaing.

Les relations franco-bulgares sont bonnes, mais quelque peu indifférentes malgré la place qu'occupe la langue française en Bulgarie. La rencontre franco-bulgare au plus haut niveau a eu lieu en 1966, lorsque M. Jovkov, président du conseil, est venu à Paris. Là encore, il y a une lacune à combler. Avec l'Albanie, qui ne manque certes pas de personnalité, les relations sont à la taille du pays : modestes mais amicales. Avec la Tchécoslovaquie, la France a, depuis Munich, beaucoup à se faire pardonner, mais quel geste faire à l'égard du régime de M. Husak ? Reste l'Allemagne de l'Est, avec laquelle la France a entamé un processus de normalisation (visite du ministre des affaires étrangères de la R.D.A. à Paris en 1976 et de M. Stirn à Berlin-Est en juillet dernier).

La politique de la France en Europe de l'Est est faite, on le voit, de cas d'espèce. Peut-il en être autrement ?

La crise en Iran

La production pétrolière a pu reprendre sous le contrôle de l'armée

La situation était relativement calme en Iran ce mercredi 15 novembre en fin de matinée. Bien que la radio iranienne ait annoncé mardi que la grève dans l'ensemble de l'industrie pétrolière, employant soixante-sept mille personnes, dont douze mille à la raffinerie d'Abadan, était terminée, les ouvriers et les employés ayant repris le travail « de leur plein gré », le contrôle exercé par l'armée à Abadan ne se relâche pas et la production demeure très inférieure à la normale.

La radio nationale a fait état, mardi, de nombreux incidents et manifestations dans l'ensemble du pays, qu'elle attribue aussi bien à des opposants qu'à des partisans du gouvernement. Neuf personnes ont été tuées dans deux villes de province, Sonqor et Ahvaz. A Téhéran, l'armée aurait ouvert le feu dans le quartier du Bazar, mais on ignore le nombre des victimes.

La peur règne à Abadan

De notre envoyé spécial

Abadan. — Le port commercial de Khorramshahr — à 12 kilomètres du port pétrolier d'Abadan — avait toujours l'air d'une ville morte, mardi 14 novembre, à la suite des violents incidents de samedi et dimanche (qui ont fait trente tués et une centaine de blessés dans les deux villes) : rues désertes, magasins fermés, banques saccagées, cinémas brûlés ; les militaires, mitraillette au poing, gardent la statue de Reza khan, père du chah, et des chars sont installés à tous les carrefours.

Le jour même, à Abadan, M. Karimi, responsable des relations extérieures de la National Iranian Oil Company (NIOC), nous déclarait, l'air satisfait : « *La production de la raffinerie est remontée à 470 000 barils par jour contre 600 000 en temps normal, la production totale du brut, qui était inférieure à 2 millions de barils par jour la semaine dernière, est passée à 3 millions contre 5 à 6 millions habituellement. Le personnel a repris le travail.* » Les ouvriers contestent ces chiffres et affirment, à juste titre, que la réalité est plus complexe.

La veille, à notre arrivée, cette ville de quatre cent cinquante mille habitants était frappée de torpeur. Ile fluviale située entre le Chatt-El-Arab et un bras du Karoun, entourée de palmeraies, dominée par les montagnes du Khouzistan, la mégapole du pétrole, symbole de l'Iran du vingtième siècle, est investie par l'armée.

Les militaires sont particulièrement nombreux dans les cités ouvrières de Farahbad et de Chahabad — blocs de maisons basses en brique jaune — construites par la NIOC : chars, chenillettes, voitures blindées, camions, jeeps munies de mitrailleuses pointées vers les rues, montent une garde menaçante. Le gouverneur militaire, le général Esfandery, a annoncé avoir fait arrêter quatre-vingts travailleurs (cent quarante à cent soixante affirment les ouvriers) considérés comme des meneurs.

La peur règne dans la ville. Pour éviter un carnage, la plupart des cinq mille ouvriers ont repris le chemin de la raffinerie. Mais, ils travaillent au ralenti. Les autres membres du personnel (mille cinq cents employés et six mille personnes assurant les services d'entretien, de santé, des routes), sont presque tous restés chez eux. Les deux autres usines de la ville, dépendant de la National Petrochemical Company et de la Nippon Petrochemical, sont toujours en grève, de même que plusieurs services administratifs.

Les ouvriers, les imams (prêtres musulmans), les hommes d'affaires et les magistrats acceptent de prendre des risques pour rencontrer les journalistes étrangers. Ils tiennent à leur dire ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent de la situation car la presse locale est muette, et les militaires font de plus en plus pression sur les gens pour les empêcher de s'adresser aux envoyés spéciaux.

Des ouvriers envoyés par un mollah (prêtre musulman) rencontré quelques heures plus tôt, viennent nous voir à la tombée de la nuit. Ils expliquent que l'incendie du cinéma Rex, qui a fait en août près de quatre cents morts, a servi de catalyseur : « *Nous avons compris jusqu'où le régime pouvait aller dans la férocité.* »

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

Alger veut relancer sa coopération avec Paris

Le président Boumediène a adressé mercredi 14 novembre un très chaleureux message à M. Giscard d'Estaing auquel il propose une relance de la coopération franco-algérienne et franco-maghrébine. Il est significatif que ce texte ait été transmis à l'Elysée avant même le retour du chef de l'Etat algérien dans son pays. Le message a en effet été diffusé à partir de l'avion qui ramenait M. Boumediène d'Union soviétique, où il avait séjourné pendant près de six semaines.

Le document fait référence au « *dialogue rétabli* » l'été dernier entre Paris et Alger : M. Giscard d'Estaing avait alors rencontré M. Bouteflika, chef de la diplomatie algérienne. En dépit de divers contacts, les espoirs qu'avait, en juillet, fait naître le renversement du président Ould Daddah, chef de l'Etat mauritanien, par une équipe que l'on disait favorable à la paix, ont, jusqu'à présent, été déçus. Alger juge cependant toujours de façon positive l'attitude adoptée par la France ces derniers mois.

Ainsi s'explique la relance du dialogue par M. Boumediène. La France « *peut beaucoup* », écrit le chef de l'Etat. Elle peut jouer « *un rôle de choix* », et « *une impulsion sans précédent* » peut être donnée à la coopération avec « *le nouvel ensemble maghrébin* » si les « *droits nationaux du peuple sahraoui* » sont satisfaits. Dans ces conditions, il sera possible d'« *assainir davantage, et sur des bases durables* », les rapports franco-algériens, et de « *consolider les liens de coopération* ». Les dirigeants algériens, dit aussi M. Boumediène, seront des interlocuteurs « *imaginatifs* » pour que tous les pays du bassin occidental de la Méditerranée, région à laquelle la France et l'Algérie appartiennent, puissent œuvrer à « *la promotion d'une situation nouvelle* ».

(Lire nos informations page 7.)

Les négociations commerciales

A Genève, la C.E.E. est prête à se rallier aux thèses américaines en ne posant plus de préalable au marchandage final

Une phase importante des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) — « Tokyo round » — se déroule, du 15 au 17 novembre, à Genève : les chefs des trois principales délégations, M. Haferkamp, le vice-président de la Commission européenne, M. Strauss, le représentant spécial du président Carter, et M. Oshiba, le ministre d'Etat japonais, vont examiner comment rapprocher leurs points de vue respectifs. Le 17 octobre, les ministres des affaires étrangères des Neuf avaient assuré que la Communauté ne conclurait pas les N.C.M. sous la menace de droits compensateurs américains, et même n'engagerait pas l'ultime « round » de marchandages. Pourtant, il y a tout lieu de penser que la C.E.E. est en train de se rallier aux thèses de Washington, y compris sur les points considérés comme politiquement les plus sensibles.

Avant la reprise des négociations de Genève, de fortes surprises, non officielles, non confirmées et en quelque sorte non avouées, sont intervenues au cours des dernières semaines. La position dure prise, à la mi-octobre, à l'encontre des Etats-Unis par la Commission européenne, puis par les ministres des affaires étrangères des Neuf (*le Monde* du 19 octobre), à cause de la non-prorogation par le Congrès américain du « waiver », — dérogation qui permet à l'administration de ne pas appliquer des droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions dans leur pays d'origine, — est abandonnée, ou peu s'en faut.

Par ailleurs, la Communauté, qui en avait pourtant fait son cheval de bataille à Genève, est en train — sauf nouveaux revirements — de renoncer à l'idée de faire inclure dans les règles du GATT la possibilité d'appliquer des mesures de sauvegarde sélectives.

Une tournée américaine réussie

Après la réunion des ministres des affaires étrangères, le fait le plus marquant a été le retournement des Anglais. Après avoir été ceux parmi les Etats membres à manifester le plus d'irritation devant l'attitude du Congrès américain, ils expliquaient soudainement qu'il ne fallait pas exagérer l'importance de la querelle sur la prorogation du « waiver ». Le Danemark — initialement partisan d'une attitude ferme — les suivit, si bien que les Français se retrouvèrent bientôt les seuls à ne pas plaider la modération.

M. Strauss, lors de son récent voyage en Europe, s'employa habilement à faire confirmer cette évolution. Sur un des points de dispute entre la C.E.E. et Washington, il lâcha du lest : le président Carter, indiqua-t-il, mettra son veto au projet du Congrès visant à exclure les textiles — poste important des exportations européennes vers les Etats-Unis — des N.C.M. C'était là un geste non négligeable pour détendre l'atmosphère.

Pour le reste, c'est-à-dire la controverse sur la prorogation du « waiver », il parvint à rallier ses interlocuteurs à son point de vue. Selon le raisonnement qui a de la sorte prévalu, le plus important pour les pays de la C.E.E. n'est pas de faire savoir haut et fort qu'ils ne s'inclinent plus devant le diktat de Washington, mais bel et bien d'éviter ces droits compensateurs qui menacent effectivement leurs exportations. Dans ce but, le meilleur moyen est de donner des armes au président Carter, en démontrant au Congrès nouvellement élu la bonne volonté des partenaires des Etats-Unis en vue de faire sérieusement avancer les N.C.M. vers leur conclusion.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 37.)

Communication ou cacophonie ?

par PIERRE DROUIN

Quelle sorte de miroir est tendu à l'humanité par les *mass media* ? A travers la création de mots nouveaux (la « *télématique* » du rapport Nora - Minc), l'invitation pressante lancée au public par les experts de regarder d'un peu plus près ce phénomène explosif de la « communication » (conférence générale de l'UNESCO, récent symposium de la Fondation Honda, naissance d'une *Revue française de la communication* (1), etc.) court toujours cette angoisse, vieille connaissance, qui étreint l'homme face aux vertigineuses possibilités offertes par les techniques.

Ici, la peur est moins viscérale que devant l'atome. On ne craint pas un cataclysme de fin du monde, mais seulement un prodigieux encombrement, la cacophonie issue de toutes ces voix de communication qui cherchent à s'imposer dans le royaume des ondes, une sorte d'irrépressible éparpillement du savoir qui ridiculise la sagesse (deux millions de publications par an dans le monde des sciences et des techniques). La folie est-elle au bout de la route ou bien une autre forme de compréhension des êtres et des choses qui réduira les conflits ?

Comment se présente le phénomène ? Une certitude, utilement rappelée par Jean Voguë, Direction générale des télécommunications (2) : l'information croît beaucoup plus rapidement que la moyenne de l'économie : environ deux fois plus vite aux Etats-Unis, si on exprime les productions en valeur ajoutée ou en revenu national par travailleur (en monnaie constante). C'est ainsi que le produit national brut américain par travailleur est aujourd'hui proche de 10 000 dollars (valeur 1958 dont près de 50 % en information. Il était, à la fin du siècle dernier, de l'ordre de 2 500 dollars, dont 12,5 % seulement en information.

(Lire la suite page 40.)

(1) 38, rue de Bassano, 75008 Paris.

(2) Au dernier symposium « Discoveries International » de la Fondation Honda (*le Monde* du 26 octobre).

AU JOUR LE JOUR

Autocensure

Le diable existe. Un journaliste a failli le rencontrer. Convoqué par cet ennemi public, qui désirait donner une interview, le journaliste se réjouissait de pouvoir informer ses lecteurs sur la nature et les desseins d'un personnage dont le mystère égale la notoriété.

Ce journaliste, hélas ! n'a pas répondu à l'invitation du diable. Il a craint d'être inculpé.

FRANÇOIS BOTT.

« Le Monde des arts et des spectacles » présente un supplément spécial sur le thème :

« CETTE VIEILLE QUERELLE DE LA MUSIQUE ANCIENNE »

(Lire pages 19 à 21.)

UN LIVRE D'ANDRÉ FONTAINE

Comment réveiller la France

André Fontaine est un authentique amoureux de la France. Comme le général de Gaulle, il la voit femme, et il aime à penser que son histoire est un conte. *La France au bois dormant*, dix ans après *la Guerre civile froide*, chronique de mai 1968, rapporte donc les dernières aventures de la belle aux charmes — il faut le dire — un peu vieillissants. Elle s'est endormie, dit-il, tant les chants de sirènes de ses prétendants électoraux l'ennuyaient. Des idées médiocres la courtisent aujourd'hui même ; seules des idées qui soient grandes et fermes — construire l'Europe, aider décisivement le tiers-monde, avoir un rôle pionnier dans l'invention d'un art de vivre nouveau pour la société post-industrielle — pourront retenir son attention, la passionner, la réveiller.

Tous les rivaux d'André Fontaine en amour de la France se réjouiront de ces hautes exigences. Cet amour se lit dans l'écriture. On voit bien que la France est pour l'auteur, bien sûr, la patrie des droits de l'homme, mais aussi, et pour combien de temps, l'arbitre des élégances. Pourtant, alors même qu'il voudrait décrire la France avec la fierté tranquille d'un Chateaubriand ou d'un Tocqueville, heureux citoyens de la France du dix-neuvième siècle et d'un dix-neuvième siècle français, il ne le peut.

PHILIPPE NEMO.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

COLLECTIVITÉS LOCALES

A bas M. le maire !

par FERNAND SAAL (*)

QUAND on parcourt les différents rapports de la Cour des comptes, on s'aperçoit que chaque commune relativement importante, de droite ou de gauche, a, à son échelle, son « scandale de La Villette ».

Là, des sommes considérables ont été englouties pour des équipements qui ont été fermés par la suite. Ailleurs, d'autres équipements de prestige ont été créés bien qu'ils fissent double emploi avec d'autres. L'imprévoyance, la démagogie, la proximité d'élections étant à l'origine de cette gabegie.

Jamais une étude sérieuse des besoins réels en rapport avec les coûts n'a été prise en compte ; le rapport « utilité-efficacité-prix » n'a guère de sens pour les élus puisqu'il s'agit de l'argent des autres.

Rares sont les communes qui, aujourd'hui, s'aventurent dans la construction de crèches tant leur prix de revient est élevé comparé au service dérisoire et inadapté qu'elles rendent. Et pourtant, durant des années, les maires ont utilisé cette arme démagogique qui consistait à dire à leurs électeurs : *« J'ai fait construire une crèche. »* On s'aperçoit qu'il existe des substituts autrement moins coûteux : la crèche à domicile que j'ai eu l'honneur de mettre en place à Vigneux.

Le gaspillage des finances *locales, c'est le marché de gré* à gré qu'un maire passe avec une entreprise ou un fournisseur sans se soucier s'il répond à un besoin réel, et surtout sans s'intéresser aux prix de la concurrence.

Le *gaspillage*, c'est aussi l'équipement de prestige qui endette lourdement les habitants, et que l'on construit coûte que coûte à l'aide de subsides venant de n'importe où.

En examinant le budget de fonctionnement d'une municipalité l'on reste sidéré par la progression des dépenses d'information ; là, le gaspillage se chiffre par millions de francs.

Quelle municipalité n'a pas aujourd'hui son imprimerie avec trois ou quatre salariés qui font paraître périodiques et journaux ? Il faut, pendant six ans, entretenir la propagande pour garder à soi la mairie !

Déléguer des pouvoirs aux associations

L'on ne peut ignorer non plus qu'il y a pléthore de personnel dans des services inutiles, où il n'y a rien à faire.

Tout cela coûte fort cher aux contribuables ; des réformes dans le sens d'un contrôle plus strict des dépenses seraient à la fois plus morales et plus démocratiques. Car ce contrôle doit être exercé par la population dans sa diversité, et non par un conseil municipal qui, le plus souvent, est une « créature » du maire et de ses adjoints.

Il ne faut pas se leurrer sur le fonctionnement démocratique d'une municipalité.

La réalité du pouvoir absolu appartient au maire pendant six ans et, s'il le désire, à quelques hommes de confiance qu'il a autour de lui et qu'il peut révoquer à sa guise par le retrait de délégation. Les conseillers municipaux ne sont convoqués que pour enregistrer des décisions prises par le maire et ses adjoints.

Voudraient-ils les remettre en cause, qu'ils ne pourraient pas, pour des raisons de solidarité politique et d'impossibilité matérielle de remettre en cause les quinze ou vingt points de l'ordre du jour pendant les trois ou quatre heures que dure une réunion du conseil municipal.

Dans le système actuel, la vraie réforme consisterait à « responsabiliser » le maire en mettant des garde-fous à son action.

— Election de l'assemblée municipale à la proportionnelle.

— Remise en cause par cette même assemblée du mandat du maire tous les deux ou trois ans.

— Les décisions en matière d'urbanisme, de plan d'occupation des sols (POS), d'équipements devant être prises, puisqu'il s'agit du devenir de la commune, par l'assemblée municipale élargie aux associations existant dans la commune.

— Seul le budget de fonctionnement serait sous la responsabilité du conseil municipal.

Il ne serait pas interdit d'ailleurs que des municipalités délèguent aux associations de parents d'élèves une partie du budget des écoles et que les OMS gèrent la partie du budget consacrée aux sports.

Restreindre le pouvoir des *maires est une des conditions* pour l'exercice de la démocratie locale et pour la saine gestion des finances des collectivités. Les maires doivent être « responsabilisés » en cas de mauvaise gestion ; les rapports de la Cour des comptes devraient tomber comme des couperets. L'on pourrait imaginer d'autres réformes des collectivités locales qui tendraient à réduire le gaspillage des finances locales et à donner davantage la parole aux usagers.

Mais il ne fait malheureusement pas de doute que nos parlementaires qui sont aussi des élus locaux et qui font un abus éhonté de leurs prérogatives voteront, opposition et majorité confondues, en faveur de l'inflation des dépenses communales et du respect intégral des fonctions du maire : six ans de pouvoir sans partage sur les fonds des contribuables dans le mépris le plus total du bien d'autrui.

(*) Pharmacien, ancien président de la Fédération de l'Essonne du M.R.G., ancien maire adjoint de Vigneux (Essonne).

Libérez les départements !

par LOUIS MERMAZ (*)

UNE chose semble évidente : le gouvernement ne proposera pas de réforme des *collectivités locales. Au contraire*, nous sommes une fois de plus engagés dans un processus de non-réforme.

Le gouvernement défend actuellement devant le Parlement deux projets de loi sur la fiscalité et les finances locales. Mais il n'en résultera pour les collectivités locales aucun supplément de ressources. Au même moment, la loi-cadre annoncée par le ministre de l'intérieur au mois de juin dernier tarde à voir le jour.

Même si le président de la République a manifesté quelques velléités de réforme, le régime obéit à sa logique : il ne saurait donner davantage de liberté ni de prérogatives aux communes comme aux départements. Il ne saurait atténuer les effets de la concentration ni de la centralisation des pouvoirs qui conviennent si bien au renforcement du capitalisme.

Les socialistes, au moment où ils achèvent d'élaborer leur *Manifeste départemental* en vue des élections cantonales du printemps *prochain et où ils préparent plusieurs* propositions de lois sur les collectivités locales, doivent absolument se garder d'apporter la moindre caution au pseudo-réformisme du président de la République. Détenteurs de nombreuses responsabilités locales, ils savent parfaitement que la commune et le département, malgré le poids des tutelles, demeurent les cellules de base de la démocratie, et que c'est à partir d'elles notamment que nous pourrons entreprendre une reconquête démocratique.

Aussi menacés soient-ils, aussi battus en brèche soient-ils par les empiètements et l'arbitraire du centralisme, la commune et le département, dont les élus sont désignés au suffrage universel direct, demeurent d'extraordinaires points d'ancrage pour engager la construction d'une société socialiste autogestionnaire.

Dans les projets gouvernementaux, il semble qu'une collectivité soit volontairement méconnue : le département. Si le ministre de l'intérieur en a parlé dans une intervention devant le Sénat en juin dernier, c'était uniquement *pour annoncer qu'on renforcerait* ses compétences en matière d'aide sociale, de transports scolaires et de lutte contre l'incendie. Mais les conseils généraux disposent déjà de ces trois compétences : la première engage plus de la moitié du budget départemental et les deux autres l'obèrent très lourdement.

En fait, le gouvernement ne veut à aucun prix donner aux conseillers généraux et au bureau du conseil général la maîtrise de l'exécutif départemental. Oubliées *les promesses de 1946, oubliées les* pâles propositions du « rapport Guichard », les préfets conserveront la totalité de leurs pouvoirs. Pour ne pas remettre en cause cette construction fondée sur la prééminence préfectorale, le gouvernement continuera d'entretenir la confusion entre le département, collectivité locale autonome, reconnue par la Constitution (article 72) et le département, circonscription administrative de l'Etat, sur les services duquel il est normal que veille un préfet *ou un commissaire du gouvernement*, comme le proposent les socialistes.

La nécessité de s'adapter

Dans la mesure où les communes sont financièrement exsangues et où l'Etat se décharge de plus en plus sur elles du poids des équipements publics, le département se trouve depuis quelques années obligé de consacrer des sommes croissantes à l'exercice de ses missions traditionnelles (voirie, transports scolaires, aide sociale, incendie, administration générale...).

Mais aujourd'hui, au fur et à mesure que les conseils généraux s'insèrent dans la vie politique, économique et sociale des départements, ils se trouvent conduits à exercer des responsabilités tout aussi importantes dans des secteurs nouveaux. Ainsi les transports en commun, urbains et interurbains ont coûté près de 35 millions de francs en 1978 au département de l'Isère. La tutelle d'une régie départementale des transports, d'un syndicat mixte pour Grenoble, la prise en charge des déficits des lignes rurales ont amené les élus à élaborer un *schéma départemental des transports* et à s'interroger sur les moyens dont ils devraient se doter pour définir et coordonner toutes les interventions du conseil général (office départemental des transports, comme dans les Bouches-du-Rhône, ou autre structure). Face à cette responsabilité très lourde et face à la semi-carence de l'Etat, les élus sentent la nécessité d'adapter l'institution départementale.

La création de syndicats mixtes a souvent permis de prendre des initiatives en matière de tourisme, de zones industrielles ou de politique foncière, comme dans le Puy-de-Dôme, mais aucun texte ne définit vraiment les rapports qui existent entre les quelques conseillers généraux qui y siègent et l'assemblée. Cependant, les budgets votés par les syndicats mixtes entraînent des dépenses obligatoires pour le budget départemental. Cette situation n'est plus soutenable.

Il conviendrait de s'interroger sans tarder sur l'ensemble des questions posées par l'exercice des « délégations » des conseillers généraux. La loi repose sur cette fiction qu'ils engagent l'assemblée, alors que la pratique leur confie dans tel ou tel secteur de véritables missions d'exécutif départemental, sans définir les conditions d'un contrôle démocratique. La multiplication des associations créées en vertu de la loi du 1er juillet 1901 a permis aux conseils généraux de s'affranchir de la tutelle préfectorale dans un certain nombre de cas. Elle a souvent constitué la seule réponse possible à l'absence de services administratifs capables d'exécuter les décisions du conseil général, en matière de tourisme (office du tourisme), d'animation culturelle (office culturel), d'étude économique (comité d'expansion économique)...

Le département exerce ainsi des compétences propres, *qui ont des* répercussions directes sur la vie quotidienne des citoyens : santé et aide sociale, routes, transports en commun et transports scolaires, animation culturelle, tourisme, aménagement et environnement.

Les conseils généraux interviennent aussi directement dans le développement de l'autonomie *communale et* de la coopération intercommunale. Les élus ruraux, notamment, font confiance aux assemblées départementales. Celles-ci mettent en place des structures qui favorisent l'émancipation des petites communes. Les comités locaux d'expansion, les bureaux d'études jouent un rôle d'assistance administrative. Cette formule est apte à provoquer une évolution des communes rurales, dans un cadre connu et accepté par elles. Elle ne résout en aucun cas le dramatique problème financier.

Régions à la carte

Les relations entre le département et la région doivent d'autre part être précisées. *La loi de 1972*, malgré son caractère très limité, a permis à quelques régions de commencer à jouer un certain rôle, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Côte d'Azur, notamment. Dans d'autres cas, comme Rhône-Alpes, la réforme n'a pas empêché la deuxième région française de rester totalement inexistante à ce jour, la majorité conservatrice n'ayant pas su créer une dynamique régionale.

Les socialistes réclament avec force l'élection du conseil régional au suffrage universel et à la représentation proportionnelle. La répartition des compétences entre la région et le département ne devrait pas être déterminée uniformément, nous semble-t-il. Tout le monde paraît d'accord pour re*fuser à la région des pouvoirs de* gestion administrative, afin de ne pas alourdir notre bureaucratie. Tous demandent pour elle des responsabilités importantes dans la planification des grands équipements : autoroutes, voies ferrées, ports, centres hospitaliers, universités, etc. Mais l'inventaire détaillé des responsabilités réciproques des conseils régionaux et généraux devrait relever d'un libre débat dans chaque région. Il faut mettre fin à la fausse unité administrative qui est aujourd'hui *la règle*. Pourquoi imposer *la* même organisation à des régions de faible peuplement et à la région Rhône-Alpes qui, avec cinq millions et demi d'habitants, connaît des problèmes du même ordre que ceux de la Suisse tout entière.

Le département ne doit pas disparaître. Il ne traverse pas une crise de sénilité, mais au contraire une crise de croissance.

Les gouvernements centralisateurs ont cru que la « Belle au bois dormant » ne se réveillerait pas. Depuis cent ans, tout a été fait pour isoler les conseils généraux dans un confort douillet, les *empêcher de se connaître* et de se communiquer leurs expériences. Aujourd'hui, par vagues successives (1973-1976 et bientôt 1979) de jeunes conseillers généraux accèdent à la vie publique et découvrent les enjeux politiques du conseil général. Les élus, qui ont la volonté d'exercer tous les pouvoirs que leur confère la loi de 1871, sont en train de démontrer leur capacité à traiter les problèmes nouveaux.

Les structures locales de l'administration sont installées au *chef-lieu du département. Il est* possible et souhaitable de les redéployer à des niveaux inférieurs. Mais une part importante de la gestion du territoire se fera encore longtemps à ce niveau, qui correspond à une moyenne de cinq cent mille habitants. Le département doit devenir une collectivité locale majeure affranchie des tutelles qui pèsent sur lui. Les élus sont prêts à assumer la responsabilité des décisions locales. Quant aux partis de gauche, ils revendiquent l'exécutif du département.

Partenaire actif au sein de la région, conseiller et soutien de toutes les communes, gestionnaire avisé de ses compétences propres, le département n'est pas inutile. Il est, au contraire, la clé de voûte d'une puissante décentralisation des pouvoirs *fondée* sur le suffrage universel.

Le département, comme la commune, s'est construit à travers une longue histoire. Voilà des structures administratives et politiques à l'échelle humaine qu'il convient non pas d'amoindrir mais de libérer et de vivifier. C'est à partir d'elles que nous entreprendrons un jour les grandes réformes de la carte administrative française.

(*) Secrétaire national du parti socialiste, *député de l'Isère*, président du conseil général.

Le «scandale» de la taxe professionnelle

par JACQUES TOUTAIN (*)

ELLE a vécu, la *commune* de grand-papa, représentée beaucoup plus qu'administrée par un « magistrat municipal » dont on attendait surtout la célébration des mariages, la tenue de l'état civil et de la liste électorale, la commémoration du 11 novembre, la fête du 14 juillet et le bon entretien de l'école communale.

Aujourd'hui on attend des collectivités locales qu'elles prennent en main, pour les résoudre, tous les problèmes quotidiens des Français : scolarisation des enfants à partir de trois ans, crèches et haltes-garderies, aide aux personnes âgées, sports et loisirs des jeunes et des adultes, soutien aux associations locales, urbanisme, protection de l'environnement, etc.

Les fantastiques inégalités de moyens financiers que connaissent les communes françaises étaient à la rigueur acceptables lorsque les municipalités avaient pour mission essentielle de représenter leur population auprès du préfet et de servir à celui-ci de courroie de transmission des instructions de l'autorité centrale auprès des communautés locales à la tête desquelles ces municipalités se trouvaient placées.

Aujourd'hui que les administrés *entendent obtenir de leurs élus* municipaux les services et les équipements qui leur permettront de résoudre leurs problèmes familiaux, ces inégalités de moyens sont devenus intolérables. Les Français ne comprennent pas et n'admettent pas qu'au-delà et en deçà des limites communales souvent artificielles, surtout dans les *périphéries urbaines*, les impôts puissent être triples ou quadruples pour un service communal inférieur en qualité et en quantité.

L'exemple des Yvelines montre que dans les environs de Paris une commune peut être *deux cents fois plus riche* qu'une autre (71 075 F pour Porcheville contre 358 F pour Fontenay-le-Fleury) en taxe professionnelle. Or, pour l'ensemble des communes de *France*, le produit de cette taxe représente environ la moitié du produit global de la fiscalité directe locale (*foncier*, taxe d'habitation, taxe professionnelle).

Les conséquences de ces énormes différences étaient faciles à prévoir.

Déménagement du territoire

Alors que d'importants crédits publics sont consacrés à l'aménagement du territoire et à la décentralisation des activités industrielles et tertiaires, les disparités de potentiels fiscaux, et surtout leur corollaire les disparités de taux de pression fiscale, aboutissent à un véritable et permanent *déménagement du territoire*. Qui blâmerait un *industriel* de s'installer de préférence à Aubergenville, où le taux de l'impôt local ne dépasse pas 3,34 %, plutôt qu'à Fontenay-le-Fleury, où il atteint 30 %. A ce régime, les pauvres ne cessent de s'appauvrir, les riches de s'enrichir.

Les élus locaux et tous les partis politiques aspirent à une autonomie locale qui n'aurait d'autres limites et d'autres juges que le suffrage universel. Mais les dés sont pipés et la responsabilité locale dérisoire, lorsque certaines communes peuvent, sans charger les feuilles d'impôts, assurer à leurs associations locales, à leurs économiquement faibles, à leurs personnes âgées, des subventions de fonctionnement ou des aides vingt fois supérieures à celles que peuvent *donner des communes* de même importance démographique, mais sans taxe professionnelle, et dont les contribuables individuels sont par ailleurs surimposés.

Il n'est guère convaincant l'argument qui consiste à évoquer les *charges supplémentaires des communes* riches en taxe professionnelle par rapport aux charges des communes-dortoirs, des communes vertes et des communes rurales. C'est souvent *dans les* communes rurales et vertes que l'on trouve les charges de voirie communale les plus lourdes et les dépenses de ramassage scolaire les plus élevées. Quelles communes, sinon les communes pauvres en taxe professionnelle *et* riches en espaces naturels, sont obligées de financer périodiquement les enlèvements de gravats, de sommiers, d'épaves automobiles, de détritus en tout genre, qu'« oublient » dans nos bois et dans nos champs, chaque week-end, certains habitants de communes pauvres en forêts mais riches en taxe professionnelle ?

On entend dire, à propos du système de péréquation de la taxe professionnelle, proposé par le gouvernement, que 1 milliard serait « péréqué » sur 25 milliards et qu'il ne permettrait de donner aux communes pauvres qu'une subvention annuelle de 50 000 F ! Or sait-on que cinq mille communes de France sur trente-six mille, ont encore aujourd'hui des budgets annuels inférieurs à 50 000 F précisément ? Sans la péréquation du projet de loi, elles sont condamnées à mort.

Et pourtant, supprimer ces petites communes, ce serait vider la France profonde de toute présence administrative quotidienne, ce serait accélérer l'exode rural et rendre le désert français plus désert encore qu'il n'est.

(*) Inspecteur des finances, conseiller général des Yvelines, maire (sans étiq.) de Jouy-en-Josas.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON

Il n'a jamais été question de suspendre les pourparlers

déclare le président Sadate

Les pourparlers israélo-égyptiens sur le projet de traité de paix marquent toujours le pas ce mercredi 15 novembre, dans l'attente de l'arrivée à Washington du vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, porteur d'un nouveau message du président Sadate à M. Carter. M. Moubarak devait faire escale à Paris et s'entretenir avec M. Boutros-Ghali, ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, lui-même en route pour Le Caire, où il doit rendre compte au président Sadate de l'état des négociations. Interrogé mardi par l'A.F.P., le ministre a déclaré que « les négociations traversent une crise grave, mais que les sérieuses difficultés actuelles doivent être surmontées ».

A Jérusalem, le cabinet israélien se réunit ce mercredi pour discuter de la formulation américaine du « lien » entre le traité de paix israélo-égyptien et les négociations sur la Cisjordanie et Gaza. Selon le correspondant politique de la radio israélienne, cette formule prévoit que les deux parties entameraient ces négociations un mois après la signature du traité de paix, et elle serait contenue dans une lettre jointe au traité. La phrase proposée préciserait aussi que la priorité serait donnée à la préparation d'élections en Cisjordanie et à Gaza, qui devraient avoir lieu à la fin de 1979.

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate a mis un terme aux spéculations quant à une éventuelle suspension des négociations égypto-israéliennes de Washington, qui interviendrait à l'initiative du Caire. Il a déclaré, le mardi 14 novembre, qu'il s'étonnait qu'on ait prêté à l'Egypte *« l'intention de demander la suspension des pourparlers, car il n'en a jamais été question »*. Le rappel au Caire, pour la deuxième fois en une semaine, de M. Boutros Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères et numéro deux de la délégation égyptienne à Washington, est motivé par le besoin du président Sadate *« d'avoir un rapport détaillé sur l'état des conversations »*. Le chef de la diplomatie du Caire *« repartira [?]ès que possible pour les Etats-Unis »*.

Quant au départ-surprise pour Washington du vice-président de la République égyptienne, le général Moubarak, il n'est pas interprété ici, pour le moment, comme l'envoi d'un nouveau négociateur à Blair House, d'un rang plus élevé que ceux qui s'y trouvent déjà (les ministres de la défense et des affaires étrangères). Le vice-président Moubarak est porteur d'un message du raïs *« ayant une grande signification »*, destiné au président Carter.

L'impression qui l'emporte au Caire est que si la négociation en est à un *« tournant difficile »* les perspectives de paix proches ne sont nullement menacées. L'Egypte, qui a déjà tant fait de concessions à Israël, pourrait encore en consentir certaines si les Etats-Unis le lui demandaient avec insistance, par exemple dans le domaine du pétrole sinaïtique dont la production pourrait être vendue totalement à Tel-Aviv.

En revanche, Le Caire luttera jusqu'au bout pour imposer l'« interdépendance » des situations au Sinaï et dans les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. On ne sait que trop au Caire que ce lien sera le seul moyen de faire des accords de Camp David l'amorce d'un règlement général. Cette idée n'est pas due, comme on l'a dit, à la nécessité d'amadouer les capitales arabes dont les menaces de sanction auraient impressionné l'Egypte, après le récent sommet de Bagdad. Au lendemain de la conférence de Camp David M. Boutros Ghali ne déclarait-il pas au *Monde* : *« Nous allons nous efforcer au maximum de pratiquer un parallélisme entre les avantages que nous retirerons au Sinaï pour nous-mêmes et ceux dont bénéficieront les Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. »* (*Le Monde* du 26 septembre.)

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



(Dessin de KONK.)

● *Le président Sadate* a confirmé qu'il se rendrait le 10 décembre prochain à Oslo afin de recevoir le prix Nobel de la paix 1978, a annoncé, mercredi 15 novembre, M. Jakob Sverdrup, président de l'Institut Nobel de Norvège. M. Begin avait annoncé il y a plus de deux semaines qu'il viendrait à Oslo le 10 décembre. — *(A.F.P.)*

● *M. Michael Blumenthal*, secrétaire américain au Trésor, doit quitter Washington, jeudi 16 novembre, pour un voyage d'une semaine en Arabie Saoudite, au Koweït, en Iran et à Abou-Dhabi. M. Blumenthal participera notamment à la réunion annuelle de la commission économique mixte américano-saoudienne. — *(U.P.I.)*.

● *M. Jacques Chirac* a reçu, mardi 14 novembre à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Mitri Marrar, maire de Beyrouth, avec lequel il s'est entretenu de la situation au Liban.



LA CRISE EN IRAN

La peur règne à Abadan

(Suite de la première page.)

Depuis l'incendie du cinéma Rex l'effervescence n'a pas cessé à Abadan. La grève des usines et les fusillades qui ont suivi sont devenues un geste que tout le monde raconte avec un luxe de détails dès qu'on utilise le mot de passe : *« Khomeiny »*. Il suffit de dire qu'on est un journaliste français et qu'on connaît l'ayatollah en exil, pour que les visages s'éclairent et que les langues se délient.

Le lundi 23 octobre, le personnel de la raffinerie arrête le travail : l'augmentation de 25 % obtenue à Newruz (Nouvel An iranien) en mars dernier, ne suffit pas à compenser l'inflation, et l'ouvrier qui gagne entre 5 000 et 15 000 rials (un rial vaut 7 centimes) *« ne s'en sort pas »*. Trois jours plus tard la direction cède. Elle accorde divers avantages sociaux (prime sur les bénéfices, augmentation des allocations scolaires et de logement, etc.). Le travail reprend au ralenti. Des rencontres ont lieu entre ouvriers et instituteurs ; elles contribuent à radicaliser le mouvement.

Revendications politiques

Le 29 octobre, les travailleurs formulent des revendications politiques : abolition de la loi martiale, libération des prisonniers politiques, suppression de la SAVAK, départ des conseillers américains, lutte contre la corruption, condamnation des responsables qui ont commis des crimes contre le peuple, etc. Le robinet du pétrole iranien est pratiquement fermé. Ce qui représente 18 % de la production de l'OPEP, 13 % des importations américaines, 18 % de la consommation de la R.F.A. et du Japon, et respectivement 17, 14 et 8 % des besoins de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la France.

La loi autorisant le licenciement d'un travailleur après six jours d'absence non justifiée, les ouvriers reviennent le cinquième jour, puis repartent. Il y a toujours du monde sur place, mais, admet le porte-parole de la NIOC, *« la situation est continuellement mouvante. Il y en a qui travaillent beaucoup, d'autres un peu, et d'autres pas du tout »*. La grève donne lieu à des meetings d'explication sur ce qui se passe en Iran et sur le pillage du pays par les étrangers, la famille impériale et les profiteurs du régime.

Le samedi 4 novembre, une réunion à laquelle participent mille sept cents représentants de toutes les usines en grève se tient à la raffinerie en présence du gouverneur militaire. Des délégués exposent leurs revendications et annoncent que mille personnes vont passer la nuit dans les bâtiments administratifs. Le gouverneur accepte, mais vers minuit il envoie la troupe les déloger. Bilan : onze blessés, dont deux meurent. Le lundi, les instituteurs défilent à Abadan et à Khorramshahr en signe de solidarité, tandis qu'à Téhéran est formé le gouvernement du général Azhari. A partir du mardi 7, l'armée va toutes les nuits arrêter des ouvriers chez eux et menacer les autres. Le vendredi, la direction de la NIOC convoque les délégués et leur annonce : *« Si vous ne reprenez pas le travail on vous tuera. »* L'armée empêche l'ayatollah d'Abadan de faire son prêche et en arrête un autre au cimetière pour avoir fait l'éloge funèbre de manifestants tués.

Samedi, l'ayatollah de Khorram-hahr annonce aux fidèles réunis à la mosquée qu'il a téléphoné à l'ayatollah Shariat Madari, à Qom ; il lui a demandé de ne pas faire la prière traditionnelle pour protester contre les tueries. La même scène se produit dans presque toutes les mosquées d'Iran. Mais à Khorramshahr, les fidèles qui rentrent chez eux se heurtent à l'armée. Les incidents dégénèrent en émeutes.

Grève des juges

Pendant ce temps, la direction de la NIOC annonce aux ouvriers de la raffinerie d'Abadan qu'elle leur accorde 10 % d'augmentation sur les salaires, 10 % de « prime d'usine » et d'autres avantages. Le travail ne reprenant pas, l'armée intervient à nouveau le soir et le lendemain. Il y a encore des morts et des blessés. La population recommence à avoir peur. A l'hôpital, le médecin qui nous donne le bilan des affrontements nous délivre une ordonnance pour le cas où, à la sortie, la SAVAK ou les militaires nous demanderaient des explications.

Au palais de justice de Khorramshahr, les juges, saisis de plaintes par les familles des victimes, décident de faire grève. Ils écrivent au gouverneur militaire pour élever une protestation et demander des explications, tout en déménageant leurs dossiers pour les mettre à l'abri. *« Nous savons,* disent-ils, *que nous n'aurons pas de réponse écrite. Mais nous savons aussi que, dans une ville voisine, des magistrats ayant fait une démarche analogue à la nôtre, le palais de justice a été incendié le lendemain... »* A Abadan, l'armée menace d'intervenir contre des ouvriers qui se sont réfugiés au tribunal. Le procureur réagit auprès du gouverneur militaire : *« Dites à vos soldats de se tenir tranquilles. Le palais de justice est la maison du peuple. »* Là comme ailleurs en Iran, avocats et magistrats contestent le régime.

Dans une des mosquées d'Abadan, l'ayatollah, entouré d'un groupe de jeunes, raconte lui aussi les événements, comme il l'a déjà fait dans son prêche du vendredi. La conversation est entrecoupée d'appels téléphoniques de plusieurs villes de province. Il annonce à chaque fois ce qui s'est passé et le nombre de morts et de blessés. Nous lui demandons s'il est au courant de l'arrestation de M. Karim Sandjabi, leader du Front national. Il l'est. *« Lui et Bazargan,* dit-il, *veulent au fond traiter avec le chah. Ce sont des bourgeois. Nous ne faisons confiance qu'à Khomeiny, car lui seul veut réellement le départ du chah. »*

Qu'est-ce qui lui paraît plus dangereux, l'U.R.S.S. ou les Etats-Unis ? La réponse fuse : *« Nous n'aimons pas les communistes, mais leur matérialisme ne nous menace pas. En revanche, les Américains sont installés chez nous. Le principal danger, c'est eux. »*

Les ouvriers que nous rencontrons tiennent le même langage. Qui leur a donné les mots d'ordre de grève ? *« Personne en particulier. Tout le monde est d'accord. Il n'y a pas vraiment d'organisation. C'est dommage. Mais à force de tirer sur nous, les militaires vont nous obliger à nous organiser, et même à nous armer. Nous écoutons Khomeiny et nous lisons les tracts des* moudjahidine (mouvement de guérilla surnommé les « marxistes-islamistes »).

Certaines hommes d'affaires contestent eux aussi le chah, mais ils tiennent un langage différent sur la solution de la crise. *« Je me considère,* dit l'un d'eux, *comme un prisonnier politique puisque je ne peux disposer de ce à quoi a droit tout citoyen d'un pays démocratique : un journal honnête, la liberté de parole et la liberté de réunion. Songez que l'article 5 de la loi martiale permet au gouverneur militaire de m'arrêter sur un simple soupçon. Mais où va nous mener l'intransigeance de l'ayatollah Khomeiny ? Le chah est à genoux. L'ayatollah devrait en profiter pour lui imposer le respect de la Constitution et consolider ce que nous avons obtenu du gouvernement de M. Charif-Emami et que le cabinet du général Azhari est en train de reprendre... »*

Le débat qui a lieu à Abadan est le même que celui qui se déroule dans tout le pays, opposant le peuple au chah, les radicaux aux modérés. En attendant qu'il soit tranché, des grèves se poursuivent, en particulier à Ahwaz, chef-lieu de la province du Khouzestan, à 120 kilomètres d'Abadan, important centre industriel avec son aciérie, sa raffinerie et ses nombreuses usines. C'est ainsi qu'à l'usine nucléaire de Darkhouiam, construite par Framatome, le travail a cessé depuis le 16 octobre : le personnel a obtenu satisfaction sur toutes ses revendications, mais réclame maintenant le paiement des jours de grève...

PAUL BALTA.

● *M. Gérard Bordu* (P.C.) demande au premier ministre, dans une question écrite, de bien vouloir lui faire savoir s'il approuve la démarche effectuée par divers députés de la majorité mettant en cause la présence en France de l'ayatollah Khomeiny. M. Jean-Pierre Cot avait déjà accompli une démarche dans le même sens (*le Monde* du 11 novembre).

● *Un communiqué du P.S.* — L'arrestation de M. Sandjabi, secrétaire général du Front national, que M. François Mitterrand avait reçu au siège du parti socialiste juste avant son départ pour Téhéran, et du porte-parole du Front, M. Darius Forhouar, démontre, selon un communiqué publié lundi 13 novembre par le P.S., *« que la nature répressive du régime iranien demeure, malgré les déclarations publiques du chah et de son premier ministre »*. Le parti socialiste *« proteste contre ces arrestations injustifiables, exige la libération immédiate de MM. Sandjabi et Forhouar, ainsi que de tous les prisonniers politiques en Iran »*.

● *A Washington*, le texte des déclarations du président Carter sur la situation en Iran (*le Monde* du 15 novembre), distribué lundi par la Maison Blanche, a été rectifié. Il faisait dire à M. Carter : *« Nous n'aimerions pas du tout voir la stabilité de l'Iran compromise par des scélérats »* (« vilains ») ; en fait il s'agissait de *« violents »*. L'accent sudiste du président expliquerait l'erreur de transcription.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● LE MINISTRE AUSTRALIEN DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Andrew Peacok, a déclaré, mardi 14 novembre, que son gouvernement avait protesté *« dans les termes les plus vifs »* auprès de l'U.R.S.S. après la découverte, en juin, de micros dans l'ambassade d'Australie à Moscou. A la suite de cette découverte, les entretiens qu'ont chaque année les ministres des affaires étrangères des deux pays ont été annulés. — *(Corresp.)*

Brésil

● LA CAMPAGNE ELECTORALE s'est achevée dans un climat de violence et de tension, en particulier dans le nord et le nord-est du pays. A Natal, capitale du Rio-Grande-del-Norte, le candidat du parti gouvernemental a été blessé lundi ainsi que trois opposants. A Crato, dans l'Etat de Ceara, deux conseillers municipaux sont morts après avoir échangé des coups de feu sur la place principale de la ville. — *(A.F.P.)*

Chili

● UN COLLOQUE SUR LES DROITS DE L'HOMME doit avoir lieu à Santiago du 22 au 25 novembre. Il réunira des représentants de l'Eglise catholique et des organisations internationales, dont les Nations unies. Le cardinal Marty aurait promis sa participation. Mme Letelier, veuve de l'ancien ministre de l'Unité populaire, assassiné à Washington en 1976, a l'intention de se rendre à Santiago à cette occasion. — *(Corresp.)*

Espagne

● TROIS ANCIENS MINISTRES ont décidé mardi 14 novembre de s'unir pour former une « droite progressiste » capable d'affronter l'Union du centre démocratique (U.C.D.) au pouvoir, et l'opposition socialiste lors des prochaines élections. MM. Manuel Fraga Iribarne, chef du parti de l'alliance populaire, José Maria de Areilza, leader de l'Action des citoyens libéraux et Alfonso Osorio, qui a récemment renoncé à ses fonctions de conseiller auprès du premier ministre déclarent qu'ils sont convenus « de défendre l'unité de l'Espagne, le rétablissement de l'autorité de l'Etat, la sécurité de la famille et la garantie de l'emploi ». — *(Reuter.)*.

Ethiopie

● LE LIEUTENANT-COLONEL MENGISTU HAILE MARIAM, président du « conseil militaire administratif provisoire » (DERG) éthiopien, se rendra en *« visite officielle d'amitié »* en Union soviétique à la mi-novembre, a annoncé, mardi 14 novembre, l'agence Tass, sans donner les dates exactes de ce voyage. — *(A.F.P.)*

Liban

● DES FUSILLADES NOURRIES, accompagnées de tirs d'artillerie, notamment de mortier, ont éclaté à nouveau mardi soir 14 novembre dans le centre de Beyrouth. Des incidents ont également été signalés dans la banlieue sud-est de la capitale libanaise, dans la région de Furn-el-Chebbak et de Aïn-Remaneh. De source conservatrice, on indique qu'une personne a été tuée et trois autres blessées par des francs-tireurs qui opèrent dans cette région « à partir des positions syriennes et de l'A.L.P. » (Armée de libération de la Palestine, pro-syrienne). — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LE PRESIDENT DIDIER RATSIRAKA a annoncé, lundi 13 novembre, à Antseranana (ex-Diego-Suarez) que son pays avait commandé des Mig-21 à l'U.R.S.S. et que les premiers appareils seraient livrés dans le courant de l'année prochaine. Il a précisé que les pilotes malgaches suivaient actuellement une formation appropirée en Union soviétique pour être en mesure, dès leur arrivée, de prendre en charge ces appareils.

Tchécoslovaquie

● TROIS JEUNES GENS, MM. Petr Pospichal (dix-huit ans), Libor Chloupek (vingt-trois ans), et Petr Cibulka (vingt-huit ans), ont été condamnés, le mardi 14 novembre, à Brno, à des peines de prison (respectivement onze mois, vingt-sept mois et trois ans et neuf mois) pour *« diffusion de propagande occidentale et impérialiste »* et enregistrement sur magnétophone de musique *« non conformiste »*. L'un des accusés, M. Chloupek, a déclaré à l'annonce du jugement qu'il commençait aussitôt une grève de la faim. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

Le gouvernement intervient en faveur des « dix de Wilmington »

De notre correspondant

Washington. — La politique des *droits de l'homme appliquée à l'intérieur*, tel est le sens que l'on donne ici à l'intervention tout à fait inhabituelle, annoncée mardi 14 novembre, du ministère fédéral de la justice dans l'affaire des « dix de Wilmington ». Comme dans l'affaire Bakke, *qui portait sur un cas de « discrimination à rebours »* dans les universités, le gouvernement a choisi la voie de la « lettre amicale » à un tribunal, en l'occurrence la cour fédérale responsable pour la Caroline du Nord, pour dire son sentiment. La différence est qu'il s'agit cette fois d'un des cas retenus par Amnesty International comme exemple de persécution politique aux Etats-Unis et que le ministère de la justice prend résolument position pour les plaignants. (*Le Monde* daté 8-9 janvier 1978.)

Les « dix de Wilmington » avaient été condamnés le 18 octobre 1972 par une cour de Caroline du Nord pour avoir, au cours des désordres *raciaux qui s'étaient produits dans* cette ville en février 1971, incendié une épicerie appartenant à un Blanc et tiré sur les pompiers appelés à la *rescousse. Une jeune femme* blanche, Mme Ann Shepard, avait été condamnée comme complice à une peine de sept à dix ans de prison, et assez rapidement libérée. Les neuf autres accusés, de race noire, avaient tous été condamnés à plus de vingt ans de prison : de vingt-cinq à vingt-neuf ans, notamment pour le chef du groupe, le pasteur Benjamin Chavis, militant des droits *civiques*.

Toute l'accusation reposait sur le témoignage de trois suspects — noirs également, — qui, déjà avant le procès, avaient *multiplié* les dépositions contradictoires. Le 4 août 1976, le principal d'entre eux, *Allen Ray Hall — qui a admis un* moment avoir allumé lui-même l'incendie, — affirmait que son témoignage contre le pasteur Chavis lui avait été extorqué par la menace et des promesses de clémence. Il était suivi par les deux autres *principaux témoins à charge, Jérome* Mitchell et Eric Junious. Ce dernier, âgé de treize ans seulement, s'était vue offrir en échange de sa complaisance une bicyclette et un emploi par le procureur Stroud, de l'Etat de Caroline du Nord.

La lettre du ministère de la justice — en fait un épais dossier de plus de cent pages — relève en détail tous ces faits et met en cause directement le procureur Stroud, qui « *n'a rien fait pour rectifier les déclarations confuses et éventuellement fausses de son principal témoin Allen Hall* ». Elle va plus loin en laissant entendre qu'il savait que ce témoin ne disait pas la vérité. Elle demande, en conséquence, la mise en liberté provisoire des plaignants et la tenue de nouvelles audiences si un examen supplémentaire du dossier ne paraît pas déjà suffisamment concluant aux autorités locales.

Un désaveu

Cette « lettre amicale » est un désaveu du gouverneur de la Caroline du Nord, M. James Hunt, qui avait refusé, *en février dernier*, de gracier les « dix de Wilmington » et seulement accepté de réduire leurs peines d'environ un tiers. Elle pour*rait même constituer un désaveu de* la Cour suprême des Etats-Unis, qui, en mai 1975, avait refusé de se saisir de l'affaire (il est vrai que cette *décision* était intervenue avant la rétractation par Allen Hall de sa déposition). Sa valeur est toute théorique, puisque seuls les tribunaux de Caroline du Nord et, éventuellement, la Cour suprême fédérale peuvent se ressaisir du dossier. Au demeurant, le ministère de la justice ne prend pas position sur le fond : il relève, par exemple, que d'autres témoins parmi les quarante appelés au procès *ont rapporté que* Benjamin Chavis portait un revolver et avait parlé à deux reprises de « punir » le propriétaire de l'épicerie incendiée. Cela dit, il affirme clairement que les droits de la défense ont été violés et qu'un nouvel examen s'impose.

M. Carter, qui n'avait fait jusqu'à présent sur cette affaire que des déclarations d'une très prudente neutralité, a accompli aussi un geste *important en direction des organisa*tions noires et aussi tiré la leçon des protestations que le sort des « dix de Wilmington » a suscitées à l'étranger. La *décision* de son ministère de la justice aurait sans doute eu plus de répercussions si elle avait été annoncée avant les élections, mais sa signification politique n'en est pas diminuée.

MICHEL TATU.

Chili

Selon le « Los Angeles Times »

M. CUBILLOS ministre des affaires étrangères AURAIT APPARTENU A LA C.I.A.

M. Hernan Cubillos, ministre des affaires étrangères du Chili, aurait été un important « agent » de la C.I.A., selon des « sources informées » citées mardi 14 octobre par le « Los Angeles Times », repris ce jeudi à Paris par l'« International Herald Tribune ». Selon le quotidien de la côte ouest, M. Cubillos a été mis en cause par *l'avocat de M. Robert Berrellez*, un ancien responsable de la firme I.T.T. pour l'Amérique latine, accusé d'avoir menti à une commis*sion d'enquête du Sénat américain* sur les activités d'I.T.T. au Chili lors de l'élection de Salvador Allende en 1970. M. Berrellez, qui est actuellement directeur régional d'I.T.T. aux Etats-Unis avait affirmé, sous la foi du serment, en 1973, à une sous-commission des affaires étrangères du Sénat, qu'I.T.T. n'avait en rien tenté d'empêcher l'élection de Salvador Allende, ce qui s'est révélé inexact.

L'avocat de M. Berrellez aurait, lors d'une audience à huis clos, le 23 octobre dernier, tenté de « couvrir » son client en faisant valoir que celui-ci n'avait fait qu'obéir aux ordres de M. Cubillos et d'autres *« agents » de la C.I.A. Selon le « Los* Angeles Times », l'avocat de M. Berrellez aurait affirmé devant le tribunal avoir « vu » les documents impliquant M. Cubillos, qui était à l'époque employé par le groupe de presse « El Mercurio ». Il a été prouvé depuis que ce groupe a reçu des fonds de la C.I.A.





EUROPE

Grande-Bretagne

ÉCHEC PROVISOIRE POUR M. CALLAGHAN

Les syndicats britanniques refusent de coopérer à la politique gouvernementale de freinage des salaires

De notre correspondant

Londres. — *Les laborieuses négociations qui se déroulent depuis cinq semaines entre le gouvernement britannique et les syndicats ont finalement échoué. A la dernière minute, le conseil général du TUC (Trade Union Congress) a refusé d'approuver une déclaration conjointe qui devait rétablir la coopération entre le gouvernement et les syndicats en matière de salaires et que la commission économique du TUC avait approuvée. Mais la division par moitiés (quatorze contre quatorze) au sein du conseil général — l'organisme suprême du TUC — entraîna le rejet d'un texte pourtant rédigé en termes assez vagues pour être accepté par les parties.*

A dire vrai l'échec subi par le gouvernement est essentiellement politique. Pour la troisième fois en effet sa politique des salaires est rejetée et ce nouveau désaveu intervenant après l'attitude négative prise par les militants syndicalistes et travaillistes dans leur congrès *respectif de Brighton* en septembre, et de Blackpool en octobre, prive M. Callaghan de l'argument majeur selon lequel un *gouvernement travailliste*, en raison de ses relations « privilégiées » avec le mouvement syndicaliste est beaucoup plus en mesure que les conservateurs d'éviter les affrontements sociaux. Bien entendu les porte-parole conservateurs ont immédiatement souligné que l'attitude du TUC démentait les prétentions du gouvernement d'entretenir des relations spéciales « magiques » avec les syndicats.

*Dans ses déclarations le chan*celier de l'Echiquier M. Healey, visiblement plus exaspéré que déçu, a indiqué que les négociations pourraient reprendre ultérieurement. Le vote négatif du TUC a, en effet, été obtenu en l'absence d'un certain nombre de dirigeants, en déplacement, qui auraient fait pencher la balance en faveur de l'acceptation. Mais M. Murray, secrétaire général du TUC, a exprimé ses doutes sur la possibilité d'une reprise des discussions. A dire vrai les dirigeants du mouvement syndical n'ont pas voulu, à l'égard de leurs *troupes, paraître entériner ou* même cautionner une politique des salaires très impopulaire. D'autre part, beaucoup ont été irrités par les déclarations récentes de M. Healey menaçant de recourir à des mesures monétaristes encore plus sévères (les taux d'intérêt à court terme ont été portés à 12,5 %).

La libre négociation des salaires

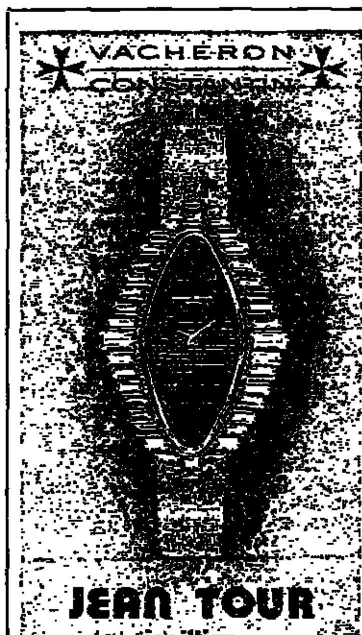
Pourtant le projet de déclaration conjointe était relativement inoffensif. Il ne comportait aucune référence à la norme de 5 %, représentant la moyenne de hausse des salaires autorisée. Il envisageait vaguement un renforcement du contrôle sur les prix et quelques mesures en faveur des plus bas salaires, recommandant seulement aux syndicalistes de tenir compte des possibilités *financières des entreprises* avec lesquelles ils négocient. Apparemment ces concessions n'ont pas été jugées suffisantes, certains dirigeants estimant ne pouvoir donner leur approbation à un document qui paraît accepter dans les faits une politique restrictive en matière de salaires, alors que l'objectif fondamental du TUC, approuvé lors du dernier congrès, est un retour à la libre négociation des salaires.

L'échec de la négociation assombrit les perspectives sociales, comme l'a admis M. Murray, dans la mesure où les négociateurs syndicalistes les plus militants se sentent encouragés à maintenir des revendications qui dépassent, légèrement il est vrai, la norme de 5 %. Pour sa part, M. Healey a affirmé qu'il s'en tenait à l'application de cette règle impliquant des sactions contre les entreprises accordant des augmentations dépassant les 5 %, à commencer par Ford.

Le chancelier de l'Echiquier a également tenté de minimiser la *portée de l'accord rejeté, en sou*lignant qu'il n'aurait pas suffi à régler les difficultés créées par les nombreuses et exorbitantes revendications salariales. Il a admis que des divergences de vue fondamentales subsistaient entre le TUC et le gouvernement sur les meilleurs moyens de lutter contre l'inflation. Dans les milieux officiels on estime qu'en fin de compte l'échec de la négociation donne au gouvernement plus de liberté d'action pour poursuivre une politique des salaires rigoureuse qui, à leur avis, sera plus efficace électoralement parlant que celle d'un compromis avec les syndicats.

HENRI PIERRE.

● RECTIFICATIF. — Dans l'éditorial du *Monde* : « Règlement de comptes », daté 15 novembre et consacré au discours de M. Callaghan, nous aurions dû écrire : « *Omettant d'indiquer que les consommateurs* (et non *les agriculteurs*) *britanniques émargent annuellement pour un milliard de dollars à la caisse commune.* »





LA VISITE DE M. KADAR A PARIS

M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, était attendu à Paris, en visite officielle, ce mercredi 15 novembre, à 15 h. 30. Il doit avoir un premier entretien avec M. Giscard d'Estaing, puis être l'hôte d'un dîner de gala à l'Elysée. Jeudi matin, il se rendra à l'Arc de triomphe et sera reçu à l'Hôtel de Ville de Paris.

PORTRAIT

Faire oublier le passé

Pour gouverner la Hongrie comme il pensait qu'elle devait l'être, M. Janos Kadar a consacré une bonne partie de son temps à faire oublier son passé. Et il a réussi l'impossible. Voici vingt-deux ans, il incarnait le traître aux yeux de nombre de ses compatriotes. Aujourd'hui, il bénéficie d'une autorité qu'envient les autres chefs communistes, qui pourtant sont venus au pouvoir dans des circonstances moins dramatiques.

La biographie officielle de l'actuel premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois est courte ; il s'est, il est vrai, refusé au culte de la personnalité et a découragé les fabricants de légende dorée. Il naquit, en 1912, à Fiume et Kapoly. Il travaille ensuite à Budapest dans la métallurgie, s'inscrit aux jeunesses communistes à l'âge de dix-neuf ans, milite dans la clandestinité et connaît une première fois la prison. A la libération, il est secrétaire du comité du parti pour la ville de Budapest et un peu plus tard secrétaire du comité central.

Sans doute était-il à cette époque rempli d'illusions ; il croyait que l'idéal auquel il avait voué sa vie devenait réalité. Les hommes qu'il admirait, Rakosi, Rajk, exerçaient le pouvoir. Devinait-il la tragédie qui se préparait dans le sérail ? Rakosi, le chef du parti, était résolu à éliminer les prétendus agents de l'ennemi qui s'étaient infiltrés dans l'état-major du P.C. La victime exemplaire choisie, Lazlo Rajk, alors ministre de l'intérieur, avait combattu dans la clandestinité pendant la guerre, tandis que Rakosi se trouvait à Moscou ; il avait donc les caractéristiques du titiste. Il tomba en deux temps. Il dut d'abord — août 1948 — abandonner le ministère de l'intérieur où, maître de la police, il possédait une part du pouvoir pour prendre en charge les affaires étrangères qui n'avaient aucune importance. Huit mois plus tard, il était arrêté.

M. Kadar, qui était de ses amis, lui succéda à l'intérieur. Il fut alors prié de remplir une mission peu glorieuse. Il dut visiter en prison son ami et prédécesseur, l'exhorter à avouer ce qu'exigeaient les enquêteurs pour rendre service au parti, moyennant quoi il serait, certes, condamné à mort, mais il aurait la vie sauve. M. Kadar se rendait-il compte qu'il jouait ou qu'on lui faisait jouer une sinistre comédie ? Rajk fut bel et bien pendu.

L'homme qui l'avait convaincu de reconnaître ses « crimes » fut lui-même happé par la machine infernale. Arrêté en 1951, il refusa toutefois de s'humilier. Evoquant cette période, il dira à un ami : « La prison sous Horthy ou sous la Gestapo c'était insupportable, mais sous Rakosi c'était bien pire. » *Réhabilité après la mort de Staline, il fut de ceux qui chassèrent du pouvoir les chefs communistes qui s'étaient à jamais perdus.*

L'insurrection de 1956

En 1956, les insurgés lui faisaient confiance. Il s'était prononcé pour le retour d'Imre Nagy, porte-parole d'un communisme national, à la tête du gouvernement. Lui-même était vice-président de ce gouvernement et il prenait la tête de l'appareil d'un parti dont il confessait les crimes. Les Hongrois ne mettaient pas en doute la parole de cette victime de la terreur qui promettait déjà un socialisme à visage humain. Mais M. Kadar s'effrayait de l'ampleur que prenait l'insurrection. Tandis que Nagy s'identifiait aux rebelles, il se retirait — de son plein gré ou à l'invitation de ses alliés ? — chez les Soviétiques. Il y constitua: en secret un gouvernement ouvrier et paysan qui eut pour tâche première de rétablir l'ordre (et de justifier l'intervention des chars soviétiques). Il fit un coup d'Etat contre le gouvernement légal dont il était vice-président et entreprit de mater ceux-là mêmes qui, quelques jours plus tôt, le soutenaient, et dont il disait que les aspirations étaient légitimes.

Pour remplir la mission qu'il s'était assignée ou qu'on lui avait assignée, il accepta le concours de ses ennemis de la veille, les staliniens mal repentis. Soutenu par ceux qu'il détestait, en guerre contre ceux qu'il avait cru aimer, avait-il d'autre instrument de pouvoir que les blindés russes ? N'était-il pas condamné à pratiquer une terreur qu'il avait réprouvée ?

Cette période fut terrible pour cette partie de la population qui, dans l'insurrection, s'estimait kadariste. Il ne restait rien de l'indépendance que la Hongrie avait entrevue en octobre 1956. Rien de la démocratisation espérée. Imre Nagy était jugé à huis clos, condamné à mort, exécuté. Les opposants étaient châtiés. Le pays était « normalisé ». Le chef qui lui avait été imposé aurait pu s'en tenir là. Mais, le 9 décembre 1961, redevenu, et pour quatre ans, chef du gouvernement, tout en restant premier secrétaire du parti, il proclama : « Qui n'est pas contre nous est avec nous. » *Alors, sans faire de bruit, et tout en veillant à rester un allié exemplaire de l'U.R.S.S., il commença à bâtir un Etat communiste plus tolérant que les autres membres du camp, plus soucieux du bien-être de la population. En 1968, il fit intervenir son armée en Tchécoslovaquie avec d'autres troupes du pacte de Varsovie, mais il ne cacha pas qu'il avait accepté cette opération avec répugnance.*

M. Kadar n'est pas du bois dont on fait les grands personnages historiques. Il est de ceux qui aménagent le mieux possible des réalités pas toujours reluisantes. Qui ont un peu peur du dégel, mais donnent parfois l'impression de rêver d'un printemps.

BERNARD FÉRON.

● *L'Association des combattants hongrois de la liberté en France*, représentant les insurgés de la révolution hongroise de 1956, proteste dans un communiqué contre la venue en France de M. Janos Kadar, qui « *a trahi le peuple hongrois il y a vingt-deux ans, quand il s'est rallié à l'agresseur soviétique qui écrasa dans le sang la liberté de la Hongrie* ».

● *Modification des taux de change du forint.* — L'agence hongroise M.T.I. annonce une réévaluation du forint de 5 % par rapport au dollar, et une dévaluation de 6 % par rapport aux monnaies ouest-allemande, belge, néerlandaise, luxembourgeoise et autrichienne, et de 8 % par rapport au franc suisse. Budapest veut de la sorte rendre les entreprises chargées du commerce extérieur plus efficaces.

هكذا من الأصل

M KADAR A PARIS

blier le passé

LA HONGRIE : un socialisme du raisonnable

II. — L'ouverture dans la fidélité

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Dans le premier article de cette série (« le Monde » du 15 novembre), Manuel Lucbert a analysé les particularités du « modèle hongrois du socialisme ».

Budapest. — Votre pays a-t-il une politique étrangère ? A cette question posée sur un ton quelque peu provocateur, les diplomates hongrois répondent à Budapest avec un large sourire. Tant d'ingénuité les amuse et au fond les rassure. Ils se sont donné tant de mal depuis vingt ans pour passer inaperçus sur la scène internationale ! Leurs efforts n'auront donc pas été inutiles.

Insensiblement pourtant, la diplomatie hongroise ces dernières années a pris contour. Entre la discrétion du passe-muraille et les ruades spectaculaires de la contestation, elle paraît avoir trouvé sa voie, une ligne moyenne qui lui permet, tout en affirmant sa fidélité à Moscou et son amitié avec l'Union soviétique, de défendre plus fermement que naguère ses intérêts spécifiques.

La réussite économique du régime, sa stabilité, son ouverture commerciale accentuée vers l'Occident, le poids pris dans le mouvement communiste par la personnalité de M. Kadar, ont attiré peu à peu l'attention de l'étranger sur ce petit pays (93 000 kilomètres carrés, 10,6 millions d'habitants) sans prétentions mais non sans ressources. *« La voix de la République populaire de Hongrie trouve sa crédibilité dans les succès qu'elle remporte dans l'œuvre de construction intérieure »*, déclarait cet été M. Kadar dans un discours prononcé à Debrecen.

En matière internationale l'appartenance au pacte de Varsovie et au Comecon ne peut évidemment être contestée. Mais on favorise beaucoup plus qu'autrefois le bilatéralisme. Cette attitude a été présentée de la façon suivante dans la résolution du comité central d'avril dernier : *« Conformément au point de vue exprimé lors de notre onzième congrès, nous nous efforçons, de façon conséquente, d'élargir l'espace de la politique de coexistence pacifique et d'étendre nos relations bilatérales fondées sur un pied d'égalité et mutuellement avantageuses avec les pays capitalistes. »*

Plus précis encore, M. Pal Racz, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, nous a expliqué la position actuelle de son pays : *« Nous savons que dans le processus de la détente on ne peut pas être d'accord sur tout. Des débats sont nécessaires et naturels. Mais ces discussions doivent être menées dans un cadre approprié afin qu'on n'en profite pas pour faire obstruction à la détente. Elles ne doivent pas surtout empêcher le développement des relations bilatérales là où c'est possible. »*

Les échanges avec les Etats-Unis

En clair, la diplomatie hongroise estime aujourd'hui que ses contacts avec l'Occident ne doivent pas souffrir des tensions auxquelles sont soumis depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche les rapports soviéto-américains. Et, de fait, la dégradation des relations entre Washington et Moscou n'a pas empêché le gouvernement de Budapest d'accueillir au début de l'année M. Cyrus Vance, lequel en apportant dans ses bagages la couronne de saint Etienne, ce symbole national conservé depuis la fin de la guerre aux Etats-Unis, scellait la normalisation complète entre les deux pays.

Depuis cette visite, les échanges hungaro-américains n'ont cessé de se développer. Budapest a obtenu de Washington la clause de la nation la plus favorisée, a reçu au mois d'août une délégation de dix-huit hommes d'affaires et banquiers d'origine hongroise et a bénéficié d'une ligne de crédit de 300 millions de dollars.

Autre pays avec lequel la Hongrie s'efforce actuellement de renforcer les contacts, le Japon, comme l'a confirmé la visite que fait cette semaine à Budapest M. Sonoda, ministre nippon des affaires étrangères. Ces intentions sont antérieures à la signature du traité sino-japonais. Le mécontentement de Moscou devant ce rapprochement entre Tokyo et Pékin n'a pas amené Budapest à changer son programme. Le 19 septembre, la Banque nationale hongroise a signé un accord pour l'octroi par des banques japonaises d'un crédit de 200 millions de dollars, et récemment un groupe d'une quarantaine d'industriels nippons a visité la Hongrie. Le volume actuel de nos échanges avec les Etats-Unis (200 millions de dollars) et avec le Japon (75 millions) est ridicule en regard des possibilités, déclare-t-on clairement au ministère du commerce extérieur à Budapest.

Parmi les autres Etats occidentaux, c'est avec l'Allemagne fédérale, l'Autriche et l'Italie, partenaires traditionnels, que la coopération est la plus fructueuse. A partir du 1er janvier prochain, les Autrichiens pourront se rendre sans visa en Hongrie, ce qui ne fera que renforcer les liens entre les deux pays. En contrepartie, l'industrie autrichienne s'est engagée à construire quatre hôtels, dont deux à Budapest, et à aménager des aires de loisir de l'autre côté de la frontière.

La France occupe dans ce tableau une place encore modeste : la cinquième l'an dernier pour les exportations hongroises vers l'Occident, la sixième pour les importations. Le volume des échanges bilatéraux est d'environ cinq fois inférieur à celui réalisé par la Hongrie avec la République fédérale et deux fois moindre que le commerce austro-hongrois. Dans le domaine culturel, les responsables ici se plaignent d'un profond déséquilibre et déplorent que l'amour qu'ils portent à notre pays soit « *unilatéral* ». Dans le seul secteur de l'édition, la Hongrie achète chaque année vingt à vingt-cinq fois plus de livres français en cinquante à soixante-dix fois plus d'exemplaires que Paris n'acquiert d'ouvrages hongrois. La visite de M. Kadar, venant après celle l'an dernier de M. Raymond Barre à Budapest, pourrait encourager les désirs de diversification officiellement exprimés dans la capitale hongroise.

Le développement des contacts avec les pays occidentaux est en tout cas plus que jamais à l'ordre du jour à Budapest. Ce qui ne signifie pas que cette politique soit unanimement acceptée. Le débat intérieur permanent sur la réforme économique a en effet des implications en matière extérieure.

Les adversaires de l'accentuation de la réforme sont aussi ceux qui préconisent la coopération la plus large au sein du Comecon au détriment de celle avec les pays industrialisés de l'Ouest, quand ils ne vont pas jusqu'à prôner des solutions autarciques.

Dans le discours qu'il a prononcé lors du plénum d'avril, M. Kadar a mis, à ce sujet, les choses au point. L'alliance avec l'U.R.S.S., l'appartenance au Comecon, la fidélité de la Hongrie à ses engagements sont des piliers de sa politique. Cela ne doit pas avoir pour conséquence de considérer que tout ce qui vient d'Occident est mauvais. *« Personne ne doit être plus catholique que le pape ni avoir plus de conscience de classe que le Comité central »*, a-t-il déclaré.

La communauté d'intérêts avec l'U.R.S.S.

La communauté d'intérêts avec l'U.R.S.S. est soulignée à l'unisson par les responsables hongrois. Sur les principaux problèmes internationaux, Budapest a des vues identiques à celles de Moscou. L'examen des prises de position officielles et des commentaires de presse n'en fait pas moins apparaître certaines nuances, par exemple à propos du Proche-Orient, voire de l'Afrique, où, à un certain moment, de la Chine. Nul ne doute que la Hongrie soutienne les propositions soviétiques en matière de désarmement. Mais, curieusement, cet appui n'a été expressément formulé qu'à l'issue d'un seul (celui d'avril) des trois plénums du Comité central de cette année. Depuis que le Comecon, en 1975, a décidé d'aligner progressivement sur les cours mondiaux les prix des matières premières pratiqués jusque-là par les Etats membres, les relations commerciales bilatérales avec Moscou sont un peu plus âpres que par le passé. De positif, le solde des échanges de Budapest avec l'U.R.S.S. est devenu négatif en raison des importations d'énergie (9,2 millions de tonnes de pétrole et de produits pétroliers en 1978) et de matériaux de base. La visite à Moscou, au début de ce mois, de M. Lazar, chef du gouvernement hongrois, aurait eu pour but d'obtenir des Russes davantage de compréhension pour la situation particulière de son pays.

Les dirigeants hongrois se félicitent des capacités d'absorption du marché soviétique, de la sécurité qu'il offre, à long terme, tant pour les fournitures de matières premières que comme débouché de produits moyennement sophistiqués. Mais ils ressentent de plus en plus comme une entrave le caractère strictement bilatéral des échanges et l'absence de convertibilité monétaire.

En décembre 1976, M. Puja, ministre des affaires étrangères, déclarait au Parlement de Budapest que les relations hungaro-soviétiques ne connaissaient *« absolument aucun trouble »* et que l'accord des deux pays en politique étrangère était *« total »*. Il est symptomatique que ces formules catégoriques soient moins employées depuis deux ans. On préfère parler du *« renforcement de notre alliance, de notre amitié et de la coopération avec l'U.R.S.S. »* et les autres pays de la communauté socialiste. Le communiqué de la rencontre Kadar-Brejnev de cet été en Crimée faisait toutefois état *« d'une complète entente réciproque »*.

Les responsables hongrois défendent, en tout cas, plus strictement aujourd'hui, dans leurs contacts avec Moscou, leurs intérêts propres. *« Nos bonnes relations avec l'U.R.S.S.*, nous a dit M. Racz, *ne signifient pas qu'il n'y ait pas entre nous des différences, surtout dans le domaine économique. Mais elles seront résolues dans le cadre d'une coopération fraternelle et sur la base d'intérêts mutuels. S'il y a des problèmes, il faut les résoudre par des négociations, et personne ne nous imposera des accords que nous ne souhaitons pas. »*

La nomination de M. Marjai, ancien ambassadeur à Moscou, comme vice-premier ministre chargé des relations avec le Comecon, doit être interprétée comme l'expression de cette volonté. Il serait toutefois imprudent de croire à un désir de plus grande indépendance de la part de Budapest. Très réalistes, les Hongrois n'en ont ni les moyens ni le dessein. Le seul dossier véritablement brûlant de la politique étrangère (comme du reste de la politique intérieure) concerne les rapports avec la Roumanie. La situation de la minorité magyare de Transylvanie est une pomme de discorde traditionnelle entre les deux pays. Après plus d'un an de tension, une certaine détente pourrait toutefois intervenir dans l'avenir. Sous l'influence, paraît-il, de M. Hua Kuo-feng et du maréchal Tito, le numéro un roumain, M. Ceausescu, serait disposé à infléchir sa politique envers la minorité. Des entretiens, à un niveau élevé, viennent de se dérouler à ce sujet à Bucarest, entre les partis roumain et hongrois (*le Monde* daté 12-13 novembre).

Pour les dirigeants de Budapest, la situation est délicate, car s'ils souhaitent obtenir une amélioration du sort de leurs anciens concitoyens, ils doivent éviter de se laisser entraîner plus loin qu'ils ne le voudraient dans le dialogue avec un interlocuteur qui n'a pas hésité cet été à braver une fois de plus le Kremlin en accueillant chaleureusement M. Hua Kuo-feng, d'autant que plus le ton monte entre Moscou et Pékin, la Hongrie doit « coller » aux positions soviétiques. La résolution de politique étrangère du plénum de mars ne contenait pas un mot sur la Chine. Celle d'avril regrettait que les oppositions entre « les efforts de paix » du pacte de Varsovie et l'attitude « de grande puissance » chinoise profitent aux « ennemis de la détente ». Celle d'octobre condamne la politique « nationale, hégémoniste des dirigeants maoïstes » ainsi que leurs « provocations grossières » à l'égard du Vietnam.

On espère, à Budapest, que le conflit entre Pékin et Hanoï ne prendra pas un caractère militaire. *« Mais si cela a lieu, nous serons évidemment du côté du Vietnam comme nous avons offert à ce pays une aide contre les impérialistes américains »*, nous a affirmé le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Le soutien au peuple vietnamien, ajoute-t-on, comme celui accordé aux pays luttant pour leur libération nationale, n'a pas entravé notre développement.

Les dirigeants hongrois seraient-ils ravis d'en découdre avec la Chine par personne interposée ? C'est rien de moins que sûr, bien que certains responsables, misant pour d'autres raisons sur un regain de la tension internationale, ne paraissent pas envisager cette éventualité avec déplaisir. Si l'on devait en arriver là, la Hongrie, même en traînant les pieds, serait bien obligée de suivres ses alliés. L'U.R.S.S. qui, au fond, n'a qu'à se féliciter de la réussite intérieure du régime de M. Kadar (le seul en Europe de l'Est à ne pas lui causer de soucis), sait pouvoir compter pleinement sur le plan extérieur sur ce partenaire loyal.

FIN

N EGYPTE

EUROPE

Yougoslavie

L'ambassade d'Albanie diffuse un livre de M. Enver Hodja attaquant vivement le « régime sanguinaire de Tito »

De notre correspondant

Belgrade. — Alors que les relations diplomatiques albano-yougoslaves sont considérées comme « entièrement normalisées » et qu'aux termes d'un accord conclu il y a une semaine les échanges économiques devraient atteindre en 1979 le chiffre record d'une soixantaine de millions de dollars — un petit livre distribué aux correspondants étrangers par l'ambassade d'Albanie à Belgrade menace de détruire tout ce qui a été réalisé, non sans peine, ces dernières années.

L'auteur de cet ouvrage n'est autre que M. Enver Hodja, premier secrétaire du parti albanais. Avec une violence extrême, *il s'en prend* à l'ensemble du système politique et social de la Yougoslavie, et s'acharne plus spécialement contre un livre récent de M. Kardelj, le numéro deux du régime, consacré au développement de l'autogestion, ouvrage qui avait été l'un des documents de base pour la préparation du onzième congrès de la Ligue en juin dernier.

Le livre de M. Hodja n'a pas encore suscité de réactions officielles. Les milieux informés relèvent cependant qu'il constitue non seulement un exposé de ses conceptions idéologiques connues depuis longtemps, mais aussi une tentative flagrante d'ingérence dans les affaires intérieures de la Yougoslavie.

Dans un « *bref aperçu d'itinéraire des révisionnistes yougoslaves* », M. Hodja déclare d'abord que le gouvernement de Belgrade avait manifesté après la guerre des « *tendances dominatrices, expansionnistes et hégémonistes* » à l'égard de la Hongrie, de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie et en premier lieu de l'Albanie, que le régime « *sanguinaire et antimarxiste de Tito-Kardelj-Rankovitch-Djilas* » avait même essayé d'inclure dans une fédération yougoslave.

Analysant le système de l'autogestion, qui n'est qu'une « *copie des théories anarchistes de Proudhon et de Bakounine* », le dirigeant albanais accuse le parti yougoslave d'avoir renoncé au centralisme démocratique et à la dictature du prolétariat, et affirme que la politique d'autogestion n'est rien d'autre qu'un « *camouflage éhonté de la trahison révisionniste* » pour perpétuer le capitalisme sous une autre forme.

« Génocide »

Invoquant à plusieurs reprises Marx et Lénine pour démontrer les « *falsifications* » yougoslaves, M. Hodja estime que M. Kardelj tend la main à l'eurocommunisme. Selon lui, les théories du dirigeant yougoslave prônent, avec des slogans de gauche, une politique de droite ; elles mènent à la ruine économique et à la démoralisation de la classe ouvrière.

A propos de la question nationale, la « clique renégate de Tito » n'est pas non plus marxiste-léniniste. Elle pratique le « *génocide* » à l'égard de certaines nationalités, notamment les Albanais du Kossovo, qui souffrent d'un retard général par rapport aux autres régions de la Yougoslavie. Aussi le problème national ne saurait-il être réglé qu'après « *un renversement de l'ordre autogestionnaire* ». Le fait que les théories yougoslaves soient bien accueillies par les « *révisionnistes chinois* » ne change rien au véritable état de choses.

M. Hodja condamne également comme « *réactionnaire* » la politique yougoslave à l'égard de la religion qui a « *toujours été au service des classes exploiteuses et d'oppression* ». « *La lutte des classes*, déclare-t-il, *ne peut être détachée de la lutte contre la religion. L'idéologie religieuse étourdit les gens et paralyse leur activité, tendant à transformer la nature et la société. Marx n'avait-il pas écrit que la religion est l'opium des peuples...* » « *Dans les conditions actuelles*, conclut M. Hodja, *alors qu'à l'ancien révisionnisme est venu s'ajouter le révisionnisme chinois, il est de notre devoir en tant que marxistes-léninistes de défendre la conception du monde révolutionnaire pour démasquer les anti-marxistes et les réactionnaires afin que les travailleurs et les gens progressistes ne soient pas dupés par les slogans de « gauche* ».

PAUL YANKOVITCH.

République fédérale d'Allemagne

RÉUNI A MAYENCE

Le congrès du F.D.P. a marqué un glissement à gauche des libéraux

De notre correspondant

Bonn. — Après le congrès agité qu'ils ont tenu à Mayence, du 12 au 14 novembre, les libéraux du F.D.P. continuent de s'interroger sur le rôle qu'ils pourraient jouer dans la politique ouest-allemande s'ils n'entendent pas rester simplement une force d'appoint au service des sociaux-démocrates. Les débats ont mis en évidence que si une bonne part des électeurs libéraux ont un comportement politique plutôt centriste, la majorité des militants penchent nettement vers la gauche.

Ainsi s'expliquent les défaites assez humiliantes qui ont été infligées aux dirigeants du F.D.P. en général, et à M. Genscher en particulier. Dès l'ouverture du congrès, le ministre des affaires étrangères, qui est président du parti, a été vigoureusement mis en cause par un vétéran du libéralisme, M. William Borm. Ce dynamique octogénaire a soulevé des acclamations enthousiastes en dénonçant le manque d'inspiration de la politique officielle des libéraux, qui se limite, selon lui, à conclure d'incessants compromis pour permettre aux ministres du F.D.P. de conserver leur portefeuille dans le gouvernement de coalition.

En même temps, le congrès a repoussé des propositions qui lui étaient faites en vue d'élargir le présidium du parti. C'est ainsi que le comte Lambsdorf, ministre de l'économie, n'a pas trouvé la place qui lui était promise au sein de la direction, alors que son rival « de gauche », le ministre de l'intérieur, M. Baum, a été plus heureux. D'une façon générale l'élection des organes de direction et l'ensemble des délibérations du congrès ont montré un indéniable glissement vers la gauche, ce qui a d'ailleurs donné lieu à des affrontements très vifs. Le ministre de l'agriculture, M. Ertl, s'en est pris avec violence aux représentants de l'aile gauche du parti, auxquels il reproche d'avoir, au printemps dernier, perdu *les élections de Hambourg* et de la Basse-Saxe.

La politique nucléaire

Une décision importante est intervenue dans le domaine de la politique nucléaire. Les congressistes se sont prononcés en faveur d'une exploitation maximale de toutes les formes d'énergies non nucléaires, ce qui pourrait en fin de compte rendre « superflu » un recours excessif à l'exploitation de la force atomique. Une bataille extrêmement rude a eu lieu à propos du surrégérateur de Kalkar, dont la construction est actuellement interrompue. Sur ce point, M. Genscher a dû mettre tout son poids dans la balance en proclamant qu'il ne saurait « *reprendre sa parole* », déjà donnée au gouvernement. Aussi lui fut-il reproché de soumettre le congrès à un « *chantage politique injustifiable* ». En fin de compte, un compromis embarrassant, mais néanmoins acceptable par les ministres libéraux, a été trouvé : une décision définitive sur la mise en service de Kalkar ne devrait intervenir qu'à la suite d'une enquête écologique et d'une décision du Bundestag.

L'esprit libéral l'a également emporté lorsqu'il s'est agi de savoir comment prévenir l'entrée d'extrémistes de droite ou de gauche dans les services de l'Etat. Les congressistes proposent que l'on « *fasse confiance à l'immense majorité des jeunes* ». Le recours aux renseignements policiers dont disposent les services dits « *de protection de la Constitution* » ne devraient donc pas intervenir en règle générale, mais uniquement dans les cas douteux Le ministre de l'intérieur de la Rhénanie du Nord-Westphalie a cependant estimé, pour sa part, que de cette façon la vérification du comportement « *démocratique* » des candidats au service public deviendrait une simple « *farce* », à moins qu'elle ne conduise à des vagues de dénonciations contre les postulants.

Après toutes les tempêtes dont *ce congrès de Mayence a été le* théâtre, les libéraux se retrouvent aujourd'hui dans la même position qu'avant leur débat. Plus clairement que jamais, leur parti reste politiquement lié au S.P.D. La coalition au pouvoir à Bonn sera certainement maintenue jusqu'aux élections générales de 1980, et peut-être même au-delà. Quant à M. Genscher, s'il a enregistré *quelques échecs sérieux*, il a du moins pu vérifier qu'aucun rival important ne risquait, pour l'instant, de menacer son règne sur le parti libéral.

JEAN WETZ.

● *Munich 1938 - Mythes et réalités*, tel est le thème d'un colloque international centré particulièrement sur la Tchécoslovaquie qui se tiendra du 16 au 18 novembre au 9, rue Mahler, Paris 4e (métro Saint-Paul). Organisé par l'Institut national d'études slaves et le laboratoire de slavistique (C.N.R.S.) avec la collaboration de l'université de Paris-I, ce colloque aura lieu avec la participation de plusieurs conférenciers étrangers.

★ Secrétariat : M. Marès, 9, rue Michelet, Paris-6e, tél. 326-50-89 et 329-76-38.

Italie

DÉMISSIONNAIRE LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE CRITIQUE VIVEMENT LE CHOIX DE SON SUCCESSEUR

(De notre correspondant.)

Rome. — Les désaccords entre ministres d'un même gouvernement sont une chose courante en Italie. Mais il est rare que le titulaire d'un portefeuille s'en prenne au président du conseil avec autant de vivacité que vient de le faire le ministre de l'industrie et du commerce, M. Carlo Donat-Cattin.

Nommé vice-secrétaire général de la démocratie chrétienne, après de longues tractations, ce notable piémontais s'apprêtait à quitter le gouvernement. Son départ devait donner à M. Andreotti l'occasion d'opérer un remaniement ministériel et d'éviter ainsi une crise gouvernementale. M. Donat-Cattin insiste cependant pour choisir lui-même son successeur. N'y a-t-il pas une répartition des portefeuilles selon l'importance de chaque courant démocrate-chrétien ? Le ministre de l'industrie et du commerce ne veut pas entendre parler, en tout cas, de M. Romano Prodi, un « technicien » pressenti par le président du conseil et appuyé par les communistes.

« Une humiliation »

« *C'est une humiliation que je ne peux subir passivement* », vient-il de déclarer à *la Stampa*. Son successeur désigné « *n'est pas à la hauteur* » de la tâche, estime-t-il, et il « *ne voit pas pourquoi un technicien occuperait un poste qui est politique* ».

Les principales objections de M. Donat-Cattin sont cependant d'une autre nature : « *En fait, on veut modifier les rapports actuels de forces au sein de la D.C. et, avec le placet du parti communiste, diminuer la fonction de vice-secrétaire général qui m'échoit. (...) Je n'en fais pas, comme on l'a dit, une question d'héritage. L'affaire est politique : M. Andreotti et les communistes craignent mon arrivée au secrétariat de la démocratie chrétienne.* » M. Donat-Cattin est devenu, en effet, l'adversaire des communistes, alors qu'il continue à diriger l'un des courants de la gauche démocrate-chrétienne. Les communistes, de leur côté, ne se privent pas de dénoncer « *les méthodes féodales* » de ce ministre qui, selon eux, se croit encore au temps de la coalition de centre-gauche.

ROBERT SOLÉ.

● M. GIULIO ANDREOTTI, président du conseil, se rend en Libye, ce mercredi 15 novembre. Il commence ainsi une série de déplacements officiels dans différents pays arabes. C'est la première fois depuis l'indépendance libyenne qu'un chef de gouvernement italien est reçu à Tripoli. Malgré l'expulsion de la colonie italienne en 1970, le colonel Kadhafi a conservé d'étroites relations avec Rome. — *(Corresp.)*

Albanie

ET S'IL N'EN RESTE QU'UN...

Les citoyens albanais ont élu dimanche 12 novembre les deux cent cinquante députés à l'Assemblée populaire. Il y avait 1 436 288 électeurs inscrits, annonce l'agence albanaise ATA. Un seul n'a pas participé au scrutin. Tous les autres ont voté pour le candidat unique du Front démocratique. Cependant trois *bulletins* ont *été considérés* comme non valables.

Belgique

LA DISSOLUTION DES CHAMBRES AYANT ÉTÉ PRONONCÉE

De nouvelles élections auront lieu le 17 décembre

De notre correspondant

Bruxelles. — Les élections législatives anticipées auront lieu le 17 décembre. Le gouvernement de M. Vanden Boeynants a pu tenir le calendrier qu'il s'était tracé en octobre. Les chambres ont été automatiquement dissoutes mercredi 15 novembre, après un vote, la veille de la déclaration de révision de la Constitution par les députés et les sénateurs.

L'incertitude a pesé jusqu'au dernier moment. La proposition de soumettre également à révision les articles 60 et 61 de la Constitution a failli tout compromettre au dernier moment. La révision de ces articles aurait permis à une reine de monter sur le trône de Belgique. On avait pensé que la proposition allait être rejetée par la Chambre, mais, à la surprise générale, les députés l'avaient approuvée. Cet incident risquait de retarder *la dissolution, puisqu'il fallait* soumettre le problème aux sénateurs : les élections auraient alors sans doute été reportées à 1979. Mais le Sénat a rejeté à une très large majorité la proposition de revoir les articles de la Constitution qui règlent la succession au trône.

Tout d'abord, il y a quelques jours, on avait cru à une plaisanterie, d'autant que la proposition de permettre à une femme de régner venait d'un communiste et que les communistes sont, par essence, républicains. On comprenait mieux les motifs de Mme Spaak (F.D.F.), qui estimait, avec nombre de ses collègues, masculins d'ailleurs, que le système actuel était « sexiste ». Tous les intervenants dans le débat ont été d'accord pour reconnaître que, à une époque où l'on plaide pour l'égalité des hommes et des femmes devant l'emploi, il fallait modifier le droit de la succession du trône. Cependant, tout le monde était conscient du fait que la révision des articles 60 et 61 ouvrait la porte à l'aventure.

Jusqu'ici, les Belges s'attendaient à voir un jour le neveu du roi, *le prince* Philippe, monter sur le trône. Or non seulement le prince Philippe disparaissait de la course, mais même son père, le prince Albert de Liège, frère du roi, en aurait été écarté, au bénéfice de la grande-duchesse de Luxembourg, Joséphine-Charlotte, fille aînée de Léopold III.

De là à envisager une fusion de la Belgique et du Luxembourg, il n'y avait qu'un pas... et de nouvelles complications en perspective. « *Qui sait*, disait-on à Bruxelles, *on serait peut-être allé vers un fédéralisme à quatre avec la Wallonie, la Flandre, Bruxelles et le Grand-Duché.* » Selon le journal *la Libre Belgique*, la succession au trône pouvait même revenir, d'après certains juristes, à la reine Marie-José d'Italie, épouse d'Umberto, sœur de Léopold III, tante du roi Baudouin, qui vit en exil en Suisse. Ajouter ces difficultés aux problèmes communautaires déjà passablement embrouillés était inconcevable.

PIERRE DE VOS.

LES DÉPUTÉS R.P.R. SOULIGNENT QUE M. CHIRAC A EXPRIMÉ LA POSITION DU MOUVEMENT SUR L'EUROPE

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a indiqué que celui-ci était revenu, au cours de sa réunion hebdomadaire, le mardi 14 novembre, sur le congrès extraordinaire du mouvement, consacré à la politique européenne. « *L'essentiel — si l'on écarte un peu l'écume des débats — est que le mouvement s'est retrouvé très uni sur le discours de Jacques Chirac, qui résume nos positions sur ce problème* », *a déclaré M. Labbé.*

Le groupe R.P.R. a déposé une proposition de loi tendant à rendre incompatibles le mandat de député ou de sénateur et celui de représentant à l'Assemblée des Communautés européennes. Les parlementaires qui seraient élus à cette Assemblée disposeraient d'un délai d'un mois pour choisir entre les deux mandats, leur remplacement étant assuré, au Parlement, par leur suppléant, ou, à l'Assemblée européenne, par le suivant de liste.

« *Il s'agit*, a expliqué M. Labbé, *d'éviter l'apparition d'une race de « super-parlementaires », titulaires de deux mandats, et qui seraient sur-évalués par rapport aux simples députés ou sénateurs.* » Le président du groupe R.P.R. a souligné que cette proposition de loi ne vise pas à rendre les parlementaires inéligibles à l'Assemblée européenne, mais à éviter le cumul des deux fonctions.

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE DE LA C.E.E.

M. Giscard d'Estaing a réuni, mardi matin 14 novembre, un conseil restreint consacré à la préparation de la présidence française de la Communauté européenne, qui commencera le 1er janvier prochain. MM. Barre, de Guiringaud, Monory, Méhaignerie, Giraud, Jean-François Deniau et Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes, participaient à ce conseil.

On rappelle, à l'Elysée, que le premier semestre de 1979, pendant lequel la France exercera la présidence de la C.E.E., sera marqué par la mise en place du système monétaire européen, l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel et — espère-t-on — l'amélioration des institutions de la Communauté, à la suite des réflexions du comité des « sages » qui doit être désigné, à la demande de la France, lors de la réunion du Conseil européen des *4 et 5 décembre prochain.* On espère que la période de la présidence française verra des progrès de l'union économique européenne, laquelle pourra s'affirmer, notamment, par une meilleure stabilité des monnaies entre elles et par une plus grande efficacité de la politique agricole, grâce au démantèlement des montants compensatoires monétaires. Les progrès qui pourront être réalisés, ajoute-t-on, marqueront une plus grande convergence des politiques économiques des Neuf, convergence qui demeure l'un des objectifs essentiels de la Communauté.

La présidence de la C.E.E. sera assurée par le ministre des affaires étrangères, assisté de M. Bernard-Reymond.

● *M. James Callaghan* a précisé mardi 14 novembre aux Communes qu'il n'était pas question, selon lui, d'« *envisager que la Grande-Bretagne quitte la Communauté économique européenne* ». Il répondait ainsi à un certain nombre de réactions suscitées par son récent discours de Guildhall (*le Monde* du 15 novembre), et en particulier à l'intervention de M. Heffer, ancien ministre. Celui-ci avait invité le gouvernement de Londres à adopter « *la politique de la chaise vide* » tant que la C.E.E. ne procéderait pas aux changements de politique agricole demandés par la Grande-Bretagne.

● *Les partis communistes de la C.E.E.* rendront publique, probablement la semaine prochaine, une déclaration commune dans le cadre de la campagne pour les élections européennes, a annoncé, mardi 14 novembre, au micro de France-Inter, M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F. « *Ce ne sera pas un programme commun*, a-t-il ajouté, *car nous ne voulons pas d'une mini-internationale communiste.* »

● *Le club Louise-Michel* organise, vendredi 17 novembre à l'Assemblée nationale (101, rue de l'Université), un « Carrefour » sur le thème : « Demain l'Europe des citoyens ». Parmi les personnalités qui interviendront figurent quatre ministres ou secrétaires d'Etat : Mmes Monique Pelletier et Nicole Pasquier, MM. Jean-Pierre Prouteau et Jacques Pelletier.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

APRÈS SON LONG SÉJOUR EN U.R.S.S.

Le président Boumediène est revenu discrètement à Alger

De notre correspondant

Alger. — Le président Boumediène a regagné, mardi 14 novembre, l'Algérie presque aussi discrètement qu'il en était parti dans les premiers jours d'octobre. L'avion qui l'a ramené d'Union soviétique, où il a passé près de six semaines, ne s'est pas posé à Dar-El-Beida, l'aéroport de la capitale, mais, probablement, sur le terrain militaire de Boufarik. Le retour du chef de l'État, qui était accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, a fait l'objet, en début d'après-midi, d'une dépêche laconique de l'agence Algérie Presse Service. Les Algériens n'ont appris vraiment la nouvelle que le soir, lorsque la télévision a montré des images du président recevant, vraisemblablement dans sa résidence, les membres du Conseil de la révolution, ceux du gouvernement et le président de l'Assemblée nationale, M. Rabah Bitat. Selon le commentateur, le chef de l'État a donné à ses interlocuteurs des informations sur ses contacts avec les dirigeants soviétiques et a fait avec eux un tour d'horizon des problèmes nationaux et internationaux.

Un point final peut donc être mis à un épisode de la vie politique algérienne qui a fait couler beaucoup d'encre et a suscité bien des interrogations. Nombre d'entre elles subsistent.

Si chacun s'accorde à penser que le président a été sérieusement malade, ce que confirment les indications concordantes venant tant d'Alger que de Moscou, nul ne peut prétendre dire avec certitude de quel mal il a été atteint. Nombreux sont les Algériens qui se plaignent de la désinvolture, certains disent du *« mépris »* avec lesquels ils estiment avoir été traités dans cette affaire.

On peut ajouter que le silence des autorités puis les explications embarrassés qui ont suivi ont favorisé la naissance et la propagation de rumeurs fantaisistes ou malveillantes.

Celles-ci ont d'ailleurs vite tourné court. Le pays est en effet resté remarquablement calme, et la longue absence du président peut être considérée à cet égard comme un test positif. *« C'est une belle démonstration de la solidité de notre édifice institutionnel »*, nous a dit un haut fonctionnaire. De fait, les ministres ont déployé une activité soutenue, la machine administrative et économique a tourné sans la moindre défaillance, et l'activité politique s'est poursuivie. Elle a été marquée notamment par le congrès de l'Union des femmes, par un conseil national de la jeunesse et par une grande réunion des cadres du parti.

Ces faits sont d'autant plus à souligner que le chef de l'État concentre entre ses mains des pouvoirs très étendus et que la Constitution ne prévoit aucun intérim en cas d'empêchement temporaire. Il n'est pas impossible, à la lumière de cette expérience, que cette lacune soit comblée dans les prochains mois. Le président Boumediène a en effet le droit de nommer un vice-président et un chef de gouvernement. Il pourrait en user après la tenue au début de 1979 du congrès du parti F.L.N.

Toujours est-il que, dans les prochains jours, les Algériens vont sans doute suivre de très près l'activité présidentielle afin de tenter de s'assurer que le chef de l'État est complètement rétabli.

DANIEL JUNQUA.

Une fois satisfaits les droits des Sahraouis

La France et le Maghreb pourront relancer leur coopération

écrit le chef de l'État algérien à M. Giscard d'Estaing

Le premier acte du président Boumediène après son départ de Moscou a été de reprendre contact avec les dirigeants français. De l'avion qui le ramenait à Alger, il a adressé le message suivant à M. Giscard d'Estaing :

« Nous traversons l'espace aérien de votre pays. N'est-ce pas là une autre occasion de vous redire notre entière disponibilité à assainir davantage et sur des bases durables les rapports algéro-français en même temps qu'à élargir et consolider les liens de coopération ?

» Le dialogue rétabli l'été dernier à un niveau responsable nous a semblé, au-delà des différences d'approche et du caractère spécifique de nos politiques respectives, résolument tourné vers la recherche et la promotion d'une situation nouvelle, justement préoccupés par l'impératif de liberté pour tous les peuples maghrébins, le retour de la sécurité, de la stabilité et de la paix dans une région à laquelle l'Algérie comme la France appartiennent.

» En ces temps de défiance et de tension, la France peut beaucoup dans toute la mesure où elle le décide. Les liens puissants qu'elle a su tisser à travers l'histoire avec tous les pays maghrébins pourraient lui assigner un rôle de choix et qui, sitôt satisfaits les droits nationaux du peuple sahraoui et réparées les injustices commises à son encontre, peut donner à la coopération de votre grand pays avec le nouvel ensemble maghrébin une impulsion sans précédent.

» Si telle est votre volonté et si l'intérêt du peuple français le commande, je puis vous assurer que vous trouverez toujours en moi, en Algérie et ses dirigeants, des interlocuteurs attentifs, imaginatifs et décidés à écrire avec vous, comme avec tous les autres partenaires du bassin occidental de la Méditerranée, une page nouvelle d'histoire, celle-là faite de justice, de progrès et de paix.

» Je formule des vœux sincères de succès et de bonheur pour vous-même et de plus grande prospérité pour le peuple français. Très haute considération. »

LE CONFLIT ENTRE KAMPALA ET DAR-ES-SALAAM

Le maréchal Amin affirme avoir ordonné à ses troupes d'évacuer le territoire tanzanien

De notre correspondant en Afrique orientale

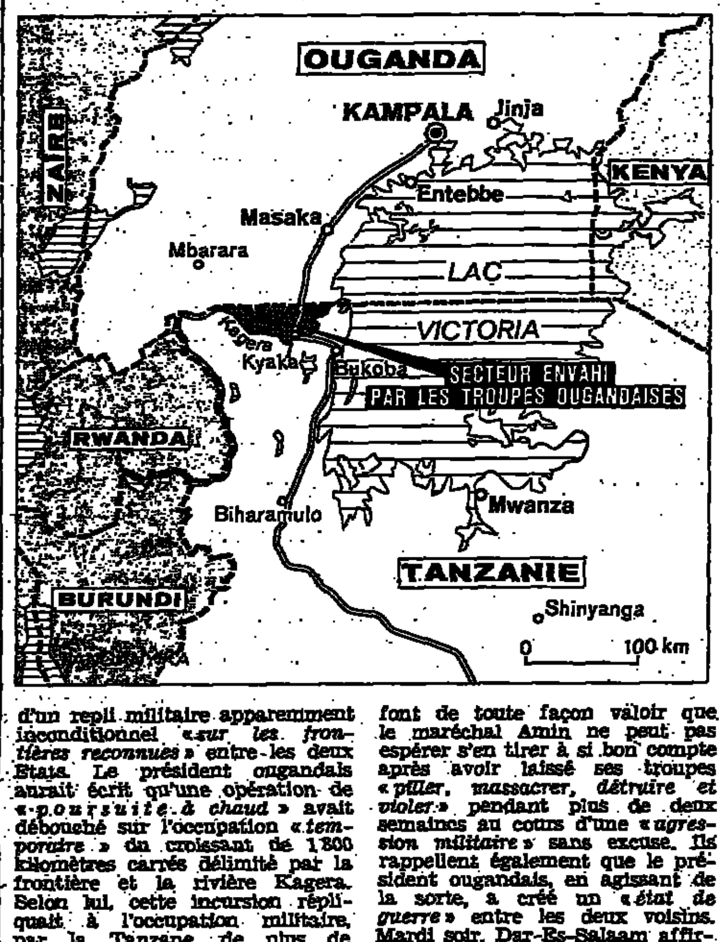
Nairobi. — Radio-Kampala a annoncé, mardi 14 novembre, que le maréchal Amin Dada avait ordonné à ses troupes d'évacuer la portion du nord-ouest tanzanien qu'elles occupent depuis le 31 octobre. La première réaction officielle de Dar-Es-Salaam, moins d'une heure plus tard, a été de dénoncer le « nouveau mensonge » du président ougandais et de rappeler que les combats se poursuivaient du côté tanzanien de la frontière entre les deux pays.

Selon la radio ougandaise, un message envoyé par le maréchal Amin au président en exercice de l'O.U.A. et aux secrétaires généraux de l'O.N.U., de l'O.U.A. et de la Ligue arabe fait état d'un repli militaire apparemment inconditionnel *« sur les frontières reconnues »* entre les deux États. Le président ougandais aurait écrit qu'une opération de *« poursuite à chaud »* avait débouché sur l'occupation *« temporaire »* du croissant de 1 800 kilomètres carrés délimité par la frontière et la rivière Kagera. Selon lui, cette incursion répliquait à l'occupation militaire, par la Tanzanie, de plus de 1 000 kilomètres carrés du territoire ougandais pendant les trois semaines précédentes.

Dans son message, le maréchal Amin indiquerait qu'après *« en avoir été distrait par la Tanzanie »*, il entendait revenir à sa politique de *« bon voisinage, paix, amour, unité et réconciliation »* énoncée dans son dernier discours de Nouvel An. Toujours selon Radio-Kampala, des copies de ce message auraient été distribuées aux chefs d'États africains qui ont tenté, sans succès, une médiation entre les deux adversaires. Le président ougandais les aurait invités à dépêcher sur place des observateurs militaires.

Un « mensonge complet »

L'annonce d'un repli militaire ougandais a été accueillie dans l'incrédulité à Dar-Es-Salaam, où le gouvernement a, sur-le-champ, parlé d'un *« mensonge complet »*. Dans l'attente d'une confirmation, les Tanzaniens font de toute façon valoir que le maréchal Amin ne peut pas espérer s'en tirer à si bon compte après avoir laissé ses troupes *« piller, massacrer, détruire et violer »* pendant plus de deux semaines au cours d'une *« agression militaire »* sans excuse. Ils rappellent également que le président ougandais, en agissant de la sorte, a créé un *« état de guerre »* entre les deux voisins. Mardi soir, Dar-Es-Salaam affirmait disposer d'indices révélant un renforcement plutôt qu'un repli des troupes ougandaises.



Au cas où le maréchal Amin aurait réellement pris acte de l'hostilité générale soulevée par sa « victoire » du 31 octobre, le mérite en reviendrait en priorité à Lagos, qui avait d'ailleurs annoncé dès lundi soir que le maréchal s'était engagé à replier ses troupes. En l'espace de quarante-huit heures, deux délégations nigérianes se sont en effet rendues à Kampala pour presser le dirigeant ougandais de céder.

Mais des considérations pratiques expliqueraient également la décision ougandaise. Faute de devises étrangères, l'Ouganda n'a plus les moyens de se ravitailler en pétrole et de s'équiper. Déjà ruinée par sept années d'une gestion incohérente, l'économie a subi de nouveaux coups cette année avec la chute des cours du café (les quatre cinquièmes des exportations) et le récent embargo commercial américain. Le maréchal Amin serait revenu les mains vides d'Irak, de Libye, d'Égypte et d'Arabie Saoudite, où il a été de nouveau quémander une assistance supplémentaire ces derniers mois.

Mécontentement dans l'armée

La note s'annonce lourde pour les Ougandais. Les défilés des troupes « victorieuses » dans les rues de Kampala ne peuvent faire illusion, surtout après les nouveaux déboires du régime. Cette année, le maréchal Amin s'est séparé de certains de ses collaborateurs les plus proches. Le mécontentement gronde dans une armée moins régulièrement payée que par le passé et plus étroitement encadrée par des « étrangers » (des éléments recrutés sur les frontières soudanaise et zaïroise). Les soldats rançonnent plus fréquemment la population.

Dans l'immédiat, la suite des événements dépendra en grande partie de Dar-Es-Salaam. Les Tanzaniens ont mobilisé leurs ressources pour dépêcher de gros renforts sur le terrain. Au cas où les Ougandais se replieraient réellement sur leur frontière, les forces tanzaniennes n'auraient plus de mal à franchir la Kagera et à masser des troupes sur la frontière ougandaise. Ils auraient alors le choix, bien délicat, entre l'entreprise risquée des représailles militaires et l'exigence aléatoire de dommages de guerre. Mais quoi qu'il advienne, le président ougandais ne peut que regretter l'incursion militaire chez son voisin.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le président du Kenya a évoqué avec M. Giscard d'Estaing la situation dans la corne de l'Afrique

M. Daniel Arap Moi, président du Kenya, a été, mardi 14 novembre, l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing. Dans son toast en l'honneur du président kenyan, le président de la République a notamment déclaré : *« Nos deux pays partagent la conviction qu'on ne saurait revendiquer l'indépendance pour soi sans le vouloir aussi pour les autres. C'est pourquoi nous estimons que les pays africains doivent avoir la liberté de conduire leur développement à l'abri des interventions extérieures et dans le respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de chacun d'eux. »*

M. Giscard d'Estaing a assuré que la France s'efforcerait de promouvoir le dialogue entre les pays de la Corne de l'Afrique afin de mettre un terme aux conflits dans cette partie du monde.

La situation dans la Corne, les échanges économiques et commerciaux et les achats éventuels d'armes françaises par le Kenya ont, par ailleurs, figuré au centre des entretiens du chef de l'État kenyan à Paris.

M. Giscard d'Estaing s'est également entretenu mardi après-midi avec M. Félix Houphouët-Boigny, chef de l'État ivoirien, de la coopération entre les deux pays. Le président ivoirien a déclaré, à l'issue de cet entretien : *« C'est une simple visite de courtoisie. »* Interrogé sur le Sahara occidental, M. Houphouët-Boigny, qui fait partie du Comité des sages de l'OUA, qui doit se réunir à la fin du mois à Khartoum, a souligné que *« la Mauritanie est très ouverte à la paix et à une solution pacifique de ce problème »*.

Enfin, le général Félix Malloum, président du Tchad, reçu mardi à l'hôtel Matignon par M. Raymond Barre, a souligné la nécessité d'accroître l'aide française en matière d'éducation et de santé. Le président tchadien a fait observer qu'un certain nombre de postes d'enseignants n'avaient pas été pourvus, et il a souhaité voir remplacer les médecins soviétiques qui ont quitté son pays. Le général Malloum effectuera une visite officielle en France l'année prochaine. Aucune date n'a été arrêtée.

Congo

UN FRANÇAIS, M. FAVRE ENTAME SON QUATRIÈME MOIS DE DÉTENTION SANS JUGEMENT

M. Philippe Favre, ressortissant français, âgé de trente-quatre ans, arrêté le 12 août dernier par les autorités de Brazzaville, entame son quatrième mois de captivité, sans qu'aucun chef d'accusation lui ait encore été officiellement signifié. M. Favre est toujours *« gardé à vue en attendant la fin de l'enquête en cours »*.

Interné dans les locaux de la sécurité d'État de la capitale congolaise, M. Favre a été gardé au secret jusqu'au 20 septembre, jour de la première visite qu'a pu lui rendre le consul de France à Brazzaville, suivie de trois autres — toutes en présence du chef de la sécurité.

M. Favre, ingénieur, vivait depuis deux ans à Pointe-Noire avec sa femme et ses trois enfants. Il était directeur d'une compagnie d'import-export, la CITRACO, dont le président, M. Fina Matchiona, a également été arrêté en août dernier. Les bureaux de la CITRACO ont été fermés le 13 août à Brazzaville, le 25 septembre à Pointe-Noire, tandis que mobilier et véhicules étaient saisis par le gouvernement congolais et que tous les employés étaient réduits au chômage sans indemnité.

L'EXAMEN DU BUDGET A

Jeunesse et sports : le R.P.R. se met hors jeu

Quelques milliers de personnes — enseignants et, surtout, étudiants en éducation physique — ont manifesté mardi 14 novembre à Paris, tandis que l'Assemblée nationale examinait les crédits de la jeunesse et des sports. Une manifestation analogue, mais de moindre importance, s'est déroulée à Lyon. Les enseignants répondaient à l'appel du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN, professeurs), du Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (SNEEPS - FEN, professeurs adjoints) et du SGEN-C.F.D.T. L'année dernière, les députés avaient ajourné leur débat sur les moyens de financement extra-budgétaires du sport en chargeant une commission « ad hoc » d'étudier le problème. Celle-ci a rendu sa copie en juin dernier: les besoins supplémentaires sont *évalués à 390 millions de francs*, dont les deux tiers pourraient être procurés par un prélèvement sur des concours de pronostics.

L'examen du projet de budget du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs pour 1979 a été l'occasion, mardi 14 novembre, de rouvrir ce dossier pour la énième fois. Les concours de pronostics gardent dans la majorité quelques farouches partisans, parmi lesquels M. André Bord, député R.P.R. du Bas-Rhin, mais aussi président du Racing Club de Strasbourg, l'équipe vedette du championnat de football première division qui, mardi soir, a essuyé sa première défaite. Les défenseurs des concours de pronostics ne sont pas rebutés par les arguments moraux avancés à l'encontre de leur projet. Toutefois, M. Joseph Comiti, député R.P.R. de Marseille, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a tenu à noter : « Quand l'argent sent mauvais, il vaut mieux le diluer dans le budget général. » Pour tourner la difficulté, le député R.P.R. de la Loire, M. Lucien Neuwirth, a lancé l'idée du « centime sportif », c'est-à-dire 0,01 F prélevé sur le prix des carburants. La recette d'une telle taxe pourrait *atteindre 340 millions de francs*.

M. Jean-Pierre Soisson a préféré, pour sa part, s'en tenir à la création d'un fonds national pour le développement du sport, alimenté par un prélèvement de 1,5 % sur les enjeux du Loto. Le rapport devrait en être, en 1979, de 40 millions de francs, qui s'ajouteraient aux 70 millions de francs déjà procurés par les prélèvements sur le P.M.U., les billets d'entrée dans les stades et la taxe sur les débits de boissons.

Pour importante qu'elle soit, cette confrontation n'a pourtant pas déchaîné les passions des années précédentes (en 1973, le vote de ce budget avait été déjà retardé). C'est que mardi soir, le débat sur « le nerf de la guerre » n'était qu'accessoire. On le mesurait à l'affluence peu commune dans l'hémicycle, alors que 7 pour 1000 des crédits pour 1979 seulement étaient en cause. Bref, M. Jean-Pierre Soisson a été pris sous le feu croisé de l'opposition et du R.P.R. D'un côté, socialistes et communistes ont reproché en vrac au ministre le manque de crédits d'investissements, la faiblesse de l'aide aux clubs, l'élitisme de la préparation olympique et, surtout, le plan de relance de l'éducation physique à l'école.

Les élus communistes firent même sensation en déposant au pied du ministre les pétitions recueillies contre ce plan. D'un autre côté, les gaullistes ont marqué nettement leurs distances avec la politique de M. Soisson, sous l'œil goguenard de l'ancien champion olympique Guy Drut, installé dans les tribunes. « Des miettes n'ont jamais fait un repas, a souligné M. Neuwirth ; le R.P.R. ne peut donner son aval à l'ensemble *de la politique traduite dans* votre budget. » Le groupe avait, en effet, décidé de s'abstenir dans le scrutin.

Le député des Vosges, M. Séguin, ancien conseiller du président Pompidou pour les questions sportives notamment, a tenu des propos plus grinçants encore. Les gaullistes n'avaient-ils pas, mardi soir, le sentiment de céder à la pression de la rue, puisque les « profs » d'éducation physique manifestaient autour du Palais-Bourbon ? Toujours est-il que seul M. Joseph Comiti épargna le ministre. Pourtant, celui-ci ne risquait-il pas d'être battu ? Après sept heures de discussions, M. Soisson *a préféré demander, mercredi*, sur le coup de 2 h. 30 du matin, que le vote de son budget soit réservé. Le SNEP considère le report du vote comme « un fait positif », bien que, ajoute-t-il, « la position du R.P.R. demeure ambiguë ».

ALAIN GIRAUDO.

Rapporteur spécial, M. MARIE (R.P.R.) indique que la commission des finances, tout en adoptant ce budget, a exprimé son inquiétude sur les perspectives de résorption du déficit de l'éducation physique aux collèges et aux lycées sur l'avenir du sport à l'université, sur la poursuite de l'ajustement de l'aide aux clubs et sur le sort réservé aux investissements sportifs.

Rapporteur pour avis, M. HÉRAUD (U.D.F.) analyse ce qu'il considère comme un « bon budget ». Deux priorités ont été retenues (le sport à l'école et la préparation olympique), une troisième a été maintenue : l'aide aux clubs. Pour ce qui est de l'échéance olympique, il écrit dans son rapport : *« Ne nous faisons pas trop d'illusions. Il n'y aura de miracles ni à Lake Placid ni à Moscou. »*

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, indique-t-il, s'est notamment prononcée pour un prélèvement de 3 % sur le montant des enjeux du Loto national.

Dans son intervention, M. JEAN-PIERRE SOISSON, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, parle de la situation des étudiants en éducation physique et déclare : *« Il faut diversifier les débouchés. Il n'est pas possible, quand on pense aux besoins des communes et des clubs, que les étudiants ne puissent réaliser leur vocation en dehors du professorat. »*

Sur le financement du sport, M. SOISSON déclare : *« Le gouvernement propose au Parlement la création d'un fonds national pour le développement du sport, fonds qui serait alimenté par un prélèvement sur le Loto. Il n'a pas retenu le principe de al création d'un concours de pronostics, car il ne souhaite pas multiplier les jeux de hasard. Il préfère, au bénéfice du sport, un prélèvement de 1,5 % sur les enjeux du loto. Ce prélèvement devrait rapporter, en 1979, 40 millions de francs environ. Compte tenu des autres ressources extra-budgétaires, c'est plus de 110 millions de francs de recettes qui seront ainsi affectés au sport l'année prochaine. »*

Dans la discussion générale, M. CAILLAUD (U.D.F., Vendée) *« approuve entièrement la démarche du ministre, les 2 milliards supplémentaires demandés et les transferts décidés. »*

En séance de nuit, M. SAINTE-MARIE (P.S., Gironde) demande : *« Croyez-vous qu'il vous suffit de sortir quelques petits suppléments de crédits de votre poche pour réveiller la Belle au bois dormant ? (...) » « Votre plan de relance*, ajoute-t-il, *est illégal, injuste et dangereux. Les socialistes ne voteront pas votre budget. »*

M. NEUWIRTH : des miettes n'ont jamais fait un repas

Pour M. NEUWIRTH (R.P.R., Loire), *« c'est cette année que la France doit consentir l'effort nécessaire ».* « Or, observe-t-il, *ce n'est pas votre modeste budget qui le permettra : des miettes n'ont jamais fait un repas ».* Il annonce qu'en raison de *« ses incertitudes et de sa confusion »*, le R.P.R. ne peut donner son aval à la politique de M. Soisson. En conclusion, il propose, à titre personnel, l'institution d'un *« centime sportif » (0,01 F)*, qui serait prélevé sur les carburants et alimenterait un fonds national. Sa recette, précise-t-il, s'élèverait à 340 millions de francs.

M. HAGE (P.C., Nord) critique le plan de relance *« technocratique et inapplicable »* qui ne suscite que *« perturbation et gâchis »*. En ce qui concerne le sport d'adultes, il estime que le plan de préparation olympique ne fait que préparer l'opinion aux futurs échecs. *« Vous cassez le sport comme vous cassez les usines »*, déclare-t-il avant de présenter les grandes lignes de la politique sportive préconisée par son groupe.

A l'issue de cette intervention, les députés communistes quittent leurs bancs pour aller déposer, aux pieds de M. Soisson, les pétitions qu'ils ont reçues.

« Au cirque ! », « A Moscou ! », entend-on sur les bancs de la majorité. M. Brocard suspend la séance. Les huissiers évacuent les pétitions.

M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) se félicite de l'aide financière accrue apportée aux clubs et associations sportives. *M. LAURAIN* (P.S., Moselle) déplore que ce budget ne favorise pas le développement de la vie associative. M. BARNIER (R.P.R., Savoie) regrette que « notre pays ne se soit pas donné les moyens de ses ambitions sportives ». M. BOULAY (P.C., Sarthe) monte à la tribune. De nombreux députés de la majorité quittent alors ostensiblement l'hémicyle à la suite du précédent incident. Les subventions de fonctionnement aux maisons des jeunes, estime l'orateur communiste, sont scandaleusement dérisoires. Porte-parole des non-inscrits, *M. AUDINOT* (Somme) s'interroge sur les moyens affectés au plan de relance et évoque les difficultés des clubs sportifs.

Pour M. DEROSIER (P.S., Nord), la jeunesse est inquiète, elle a peur, surtout du chômage.

M. EHRMANN (apparenté U.D.F., Alpes-Maritimes) juge le ministre courageux, car il doit défendre un budget insuffisant. *M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin)* souligne l'effort accompli par la Ve République, mais regrette que les équipements ne soient pas asses utilisés. M. LE MEUR (P.C., Aisne) consacre son intervention au sport dans l'entreprise et souhaite que les dix-huit mille comités d'entreprise existant disposent de moyens suffisants pour en assurer la bonne marche. Il souligne également l'effort consenti par les communes. M. VOILQUIN (U.D.F., Vosges) regrette que rien ne soit prévu pour l'enseignement primaire. *M. BAPT (P.S., Haute-Garonne)* réclame la création de mille postes d'enseignants et dénonce le *« caractère immoral »* des heures supplémentaires.

M. SEGUIN (R.P.R., Vosges) ne croit plus qu'aux moyens extrabudgétaires et *« se résigne »* à l'institution de concours de pronostics.

« Pourquoi, demande M. LE-PELTIER (U.D.F., Calvados) *ne pas recruter des professeurs itinérants qui enseigneraient l'éducation physique dans les écoles primaires à la campagne ? »* Pour M. VACANT (P.S., Puy-de-Dôme) *« la France n'a aucune politique du sport »*. Pour M. CORREZE (R.P.R., Loir-et-Cher) ce budget ne représente toujours qu'une trop faible part du budget de l'Etat, opinion partagée par M. RENE BENOIT (U.D.F., Côtes-du-Nord). Pour promouvoir le sport de masse estime M. DE-FONTAINE (app. P.S., Pas-de-Calais), il faudrait dégager 400 millions que les communes utiliseraient pour soutenir les associations locales. M. GOULET (R.P.R., Orne) constate que les professeurs d'éducation physique à l'étranger travaillent plus qu'en France. Pour *M. XAVIER HA-MELIN* (R.P.R., Rhône) le plan de relance ne peut se renouveler deux années consécutives : il résout provisoirement une situation difficile, mais la priorité doit rester à la création de postes. M. BORD (R.P.R., Bas-Rhin) regrette qu'on semble considérer la commission d'étude sur le financement du sport comme un *« gadget ». « Ce que vous nous proposez*, estime-t-il, *est insuffisant ; aussi ne vous étonnez pas que nous ne puissions vous suivre. L'argent*, fait-il remarquer, *est également le nerf du sport. »* Aussi souhait-t-il que l'on sorte de l'hypocrisie. Pour M. COMITI (R.P.R., Bouches-du-Rhône), les professeurs d'éducation physique devraient faire trente heures par semaine contre vingt actuellement.

Répondant aux orateurs, M. SOISSON reconnaît notamment que des erreurs, des *« bavures »*, ont été commises dans l'application du plan de relance. *« Je n'ai jamais*, ajoute-t-il, *condamné le sport optionnel. »* Il se déclare également prêt à revoir sa position sur les centres d'éducation spécialisée. Il affirme avoir entendu l'appel de la commission Neuwirth et estime que ce n'est pas au moment où un effort est engagé qu'il faut repousser le budget.

Evoquant le dépôt de pétitions par les élus communistes, *il y voit « un incident regrettable et pénible qui discrédite le groupe communiste »*. Il dénonce *« le pouvoir de la rue »*, qui, à cette occasion, *« s'est affirmé à l'Assemblée ». « C'est l'expression, dans la rue, du besoin de sports »*, précise M. HAGE (P.C.). *« C'est nous qui portons l'espérance de la jeunesse »*, poursuit LE MINISTRE, qui espère que la majorité soutiendra *« ce soir encore »*, le gouvernement.

Après une suspension de séance demandée par le groupe R.P.R., M. Soisson demande que le vote sur les crédits en discussion et sur les articles non rattachés soit réservé jusqu'à la fin de la discussion budgétaire.

La séance est levée mercredi à 2 h. 45.

PATRICK FRANCES.

Une manifestation à Paris

« Un corps homogène »

Les quelque cinq mille étudiants et professeurs d'éducation physique, qui ont défilé, le 14 novembre, dans les rues de Paris, auront au moins obtenu une réussite : se faire connaître. Faute de pouvoir accéder aux abords immédiats de l'Assemblée nationale, gardée par d'impénétrables cordons de police, les manifestants ont, tout au long de leur parcours entre Montparnasse et Solferino, retenu l'attention des automobilistes et des passants. « *Des profs de gym ? Il y en a tant que ça ?* », observait l'un d'eux. Il fallait beaucoup de doigté pour expliquer que la France manque de professeurs et que, dans le même temps, elle abonde en candidats professeurs.

A ceux qui auraient oublié ces enseignants en puissance, les étudiants de la Coordination nationale des UEREPS (1) se *sont chargés de rafraîchir* la mémoire, d'abord en organisant un « *sit in* » place de la Concorde — ce qui a valu à quelques-uns d'être interpellés par la police — et ensuite en criant dans les rues du quartier Latin : « *Le plan Soisson, c'est du bidon !* », « *Des postes budgétaires, pas d'heures supplémentaires !* » et — à l'adresse des policiers massés le long du parcours — « *Le budget des C.R.S. est plus fort que celui de l'E.P.S. !* ».

Une manifestation sans problème, qui contrastait avec la confusion de la veille (*le Monde* du 15 novembre), lorsque parents, enseignants, non-enseignants, étudiants et lycéens avaient tenté de faire une démonstration commune de leur mécontentement. « *C'est normal,* disait un étudiant, *nous formons un corps homogène et c'est justement cette unité qui gêne le ministre.* »

R. C.

(1) On compte environ huit mille étudiants inscrits dans les dix-sept U.E.R. d'éducation physique et sportive.

LA RÉFORME DES FINANCES LOCALES

Le gouvernement demande au Sénat de renoncer à la taxe foncière unique

Le Sénat a poursuivi jusqu'à 5 heures du matin, mercredi 15 novembre, l'examen de la réforme des finances locales.

Il a discuté le premier des textes modifiant la fiscalité directe. Ce projet a toutefois été amputé de plusieurs dispositions essentielles qui étaient en contradiction avec la taxe foncière unique, instituée par les sénateurs (contre la volonté du gouvernement) au cours du débat quelque peu courtelinesque dont *le Monde* a rendu compte dans son numéro du 11 novembre (1). Dès la fin de la discussion le ministre du budget a donc demandé une deuxième délibération qui devait *s'engager mercredi soir, si*, ce qui était vraisemblable, le Sénat acceptait de se déjuger et de renoncer à la taxe foncière unique qu'il avait votée. A l'occasion de la séance nocturne du 14 au 15 novembre les sénateurs ont sensiblement modifié le projet gouvernemental. Ils ont notamment adopté une nouvelle rédaction de l'article 8, due à l'initiative de M. ANDRZ BOHL (Un. centr., Moselle). Cet article concerne la personnalisation de la taxe d'habitation. Celle-ci serait désormais calculée, non sur la valeur locative moyenne, mais sur la valeur locative réelle du logement.

Le Sénat avait adopté auparavant un projet de loi reportant au 1er janvier 1984 la date de consultation obligatoire des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Cette prolongation de cinq ans de la période transitoire porte à sept ans le retard global dans l'application de la loi [rapporteur : M. MIROUDOT (R.I., Haute-Saône)]. Trois autres projets de loi ont été votés par le Sénat en première lecture.

TRANSPORTS PUBLICS D'INTERET LOCAL : Le nouveau texte adapte aux techniques et besoins nouveaux une législation datant de 1913 qui ne concernait que les « voies ferrées d'intérêt local ». [Rapporteur : M. CHUPIN (Un. centr., Maine-et-Loire).] Le projet accentue les responsabilités des collectivités locales et réduit le rôle de l'Etat.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARITIME PAR LES HYDROCARBURES. [Rapporteur : M. GIRAULT (R.I., Calvados).] Ce projet aggrave les peines. Il prévoit aussi des sanctions à l'encontre des capitaines de navire et des armateurs, même lorsque le déversement a été accidentel. Les sénateurs ont adopté un amendement proposé par la commission, contre l'avis du gouvernement, qui soumet les bâtiments militaires à la même règle que les navires marchands.

Un second projet ayant le même objectif de lutte contre la pollution modifie le code disciplinaire et pénal de la marine marchande. Il précise notamment que tout navire français ou étranger transportant des hydrocarbures devra signaler aux préfets maritimes la date et l'heure de son entrée dans les eaux territoriales ou intérieures françaises.

A'AIN GUICHARD.

(1) M. Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, reçu à l'hôtel Matignon, a regretté devant le premier ministre que les débats du Sénat sur la réforme de la fiscalité locale *« ne soient orientés qu'en fonction de l'intérêt des collectivités locales sans tenir assez compte des facultés contributives des contribuables »*. M. Raymond Barre lui a répondu : *« Il s'agit là d'un dossier diabolique. »*

La situation de l'éducation physique dans quatre pays d'Europe

Au moment où les professeurs d'éducation physique français protestent contre le nouveau régime de travail qui leur est imposé par le « plan Soisson », nous avons demandé à nos correspondants dans quatre pays étrangers (1) de préciser la situation de l'éducation physique et sportive (E.P.S.). Voici, très résumé, le régime en vigueur en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne fédérale et en Italie.

● GRANDE-BRETAGNE. — Les professeurs d'éducation physique ne dépendent pas d'une administration centrale, mais de l'autorité locale. Ils sont recrutés directement par l'école ou par l'administration locale. A Londres, par exemple, ils dépendent de la Inner London Education Authority, c'est-à-dire l'administration du « Grand Londres ».

Chaque professeur doit assurer théoriquement trente-cinq *« périodes »* de cours par semaine (la *période est de 40 minutes*) ; pratiquement il n'en assure que vingt-neuf. Si l'on compare à l' « heure » de cours française, cela fait dix-neuf heures effectives. En réalité, l' « heure » française n'est pas de soixante minutes mais de cinquante, ce qui rend toute comparaison chiffrée hasardeuse. Si l'on se réfère à la « période » comme base, il semble bien que le professeur d'éducation physique anglais fasse davantage de présence dans son établissement que son collègue français.

Pour les élèves d'outre-Manche, le régime hebdomadaire est le suivant : quatre périodes de quarante minutes pour les onze-quatorze ans et trois périodes de quarante minutes pour les quatorze-seize ans. En France, le régime actuel est en principe de trois heures dans le premier cycle (collèges) et de deux heures dans le second cycle (lycées).

● BELGIQUE. — L'enseignement est à peu près également *réparti entre l'école libre (confes*sionnelle) et l'enseignement public. La moyenne des horaires d'éducation physique varie entre une et trois heures pour tous les élèves. Les enseignants, qui sont appelés selon les cas *« moniteurs d'éducation physique », « agrégés de l'enseignement normal moyen »* et *« maîtres spéciaux d'éducation physique »*, assurent en moyenne vingt et une heures de cours par semaine dans le secondaire.

● ALLEMAGNE FEDERALE. — Les régimes sont différents dans chaque Land. La moyenne s'établit à trois heures de « sport » par semaine pour les élèves des cycles primaire et secondaire. Dans les écoles professionnelles, qui n'ont souvent qu'un jour de classe par semaine, une heure est consacrée au sport. On estime que 60 % des élèves sont membres d'une association sportive indépendante de l'école.

Les horaires des professeurs sont pratiquement impossibles à évaluer, car les maîtres du secondaire doivent enseigner plusieurs disciplines en même temps.

● ITALIE. — *Le fascisme avait* transformé l'éducation physique en activité paramilitaire placée sous l'autorité d'un organisme de jeunesse. Cette discipline est placée depuis la libération sous l'autorité de l'éducation nationale. Dans l'enseignement primaire, chaque instituteur organise l'éducation physique comme il l'entend. Dans le secondaire, elle est assurée par des professeurs spécialisés, qui doivent dix-huit heures de cours par semaine avec la possibilité de faire six heures supplémentaires rétribuées au même tarif. Leur statut et leur traitement — et la plupart de leurs revendications — sont les mêmes que ceux des autres enseignants du second degré.

Pendant la période du « boom » *démographique en Italie, on a* recruté des professeurs suppléants à formation accélérée, ce qui a entraîné un certain nombre de conflits. Aujourd'hui, les instituts supérieurs d'éducation physique forment environ 3 500 diplômés par an (moins de 3 000 en France, dont quelques centaines seulement seront assurés d'avoir un poste).

Les programmes de l'enseignement secondaire italien prévoient deux heures d'éducation physique hebdomadaire pour les élèves.

(1) Henri Pierre à Londres, Pierre de Vos à Bruxelles, Jean Wetz à Bonn et Robert Solé à Rome.

CORRESPONDANCE

Une séance d'E.P.S. se prépare

M. Michel Chaigneau, secrétaire national pédagogique du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN), nous a adressé un texte dont voici des extraits :

(...) Le travail des enseignants ne peut se réduire à la seule présence en face des élèves définie en maximum de service de vingt ou vingt et une heures, dont trois heures forfaitaires réservées à l'animation de l'association sportive d'établissement. Cela reviendrait, par exemple, à assimiler le temps de passage à l'antenne des journalistes de télévision à leur temps de travail réel. Cela ne serait pas sérieux. Il en est *de même pour les enseignants* d'E.P.S. Une séance d'éducation physique et sportive se prépare.

En premier lieu, elle s'intègre dans une programmation de cycles d'activités qu'il faut élaborer et analyser tout au long de l'année scolaire. Cela ne se fait pas n'importe comment, mais en réalisant un dosage des différentes activités physiques et sportives choisies en fonction des objectifs éducatifs que l'on veut atteindre, compte tenu du niveau de classes auquel on s'adresse. Cela suppose l'évaluation continue du niveau *physique et des connaissances* des élèves. (...)

Certes, il n'y a pas de copies à corriger, mais il n'est pas possible de mettre en œuvre un enseignement de l'E.P.S. véritable qui ne s'appuie sur l'observation précise des résultats et des comportements des élèves et ne procède à une évaluation de ce qui est réalisé par rapport aux objectifs poursuivis. (...) Il faut ajouter à cela que les contingences matérielles ont des implications de trois sortes :

— D'une part, elles contraignent tous les enseignants d'E.P.S. à *un minimum de préparation collective* sans laquelle il n'y aurait pas d'organisation possible ;

— D'autre part, elles impliquent pour l'enseignant une préparation matérielle de sa séance ;

— Enfin, dans la majorité des cas, contrairement aux autres enseignants, les enseignants d'E.P.S. travaillent par tous les temps à l'extérieur quand les installations couvertes n'existent pas ou sont insuffisantes, d'où un surcroît de fatigue que l'on ne peut ignorer. (...)

هكذا من الإصل

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P.T.T. : Le monopole sera défendu

L'Assemblée nationale examine mardi matin 14 novembre, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), le budget des postes et télécommunications analysé dans « le Monde » du 6 septembre.

Rapporteur spécial de la commission des finances, M. RIBES (R.P.R.) indique qu'avec un total de 80,2 milliards de francs ce budget figure au deuxième rang des budgets civils, après celui de l'éducation. Cette administration, précise-t-il, emploiera quatre-cent cinquante mille agents à la fin de 1979. Les créations d'emplois (onze mille deux cent cinquante et un) représentent la moitié du total des emplois nouveaux prévus pour l'ensemble de la fonction publique. La commission craint que le problème de l'auxiliariat n'en soit pas moins reconduit.

Pour M. WAGNER (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission de la production, ce budget, malgré une pause incontestable, reste *« le meilleur possible »* dans la conjoncture actuelle.

Dans la discussion générale, M. JOUVE (P.C., Haute-Vienne) insiste sur l'insuffisance des effectifs et la faiblesse des rémunérations, qui justifient, à son avis, les actions revendicatives.

M. PASTY (R.P.R., Creuse) appelle l'attention sur *« l'explosion de la demande d'installations du téléphone en milieu rural »*. Pour M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure), *« une sixième étape du plan de restructuration sur cinq ans, dont l'achèvement est prévu pour la fin 1979, sera nécessaire »*. M. BAYARD (U.D.F., Loire) demande que pour les zones rurales des crédits spéciaux soient réservés aux lignes longues. Mme CHAVATTE (P.C., Pas-de-Calais) expose quelques cas de *« comportement raciste de la police à l'égard des préposés originaires des DOM »*. M. LEPERCQ (R.P.R., Vienne) évoque la gêne que les grèves causent aux entreprises, particulièrement en province. Il demande que soit institué un service minimum dans les P. et T.

« Nous constatons aujourd'hui le fiasco d'une politique industrielle de restructuration qui a sacrifié les filières françaises de commutation », affirme M. JAGORET (P.S., Côtes-du-Nord). Pour M. DESANLIS (U.D.F., Loir-et-Cher), il convient d'éviter *« les erreurs fréquentes et graves dans la facturation des communications »*. M. ROGER (non inscrit, Indre-et-Loire) insiste sur les problèmes de recrutement et de formation des personnels. M. NOIR (R.P.R., Rhône) souligne la qualité des nouveaux produits français de télécommunication, mais regrette la faiblesse constatée en matière de commercialisation. M. NUCCI (P.S., Isère) déplore la fermeture de recettes en zone rurale.

M. ARRECKY (U.D.F., Var) évoque les conclusions du rapport Nora-Minc-Rippert. *« Il est temps*, déclare-t-il, *de nous rassurer. »* M. MIOSSEC (R.P.R., Finistère), exprime *« les inquiétudes et l'impatience d'un élu de l'Ouest »*. M. ZELLER (apparenté U.D.F., Bas-Rhin) évoque le problème de la centralisation et demande si des *« budgets déconcentrés »* pourraient être envisagés. M. CORNET (U.D.F., Ardèche) exprime la préoccupation que lui inspire la réorganisation des services extérieurs des télécommunications et attend sur ce point *« des apaisements nécessaires »*. *« Il ne faut pas décrocher du cadre régional »*, estime également sur ce point M. AURILLAC (R.P.R., Indre). Pour M. MAUGER (R.P.R., Vendée), il faut que cessent *« les élucubrations sur l'avenir des structures des P. et T. »*.



M. SÉGARD : un service public qui fonctionne bien

M. Norbert Ségard, secrétaire d'État aux P. et T., affirme qu'il est erroné de dire que la poste française est chère. Concernant les délais, il rappelle que plus de 70 % des lettres arrivent à destination le lendemain. Ces résultats, constate-t-il, sont comparables et même souvent supérieurs aux résultats obtenus à l'étranger. *« Ainsi*, conclut-il, *la poste est un service public qui fonctionne beaucoup mieux qu'on ne le dit souvent. »*

Le secrétaire d'État assure que le gouvernement entend défendre le monopole contre tout empiétement éventuel.

M. Ségard précise : *« Outre l'action prioritaire de modernisation du tri postal* (28 centres de tri automatique seront en service fin 1979 sur les 65 prévus en 1982) *1979 verra la poursuite d'efforts importants dans trois domaines :*

» 1) La sécurité : l'augmentation rapide des agressions enregistrées au cours des dernières années doit absolument être enrayée. Aussi les crédits consacrés au renforcement de la sécurité sont-ils en croissance rapide, 4 570 bureaux seront équipés de guichets protégés fin 1978, 5 120 à la fin 1979 ;

» 2) La modernisation des centres financiers et informatiques : 105 terminaux d'ordinateurs seront acquis pour les centres de chèques postaux et 105 également pour les bureaux de poste ;

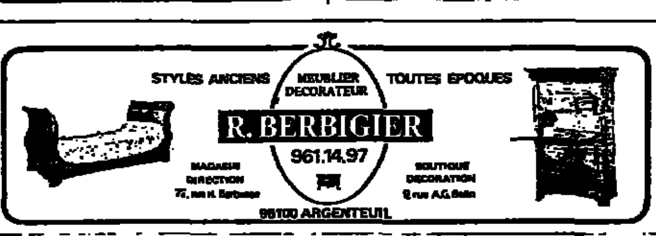
» 3) Le renforcement et l'adaptation du réseau postal : une quinzaine de nouveaux bureaux de poste seront construits et une trentaine d'autres rénovés. »

Abordant ensuite le problème des effectifs (les créations atteignent 3 250 dont 1 550 titulaires), il insiste sur les efforts de mécanisation et de modernisation (la poste dispose aujourd'hui de 31 530 véhicules automobiles dont 613 fourgons postaux et de 19 avions) et estime logique que les équipements mis en place permettent, à terme, de limiter quelque peu la progression globale des effectifs afin de réduire les prix de revient.

Pour terminer, M. Ségard aborde les questions relatives au personnel. Il déclare : *« Les engagements pris en octobre 1976 ont été intégralement respectés. Avant la fin de l'année, je présenterai un nouvel ensemble de mesures destinées à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel, assorties d'un calendrier d'exécution. Mes interlocuteurs privilégiés resteront les syndicats avec lesquels j'entends continuer à entretenir une concertation constructive. »*

L'Assemblée nationale adopte les crédits en discussion, l'opposition votant contre. — P. Fr.

● PRÉCISION. — A la suite du compte rendu de la dernière réunion de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 novembre), qui a entendu M. Robert Galley, ministre de la coopération, M. Maurice Couve de Murville, président de cette commission, relève qu'il résultait des déclarations de M. Galley que son ministère, pas plus que celui des affaires étrangères, n'était au courant des négociations financières en cours avec le Zaïre. Aussi s'est-étonné non pas *« du manque d'autonomie des ministères intéressés »*, ainsi que l'indiquait notre titre, mais qu'*« une telle négociation soit conduite par un ministère technique, celui de l'économie, sans intervention du ministère politique chargé des rapports entre la France et le Zaïre »*. M. Couve de Murville a constaté que cela posait *« une grave question de principe concernant la conduite de notre politique étrangère »*.



POLITIQUE

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'opposition devient majoritaire au Conseil de gouvernement

De notre correspondant

Nouméa. — L'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie a procédé, mardi matin 15 novembre, à l'élection du nouveau conseil de gouvernement. A la surprise générale, l'Union calédonienne (parti favorable à une indépendance à terme du territoire) a remporté trois sièges, le parti socialiste calédonien (autonomiste) un siège; les trois autres sièges sont revenus au R.P.C.R. dont le leader est le député R.P.R. Jacques Lafleur. La majorité du conseil qui était jusque-là détenue par les partis de la majorité nationale, est donc passée à l'opposition.

La crise a éclaté le 29 septembre dernier, quand M. André Caillard (R.P.C.R.), vice-président du conseil, a donné sa démission après le rejet par l'Assemblée territoriale du projet de réforme fiscale (*le Monde* du 5 octobre). Il a été suivi en cela par trois autres conseillers appartenant à la même formation que lui. Quant aux trois élus encore en place, ils étaient « remerciés » le 31 octobre, après que l'Assemblée eut voté une motion de censure déposée par les élus du centre (U.D.F., Union nouvelle calédonienne, Union démocratique) et par ceux du R.P.C.R.

La volonté commune des partis nationaux d'effacer le passé et d'aboutir à la constitution d'une coalition capable d'appliquer un programme de réforme minimum était manifeste; de même que celle de collaborer à la politique de relance économique annoncé par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud. En utilisant l'arme de la motion de censure — qui ne peut être employée qu'une fois par an, — la majorité manifestait, en outre, son intention de mettre en place une équipe stable : elle avait largement les moyns d'une telle stabilité puisqu'elle dispose à l'Assemblée territoriale de dix-neuf sièges sur trente-cinq.

Ces bonnes intentions allaient pourtant rapidement déboucher sur un échec. Les centristes ne parvenaient pas à surmonter leurs multiples divisions. L'U.D.F. - Nouvelle - Calédonie exigeait du R.P.C.R. un siège au conseil de gouvernement. L'Union nouvelle-calédonienne de M. Jean-Pierre Aifa, souhaitait aussi en obtenir un. Le R.P.C.R., quant à lui, ne voulait rien accorder. Le retour inattendu de M. Jacques Lafleur à Nouméa allait finir de semer le trouble.

Il semble, en particulier, que des déclarations du député R.P.R. sur une éventuelle départementalisation de la Calédonie aient été un des éléments qui empêchèrent tout rapprochement entre les centristes et son mouvement. Toutefois, même après l'échec de ces négociations, le R.P.C.R. pouvait encore faire en sorte de permettre au partis nationaux de conserver la majorité au conseil de gouvernement. Il aurait fallu pour cela qu'il acceptât, le jour du scrutin, qu'un de ses élus votât pour la liste de l'entente centriste, seule à pouvoir l'emporter. Le R.P.C.R. préféra compter ses voix et laissa l'opposition l'emporter.

Il reste à l'Union calédonienne et au parti socialiste à faire connaître l'attitude qu'ils entendent adopter à l'égard du pouvoir central. Se pose aussi la question de la désignation du vice-président du conseil de gouvernement, véritable chef de l'exécutif local (le président du conseil est le haut-commissaire de la République dans le Pacifique, M. Jean-Gabriel Hériau).

JEAN-NOEL FÉRAUD.

A l'extrême gauche

Le troisième congrès du P.C.R.M.L. marque une étape vers la réunification du courant maoïste

Plus de deux cents personnes ont assisté, lundi soir 13 novembre, au meeting de clôture du troisième congrès du parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (P.C.R.M.L.), consacré à la définition des perspectives politiques de ce mouvement maoïste après l'échec de la gauche en France, et après l'élimination de la « bande des quatre » en Chine. Les perspectives sont énumérées dans le programme, adopté par le congrès, intitulé « vers le communisme ».

Ce texte précise que « *la tâche centrale* » de la classe ouvrière en France est « *l'insurrection prolétarienne et l'instauration de la dictature du prolétariat* », car le P.C.R.M.L. « *combat les illusions d'un passage pacifique au socialisme* ».

Toutefois les dirigeants du P.C.R.M.L., qui revendiquent un millier de militants, n'attendent pas à court terme un « *développement à vaste échelle des luttes de masses* ». Pour eux, l'extrême gauche se trouve toujours dans une phase d'« *accumulation des forces* », car, parmi les nouvelles formes de luttes, il existe une « *potentialité révolutionnaire* » qu'il faut organiser.

Dans cette phase, l'unification du courant marxiste-léniniste, c'est-à-dire maoïte, est une étape importante. Le P.C.R.M.L. et le parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F.) sont en effet sur la voie d'une rapprochement qui devrait aboutir à une fusion des deux organisations en un parti unique. La représentante du P.C.M.L.F. au congrès du P.C.R.M.L. a d'ailleurs indiqué : « *Nos appréciations et nos points de vue sont extrêmement proches.* » Cette évolution marque en fait un retour à la situation qui prévalait avant 1974, date à laquelle des scissionnistes (minoritaires) du P.C.M.L.F. avaient fondé le P.C.R.M.L. Le rapprochement des deux partis avait conduit à la constitution d'une alliance électorale, en mars 1978. Sous le sigle *U.O.P.D.P.* (Union ouvrière pour la démocratie prolétarienne), ils avaient obtenu vingt-huit mille suffrages dans cent quinze circonscriptions, confirmant ainsi leur extrême marginalité.

Les deux partis se rejoignent notamment sur l'analyse de la politique du P.C.F. A cet égard, le programme adopté par le congrès précise : « *Le projet stratégique du P.C.F., c'est le capitalisme d'Etat. (...) Sur le plan international, l'instauration du capitalisme d'Etat en France aboutirait, par la force des choses, au renforcement de l'influence du social-impérialisme, quel que soit le discours nationaliste du P.C.F.* »

Bien que l'éducation de la situation internationale soit, de l'aveu même des dirigeants du P.C.R.M.L., difficile à saisir, la politique menée par les nouveaux dirigeants de la Chine populaire leur apparaît comme « *juste* ». Aussi qualifient-ils la politique du Vietnam de « dangereuse », tout comme celle que suit le Parti du travail albanais.

Ce suivisme à l'égard de la Chine, qui vaut à ce parti son qualificatif de prochinois, se traduit également dans l'analyse qu'il fait de la politique soviétique, « *socialiste en paroles, impérialiste dans les faits* » et le conduit à mettre l'accent sur les risques d'une *nouvelle guerre mondiale*, l'enjeu stratégique de la rivalité entre les deux super-puissances étant l'Europe.

Après avoir adopté le programme du parti, les congressistes ont renouvelé le comité central et reconduit au poste de secrétaire général M. Max Cluzot. Ce dernier est assisté de deux secrétaires politiques, MM. Marc André et Charles Villac.

★ L'organe du P.C.R.M.L. est le *Quotidien du peuple*. Tél. : 636-73-76.

En bref

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, estime dans *Mouvement*, l'organe du M.R.G., qu'on « *pourrait envisager, à terme, une organisation commune de la gauche socialiste et radicale, un peu à l'image de ce qu'a été la F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste) de 1965 à 1968* ».

● *M. François Mitterrand* s'est entretenu, le mardi 14 novembre, avec une délégation du parti communiste grec de l'intérieur composée du secrétaire général, M. Dracopoulos, et de M. Kyrkos, député et membre du bureau exécutif. L'entretien a porté notamment sur les problèmes concernant le mouvement ouvrier international.

● *M. Georges Sarre*, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du CERES, a déclaré à Montigny-lès-Metz (Moselle), le mardi 14 novembre : « *Le P.C.F. évolue en perdant du terrain parce que sa base sociale traditionnelle diminue. Elle est directement atteinte par la division internationale du travail. Par ailleurs, et cela remonte à Maurice Thorez, le P.C.F. n'a pas su élargir sa base sociale à cause du retard de la déstalinisation. Le P.C.F. se trouve dans une situation difficile, extrêmement délicate. Face à cette situation, il réagit par un repli sectaire. Mais ce repli sectaire, il faut l'analyser comme un réflexe de faiblesse, voire de panique.* » [...]



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Comment réveiller la France ?

(Suite de la première page.)

Trop de choses étrangères, bonnes et mauvaises, sont désormais installées à demeure sur notre sol. L'identité même de la France est devenue problématique.

Ce problème teinte de mélancolie un livre qui se voudrait serein, puisque André Fontaine l'a conçu comme une promenade critique, mais méditative, à travers les grands débats de ces dernières années. L'auteur, il faut le dire, est mieux équipé que tout autre pour ce genre de promenades semées de pièges.

Il n'y a pas de sujet brûlant ou ambigu sur lequel il n'apporte l'éclairage de l'intelligence et du tact. En ces temps-ci, selon son propre aveu, « l'atomisation de la connaissance » supplicie l'intellectuel, il entreprend de rapporter les faits les plus disparates de l'actualité à quelques préoccupations essentielles. C'est ce qui fait que ce livre, chronique chatoyante et passionnante est aussi un inquiétant appel.

⁂

Au premier rang de ces préoccupations, la question de savoir si la France a un destin, une volonté, un but, une raison d'être.

Ses prétendants des dernières élections ne lui proposaient que le bonheur. « *Est-ce pour cela,* demande André Fontaine, *qu'aucun d'eux n'a vraiment convaincu les Français ?* » Même le programme commun, charte du changement, ne contenait pas de véritables idées nouvelles. « *Encore avait-il l'avantage d'être une idée en lui-même.* » Cette idée a paru mauvaise aux Français, dès lors que le marxisme, qui en était l'âme, s'est écroulé.

On aimera ces pages où l'auteur décrit les contradictions de la France socialiste, la plus jeune et sociologiquement la plus récente. Trop bien disposé à mon goût pour les inspirateurs un peu égoïstes de cette alliance pour le pire qui a détourné bien des talents d'une œuvre réformatrice nécessaire, André Fontaine sait pourtant rendre justice au général de Gaulle et à Valéry Giscard d'Estaing, dont il note dans des pages serrées les parentés secrètes, mais indéniables.

D'autres portraits, brossés d'un trait ferme et par un homme qui connaît bien la classe politique, retiendront l'attention, celui de Jacques Chirac, celui de Raymond Barre.

Au-delà des personnes, cependant, ce sont les idées qui sont jugées. Si Fontaine note que les gaullistes de 1978 sont « *en panne d'idéologie* », il s'inquiète du « *patronalisme* » affiché aujourd'hui par le gouvernement, et classé par l'auteur parmi les fausses solutions qui ne pourront réveiller une France « *assoupie* ».

Autre chose est en effet de conduire avec fermeté le redéploiement industriel, autre chose de transformer l'Etat, purement et simplement, en une « entreprise ». Et de citer un mot agressif de Pierre Uri, économiste du P.S. : la doctrine néolibérale du gouvernement « *sert d'alibi au choix délibéré d'une clientèle* ».

⁂

Qu'est-ce à dire ? Les Français seraient donc, dans la lutte pour la puissance économique, les soldats grognards d'un combat qui ne serait pas le leur ? Quant à moi, je pense, au contraire, que la tendance hyper-économiste des gouvernements récents de la France et des autres pays industrialisés corrobore tout simplement le choix délibéré des hommes de notre temps pour la consommation. Que si les Français, ou les Allemands, ou les Américains, avaient d'autres désirs, ou savaient manifester de façon moins lacunaire, moins plaintive et moins répétitive ces autres désirs, les gouvernements seraient bien obligés d'aller au-devant.

Et que si Raymond Barre fait son métier à merveille, les hommes de pensée ne font pas le leur. Comme Virgile transfigurant par sa méditation l'agriculture qu'il décrit dans les *Géorgiques*, je les imagine apprenant le langage du monde industriel parlé aujourd'hui par les patrons et les cadres, et capables, dès lors, de ramener ce monde à des visées plus hautes. Alors, s'appuyant sur un consensus d'un autre type, les gouvernements ne seraient plus obligés de se cantonner dans la gestion économique et de se contenter, pour le reste, d'un humanisme de plus en plus minimal. Alors, ils pourraient faire ce pour quoi le suffrage populaire leur donne mandat et légitimité : de la politique, avec ce qu'on appelle de grands desseins.

André Fontaine n'en disconvient pas, puisque sur le plan purement économique il donne son aval aux thèses très gouvernementales de Christian Stoffaes sur le « *nouvel impératif industriel* ». Il veut seulement un langage plus « *mobilisateur* » et moins aligné sur celui qui est parlé outre-Atlantique. Or, tout au long du livre, on comprend que la mobilisation, à ses yeux, ne passe pas par les promesses quantitatives, mais par la mise en avant de perspectives nouvelles, de nature à fasciner les esprits.

Une morale de l'espèce

Il en fait voir quelques-unes. Dans des pages précises et informées, où l'on reconnaît sans peine l'ancien chef du service étranger du *Monde*, il essaie de définir la place de la France sur l'échiquier international de la fin du siècle. Elle ne tiendra son rang, dit-il, que si elle sait utiliser ce qui lui reste de puissance pour briser l'engrenage qui conduit à la guerre Nord-Sud. Un « *plan Marshall planétaire* », un inventaire concerté et une exploitation équitable des ressources disponibles dans le monde seraient les premiers impératifs d'une « *morale de l'espèce* » substituée à l' « *égoïsme de groupe* » qui prévaut actuellement dans le monde, derrière quelque idéologie qu'il se drape.

Cette morale de l'espèce aurait pourtant des avantages subsidiaires pour nous-mêmes, puisque une aide technique massive au tiers-monde créerait des emplois dans nos pays. Mais elle impliquerait aussi, Fontaine ne le cache pas, l'acceptation par les peuples occidentaux d'un certain ralentissement de leur croissance industrielle. Désormais, les gains de productivité pourraient être affectés non à une consommation supplémentaire, mais à des loisirs plus longs et moins fous que ceux que le dessinateur Reiser a révélés à leur être, en dessinant les foules hargneuses partant à l'assaut des vacances : des loisirs qui ne sont qu'une autre forme du travail. L'auteur note à ce sujet que la majorité n'aurait pas dû laisser à la gauche l'initiative des propositions en ce domaine. Le fait est incontestable, mais on se demande à qui va le compliment.

Ainsi les grandes idées capables, selon André Fontaine, de réveiller la France, ne sont pas ces rêves de puissance économique que les gouvernements sont bien obligés de caresser, tant qu'un consensus d'un autre type ne se dégage pas, mais les projets d'un humanisme éclairé et libéral, quoique rigoureux.

Le journaliste, il est vrai, a les mains plus libres que d'autres pour prêcher la générosité. Mais il n'est pas obligé non plus de déclarer sa philosophie ; or André Fontaine a ce goût et ce courage. Rédacteur en chef d'un journal qui garde depuis trente-quatre ans un style et même une sorte de rigueur morale affichée qui en font à certains égards un conservatoire du génie national, j'aime à penser qu'il nous révèle par la même occasion, dans cette *France au bois dormant* où il garde le ton des articles du *Monde*, quelques-unes des arrière-pensées de ce journal.

PHILIPPE NEMO.

★ André Fontaine : *la France au bois dormant*, Fayard, 302 p., 42 F.

L'Union des pacifistes de France plaide pour un désarmement unilatéral

Réunis en congrès annuel à Suresnes, les membres de l'Union des pacifistes de France (U.P.F.) viennent de réaffirmer les principes qui constituent « *la principale raison d'être de leur mouvement* », à savoir « *Non à toute forme de guerre, oui au désarmement unilatéral* ».

Les quelque trois mille militants de l'U.P.F., section française de l'Internationale des résistants à la guerre, sont conscients de la difficulté de faire progresser dans la France de 1978, avec les moyens réduits du bénévolat, cette idée d'un désarmement unilatéral, « *d'une suppression pure et simple de l'armée dont la France pourrait aujourd'hui prendre l'initiative* ». Une telle initiative entraînerait en effet, de l'aveu même de l'U.P.F., « *une transformation de l'économie bouleversée par la disparition des industries d'armement qu'il faudrait reconvertir en industries de paix* » et cette seule perspective a de quoi heurter une opinion accoutumée à ce que « *à droite comme à gauche tout le monde affirme son militarisme* ».

Mais les pacifistes ne se découragent pas pour autant, estimant que « *l'idée vaut la peine qu'on y réfléchisse et qu'on essaie enfin quelque chose de diamétralement opposé à ce qui, toujours, a conduit aux hécatombes, nécessaires certes à la survie de systèmes faits pour les trafiquants, les combinards et les militaires, mais jamais pour le bien des hommes* ». Ils vont donc multiplier les opérations de sensibilisation.

Ainsi, selon l'U.P.F., la thèse d'une « *démilitarisation totale* » doit pouvoir faire son chemin, même si certains déplorent que le mouvement soit « *encore trop coupé du monde du travail et des syndicats* ».

F. R.

★ U.P.F., 4, rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne.

LA FICHE D'ORIENTATION MÉDICALE INQUIÈTE LES PARENTS D'ÉLÈVES

Renseignements utiles et questions inattendues

Des parents d'élèves du collège Guillaume-Apollinaire, dans le quinzième arrondissement de Paris, hésitent à remplir une fiche nationale d'orientation médicale qui vient de leur être adressée et dont le but est d'établir *« un bilan des capacités physiques de l'adolescent en vue de rechercher les conditions de travail qui lui conviendraient le mieux »*. Cette méfiance est, semble-t-il, motivée par la campagne contre le dossier scolaire, le système GAMIN (Gestion automatisée de la médecine infantile) et le projet AUDASS (Automatisation des affaires sanitaires et sociales).

La fiche d'orientation médicale existe pourtant depuis plus de vingt ans. *« 95 % des parents de la région parisienne avaient l'habitude d'y répondre*, explique le docteur Delmas, président de la société médicale d'orientation professionnelle, *mais, à présent, la peur du fichage les incite à trouver ce questionnaire indiscret »*. L'intérêt de l'enfant toujours mis en avant la caution des médecins, le caractère *« strictement confidentiel »* de la fiche, rien ne suffit plus pour inspirer confiance.

Que contient-elle ? A côté de renseignements utiles sur les maladies chroniques de l'enfant — si on ne distingue pas les couleurs mieux vaut ne pas s'orienter vers les carrières de l'électronique — d'autres questions ne paraissent pas relever, avec autant d'évidence, de la compétence du médecin. *« Quel est l'âge de la mère ? La profession du père, du beau-père ou du tuteur ? L'adolescent est-il coléreux, gai, triste, calme, agité, vif ou lent ? A-t-il bon caractère ? »*

« Il faut tout savoir sur l'enfant »

M. Delmas précise : *« Si nous avons un garçon qui ne tient pas en place, nous lui conseillerons, plutôt qu'un poste fixe en usine, de se diriger vers la maçonnerie... »* M. Delmas reconnaît toutefois que le questionnaire est à revoir. *« Nous ne donnons jamais de contre-indications formelles, bien que notre rôle soit aussi de défendre la société en évitant trop d'erreurs d'orientation. »* En principe, le questionnaire est adressé aux parents des élèves de troisième. *« En fait il est modulé*, explique une conseillère pédagogique du centre d'information et d'orientation du quinzième arrondissement, *nous ne l'envoyons qu'à ceux qui se destinent au contrat d'apprentissage ou à l'enseignement technologique. »* Les « bons » établissements n'en reçoivent pas. Le docteur Delmas reconnaît : *« Les réponses dénotent souvent un faible niveau social et culturel, nous ne faisons que conseiller... »* Mais les conseils des médecins ne prennent-ils pas un caractère plus contraignant dans les milieux plus désarmés ?

Pour ces adolescents qu'on mettra vite au travail, on comprend bien le sens de telle ou telle question sur l'asthme ou les varices, et même... sur le bon ou le mauvais caractère. *« Il faut tout savoir sur l'enfant dans son intérêt*, dit Mme Claude Bouchet, médecin d'orientation, *si un enfant dort en classe nous devons pouvoir expliquer au maître pourquoi. De toute façon nous ne retenons que ce qui est positif... »*

Les médecins désespèrent-ils d'une guérison ? Comment orienter en fonction d'une maladie ou simplement d'un trouble passager si on croit à l'efficacité d'une thérapie ? La colère, la lenteur, la tristesse d'un adolescent seraient-elles sans rémission ? *« L'enfant supporte-t-il bien le froid ? »* : on en ferait un marchand de glaces et le voilà, quelques années plus tard, qui se met à aimer la chaleur.

A quoi servent tous ces renseignements ? Faut-il « pour le bien des enfants » ouvrir un nouveau dossier pour y glisser une fiche de plus ? *« Il n'y a rien à craindre*, assure Mme Bouchet, *le questionnaire est strictement confidentiel. »* Rien à craindre ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Un fillette de neuf ans*, Florence Varin, a été retrouvée noyée, le 14 novembre, à Belfort, dans la piscine où elle venait pratiquer la natation scolaire. C'est lors du changement de classe autour du bassin que la fillette a échappé à l'attention de ses accompagnateurs. Le maire de Belfort, M. Emile Gehant, a demandé, au cours d'une conférence de presse, que les classes qui se succèdent à la piscine pour la natation scolaire évacuent totalement le bassin avant l'arrivée de la suivante. — *(Corresp.)*

La mort d'un clochard

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Certains habitants du Havre ignoraient même jusqu'à son existence. Pourtant, voilà près de trois ans que cet asile de nuit pour clochards ou déshérités a été installé dans les locaux préfabriqués construits par l'armée américaine en 1942. Il est vrai qu'il est situé au beau milieu de la forêt de Montgeon, comme à l'abri des regards des promeneurs ou des sportifs du dimanche. Un bâtiment vétuste, tout en bois, recouvert de papier goudronné qui laisse de temps en temps passer la pluie, et qu'on aperçoit à peine de la route. C'est là que, chaque soir, une soixantaine de clochards, de demi-clochards ou de *« marginaux par vocation »*, comme les appelle M. Joseph Menga, adjoint au maire (P.S.), chargé à la mairie du bureau d'aide sociale, viennent passer la nuit. Ils arrivent entre 19 h. 30 et 22 heures. Ce sont pratiquement toujours les mêmes. Ils ont leurs habitudes dans ce vieux baraquement chauffé au mazout.

M. Christian Sicot n'était pas là depuis longtemps, à peine un mois. Comme beaucoup d'autres, il buvait. A trente-deux ans, il en paraissait déjà cinquante. Lundi soir 13 novembre, ce Breton s'est mis à chanter dans la langue de sa région. Il chantait haut et fort. Le gardien, M. Jean Adam, quarante-cinq ans, un ancien d'Indochine, a voulu le faire taire. Les mots ont entraîné la dispute. M. Christian Sicot a sorti un couteau, M. Jean Adam, une bombe lacrymogène. Elle n'a pas suffi. Alors il a sorti son arme, un pistolet 22 long rifle qu'il porte souvent à sa ceinture. Le coup est parti, atteignant Christian Sicot à la tête. Il devait décéder quelques instants plus tard à l'hôpital.

Jean Adam, sur le moment, n'a pas compris. *« Je crois que j'ai tué un homme »*, dit-il à sa compagne. Aux policiers, cet ancien « client » du foyer devenu gardien, a expliqué qu'il aimait bien les armes, qu'il s'entraînait au tir de temps en temps et qu'il avait oublié de retirer la cartouche. Son pistolet, il ne le porte que pour faire peur, pour impressionner, précise son amie. Pourtant, le 22 long rifle est sous son oreiller quand il dort. Ne se sentait-il pas en sécurité ?

Une plaie

Les trois autres gardiens reconnaissent que, de temps à autre, il y a des bagarres. *« Pas bien graves*, disent-ils. *On appelle le 17 et tout rentre dans l'ordre. »* On a d'ailleurs séparé les plus turbulents des autres. Dans la grande salle, les agités : quarante lits métalliques, des matelas crasseux, pas de drap ni de polochon, seulement deux couvertures grises.

Chacun a son numéro, sa place et, comme vestiaire, une tringle où pendent les vêtements. Dans la petite salle, les moins agités, ceux qui, quelquefois, travaillent. Au fond, les femmes, elles sont trois.

Quelques décorations, des saintes vierges pour meubler un ordinaire misérable et propre. Pour la toilette des hommes, six lavabos et douze robinets, mais aussi trois douches à l'extérieur qu'on n'utilise guère. Le réveil a lieu tous les matins à 6 h. 15 et chacun doit avoir quitté l'établissement à 7 heures.

Bien sûr, ce hangar amélioré donne mauvaise conscience aux autorités. On a multiplié les lettres et les rapports afin de supprimer *« cette plaie pour la ville »*, comme l'appelle Mme Jacqueline Rubé, conseillère municipale (P.S.). Mais les clochards, dit-on au Havre, n'aiment pas qu'on s'occupe d'eux. Ils aiment leur liberté.

« Nous sommes conscients des insuffisances, mais il y avait un certain nombre de priorité », déclare M. Joseph Menga. L'an dernier, la municipalité a acheté un terrain afin d'y faire construire un centre d'hébergement qui comportera un asile de nuit. Combien de temps faudra-t-il encore attendre ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

« Vous êtes mort et enterré »

UNE LETTRE DU MAIRE DE DIEPPE

Après la publication dans le Monde *du 14 novembre de l'article intitulé « Vous êtes mort et enterré », M. Irénée Bourgois, député de Seine-Maritime (P.C.) et maire de Dieppe, nous a adressé la lettre suivante :*

Le Monde a relaté l'histoire peu ordinaire arrivée à M. Noël qui, par suite d'une erreur d'identification, a appris avec la surprise qu'on peut imaginer qu'il était légalement décédé et enterré pour l'état civil.

Certes, de tels faits ne sont pas de ceux dont un maire a l'habitude de connaître dans l'exercice de son mandat. Néanmoins, contrairement à ce qu'en a rapporté *le Monde*, M. Noel n'a nullement été pris pour un fou ni par les services de la mairie ni par moi-même (qui le connaissait personnellement) lorsqu'il a expliqué la situation qui, bien involontairement, se trouvait être la sienne, et nous avons examiné ensemble comment remettre sans délai en accord l'état civil et la réalité.

Même si grossir exagérément les réactions individuelles peut servir à donner un piquant particulier à l'anecdote et semble rehausser ce qu'elle contient en elle-même d'humour noir, je devais au respect de la simple vérité de vous apporter ces précisions.

Le président des cafetiers-limonadiers demande l'aide de la police pour lutter contre le racket

M. Louis Auberty, président de l'Union nationale des cafetiers-limonadiers (U.N.C.L.), a été reçu, mardi 14 novembre, au ministère de l'intérieur, par deux collaborateurs de M. Christian Bonnet. Le problème du racket dans les débits de boissons, déjà évoqué à Nice, lors du récent congrès de l'U.N.C.L. (*le Monde* du 9 novembre), a été au centre de l'entretien.

A sa sortie, M. Auberty a déclaré : *« Nous avons demandé que tout soit mis en œuvre par la police pour mettre fin au racket dont certains de nos adhérents sont victimes. »*

« Des effectifs supplémentaires de policiers pour prendre cette question à bras-le-corps sont nécessaires, a précisé M. Auberty. *Il faut aussi que les cafetiers victimes du racket portent plainte. »*

Le président de l'U.N.C.L. s'est en revanche déclaré opposé à l'autodéfense, qu'il juge *« très dangereuse, surtout en raison des réactions de certains, qui sentent ou croient leur vie en danger ». « Ils risquent de répondre à la provocation d'une manière que la loi condamne »*, a-t-il conclu.

A Paris

AMENDE POUR JEU DE BALLON (Suite)

Une habitante du quatorzième arrondissement de Paris, Mme Fernande Dufrecchou, vient de se voir infliger, par un inspecteur assermenté de l'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris, une amende de 43,56 F. Motif : son fils Jean-Jacques jouait au ballon dans la cour de l'immeuble du boulevard Brune, où ils habitent.

Pareille mésaventure est arrivée récemment à une habitante du treizième arrondissement, Mme Darrigo. Dans *le Monde* du 27 juin, celle-ci faisait part de son indignation devant l'attitude de gardiens et d'inspecteurs *« qui appliquent des règlements désuets et interdisent tout jeu, quel qu'il soit »*, au pied d'immeubles dont la densité atteint parfois celle de Tokyo.

Dans une question écrite qu'ils viennent d'adresser à M. Jacques Chirac, les conseillers communistes de Paris demandent à celui-ci *« quelles dispositions il compte prendre pour mettre fin à de telles brimades et pour créer des espaces de jeux à proximité des grands ensembles. »*

CORRESPONDANCE

Le cas du Palace

Après la parution de l'article de notre correspondant régional Guy Porte consacré, dans le Monde *du 9 novembre, au congrès de l'U.N.C.L., M. Fabrice Emaer, directeur général du théâtre Le Palace, nous écrit à propos d'incidents qui auraient eu pour cadre son établissement :*

Je tiens à vous dire que les propos tenus par M. Pinlong, président du Syndicat des limonadiers parisiens, ne correspondent en rien à la réalité, et que *le Monde* s'est fait l'écho d'informations erronées et tendancieuses qui nous sont très préjudiciables. En ce qui concerne le racket, si je venais à être la victime d'une tentative de cet ordre, soyez assuré que la justice et la presse en seraient les premiers informés.

De son côté, M. Claude Pinlong, président du Syndicat des limonadiers parisiens, écrit :

Le théâtre n'a jamais été l'objet des événements cités ; bien au contraire, l'ouverture de ce théâtre, par un afflux de clientèle différente de celle qui fréquente habituellement le faubourg Montmartre, a transformé bénéfiquement l'ambiance de la rue et a favorisé un véritable assainissement de ce quartier, tout en apportant un accroissement sensible de commerce local.

[Lors de l'assemblée générale de l'Union nationale des cafetiers limonadiers (U. N. C. L.), qui a eu lieu le lundi 6 novembre au Park-Hôtel de Nice, M. Claude Pinlong a effectivement tenu les propos que nous avons rapportés. Au cours de ces débats, qui étaient ouverts à la presse, il a notamment affirmé que des vols à la tire s'étaient produits au Palace, mais sans indiquer que l'établissement — cité nommément — était racketté, ce que nous n'avons pas davantage écrit. Ajoutons que le président de l'U. N. C. L., M. Louis Auberty, par ailleurs président en exercice de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (F. N. I. H.), a repris à son compte les déclarations de M. Pinlong dans son discours de clôture, en présence du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson. — G. P.]

هكذا من الإصل

JUSTICE

La disparition d'Agnès Le Roux

Les fonds versés par M. Fratoni ont été saisis en Suisse

De notre correspondant régional

Nice. — Me Jean-Maurice Agnelet, l'avocat niçois ami d'Agnès Le Roux, la fille de l'ancien P.-D.G. du Palais de la Méditerranée, disparue depuis un an, a été longuement entendu sur le fond, mardi 14 novembre, par M. Richard Bouazis, juge d'instruction à Nice, dans le cadre de l'information ouverte à la suite de la plainte pour séquestration arbitraire déposée le 13 février 1977 par Mme Renée Le Roux. Inculpé le 27 octobre, dans l'affaire du Palais de la Méditerranée, de complicité d'infraction à la législation sur les sociétés et de recel de ce délit, il sera interrogé à ce sujet le 22 novembre par le juge Bouazis.

D'autres auditions de l'avocat niçois relatives à la disparition d'Agnès Le Roux devraient avoir lieu dans les semaines suivantes. Le 11 décembre, ce sera le tour du P.-D.G. du Ruhl, M. Jean-Dominique Fratoni, accusé d'avoir « acheté » le vote d'Agnès Le Roux pour prendre le contrôle du Palais de la Méditerranée, d'être entendu par le magistrat instructeur.

D'autre part, sur un renseignement parvenu à la police par un coup de téléphone anonyme, des recherches ont été effectuées, lundi 13 et mardi 14 novembre, dans le secteur montagneux de la Vallée des Merveilles, à 90 kilomètres au nord de Nice, pour tenter de retrouver la voiture d'Agnès Le Roux. Ces recherches, faites par hélicoptère, et auxquelles M. Bouazis a personnellement participé, n'ont donné aucun résultat.

Me Agnelet a enfin annoncé son intention de déposer à son tour, par l'intermédiaire de son avocat, Me William Caruchet, une plainte contre X avec constitution de partie civile, pour séquestration arbitraire. Si cette plainte était déclarée recevable, l'avocat niçois demanderait la nomination d'un administrateur provisoire pour la gestion des biens d'Agnès Le Roux. Son but serait d'obtenir la restitution des fonds versés par M. Fratoni à Agnès Le Roux et dont il prétend être toujours le séquestre.

En fait, ces fonds ont bien été retrouvés sous forme d'obligations internationales convertibles, représentant 800 000 F suisses, sur un compte ouvert par Me Agnelet à la Société des banques de Vevey, mais ils ont été immédiatement saisis à la demande du juge Bouazis. Le magistrat instructeur va s'adresser maintenant aux autorités judiciaires suisses pour en obtenir le rapatriement en France (*in corpore* ou en espèces) et les placer sous main de justice.

GUY PORTE.

APRÈS L'INCULPATION D'ISABELLE PELLETIER

Les journalistes n'ont pas à rougir de leur consœur *écrit Jacques Mesrine*

La journaliste Isabelle Pelletier, épouse de Me Jean-Louis Pelletier, l'un des avocats de Jacques Mesrine, a été inculpée, mardi 14 novembre en début d'après-midi, de recel de criminel par M. Emile Cabié, juge d'instruction à Paris (*nos dernières éditions*). Laissée en liberté après un entretien d'une heure et demie avec le juge d'instruction, la journaliste doit se soumettre à un contrôle judiciaire très strict.

D'autre part, la journaliste a été mise en demeure de remettre sa carte d'identité de journaliste professionnelle, dans les quarante-huit heures, au magistrat instructeur, de ne se livrer à aucune activité journalistique et de s'abstenir d'entretenir toute relation avec Mesrine ou son entourage. On indique, en fait, à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels que la journaliste indépendante Isabelle Pelletier ne possède pas de carte et n'en a, du reste, jamais fait la demande. L'interdiction d'exercer son métier est quant à elle prévue dans l'article 138, alinéa 12, du code de procédure pénale, relatif au contrôle judiciaire, qui indique que le magistrat instructeur peut demander à l'inculpée de « *ne pas se livrer à certaines activités de nature professionnelle ou sociale, à l'exclusion de l'exercice des mandats électifs et des responsabilités syndicales, lorsque l'infraction a été commise dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ces activités et lorsqu'il est à redouter qu'une nouvelle infraction soit commise* ».

Avant que la journaliste Isabelle Pelletier ne soit inculpée, ses deux avocats, Me Philippe Lemaire et Robert Badinter, s'étaient longuement entretenus avec M. Cabié pour obtenir la liberté de leur cliente, après avoir pris connaissance du dossier. Selon les déclarations de Jean-Luc Coupé, complice de Mesrine, la journaliste aurait versé à Mesrine une partie de la somme perçue lors de la publication dans *Paris-Match* de son interview du malfaiteur au mois de juillet dernier.

La journaliste conteste formellement ces déclarations.

Le quotidien *le Matin de Paris* a publié, mercredi 15 novembre, une seconde lettre de Jacques Mesrine « adressée » à M. Cabié, juge d'instruction. Mesrine écrit notamment : « *Les journalistes n'ont pas à rougir de leur consœur qui est accusée injustement et je trouve assez écœurant que l'on se serve du « délateur » Jean-Luc Coupé pour ternir l'image d'une jeune femme qui n'a fait que son métier d'informer dans le respect de sa profession (...). A aucun moment Mlle Isabelle de Wangen ne m'a remis quoi que ce soit ou fait remettre quoi que ce soit.* »

LE PROCÈS DU PRIX BRIDE-ABATTUE

Finir avant la nuit

Le tiercé : une énorme machine que rien ni personne ne peut arrêter, qu'elle fonctionne bien ou qu'elle se détraque ? C'est ce qu'on a cru comprendre à entendre les longues explications de M. François de Poncins, directeur général de la Société des steeple-chase de France, mardi 14 novembre, à la barre des témoins, lors de la treizième audience du procès de la course fatidique du 9 décembre 1973.

Cette Société, l'une des trois « grandes », règne sur les hippodromes d'Auteuil, où fut couru le prix Bride-Abattue, de Pau, et sur toutes les courses d'obstacles courues en province. M. de Poncins a expliqué : le jour de la course, à 11 heures, il a été alerté par le secrétaire général adjoint du P.M.U. Quelque chose d'« *anormal* » avait lieu : des concentrations de paris insolites, sur trois chevaux, dans le sud de la France. A midi, la rumeur avait pris du poids. A 15 h. 20 on savait que ce n'était plus trois mais neuf chevaux qui donneraient matière à inquiétude. Les commissaires de courses étaient au courant.

La course n'a pas été annulée malgré tout. Les commissaires ont « *affiché le rouge* » (validé la course) rapidement. Ils ne pouvaient pas faire autrement, a dit M. de Poncins : aucune réclamation, rien de techniquement contestable en apparence, à première vue. Les deux pelotons distincts, qui faisaient curieusement écho aux prophéties du P.M.U. ? « *Déjà vu* ». Les gagnants ? « *Il ne s'agissait pas de tocards.* »

Et puis il y avait les contraintes, les formidables contraintes. Celles dont M. de Poncins a parlé : la télévision et son minutage implacable pour jeter en pâture aux Français leur tiercé, l'impératif horaire catégorique de la réunion presque hivernale : « *Il faut finir avant la nuit.* » Celles dont il n'a pas parlé : le poids des treize à quinze millions de bordereaux de chaque tiercé dominical, le fleuve d'argent drainé et redistribué en quelques heures par le P.M.U. ; les heureux bénéficiaires : parieurs (on les avait presque oubliés), Etat, sociétés (5 millions de francs pour la Société des steeple-chase dans cette course).

Tout s'éclaire alors : avant et pendant, il fallait laisser faire. Après seulement on pouvait aviser. Le grand scandale à éviter, que personne n'ose même évoquer, aura donc été épargné à tous : la machine ne s'est pas arrêtée. Il faut voir maintenant si, à vouloir à tout prix « *finir avant la nuit* », on ne s'y est pas enfoncé trop loin, le 9 décembre 1973.

MICHEL KAJMAN.

● *Le gardien du gymnase municipal de la Pierre-Heuzé à Caen (Calvados)*, M. Michel Pesquerel, écroué le 2 novembre dernier pour avoir blessé quatre jeunes gens à coups de carabine le 31 octobre (*le Monde* daté 5-6 novembre), a été mis en liberté mardi 14 novembre.

FAITS ET JUGEMENTS

● *La « bavure » de Fontenay-le-Fleury.* — Après l'inculpation du commissaire Jacques Bolusset (*le Monde* du 15 novembre), le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale déclare que cette décision va permettre à ce fonctionnaire « *d'avoir connaissance du dossier et de se faire assister d'un avocat* ». Après avoir observé que « *la reconstitution sur place avec tous les participants n'a pas été faite par le magistrat instructeur et que le commissaire Bolusset n'a jamais été entendu par le juge d'instruction* », le Syndicat conclut « *le commissaire Bolusset n'a ni tué, ni blessé, ni donné l'ordre de tirer* ».

● *Inculpation d'un surveillant d'hôpital psychiatrique après le décès d'un enfant.* — M. Robert Pagès, procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Marseille, vient de procéder à l'inculpation pour homicide involontaire de M. Fernand Serra, surveillant de l'hôpital psychiatrique Valvert à Marseille. Cette inculpation fait suite au dépôt d'une plainte par M. Charles Arjiller, consécutive au décès de son fils John, âgé de neuf ans, le 31 mai (*le Monde* du 3 juin), des suites des morsures que lui avait faite une autre pensionnaire du centre. — (*Corr.*)

● *Des « autonomes » expulsés du centre universitaire Tolbiac.* — Une assemblée générale regroupant une quarantaine d'« autonomes » dans un amphithéâtre du centre Tolbiac de l'université Paris-I a été interrompue, mardi 14 novembre peu avant vingt heures, par l'intervention d'importantes forces de police. Après une demi-heure d'attente, les « autonomes » ont été dirigés vers les « paniers à salade » requis pour cette opération coup de poing.

La direction de l'université Paris-I indique, mercredi 15 novembre, que c'est à sa demande que les forces de police ont pénétré dans les locaux du centre Tolbiac.

● *Après l'attentat contre le siège d'une section du parti communiste à Marseille*, le 13 novembre (*le Monde* du 15 novembre), le parquet de Marseille a ouvert une information pour tentative d'homicides volontaires, chargeant M. Michel Fourcheraud, juge d'instruction, du dossier. Un meeting de protestation a eu lieu, d'autre part, le 14 novembre, à l'appel de plusieurs syndicats et organisations de gauche.

● *L'affaire du centre d'hébergement d'Arenc.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a examiné, mardi 14 novembre, à huis clos, le dossier de l'affaire du centre d'hébergement d'Arenc (*le Monde* du 22 avril 1975). L'arrêt de la chambre a été mis en délibéré au 5 décembre. — (*Corresp. rég.*)

● *Squatters de qui ?* — La propriétaire d'un immeuble vétuste, 65, rue Baudricourt (13e arrondissement) demandait vendredi 10 novembre, en référé, l'expulsion de cinq squatters installés à cette adresse. Une question de recevabilité s'est, dès l'abord, posée. La requérante ayant, au mois de juillet dernier, vendu son bien à la Ville de Paris, juridiquement la demanderesse n'est plus propriétaire et n'a donc pas qualité pour lancer une assignation.

Cependant, la Ville de Paris n'accepte de verser le prix d'acquisition que si l'immeuble est entièrement vacant.

L'ordonnance sera rendue ces jours-ci.

SCIENCES

L'exploitation des ressources sous-marines risque de se révéler beaucoup plus coûteuse que prévu

M. André Giraud, ministre de l'industrie, devait faire, au conseil des ministres de ce 15 novembre, une communication sur les prochaines orientations du Centre national pour l'exploitation des océans et sur l'exploitation des ressources minérales et vivantes de la mer.

Les ressources minérales de la mer et des fonds sous-marins sont trop souvent encore présentées comme un pactole, un réservoir inépuisable de toutes les matières minérales — les métaux en particulier — dont l'humanité a besoin. Il n'y aurait qu'à ramasser ces richesses comme les Hébreux le faisaient de la manne du désert.

La réalité est malheureusement toute différente. Certes, l'eau de mer contient à peu près tous les corps simples, mais avec des teneurs infimes pour la plupart d'entre eux ; l'extraction industrielle de la quasi-totalité de toutes ces substances utiles n'est donc pas envisageable, pour de simples raisons économiques ou de disponibilités d'énergie. Certes, de vastes portions des fonds marins sont recouvertes de placers, de nodules ou de boues contenant quelques matières minérales intéressantes.

Certes, le sous-sol des plateaux continentaux ou des bassins sédimentaires profonds renferme, par endroits, des gîtes minéraux ou des gisements d'hydrocarbures analogues à ceux du sous-sol des terres émergées. Mais, en l'état actuel des techniques et des cours des matières premières, toutes ces richesses potentielles sont rarement exploitables. Enfin, on oublie trop facilement que le travail *offshore* est toujours coûteux et que ce coût croît très vite avec les profondeurs de l'eau, l'éloignement des régions industrielles et les conditions climatiques.

Toutes ces vérités — on pourrait même dire ces évidences — ont été rappelées lors du séminaire sur les ressources minérales sous-marines que le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) a réuni récemment à Orléans, et auquel ont participé deux cents spécialistes venus essentiellement d'une vingtaine de pays d'Europe et du tiers monde.

Les nodules polymétalliques

Si l'on excepte les hydrocarbures *offshore* (600 millions de tonnes en 1977, soit 20 % de la production mondiale) et le sel (40 millions de tonnes, un peu plus de 25 % de la consommation mondiale), les matières premières extraites de l'eau ou des fonds de la mer représentent relativement peu de choses : 20 000 tonnes d'étain (10 % de la production mondiale), quelques dizaines de milliers de tonnes de titano-magnétite, un tout petit peu d'or, de platine et de barytine, plusieurs dizaines de millions de tonnes de granulats siliceux et de sables calcaires (1). Un peu de magnésium, de brome, etc.

On sait qu'il existe sous la mer des gisements d'ilménite (fer et titane), de rutile (titane plus parfois zirconium et thorium), des minerais de fer, d'or, de diamants, des sables phosphatés, mais on n'en parle pratiquement jamais et, pour le moment, personne ne songe à les exploiter : on préfère les minéraux de la terre ferme.

En revanche, les nodules polymétalliques des grands fonds marins jouent les vedettes. Quatre consortiums internationaux et un groupe français, AFERNOD (Association française pour l'étude et la recherche des nodules), se sont constitués depuis quelques années pour les exploiter et les étudier. Mais les quelque cent dix pays en voie de développement veulent contrôler l'exploitation des nodules et recueillir les bénéfices de celle-ci, au point que cette question est l'un des sujets de friction majeurs à la Conférence des Nations unies sur le droit à la mer.

Il est certain que d'énormes surfaces des grands fonds marins sont tapissés par ces nodules (couramment appelés nodules de manganèse), mais tous les nodules ne sont pas « bons ». En l'état actuel des choses, seuls sont considérés comme exploitables les nodules dont la teneur totale en nickel et en cuivre est au moins égale à 2,6 % de leur poids sec. Encore faut-il que la densité des « bons » nodules soit suffisante (7 kilos secs par mètre carré), et surtout qu'elle soit homogène sur de très vastes surfaces couvrant plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés.

En outre, il ne faut pas oublier que les nodules « *intéressants* » reposent sous 4 500 à 5 500 mètres d'eau. Enfin, les évaluations des investissements nécessaires à la récupération, au traitement et au transport de 3 millions de tonnes de nodules secs par an viennent d'être révisées : l'année dernière, on pensait qu'il faudrait investir 3,5 à 4 milliards de francs. Actuellement, on estime que ce chiffre devrait être multiplié par quatre, cinq ou six, alors que les cours du nickel et du cuivre ont baissé et que la teneur des minerais latéritiques terrestres de nickel est très comparable à celle des nodules.

Tout ceci explique probablement pourquoi, selon le *Mining Journal* du 13 octobre, le consortium dont l'International Nickel Company of Canada (INCO) est le chef de file aurait décidé de suspendre ses activités pendant les trois ou cinq prochaines années. Les partenaires allemands du consortium INCO ont toutefois démenti cette information. Il est vrai que le consortium INCO est celui qui est techniquement le plus avancé : les 28 et 29 mars dernier, des essais en mer lui ont permis de remonter plus de 1 000 tonnes de nodules par pompage et 300 tonnes par le système dit *air-lift* (2).

Il est à noter que les trois autres consortiums internationaux semblent avoir, eux aussi, perdu un peu de leur enthousiasme vis-à-vis des nodules. Ainsi, selon l'opinion des spécialistes, ne pourrait-on guère espérer que l'exploitation des nodules polymétalliques commence avant 1990 ou même avant l'an 2000. Alors que les consortiums ont été constitués pour des périodes de temps limitées qui sont renouvelables, certes, mais qui pour le moment devraient s'achever presque toutes dans les prochains mois.

Un consortium européen ?

Les dix ou vingt prochaines années pourraient ainsi être mises à profit par les industriels et organismes européens. Le groupe français AFERNOD, qui réunit le Commissariat à l'énergie atomique, la société métallurgique Le Nickel, les chantiers France-Dunkerque, le Centre national pour l'exploitation des océans et le Bureau de recherches géologiques et minières a eu des succès certains dans le domaine de l'exploration. En revanche, il n'a jamais eu les moyens de faire d'importants essais à la mer. Ne serait-il pas souhaitable que les sociétés britanniques, allemandes, belges et néerlandaises, actuellement partenaires des consortiums internationaux, s'associent à AFERNOD et constituent ainsi un consortium européen auquel chacun apporterait ses moyens, ses connaissances et ses techniques ? A propos de techniques, ne serait-il pas souhaitable également que les compagnies pétrolières françaises qui ont une longue expérience du travail *offshore* se joignent au groupe français ?

Alors que l'exploitation des modules, toujours différée, occupe le devant de la scène, l'étude des boues métallifères de la mer Rouge se poursuit dans la discrétion. Dix-huit fosses profondes de 2 000 à 2 500 mètres ont été repérées au milieu de cette mer, et le fond de certaines d'entre elles est remplie de boues très riches en éléments métalliques. Le Soudan et l'Arabie Saoudite ont constitué la Red Sea Commission pour étudier ces richesses minérales. Par contrat, la Red Sea Commission a chargé la compagnie Argas (regroupant la société saoudienne Petromin et la Compagnie générale de géophysique, société française), ainsi que la société allemande Preussag, de faire les études de ces gîtes minéraux sous-marins, sous la supervision de son consultant, le B.R.G.M. Les travaux de la Red Sea Commission ont été consacrés, pour l'essentiel, à la fosse de l'Atlantis II (3). Celle-ci, profonde de 2 200 mètres, contient quelques millions de tonnes de métaux, en particulier du zinc (60 kilos par tonne), du cuivre (9 kilos par tonne) et de l'argent (150 grammes par tonne). Des essais de pompage en vraie grandeur devraient commencer dans le courant de l'année prochaine... avec le navire qui a été utilisé par le consortium INCO, en mars dernier, pour les essais de « pêche » aux nodules.

YVONNE REBEYROL.

(1) Ces quelques dizaines de millions de tonnes ne couvrent qu'une toute petite partie des besoins. Ainsi la France, à elle seule, utilise-t-elle environ 350 millions de tonnes de granulats siliceux.

(2) De l'air comprimé est injecté dans l'énorme tuyau qui va du bateau jusqu'au fond. L'introduction de ces bulles d'air fait monter, dans le tuyau, l'eau et les nodules jusqu'à la surface de la mer. La profondeur à laquelle l'injection est faite est tenue secrète.

(3) Le navire océanographique français *Jean-Charcot* (qui avait à son bord des spécialistes du CNEXO et un observateur de la Red Sea Commission) vient de lever la topographie détaillée de plusieurs fosses de la mer Rouge dont celle de l'Atlantis II grâce au sondeur à multi-faisceaux Sea-Beam dont il est le seul bateau civil à être équipé.

M. AIGRAIN VEUT INCITER LES ENTREPRISES A EMBAUCHER DES CHERCHEURS DU SECTEUR PUBLIC

Le taux des contrats de recherche attribués à des entreprises privées sur les crédits du Fonds de la recherche de la Délégation à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) pourra, dans l'avenir, être modulé en fonction de la politique que mènent ces entreprises en matière d'embauche de chercheurs en provenance du secteur public. C'est ce qu'a annoncé M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, à l'occasion du congrès de l'Association française pour la cybernétique économique et technique (AFCET), qui s'est déroulé du 13 au 15 novembre dans la région parisienne.

La règle actuelle veut que la D.G.R.S.T. et les entreprises participent à parts égales au financement de la recherche. L'intention de M. Aigrain, encore au stade des études, conduirait à augmenter la participation de l'Etat pour les entreprises qui embauchent des chercheurs publics, et à la diminuer dans le cas contraire.

M. Aigrain a d'autre part annoncé son intention de proposer à l'Institut de recherche en informatique et automatique (IRIA) le lancement de deux nouveaux projets-pilotes, concernant la bureautique (utilisation de l'informatique dans les tâches de bureau : courrier électronique, traitement de textes) et la sûreté de fonctionnement des systèmes informatiques.

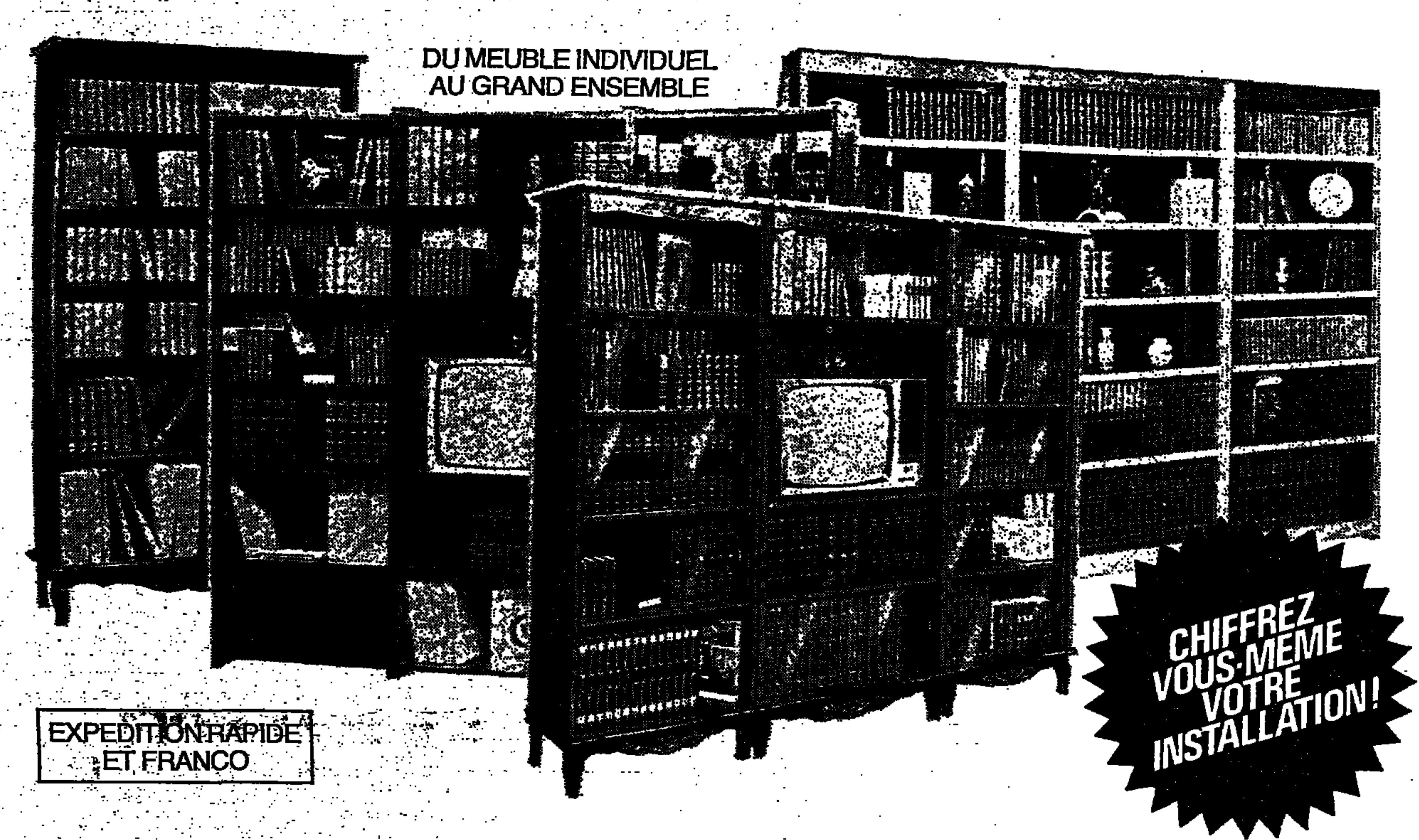
هكذا من الإمل

salon du mobilier de la décoration de la cuisine et du tapis

Ouvert de 10 h à 20 h
Nocturnes Mardi et Vendredi jusqu'à 22 h

DU 10 AU 19 NOVEMBRE
Porte de Versailles

OUVERT AU PUBLIC



150
COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE
Par simple pose - Sans fixation
POUR TOUS NOS MODELES

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
Salon du Mobilier et de la Décoration
Bât. 6. Allée A. Stand n° 29
STANDARDS • RUSTIQUES
CONTEMPORAINS • SUR MESURES

150
MODELES VITRES
Superposables - Juxtaposables
Démontables - Accordables

Installez-vous ULTRA-RAPIDEMENT... TRES FACILEMENT, vous-même

NOTICES DETAILLEES DE MONTAGE JOINTES

10 HAUTEURS - 10 PROFONDEURS - 10 LARGEURS - PLUSIEURS COULEURS et BOIS

Expositions Vente

ouvertes tous les jours même le samedi

*AMIENS : 3, rue des Chaudronniers
*BORDEAUX : 19, rue Bouffard
**CLERMONT-FERRAND : 22, rue G. Clemenceau
**GRENOBLE : 59, rue Saint-Laurent
**LILLE : 68, rue Esquermoise
**LYON : 9, rue de la République
**MARSEILLE : 109, rue Paradis
**MONTPELLIER : 8, rue Sérane
**NANTES : 16, rue Gambetta
**NICE : 8, rue de la Boucherie (vieille ville)
**RENNES : 18, quai Emile-Zola (près du Musée)
**STRASBOURG : 11, av. du Gal-de-Gaulle
TOULOUSE : 2 et 3, quai de la Daurade
**TOURS : 5, rue Henri-Barbusse

BRUXELLES LIEGE GENEVE

*Fermé le lundi matin **Fermé le lundi

PRIX IMBATTABLES !

nous conseillons de prendre les mesures précises de l'emplacement à meubler.

BON GRATUIT à découper ou à recopier et à retourner à :
LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES
75680 PARIS CEDEX 14
MO 64

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHEQUES VITREES contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc...

M ____
à ____
ville ____ code postal ____

ou par téléphone **320.73.33** 24 heures sur 24 (répondeur automatique)
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES - 61, rue Froidevaux, PARIS 14
Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar Quinet - Autobus : 28-38-58-68.
A.T.P. au capital de 642.360 F

Parmi nos dernières installations :

Ambassades des Etats-Unis, de Belgique, du Japon, du Canada. Consulats de Suède, général d'Italie. Ministères des Affaires Etrangères, de l'Agriculture. UNESCO, Conseil de l'Europe à Strasbourg, Office des Nations Unies à Genève. Ecole Polytechnique, Ecole des Mines. E.D.F. - G.D.F., URSSAF, C.N.R.S., I.N.S.E.E. Mairies de Deauville, de Strasbourg, d'Anger, de Vincennes, de Laval. Musée de l'Homme, Musée Postal. Hôpital Necker, Trousseau. Institut Pasteur de Lyon.

ÉDUCATION

Où va l'enseignement supérieur ?

III. — Le présent à défaut d'avenir ?

par BERTRAND GIROD DE L'AIN

Les études post-secondaires en France peuvent être regroupées en deux réseaux. Le premier rassemble tous les établissements pratiquant la sélection à l'entrée. Il se caractérise par une double garantie : haute probabilité de réussite aux études et d'avoir un emploi très qualifié (grandes écoles) ou moyen (écoles d'instituteurs, d'infirmières, de techniciens supérieurs).

En revanche, le second réseau, celui des filières universitaires comporte un double péril : échecs nombreux en cours d'études, faible probabilité d'obtenir un emploi qualifié (« le Monde » daté 14-15 octobre).

Depuis que le recrutement pour les enseignements secondaires et supérieurs et pour la recherche est devenu squelettique, les études de lettres et de sciences sont devenues de plus en plus risquées. Celles de droit sont moins incertaines : elles donnent accès à de nombreuses carrières de cadres moyens, notamment dans l'administration et à quelques-unes plus élevées : avocats, juges, cabinets juridiques, etc.

Il n'est donc pas surprenant que le nombre des bacheliers qui s'inscrivent en droit augmente, alors qu'il diminue en lettres et en sciences. Mais la différence ne s'arrête pas là.

Alors que les inscrits en droit ou en lettres se ressemblent par leur origine scolaire — essentiellement des bacheliers « littéraires » — leur comportement paraît se différencier au moins sur deux points au cours de la première année d'études surtout :

● *En droit*, la principale raison de la non-réussite est l'échec aux examens de première année, tandis qu'en sciences humaines ou en lettres modernes ceux qui disparaissent sans se présenter à l'examen sont plus nombreux que les « recalés » (1).

Le « redoublement » est plus « payant » en droit, comme le souligne Guy Herzlich (2) C'est-à-dire que ceux qui recommencent la première année réussissent à terminer avec succès le premier cycle dans une proportion à peine plus faible que ceux qui franchissent le cap de la première année du premier coup.

Cette différence de comportement peut également s'observer entre les étudiants de première année de médecine et de sciences qui ont également une même origine scolaire : baccalauréats scientifiques.

● *En médecine*, une toute petite proportion d'étudiants disparaît sans se présenter à l'examen. Elle est plus élevée en sciences. *« La proportion de reçus parmi les redoublants est beaucoup plus forte que parmi les nouveaux »* (1). Le redoublement est nettement moins « payant » en sciences.

Les bacheliers scientifiques étant « présélectionnés » — et fortement — par la difficulté et l'écrémage des sections scientifiques dans le secondaire, de telles différences ne peuvent s'expliquer par des inégalités d'aptitudes.

L'explication doit être cherchée ailleurs, et le bon sens la désigne : *le temps et les efforts consacrés par les étudiants aux études dépendent des perspectives qu'elles offrent.*

Le comportement rationnel de l'étudiant

L'étudiant en médecine est conscient qu'un travail acharné (comme dans les classes préparatoires aux grandes écoles) est nécessaire pour réussir au concours de fin de première année. S'il échoue de peu, il recommence en redoublant d'efforts. Il sait, en effet, que s'il franchit la barre, il bénéficie des deux garanties exposées dans le précédent article : arriver sans échec jusqu'au diplôme, avoir un emploi qualifié. Les études de droit étant les moins risquées de toutes celles que l'université permet de faire sans sélection, il ne paraît pas étonnant que les juristes de première année soient les plus nombreux à tenter l'examen, donc à faire l'effort de s'y préparer et, s'ils échouent, de travailler plus pour réussir.

Cette explication a son théoricien, M. Louis Lévy-Garboua, agrégé d'économie (3). Celui-ci part d'un postulat simple, qui a suscité des irritations à gauche et une réfutation passionnée (4) : l'étudiant a un comportement rationnel.

Il s'agit pour lui de faire un choix entre deux satisfactions et deux « marchés » :

● *« Le marché de la qualité de la vie ».* — S'il consacre un temps faible ou nul à ses études, l'étudiant peut avoir un meilleur accès que les adultes qui travaillent à ces biens de plus en plus recherchés que sont les loisirs et une vie indépendante. A condition, bien sûr, de disposer d'un minimum de ressources. Les enquêtes menées conjointement par M. Lévy-Garboua et l'équipe du professeur Eicher de Dijon (5) font apparaître que la proportion d'étudiants salariés à temps plein est très restreinte — ce que confirment d'autres études. En revanche, celle des étudiants travaillant occasionnellement ou à mi-temps est importante et en accroissement : plus d'un tiers des étudiants. Et elle dépend beaucoup moins qu'on l'affirmait généralement de l'origine sociale : les enfants de professions libérales sont à peine moins nombreux à avoir de petits « jobs » que ceux d'ouvriers. Enfin, ces enquêtes montrent que les étudiants travaillant à temps partiel réduisent d'autant le temps consacré chaque semaine aux études sans toucher à celui qu'ils consacrent aux loisirs.

● *« Le marché des élites ».* — Pour accéder au « marché des élites », l'étudiant doit consacrer beaucoup de temps à ses études, c'est-à-dire réduire son accès au « marché de la qualité de la vie ». Moins se distraire et disposer de moins de ressources dans le présent pour avoir une chance d'obtenir un emploi élevé dans le futur. M. Lévy-Garboua déduit de sa démonstration les deux conclusions suivantes :

— Malgré le risque accru des études universitaires — médecine exceptée — les effectifs d'étudiants ne diminuent pas parce qu'un nombre croissant d'entre eux s'y inscrivent pour jouir du présent ;

— Même les étudiants des filières universitaires qui visent l'emploi futur tendent à consacrer moins de leur temps hebdomadaire aux études qu'autrefois.

Sachant que leur emploi futur sera peu qualifié, ils sont moins enclins à renoncer aux satisfactions du présent (loisirs).

La seconde conclusion paraît bien conforme aux observations et regrets de nombreux enseignants. La première, si elle est « excitante », nous paraît peu fondée. Elle prévoyait en effet un nouvel état d'équilibre du système universitaire, cher aux économistes néo-libéraux. Or, il ne s'est pas produit. En effet, les chiffres de diplômés, comme on l'a dit au début de cette série, montrent qu'un nombre croissant de bacheliers se détournent de ces filières universitaires à hauts risques et s'orientent, en proportion croissante, vers les formations professionnelles courtes. Combien resterait-il d'étudiants à l'université si ces formations ne pratiquaient pas la sélection à l'entrée et pour la plupart un *numerus clausus* (écoles normales d'instituteurs par exemple) ? Or ces formations courtes se caractérisent par des horaires d'enseignement beaucoup plus élevés qu'à la faculté (souvent le double) et un strict contrôle des présences. La « qualité de la vie » y est donc sacrifiée au bénéfice de l'emploi futur. Il semble donc que le nombre de bacheliers — surtout de milieux modestes — qui choisissent la condition étudiante comme la meilleure stratégie rationnelle pour obtenir une bonne « qualité de vie » est limité et que pour la plupart il s'agit d'une stratégie très brève et imposée.

Deux enquêtes menées sous la direction de M. Christian Baudelot, à Lille par M. Hubert Cukrowicz et, à Nice par M. Michel Amiot, apportent enfin quelques lumières dans un domaine si longtemps laissé dans une ombre pudique : le devenir des étudiants qui abandonnent les études (6). A Nice, à l'issue de deux années universitaires, 50 % environ des étudiants ne sont plus inscrits dans la voie d'étude de départ. La moitié d'entre eux ont un emploi ou en cherchent un, l'autre moitié continue d'autres études à l'université ou ailleurs.

Aussi bien à Nice qu'à Lille, le plus fort taux de départ est enregistré dans les études scientifiques. Elles paraissent être perçues par les étudiants comme celles « offrant » à la fois les plus hauts risques d'échecs en cours d'études et de chômage ou d'emploi sous-qualifié à la sortie.

L'abandon des fils d'ouvriers

Mais les différences sont considérables selon les disciplines et l'origine sociale. A Lille, 7 % seulement des étudiants en médecine, à l'issue de la première année, ont abandonné les études. Les travaux de MM. Pierre Bourdieu et de Raymond Boudon ont bien montré que les classes sociales avaient des stratégies différentes face aux études. Dans les milieux aisés, on peut et on veut se donner le temps de réussir. L'étudiant qui a échoué est encouragé moralement et matériellement par sa famille à tenter sa chance ailleurs. Il n'est donc pas surprenant que les étudiants en médecine qui cumulent deux avantages (baccalauréat scientifique, origine sociale élevée en forte majorité) soient les plus nombreux à se réinscrire ailleurs après un échec : en droit, en gestion, en lettres, etc.

En sciences, les aptitudes potentielles des étudiants sont analogues à celles de leurs condisciples de médecine (baccalauréats scientifiques dans les deux cas). Mais les enfants de classes modestes y sont beaucoup plus nombreux et le pourcentage de ceux qui abandonnent les études après un an d'université est trois fois plus élevé : 21 %.

Pour l'ensemble des disciplines, l'étude de Lille montre que ce double risque des filières universitaires pénalise fortement les enfants d'ouvriers et d'employés. A l'issue d'une première année universitaire, un peu plus du quart d'entre eux ont renoncé et sont entrés dans la vie active contre 16 % pour les enfants de milieux aisés (professions libérales et cadres supérieurs) : *« Presque un tiers des étudiants qui exercent un emploi après un an d'université*, écrit M. Hubert Cukrowicz, *sont des enfants d'ouvriers. »*

La démocratisation de l'université, qui avait marqué des progrès lents mais certains depuis 1945, paraît désormais en régression du fait de l'addition de deux facteurs :

— Inscriptions massives des bacheliers des classes pauvres dans les formations professionnelles courtes ;

— Abandon des filières universitaires.

La quasi-stabilité des effectifs globaux d'étudiants dans les universités masque donc de surprenantes mutations internes : les enfants des classes modestes qui abandonnent sont remplacés par ceux des milieux aisés qui prolongent leur séjour en tentant leur chance dans une deuxième voie d'étude.

Deux questions

● RENONCEMENT OU DESISTEMENT ?

Grâce aux travaux de recherche déjà cités, on commence à disposer enfin en France de quelques données sur l'ampleur de l'auto-sélection : l'abandon d'une filière d'étude sans se présenter à l'examen.

Mais ce terme d'abandon, couramment employé par les chercheurs, est faussement clair. Toutes les formations publiques — et la plupart des « privées » — à finalité professionnelle pratiquent la sélection à l'entrée. Elle est parfois très sévère : dix candidats pour une place (voir tableau). Il est donc vraisemblable que des bacheliers se présentant à l'un ou à plusieurs de ces concours d'entrée (par exemple à une école normale et une école d'infirmière) s'inscrivent en sus à l'université à titre de précaution. S'ils sont admis à l'une des écoles désirées, ils renoncent à l'université (désistement). Il ne s'agit donc pas d'un abandon en cours d'année.

Il en résulte que le nombre réel des étudiants qui entament des études universitaires — avec abandon ultérieur ou non — doit être diminué d'un pourcentage impossible à établir faute d'enquêtes à ce sujet. Il est, aussi, vraisemblable que ces *inscriptions de précautions* se sont accrues au cours des dernières années, compte tenu de la difficulté croissante d'obtenir une place dans les formations professionnelles courtes. La stabilité, voire la légère augmentation, des inscriptions en première année d'université, affirmée par des chiffres officiels, doit donc masquer une baisse du nombre des étudiants qui, au moins, entament des études universitaires.

En opérant cette nécessaire distinction entre vrais et faux « abandonnants », on diminue d'autant la proportion des premiers, souvent baptisés « fumistes » par les enseignants.

LA SÉLECTION A L'ENTRÉE DE QUELQUES FORMATIONS PROFESSIONNELLES COURTES (1978)

	Nombre de candid.	Nombre de places
Ecoles normales d'instituteurs		
Paris	320	70
Foix	15	1
Ecoles normales d'institutrices		
Paris	1 300	148
Toulouse	1 490	33
Foix	62	2
Ecole d'assistantes sociales		
Paris	400	45
Institut universitaire de technologie - Paris.	5 080	700
dont, gestion	1 300	170
Ecole nationale de commerce Paris		
Secrétariat bilingue	250	80
Tourisme	1 000	85
Publicité	292	40

● « FUMISTE » PAR NATURE OU PAR OBLIGATION ?

On ne peut en rester là. Nous avons montré que les bacheliers scientifiques, fortement présélectionnés par le secondaire, investissaient moins dans ses études de première année en faculté des sciences qu'en faculté de médecine. Cette différence de comportement se retrouve parmi les bacheliers littéraires s'ils s'inscrivent en droit ou en lettres.

Il est vraisemblable que de nombreux bacheliers, surtout ceux de milieux modestes qui ne disposent ni de réseaux d'information ni de relations, découvrent brusquement en faculté des sciences ou des lettres le double risque de ces filières : échec tout au long du *cursus* jusqu'au diplôme « certifiant » et accès à des emplois qualifiés. S'ils abandonnent, c'est alors dans l'acception sportive de ce terme : le combat n'est pas à leur portée. La distinction, rassurante pour les enseignants, entre les auto-sélectionnés et les recalés (nettement moins nombreux dans certaines disciplines) perd de sa limpidité. L'institution universitaire, par les deux risques qu'elle « offre », fabrique en partie ses propres « fumistes ».

Prochain article :

IV - L'USAGE IMMODÉRÉ DU CHLOROFORME

(1) L'échec par non-présentation à l'examen est désormais baptisé par les chercheurs en sciences de l'éducation « auto-sélection ».

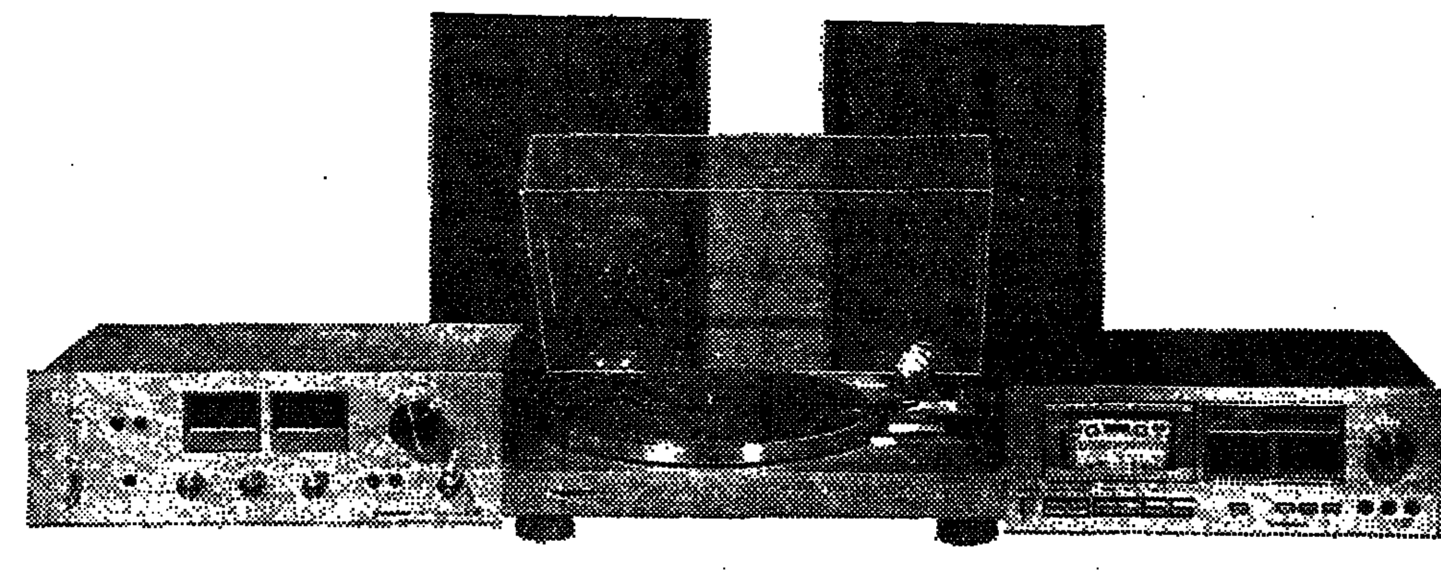
(2) Les débouchés du bac. *Les chances de réussite selon les études. Le Monde de l'éducation*, juin 1978

(3) Louis Lévy-Garboua : *Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse. Revue française de sociologie*, n° 17, 1976.

(4) Annie Vinokur : *L'économie de l'éducation néo-classique* et *La crise de l'université. Revue française de sociologie*, n° 3, 1977.

(5) CREDOC (Paris). Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (Dijon).

(6) L'observation porte, dans les deux cas, sur le devenir de la « cohorte » d'étudiants s'étant inscrits à l'Université à la rentrée de 1971. H. Cukrowicz. *Que sont devenus les étudiants sortis au bout d'un an des universités lilloises ?* Institut de sociologie de l'université de Lille-I, 1975.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

De nouveaux mouvements en préparation dans les universités

A la veille de l'examen par les députés du projet de budget du ministère des universités pour 1979, ce mercredi 15 novembre, une manifestation a eu lieu, mardi, à Paris. Elle a groupé, selon la police, trois mille personnes, et quatre mille selon les organisateurs (syndicats de la FEN, de la C.G.T. et de la C.F.D.T.). Partie du centre universitaire Jussieu, elle s'est dispersée non loin de l'hôtel Matignon.

Après les grèves de la semaine dernière contre la réforme du statut des assistants et des vacataires, les quatre organisations qui étaient à l'origine du mouvement ont décidé de nouvelles actions pour la semaine du 4 au 9 décembre. Elles devaient se rencontrer ce mercredi.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) appelle à une nouvelle semaine d'action, du 4 au 9 décembre, qui sera marquée par des grèves, des manifestations — probablement pendant deux jours — et des débats sur la mission et la place des universités.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.-FEN) organise, la même semaine, une série d'actions qui consisteront en une grève le lundi 4 décembre, des actions locales toute la semaine, une grève et un rassemblement national le vendredi 8 décembre à Paris.

L'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et de gestion (ANASEJEP) s'est prononcée pour une semaine de grève.

L'Association nationale des vacataires (ANEVES) a demandé *« l'ouverture immédiate de négociations avec les organisations syndicales représentatives »*.

Des grèves d'enseignants ont lieu à Brest et des étudiants de Tours se sont mis en grève mardi.

Des incidents ont eu lieu mardi à l'institut universitaire de technologie, rue de la Liberté, à Saint-Denis. La police est intervenue pour faire évacuer des étudiants qui voulaient occuper les lieux pour protester contre un arrêté de démolition pris par le préfet de la Seine-Saint-Denis le novembre. Une personne a été légèrement blessée.

C'est à l'emplacement de cet I.U.T. que le ministre des universités a décidé de transférer l'université de Paris-VIII (Vincennes). Le maire de Saint-Denis et le président du conseil général ont déposé un recours devant le tribunal administratif pour empêcher la démolition de l'I.U.T.

De son côté, le conseil de l'université de Paris-XIII (Paris-Nord), dont dépend l'I.U.T., organise une « journée d'action » vendredi 17 novembre et convoque une « assemblée générale » des personnels et des étudiants à 9 h. 30 à Villetaneuse. Il dénonce le « *coup de force* » du ministre.

● *Des manifestations de lycéens.* — Environ cent cinquante élèves des divers établissements scolaires de Poitiers ont occupé, mardi 14 novembre, les locaux administratifs et le hall du lycée Camille-Guérin. Ils demandaient l'allégement des effectifs dans les classes, la nomination des maîtres auxiliaires et l'augmentation des heures d'éducation physique. Ce même jour à Rennes, un millier de lycéens et des élèves des lycées d'enseignement professionnel ont manifesté contre les conditions de l'enseignement, et, à Creil (Oise), quatre cents élèves des lycées de la ville ont défilé dans les rues.

RELIGION

● *Jean Paul II* a nommé, vendredi 10 novembre, le cardinal français Pierre-Paul Philippe « patron » *(patronus)* de l'Ordre souverain militaire hospitalier de Malte. Il remplacera le cardinal italien Giacomo Violardo, décédé le 17 mars dernier. L'Ordre comprend, aujourd'hui, près de neuf mille cinq cents membres. — *(A.F.P.)*

● *Les Nouveaux Cahiers*, revue d'études et de libres débats, publiée sous les auspices de l'Alliance israélite universelle, viennent de faire paraître un numéro spécial sur les juifs français *« face au nouveau regard de l'Eglise »* (1). Y ont collaboré quatre rabbins et diverses personnalités. M. Pierre-Louis Kahn traite de *« la souffrance juive en U.R.S.S. »* et Mme Annie Kriegel du *« socialisme au miroir juif »*.

On lit dans la préface : *« Le dialogue entre Israël et l'Eglise ne s'ouvrira pas si les deux parties s'imaginent être les seules dépositaires de la vérité du message divin et oublient qu'elles sont les intercesseurs de toute l'humanité. »*

A L'ACADÉMIE

Le dépistage précoce des anomalies fœtales

La diminution importante de la mortalité périnatale en France, durant ces vingt dernières années, a mis en évidence la part irréductible des anomalies fœtales graves dans la mortalité et la morbidité périnatales (à la maternité Port-Royal : 12 % en 1972, plus de 30 % actuellement).

Le professeur Henrion présentait, le mardi 14 novembre, devant l'Académie de médecine, une communication à ce propos, a exposé les méthodes de dépistage *in utero* de ces anomalies, dont on dispose actuellement :

— Le dosage radio-immunologique de l'alpha-fœto-protéine dans le sang maternel, et dans le liquide amniotique. Chez la mère, un taux élevé de cette protéine est observé dans les grossesses multiples et les anomalies fœtales graves (anencéphalie ou spina bidifa notamment) ;

— Le prélèvement de liquide coce, à la dix-septième ou dix-huitième semaine de grossesse, pour la détection d'anomalies chromosomiques (mongolisme) ou enzymatiques (maladies héréditaires du métabolisme) ;

— L'échographie ultra-sonore, qui permet de déceler les graves anomalies de la morphologie externe (crâne, parois abdominales, membres), mais aussi les spina bidifa, ou certaines anomalies cardiaques ;

— La fœtoscopie, technique plus délicate, qui permet de « voir », mais de façon très fragmentaire, le fœtus. Son principal intérêt est dans le repérage et la ponction d'une grosse veine, proche du cordon ombilical, pour l'aspiration d'un peu de sang fœtal, aux fins d'analyse ;

— L'embryoscopie de contact, qui en est encore au stade expérimental. Elle consiste à introduire par le col de l'utérus, de la huitième à la dixième semaine de grossesse, un appareil que l'on applique sur les membranes ovulaires transparentes, permettant notamment de détecter des anomalies des pieds ou des mains.

Pour le professeur Henrion, un dépistage de masse est pourtant impossible car ces techniques — exception faite du dosage de l'alpha-fœto-protéine dans le sang maternel ainsi que de l'échographie — sont peu efficaces, coûteuses, difficiles à appliquer et non sans danger.

En conclusion, le professeur Henrion a insisté sur la nécessaire coordination entre les généticiens, les gynécologues accoucheurs et les cytogénéticiens et biochimistes qui font le diagnostic. Il préconise en outre la création de véritables centres spécialistes.

MÉDECINE

TESTÉ PAR LA REVUE « QUE CHOISIR ? »

Un médecin attaque en diffamation l'Union fédérale des consommateurs

L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), en testant, dans son numéro de février dernier, les réactions de onze médecins praticiens confrontés à une angine banale (*le Monde* du 15 février) s'était notamment donné pour but de permettre aux usagers de mieux se prendre en charge, notamment dans le cadre d'un dialogue avec les médecins. L'intention était ambitieuse à en juger en tout cas par les débats pour le moins difficiles de la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, le mardi 14 novembre, entre, d'une part, les magistrats et les avocats et, de l'autre, les professeurs de médecine, lors du procès intenté pour diffamation contre l'U.F.C. par l'un des médecins testés, le docteur Albert Cohen.

Y a-t-il un ou plusieurs traitements pour une maladie comme l'angine ? L'utilisation d'antibiotiques à large spectre est-elle recommandée pour une angine virale ? Un interrogatoire bien mené peut-il valablement renseigner sur les antécédents allergiques de l'intéressé ? Faut-il « examiner la rate » avant de prescrire un antibiotique ? Autant de questions assez techniques qui ont amené le président du tribunal à souligner que *« l'on fasse bien du droit et non de la médecine »*.

Certes les normes choisies par la revue ont été jugées comme *« un modèle théorique acceptable »*, y compris par les témoins du docteur Cohen, les professeurs Milliez et Modal. Mais la question reste entière après quatre heures de débat : le jugement plutôt défavorable porté, à partir de normes idéales, sur l'examen clinique, l'interrogatoire et le traitement du docteur Cohen, présente-t-il un caractère diffamatoire ?

Autre argument des avocats de l'accusation : le procès intenté au système de santé actuel dans l'article qui précède le test des onze médecins nuirait, selon eux, à chacun des praticiens cités. Un tel lien a été contesté par l'avocat de la défense : *« Bien plus*, a affirmé le docteur Benveniste, témoin de la défense, *les conditions d'exercice de la profession médicale expliquent la plupart des déficiences individuelles. »*

En tout cas, le procès intenté au système de santé par les consommateurs a été repris, du moins en partie, par les deux témoins de l'accusation eux-mêmes. Ainsi le professeur Milliez a été très critique envers le système actuel de formation, l'absence de dialogue entre la médecine hospitalière et la médecine de ville ou l'emprise des laboratoires pharmaceutiques sur la formation permanente des médecins. *« Les abus d'honoraires ou de clientèle, certaines fautes graves*, a-t-il déclaré, *constitueraient de meilleures causes pour le consommateur que le traitement d'une angine pour lequel la part subjective est importante. »*

Jugement le 12 décembre.

PRESSE

POINT DE VUE

Aider les journaux ou les « marchands de papier » ?

par DENIS PERIER - DAVILLE (*)

JEUDI 16 novembre, à l'occasion du vote du budget de l'information, quelques députés disséminés dans l'hémicycle du Palais Bourbon vont écouter d'une oreille distraite un rapport sur les aides de l'Etat à la presse.

C'est là un poste budgétaire qui ne suscite jamais un débat sur le fond et dont l'adoption constitue, année après année, une simple formalité.

Ce manque de curiosité est bien regrettable, car il permet un assez extraordinaire gaspillage des deniers de l'Etat et aboutit à une situation aussi burlesque que scandaleuse.

L'Etat aide la presse écrite de diverses manières. Tout d'abord, en lui consentant des tarifs postaux particulièrement réduits. L'acheminement des journaux et des périodiques représente 20 % du trafic annuel des P.T.T., 35 % du tonnage et seulement 2 % des recettes. La diminution de recettes qui en résulte pour ce ministère est évaluée à 1 400 millions de francs (nouveaux).

De plus, la presse écrite bénéficie d'un régime fiscal extrêmement favorable, qui équivaut à une quasi-exonération de tout impôt. La perte de recettes fiscales peut être chiffrée à 750 millions de francs. S'ajoutent d'autres aides indirectes ainsi que des aides directes sous forme de subventions. Ce qui a représenté au total, cette année, 2,4 milliards de francs.

Cette somme considérable s'explique par le fait que *tous* les organes de presse — dix mille cent dix-huit titres — bénéficient des aides publiques. Cette prodigalité résulte-t-elle des textes ?

Absolument pas. Le principe de cette aide remonte aux débuts de la IIIe République, le souci du législateur de l'époque étant de venir en aide à une presse constituant le prolongement de l'instruction publique, à une presse nécessaire au citoyen. Aussi, les diverses lois édictées en la matière stipulent-elles que les publications susceptibles d'être aidées doivent avoir « un caractère d'intérêt général quant à la diffusion de la pensée ».

Une commission paritaire, composée pour moitié de dirigeants patronaux de la presse et pour moitié de fonctionnaires, est chargée de décider quels titres sont admis au régime de l'aide.

Ce genre de commission, ayant horreur du vide et des conflits préjudiciables à un climat de bonne harmonie entre gens de bonne compagnie, prit un parti bien simple pour éviter tout souci : elle décida — ce qui est tout à fait inexact — qu'il n'existait aucun critère de qualité permettant de distinguer entre les publications et accorda un numéro d'inscription à pratiquement toutes les feuilles, y compris la presse d'évasion ou la presse du cœur, dont la fonction d'intérêt général est pourtant plus que contestable.

Ces publications ont parfaitement le droit d'exister. La liberté de la presse brille pour tout le monde. Mais est-il du rôle de l'Etat d'apporter son aide à des titres qui constituent une entreprise délibérée d'abêtissement du citoyen ?

Cette situation est spécialement choquante pour deux raisons : tout d'abord, certains de ces magazines sont extrêmement prospères. Des fortunes considérables qui se sont constituées dans la presse du cœur ou d'évasion ne s'expliquent que par cette exonération fiscale de fait dont jouissent ces publications.

Autre raison de trouver anormale cette prodigalité de l'Etat à leur égard : faire un journal intelligent coûte infiniment plus cher que fabriquer un journal indigent sur le plan intellectuel et moral. Il n'est même pas nécessaire à ces derniers d'employer des journalistes. Quelques tâcherons de la plume reprenant semaine après semaine des recettes éprouvées suffisent à la tâche. L'aide de l'Etat constitue, en fait, pour ces feuilles, une occasion de superbénéfices.

Le rôle de la puissance publique serait notamment d'aider — non pas des journaux sans lecteurs, — mais des publications durant une période de lancement, comme on guide les premiers pas d'un enfant. Elle pourrait leur accorder des prêts remboursables quelques années plus tard, à faible taux d'intérêt, et cela pour leur permettre de passer le cap délicat durant lequel elles doivent s'affirmer pour conquérir lecteurs et budgets de publicité. De tels fonds de crédit à la presse existent dans les pays scandinaves. Pourquoi pas en France ?

Comment alimenter de tels fonds ? Rien n'est plus facile : il suffirait de faire payer leurs impôts à diverses publications qui n'auraient jamais dû bénéficier de ce privilège si les textes avaient été respectés.

Si on faisait ainsi entrer dans les caisses de ce Fonds, ne serait-ce qu'un centième des 750 millions d'exonérations fiscales indûment accordées, l'on pourrait sauver plusieurs publications en train de couler, faute de trouver quelques dizaines de millions d'anciens francs.

Mais tient-on tellement à sauver les journaux qui font réfléchir ? Là est le fond du problème.

(*) Journaliste, docteur en droit, auteur de « La liberté de la presse n'est pas à vendre » (le Seuil).

Aux États-Unis, les « géants » sont de retour

De notre correspondant

New-York. — Les géants de la presse sont de retour. C'est du moins ce qu'espèrent trois groupes : un groupe américain, un allemand et un français. La société Time Inc. à New-York vient de ressusciter sous une forme mensuelle *Life*, le prestigieux magazine qui, de 1936 à 1972, avait fait découvrir le monde par l'image aux Américains. M. Daniel Filipacchi (*Paris-Match*, *Lui*, etc.) a racheté le titre *Look*, qui fut durant des années le concurrent de *Life* sur le marché américain. *Look* reparaîtra en janvier à New-York, selon une formule hebdomadaire et dans un format proche de celui de *Paris-Match*. Enfin, la société d'édition allemande Grunar et Jahr, qui publie *Stern*, lance en Allemagne, en France et aux Etats-Unis un nouveau mensuel de prestige, *Geo*, dont le premier numéro est sorti ici au mois d'août.

Life était mort d'obésité : de 5,6 à 8,5 millions d'exemplaires chaque semaine, ce qui fit monter un temps le prix de la page publicitaire à 64 200 dollars. Ce prix a été ramené à 13 900 dollars, alors que le prix de vente de l'exemplaire passe de 14 cents à 1,50 dollar. L'équipe rédactionnelle est réduite, de trois cent quarante membres à quarante. Le premier tirage a été de 700 000 et le niveau de croisière devrait se situer autour de 2 millions d'exemplaires. Cette cure d'amaigrissement suffira-t-elle à rajeunir ce dinosaure de la presse américaine, qui n'avait survécu que quelques années à la mort d'autres montres comme le *Saturday Evening Post*, *Collier's* et *Look* ? Le style du premier numéro, sorti début octobre, laisse sceptique : on s'ennuie ferme à sa lecture d'un bout à l'autre.

L'homme de la rue a pourtant accueilli avec émotion ce rescapé d'un autre âge. Avant l'ère de la télévision, *Life* était vraiment pour les familles américaines la fenêtre qui s'ouvrait sur le monde une fois chaque semaine. Aujourd'hui, la vraie vie est ailleurs que dans *Life*. On dit que le nouveau *Look*, dont le premier numéro sortira en janvier et sera tiré à 700 000 exemplaires, sera plus proche de l'ancien *Life*, prenant l'actualité à chaud et complétant celle-ci chaque semaine par un « essai » qui traitera en profondeur un sujet par le texte et l'image.

Le projet du *Geo* américain est visiblement différent. On y trouve ce que les lecteurs français ont pu découvrir dans des revues comme *Connaissance du monde* ou *Atlas*. Mais avec des moyens que ces deux titres n'ont jamais eus. La comparaison avec *National Geographic* est inévitable mais pas tout à fait justifiée. La géographie humaine ou sociale à laquelle s'intéresse *Geo* est plus variée, moins « aseptisée », sans être pour autant très audacieuse, que ce que propose le *National Geographic*. Reste à savoir si le public américain aura assez d'appétit pour absorber ces trois nouveaux magazines.

ALAIN-MARIE CARRON.

En Grande-Bretagne

LE LANCEMENT DU « DAILY STAR » OU L'ART D'UTILISER UN SURPLUS D'EFFECTIFS

(De notre correspondant.)

Londres. — Après une difficile négociation avec les syndicats d'ouvriers imprimeurs, le groupe Express Newspapers vient de lancer le *Daily Star*, nouveau quotidien du matin de format tabloïd.

A première vue, l'initiative de M. Matthews, le nouveau patron du groupe Express Newspapers, qui a fait sa fortune dans la construction immobilière, apparaît comme un défi étant données les difficultés actuelles de l'industrie de la presse. En 1977, les bénéfices du groupe Murdoch, qui publie le *Sun*, ont été de 12 millions de livres sur un chiffre d'affaires de 90 millions de livres ; ceux du groupe *Mirror*, de 9 millions sur un chiffre d'affaires de 145 millions de livres ; enfin, ceux du groupe Express Newspapers (*Daily Express*, *Sunday Express*), de 5 millions pour 100 millions de livres de chiffre d'affaires. De janvier à avril 1978, les grèves sauvages ont provoqué une perte de cent millions d'exemplaires de journaux nationaux. Les plans de modernisation des ateliers de composition se heurtent aux réserves, voire à l'hostilité des syndicats. La rentabilité des journaux est, notamment, affectée par un niveau d'effectifs artificiellement maintenu au-dessus des besoins réels des entreprises.

M. Matthews, après une étude sérieuse du marché, a pris un risque prudemment calculé. En décidant d'utiliser le personnel en surnombre — ouvriers, employés et journalistes, — ainsi que la capacité de production des nouvelles rotatives, il a limité l'embauche à trois cents personnes (deux cent quatre-vingts journalistes de l'Express ont été transférés au *Daily Star*) et à 100 000 livres seulement les nouveaux investissements (1 livre : 8,40 F). Mais c'est à Manchester, et non à Londres, qu'est imprimé le *Daily Star*, qui est distribué, pour l'instant, seulement dans le nord du pays et les Midlands. Le tirage initial de un million deux cent mille exemplaires passera à deux millions au début de l'année prochaine, lorsque la diffusion s'étendra à l'ensemble du pays. Le tirage final devrait être de quatre millions d'exemplaires, comme pour ses deux principaux concurrents, le *Sun* et le *Daily Mirror*.

Le choix de Manchester s'explique par la relative modération des syndicats locaux, qui, dans le passé, ont même aidé M. Matthews à briser une grève des rotativistes du groupe Express à Londres. Cette fois-ci, les dirigeants syndicaux de Londres sont intervenus, contre l'avis des responsables de Manchester, et ont réussi à imposer à la direction l'embauche de quelques ouvriers supplémentaires.

Le *Daily Star* fait un effort exceptionnel de promotion avec un budget publicitaire de 2 millions de livres, qui finance une campagne d'affiches et l'achat de « temps » à la radio et à la télévision. Son prix sera de 6 pence, c'est-à-dire inférieur de 1 penny à celui du *Sun*, et de 2 pence à celui du *Daily Mirror*.

Le *Daily Star* peut compter sur un soutien publicitaire substantiel étant donnés ses tarifs inférieurs à ceux des autres journaux nationaux et régionaux. La compétition s'annonce sévère avec le *Sun* et le *Daily Mirror*, dont les lecteurs appartiennent aux catégories sociales des classes moyennes, ouvriers qualifiés, petits salariés.

HENRI PIERRE.

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Cette vieille querelle de la musique ancienne

Jusqu'à une période récente la querelle des anciens et des modernes ne concernait que l'art contemporain puis, « faute peut-être d'accorder au présent assez d'intérêt ou de passion » — comme l'écrivait déjà Dukas en 1894, — on s'est mis à polémiquer comme les médecins de Molière au chevet d'un malade imaginaire pour savoir comment il convenait de ressusciter la musique ancienne, chacun étant fermement convaincu que tout autre remède la tuerait...

Faut-il la jouer sur les instruments d'époque, mieux appropriés au diapason ancien (un peu plus bas en général), selon les règles d'interprétation consignées dans les traités ? Il semble que tout cela ne fasse plus vraiment de doute et, même si la mode s'en mêle un peu, le mouvement, de toute façon, est irréversible. Aussi s'agit-il maintenant de regarder plus loin, de dépasser la querelle assez vaine qui s'est élevée autour de cette conception étroite de l'authenticité, car on peut très bien tuer la musique sans violer les règles (1) : une mauvaise acoustique, le souci de trop bien faire, la routine, le manque d'imagination surtout, restent les véritables ennemis de la musique. Faire vivre la partition qu'il a devant les yeux, c'est là le seul problème du musicien, hors cela il n'y a que des querelles de chapelles ou des arguments commerciaux. L'authenticité, la vraie, c'est celle vers laquelle il faut tendre toujours et qu'on n'atteint jamais.

(1) Lire à ce sujet l'entretien avec N. Harnoncourt « L'authenticité ça n'existe pas » paru dans le n° 3 du *Monde de la musique*.

L'authenticité au futur

IL est extraordinaire que les musiques anciennes aient pris, en si peu de temps, une si grande place dans la vie musicale d'aujourd'hui. En quelques années, on a *exhumé* plusieurs centaines de compositeurs du passé, dont beaucoup sont *déjà* plus présents pour la majorité d'entre nous, que les plus célèbres compositeurs de notre époque. Bach, Vivaldi, Telemann ou même Rameau ne sont-ils pas, en effet, beaucoup plus joués, enregistrés et, somme toute, connus du grand public, que Webern, Boulez ou Nono ?

On peut voir dans cet intérêt, sans précédent pour les musiques anciennes, une façon de fuir le présent. Un repli. Un refuge. On peut s'en tenir là. On peut aussi s'interroger. S'agit-il d'un « retour au passé » ou d'un « retour du passé » ? Distinction d'importance. Dans le premier cas, on fait machine arrière. On vit à reculons. Il s'agit bien de fuite. Mais de fuite dans une impasse, car le passé — le nôtre, du moins — n'a d'autre issue que le présent...

Pour ces musiciens passéistes, seuls comptent la reconstitution, l'histoire, le musée. Leur complaisance, en ce qui n'est plus, érige un culte à l'authenticité, dont les [...]es cachent parfois, sous des effets pittoresques, une incorruptible intransigeance. Ici, le dogme règne. Depuis la pratique des notes inégales jusqu'à l'usage inconditionnel des instruments anciens, le plus petit manquement aux règles qu'on prétend tenir des traités est motif de discordes, voire d'excommunications...

Le plus fâcheux n'est pas qu'une telle religion existe, mais qu'elle ait d'assez nombreux fidèles. En effet, à ce piège tout un public non averti se laisse prendre. Il se précipite aux concerts « sur instruments d'époque », parce qu'ils sont « sur instruments d'époque ». Il communie à ces séances d'historicité sans se douter ou sans s'avouer qu'on lui fait prendre des momies absurdes pour des musiciens patentés. Mais l'imposture atteint son comble quand, pour faire plus « authentique », les instrumentistes arborent des costumes d'époque... « Ah ! authenticité, que de frimes en ton nom n'a-t-on pas commises ! » Parfois d'ailleurs, dans la plus intègre inconscience...

Hélas ! rien ne nuit davantage à une cause que ses zélateurs bornés. Actuellement, les plus dangereux ennemis des musiques anciennes ne sont pas où l'on pense. Les pratiquants sans foi, les fervents de la routine, les routiers du legato et autres vieux défenseurs du « diapason légal », sont, même furieux, plus inoffensifs que les jeunes fanatiques de l'authenticité. Instrumentistes ou mélomanes, ces derniers ne retiennent que les *saillies* de style, que les contingences du jeu de leur maître. D'un Brüggen, ils aimeront jusqu'à la caricature, *les « soufflets »* ; *d'un* Leonhardt, le *rubato* ; d'un Harnoncourt, le « maniérisme »... Mais une culture hors du *commun, l'inspiration,* le magnétisme, cela ne s'imite pas. Pour faire revivre les styles anciens, aucune *recette. Si* un Leonhardt ou un Harnoncourt y réussissent, c'est *qu'avant* d'être de grands musicologues ils sont de grands artistes.

Donc, de ceux qui pensent et qui prouvent que *la véritable authenticité se moque de l'authenticité.* Aussi, faire d'eux les « papes » de cette nouvelle religion n'est pas seulement se méprendre, c'est cautionner par leur nom l'esprit le plus contraire au leur, l'esprit de chapelle, l'esprit de dogme.

Insister sur l'importance de ces artistes n'est pas succomber soi-même au culte de la personnalité. C'est simplement reconnaître ce qu'on leur doit : la révélation d'un répertoire considérable, d'une valeur indiscutable. Qui jouait du Froberger avant Leonhardt ; du Hotteterre avant Brüggen ; ou du Biber avant Harnoncourt ?

C'est aussi rappeler qu'ils furent les *premiers* à réussir de façon aussi explosive la fusion de la musique et de la musicologie. Harnoncourt s'est maintes fois expliqué sur sa démarche : l'évidence irréversible que les instruments et les principes d'*exécution* en usage à l'époque d'un compositeur sont les mieux adaptés pour rendre justice à son œuvre est l'aboutissement de longues années de recherches et de *pratique.* Autrement dit, les instruments anciens ne sont que des *moyens* élémentaires pour une meilleure compréhension des musiques anciennes. Contrairement à des idées répandues, ils n'engendrent par *eux-mêmes* aucun style *précis.* Ce que l'on désigne, aussi souvent que stupidement *par* « le style des instruments anciens » n'est en réalité que *le style* des Leonhardt, des Harnoncourt, des Brüggen, des Herreweghe, des Kuijken... en tout et *pour* tout moins d'une dizaine d'interprètes exceptionnels, dont les options tendent actuellement à faire jurisprudence. Peut-être parce qu'elles sont les mieux fondées sur le plan musicologique.



Peut-être, surtout, parce qu'elles sont *les* plus engagées, les plus convaincantes... Les traités anciens eux-mêmes, tous étonnamment pragmatiques, ne considèrent-ils pas que, en définitive, le meilleur style n'est autre que le plus convaincant ?

Si l'authenticité a un sens, c'est dans l'esprit de recherche d'artistes comme Leonhardt ou Harnoncourt, dans leur refus des solutions définitives. L'apport le plus profond de leur travail n'est-*il* pas finalement davantage dans les questions qu'il pose que dans les réponses qu'il propose ? Selon le mot de Gide, on peut attendre d'eux qu'ils cherchent la vérité, non qu'ils la trouvent. Le dogmatisme qu'on leur impute parfois n'est pas leur fait, mais celui de leurs imitateurs, ou *de* leurs admirateurs.

Face au problème insondable que pose l'authenticité, les plus éminents spécialistes actuels *des* musiques anciennes ont au moins une certitude — et l'évolution constante de leurs conceptions en témoigne, — c'est qu'ils ne savent pas grand-chose ; c'est-à-dire incomparablement plus que ceux qui pensent et qui jouent comme s'ils étaient sûrs de détenir la vérité...

JEAN-MARIE PIEL.

LE PARADOXE DU PASTICHE

L'IDEE du pastiche en musique, qui a dominé de façon tyrannique toute la création de l'entre-deux-guerres dans le sillage de Pulcinella *(ballet d'après Pergolèse), vient en fait de beaucoup plus loin, du théâtre sans doute, lorsqu'un jour, pour* Richard Cœur de Lion *(1784), Grétry a voulu inventer une chanson du temps des croisades : alternance régulière de blanches et de noires, harmonie simple, l'effet était assuré.*

Après lui, Lesueur, dans la Mort d'Adam, *a cru très sérieusement avoir reconstitué le paysage sonore des Anciens : rien que des blanches et des rondes dans des tonalités mineures...* « Il faut chanter cela, *précisait-il,* sans ornement, avec ce sentiment mélancolique propre à l'Antiquité. » *Cette même mélancolie, on la retrouve dans la* Chanson du pâtre *de* Tannhäuser *(1845), ou dans le* Chœur des bergers *que Berlioz a fait exécuter en 1850 sous le pseudonyme de Pierre Ducré, maître de chapelle du dix-septième siècle.*

Un peu plus tard, c'est à Lully, dont il vient de reconstituer la musique de scène du Bourgeois gentilhomme, *que Gounod emprunte le style du* Médecin malgré lui *(1858), tandis que Delibes écrit une musique de scène pour* Le roi s'amuse, *d'après un air de la Renaissance. C'est l'époque, au lendemain de la guerre de* 1870, *où les opéras-comiques français, aussi bien* Manon *que* la Mascotte, *abondent en menuets, madrigaux, gavottes, musettes... Mais Massenet ne se contente pas de reprendre les formes classiques ou certaines tournures modales, il veut aussi des instruments d'époque : flûte de cristal, viole et luth pour* Cendrillon *(1899), vièle et régale dans* le Jongleur de Notre-Dame *(1900), clavecin pour le menuet de* Thérèse *(1906). Il y avait à cela quelques précédents : le chalumeau rustique indiqué par Wagner au troisième acte de* Tristan, *le luth étique de Beckmesser, les trompettes* d'Aïda... *Enfin, en 1914, Zandonai fait fabriquer une viola pomposa pour sa* Francesca da Rimini, *mais, par ignorance sans doute, on lui livre un petit violoncelle à cinq cordes.*

A l'école de Bach

Si elle s'était limitée à l'anecdote théâtrale, cette évolution du pastiche à l'instrument d'époque ne mériterait même pas qu'on en parle, mais on la retrouve presque symétriquement dans le domaine de la musique instrumentale : en écrivant son Adagio et fugue en ut mineur *ou le finale de la symphonie* Jupiter, *Mozart se met très explicitement à l'école de Bach, tandis que l'ouverture* la Consécration de la maison, *de Beethoven, se souvient de Haendel. Dans sa* Symphonie historique *(1840), Ludwig Spohr s'inspire, pour chacun de ses mouvements, d'abord de Bach-Haendel, ensuite de Haydn-Mozart, puis de Beethoven, réservant le style « moderne » pour le dernier morceau...*

Plus réussies peut-être, certaines pages de Tchaïkowski, la Suite Holberg, *de Grieg (1884), sont de fidèles pastiches néoclassiques tandis que la* Petite Suite, *de Debussy,* Masques et Bergamasques, *de Fauré, prennent plus de distance avec leurs modèles. On va pourtant remonter plus loin :* Danses gothiques, *de Satie (1893),* Symphonie gothique, *de Vierne (1894), et lorsque les instruments anciens seront à nouveau accessibles, on verra se multiplier sous l'impulsion de Wanda Landowska des concertos pour clavecin perpétuant la tradition néoclassique jusqu'à l'absurde : une musique à l'ancienne pour de faux instruments anciens... Pourtant, si marqués soient-ils par cette double contradiction, les concertos de Falla ou de Poulenc ont survécu à la mode et ont trouvé un style tout aussi authentique.*

G. C.

TOUT FRAIS, TOUT BLANC

GRANDEUR et dépouillement... Il y a des formules qui font école et dont on ne se débarrasse pas si facilement parce qu'on leur prête une sorte de valeur spirituelle, peut-être aussi parce qu'elles servent d'alibi à quelque perversion inavouée. Le grand engouement du dix-neuvième siècle pour Palestrina (plusieurs biographies dès les années 20 et même un opéra de Loewe en 1869 en attendant celui de Pfitzner), tient sans doute à l'aspect même de sa musique, si calme, si grave et si sereine, puisqu'on n'y rencontre guère de croches ou de doubles croches, ces figures diaboliques avec leur queue pointue, assez peu de noires et surtout des blanches, des rondes ou des doubles rondes immaculées...

Et cela correspondait si parfaitement à ce que les esprits cultivés attendaient de la musique religieuse qu'on a vu se développer rapidement toute une esthétique néo-palestrinienne, puis néo-grégorienne à laquelle n'auront échappé, avec des fortunes diverses, ni les compositeurs — Liszt, Berlioz, Saint-Saëns, Wagner, Gounod, Debussy — ni les interprètes qui ont étendu aussi bien à Gluck qu'à Jean-Sébastien Bach, à Lully qu'à Haendel, cette abstinence purificatrice : jouer seulement ce qui est écrit, avec le moins d'expression possible, jouer « blanc », c'était pensait-on, retrouver l'esprit authentique de la musique ancienne.

Si cette conception très puritaine de la religiosité musicale, qui, pour certaines œuvres, n'était pas forcément erronée, a pu encore se renforcer au vingtième siècle c'est qu'au développement inquiétant de la musique légère — musique de charme ! — il paraissait opportun d'opposer la rigueur du genre sérieux, d'élever son esprit en meurtrissant son corps : l'interprétation d'une page de Bach n'était jamais assez sévère. Le mythe de la beauté froide et austère avait cette fois à son crédit un siècle de tradition, en dépit des protestations véhémentes des musicologues ou des musiciens qui depuis près de soixante-dix ans tentent d'élever la voix.

Il semblerait qu'enfin on les ait entendus, depuis qu'un nouveau courant s'amorce pour retrouver une authenticité moins chimérique ; va-t-on jouer moins « blanc » ? Ce n'est pas sûr car si grande s'est faite la peur du romantisme, si terrifiant le fantôme de sa sensibilité que certains trouveront toujours de bonnes raisons pour juguler les appels de la chair en invoquant le respect des règles. En musique comme ailleurs : « Qui veut faire l'ange fait la bête. » — G. C.

Le point de vue d'un chef de chœurs

« La musique ancienne ça n'existe pas, *dit Philippe Herreweghe,* on en parle comme d'un phénomène global auquel on voudrait attacher des recettes d'interprétation, ça n'a pas de sens : il y a une telle diversité à travers toutes les époques, à travers tous les styles, que toute « recette » est impossible. Pour ne parler que de la technique vocale, je crois que chaque petit fragment du répertoire baroque, classique, romantique ou contemporain a sa technique qui est avant tout une pratique : on ne chante pas Wagner comme on chante Mozart, cela tout le monde le sait, mais il y a la même différence entre Monteverdi et Schütz qu'entre Bach et Mozart.

— Beaucoup de gens s'imaginent que pour bien chanter la « musique ancienne » il faut une voix blanche, avec un minimum de vibrato.

— Je crois qu'il y a deux problèmes parce qu'il y a deux types de vibrato : celui qui consiste à attaquer la note avec une légère imprécision, le vibrato d'intonation, et l'autre qui colore une note tenue.

» Lorsque la force harmonique d'une musique réside dans une justesse absolue d'intonation et non dans la complexité de cette harmonie — je parle pour un ensemble vocal, mais c'est vrai aussi pour les instruments — comme dans beaucoup de compositions anciennes, il faut éviter absolument tout vibrato d'intonation qui masquerait l'effet percutant des attaques. Mais cela ne veut pas dire qu'il faille toujours s'abstenir de vibrer. C'est seulement par opposition à certains chanteurs, dont le vibrato excessif est insupportable, qu'on recommande d'éviter ce genre de vibrato dans la musique ancienne (mais il n'est pas plus à sa place ailleurs !). Ce n'est pas pour cela qu'il faut chanter avec une voix blanche.

» C'est d'ailleurs un problème dangereux, car les gens qui débutent dans la musique ancienne pourraient être tentés de se dire : *« Nous allons tuer notre voix, ne plus la faire vibrer chaudement. »* C'est surtout dangereux pour les femmes, parce que ça les empêchera d'aborder un autre répertoire, et à notre époque il serait vraiment dommage de se priver de ce qui a suivi. J'ai vu dans des stages des gens pour qui l'idéal c'était cela, et on voudrait appliquer cette esthétique indifféremment à Monteverdi, à Bach ou à Haendel, comme si c'était la même musique. Haendel, c'est le monde des stars, le monde de l'opéra, Bach, c'est l'Eglise luthérienne. En voulant définir une esthétique de la musique ancienne, on en restreint beaucoup la diversité. Lorsque j'entends certains chanteurs qui interprètent merveilleusement les cantates de Bach chanter de la même façon un oratorio de Haendel, je trouve que c'est aussi ridicule que s'ils chantaient cela comme du Puccini !

— Lorsqu'on ne possède plus les voix exactes prévues par le compositeur ?

— Les castrats par exemple ? C'est là qu'il faut faire preuve de créativité, transposer, trouver une voix qui convienne. Car l'essentiel, c'est de convaincre, ce n'est pas de rechercher une fidélité abstraite à travers laquelle rien ne passerait. C'est pour cela que j'aime Harnoncourt ; parfois, il va un peu loin, c'est vrai, il exagère, mais ce n'est jamais indifférent, alors qu'on peut très bien trahir une œuvre en voulant la prendre trop étroitement au pied de la lettre. Mais ça, c'est une question de personne, une question de tempérament. Il y a des gens qui jouent merveilleusement de la viole de gambe ; ils pourraient très bien jouer la même chose sur un violoncelle, et ce serait différent, mais ça pourrait être aussi convaincant.

— Il y a tout de même des œuvres qui ont été pensées pour un instrument spécifique.

— Naturellement ; ce que je voulais dire, c'est que ce n'est pas seulement parce qu'ils jouent sur un instrument d'époque qu'ils rendent vivante la musique qu'ils jouent, c'est parce qu'ils la font vivre.

» C'est la même chose pour les œuvres : la richesse, la subtilité de l'invention sont tout aussi perceptibles sur un autre instrument du moins pour un musicien. Ce qui est vrai, c'est que si on joue les *Barricades mystérieuses* de Couperin au piano, on trouvera cela seulement « intéressant » à cause de la déformation de l'instrument, alors qu'au clavecin cela devient vraiment convaincant. Mais le timbre du clavecin sans l'interprétation, c'est seulement de l'archaïsme.

» Il ne faut pas confondre la fin avec les moyens : il faut tenter de répondre aux exigences de la partition, mais ça ne suffit pas, sinon c'est le musée et, contrairement à ce qu'on dit s'occuper de musique ancienne, ce n'est pas faire du « musée ». Ce qui est regrettable, c'est que l'exploration du répertoire baroque par exemple entraîne à jouer des petits compositeurs rococo qui ne valent pas mieux que certains compositeurs contemporains sans envergure. Ce qu'on ne dira jamais assez, par contre, et c'est ce qui me passionne le plus, ce sont tous les grands compositeurs du passé qu'on redécouvre, Sweelink par exemple qui est extraordinaire. C'est beaucoup plus intéressant que les querelles de style qui s'élèvent le plus souvent entre gens qui connaissent la matière et gens qui n'y connaissent rien. Cela me fait penser à une querelle sur une technique de chirurgie très poussée entre les chirurgiens qui la pratiquent et les infirmières qui donnent les pinces !

» Il faudrait dire tout ça... en adoucissant. »

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.

LE MONDE

PETITE CHRONIQUE ET POLÉMIQUES

GOETHE, dans une lettre à Zelter, parle d'un professeur de droit, « lequel, quoique juriste, est de nature musicale très douce, et qui réunit *autour de lui un cercle où* l'on exécute avec beaucoup de soin et d'amour d'anciennes compositions », *et Liszt de ce général qui a entrepris une collection d'airs classiques afin d'élever* « comme une digue sacrée, contre le débordement des fioritures italiennes et des froides compositions françaises, l'auguste légitimité, la majesté sans tache, des noms de Haendel et de Palestrina ».

Tout cela, par exemple, exaspérait Berlioz : « Cette harmonie pure et calme, *écrit-il à propos de Palestrina,* jette dans une rêverie qui n'est pas sans charmes, mais parler de génie, allons donc, c'est une plaisanterie ! » *Il n'en dirigera pas moins un de ses madrigaux à l'Opéra, en 1840, et s'en souviendra peut-être dans l'*Enfance du Christ. *Ce qu'il n'aimait pas, c'était le snobisme qui entourait certaines résurrections et le pédantisme des dévots.*

Le grand public n'était pas pour autant converti à la musique ancienne, et quand Gounod, jeune organiste à l'église des Missions, s'avise, en 1843, de jouer Bach et les vieux maîtres italiens, il doit affronter la colère indignée des paroissiens...

On verra Saint-Saëns également se passionner, parmi les premiers, pour la musique ancienne, mais, comme Berlioz, s'étonner du manque de discernement des amateurs : « Il y a, *écrit-il,* dans les oratorios de Haendel des trésors de mélodie *et de grand style, mais aussi* des torrents de roulades horriblement démodées, et des longueurs fastidieuses. Nombre de gens trouvent cela « magnifique » : grand bien leur fasse ! » *Il exagérait à peine, car ces exécutions, trop étroitement fidèles à un texte pris à contresens, devaient être aussi pieuses que rébarbatives.*

Saint-Saëns sera parmi les premiers à attirer l'attention sur les difficultés vocales des cantates de Bach et sur l'impossibilité de les ressusciter fidèlement puisque beaucoup d'instruments spécifiés n'existent plus. Plus téméraire, mais plus jeune aussi, Paul Dukas, en 1894, propose pour les opéras de Rameau « une reconstitution fidèle d'orchestre n'utilisant que les instruments en usage à l'époque ; les partitions devraient être copiées d'après l'original » ; *et il ajoute :* « N'est-il pas à désirer que Rameau puisse profiter d'un de ces engouements pour les choses du passé auxquels nous assistons à présent, faute peut-être de pouvoir accorder au présent assez d'intérêt ou de passion ? »

Il faut croire que Dukas non plus ne se faisait guère d'illusions sur la sincérité de l'enthousiasme d'un public très parisien qui, découvrant tout à coup les cantates de Bach, s'en entichait immédiatement.

On commençait à peine à parler d'authenticité que la présentation simultanée de Don Juan à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, en 1896, ouvre le débat : l'Opéra propose un arrangement en cinq actes avec un ballet et l'Opéra-Comique une version plus conforme avec, pour la première fois, les récitatifs accompagnés au clavecin par Louis Diemer. « Le retour à l'authenticité restera la meilleure manière de rajeunir les chefs-d'œuvre », *note Dukas à cette occasion.*

Lors de l'exécution de la Passion selon saint Matthieu, *à Bruxelles, l'année suivante, deux points de vue s'affrontent : doit-on seulement jouer* piano *et* forte, *comme c'est écrit, ou y a-t-il d'autres nuances possibles ?*

1908 : Dans un article, Charles Bordes s'interroge sur l'opportunité de créer, en France, un théâtre d'application pour la reconstitution des opéras français des XVII[e] et XVIII[e] siècles.

*En attendant, l'année 1908 voit la rencontre au pistolet, entre Vincent d'Indy et Jules Bois, à propos de la reprise d'*Iphigénie en Aulide, *de Gluck, à l'Opéra-Comique. L'auteur de* Fervaal *conteste la lenteur exagérée des tempi... A partir de cette époque, les polémiques vont aller bon train. En 1909, pour les stigmatiser, Wanda Landowska, publie un ouvrage remarquable, malgré certaines erreurs inévitables, et défend à la fois le clavecin et l'interprétation baroque.* « On enlève à la musique ancienne, *écrit-elle,* tout ce qui constituait son véritable caractère ; on taille, on coupe, on transcrit, on mutile, on supprime le clavecin, les instruments à vent, on surcharge le quatuor et les chœurs, on déchire les plus belles pensées. On anéantit tout ce qui donne de la vie, du mouvement, au nom d'une prétendue tradition, et on constate ensuite que ces choses n'ont pas de goût... »

Quinze ans plus tôt, déjà, Bernard Shaw rêvait d'entendre le Messie « avec un chœur de vingt artistes capables » ; *puis il réclama la peine capitale pour toute exécution d'une partition de Haendel avec plus de quatre-vingts personnes, mais la mesure n'a jamais pu être sérieusement appliquée.* — G.C.

CETTE VIEILLE QUERELLE

Les secrets du facteur

IL semble qu'il soit plus facile de vendre, louer, ou même seulement faire essayer un clavecin annoncé comme « copie d'un instrument anonyme du dix-huitième siècle dans une collection privée » que le même clavecin ayant pour toute référence le nom d'un facteur contemporain. « L'authenticité », qui nous est promise de plus en plus dans les concerts, disques, émissions de radio, est-elle une simple mode, un argument commercial, une aura passéiste aux vertus sécurisantes, ou correspond-elle réellement à la recherche d'une plus grande qualité musicale ?

VNICA CHORDA QVA SONI CVIVSLIBET CONSONANTIÆ SIMVL AVDIRI POSSVNT •

Tous les clavecins « d'époque », et on ne le dira jamais assez, nous sont parvenus modifiés. Soit par l'évolution organique des matériaux (les bois, les métaux, les couleurs). Soit par l'entretien régulier (changement de cordes, de becs et réharmonisations, remplacement des draps usés, mangés par les mites *ou réhabillage, etc.). Soit par les* restaurations qui s'imposaient (parties décollées, déformations excessives, fentes de table, appétit des vers, etc.). Soit encore par les transformations profondes réalisées aux cours des siècles pour adapter un instrument plus ancien au goût et aux nécessités du jour (« ravalements » *effectués au dix-huitième* siècle pour augmenter la tessiture, addition d'un deuxième clavier, etc.). Il arrive d'ailleurs aujourd'hui que l'on « restaure » ces clavecins, transformés voici deux siècles ou plus, dans leur disposition « d'origine », avec les risques d'erreur que cela comporte et les conséquences de tous ces démontages, adaptations, interprétations, collages, sur la sonorité.

Si nous regardons les « copies », les bois sont de provenance différente — ont-ils été coupés, comme pour les Ruckers, durant certaines phases de la Lune ? — de séchage également différent. On se rend compte que les mesures d'un même instrument varient passablement d'un facteur à l'autre. La table d'harmo*nie, cette pièce maîtresse, ne peut* évidemment pas être travaillée, amincie, exactement comme l'originale. Les méthodes de collage, malgré l'emploi traditionnel de la colle à chaud, ne sont jamais semblables puisqu'elles sont fonction non seulement de la qualité de cette colle, mais également de sa consistance *lors du travail, de l'intensité du serrage* des pièces, et de bien d'autres éléments.

Différences aussi dans les cordes, quoique certains facteurs s'efforcent de retrouver la composition et les procédés d'écrouissage des cordes anciennes ; dans l'harmonisation, puisque l'on ignore les volontés des maîtres du passé, dans les décorations.

Pour les clavecins, il n'y a pas de « copie » au même sens strict que pour les tableaux.

C'est pourquoi ceux qui nous parlent seulement de mesures exactes, de barrages arrondis à la Taskin, de sautereaux en bois — cette pièce merveilleuse au corps habituellement en poirier, à la languette en buis ou en houx et le ressort en soie de sanglier (mais n'y a-t-il pas de très beaux clavecins avec des sautereaux en plastique ?), — de becs en plume de corbeau alors que la plupart des « copies » utilisent des becs en delrin, font penser aux dandys ou aux marchands d'orviétan.

Et si l'on nous vante un facteur « qui fait tout lui-même et entièrement à la main », nous nous rappelons que les caisses des Ruckers étaient construites à l'extérieur, ou que les Blanchet fournissaient des claviers à leurs collègues. Henri Hemsch n'aurait probablement pas dédaigné la perceuse de précision tellement pratique pour les sillets et pour les chevalets. Il aurait sans aucun doute adopté la scie électrique plutôt que celle à bras. Une machine que l'on connaît, que l'on sait régler, écouter, sentir, peut être une aide *précieuse* jusqu'au *moment où la main doit prendre le* relais.

Un certain idéal, qui est nécessaire, ne doit pas grandir au point de nous cacher l'essentiel, c'est-à-dire... la musique !

Car, si l'authenticité existe, et elle existe, c'est plutôt à un niveau d'ensemble qui comprend le timbre, le *toucher* de l'instrument, l'accord au tempérament convenable et l'interprète. Wanda Landowska saura toujours nous captiver malgré son Pleyel.

Ce clavecin passait au début du siècle pour « le » clavecin. Il ouvrit l'ère de ce qui est appelé la facture moderne. Et l'on construit encore de nos jours des instruments aux formes hybrides, ayant une structure incroyablement épaisse, lourde, qui s'apparente davantage à celle du piano, les sautereaux ont de nombreuses vis de réglage, les claviers sont peu sensibles, le timbre est plat, sans caractère, on pourrait dire « pasteurisé ».

Quelle opposition avec l'élégance d'un instrument traditionnel ! Cette fois, la caisse, le barrage, la table d'harmonie, les cordes, sont beaucoup plus minces. Le poids réduit presque de moitié. Le timbre est vivant, riche en harmoniques, typé, parce que rattaché à une école : italienne, flamande, française ; à une époque, ce qui permet de l'associer tout naturellement, s'il a du mordant, au *Virginal Book,* à la musique du dix-septième siècle, *s'il est plus* brillant, à celle de François Couperin.

Toucher des claviers « à l'ancienne » — et là aussi le facteur doit choisir une école, — c'est découvrir la nécessité d'un effort musicologique. Il faut retrouver les techniques, le phrasé, l'ornementation d'autrefois.

Avoir une harmonisation qui mette en valeur le timbre et le toucher, que l'instrument incite l'artiste à sentir, et à comprendre, l'esprit de la musique ancienne, voilà sans doute *une définition de l'authenticité.*

MARC DUCORNET,
facteur de clavecins.

Apprendre à oublier pour

IL ne vient à l'esprit de personne de s'étonner qu'un joueur de ney iranien ou un sitariste indien ait avec la musique une relation différente de la *nôtre, et qu'il ne se soucie* pas de ce qui s'enseigne dans nos conservatoires. Il n'a que faire de notre notation musicale, pour lui parfaitement inadéquate. La tradition orale régit totalement ou partiellement son art, qui hérite d'elle les canons et les lois, parfois d'une extrême rigueur, par lesquels se construit son improvisation. Or ce qu'on accepte comme une évidence d'un musicien oriental, on l'oublie, ou on le refuse à notre musique. On oublie, ou on feint d'oublier, que jusqu'en 1750 la musique occidentale a été elle aussi partiellement régie par une transmission non écrite, aussi prégnante, aussi précise, aussi contraignante que l'écriture musicale. Notre notation n'a atteint que très lentement le degré de précision que nous lui connaissons aujourd'hui, et la musique a continué très longtemps à obéir simultanément à d'autres lois que celles de l'écriture. Ce qui nous trompe, et qui est notre excuse, c'est que, dès le seizième siècle, son graphisme est à peu près définitif, alors qu'il y avait encore entre la musique et la note une marge, une zone d'imprécision et d'incertitude : *« Nous écrivons différemment,* dit Couperin, *de ce que nous exécutons. »* Mais cette zone n'était pas vide. Elle était remplie par la tradition orale qui imposait, de manière parfois aussi contraignante que les indications écrites les plus minutieuses, mais de manière en même temps plus souple, les nuances du jeu, les pulsations du rythme et les sinuosités du chant. Plus on recule au-delà de 1700 et plus cette marge d'incertitude est grande, et plus le musicien qui ne joue que ce qu'il lit s'éloigne de la musique à laquelle il croit en conscience être fidèle.

C'est là le problème fondamental de la musique ancienne. Tout le reste, le diapason, la pratique des instruments anciens, tout le reste est secondaire (j'en demande pardon aux esprits absolus). Mais de cet unique problème découlent deux conséquences, et à partir de là toute excuse cesse d'être valable, et l'obstination devient mauvaise foi ou aveuglement.

La première est que ce qu'on enseigne *à juste titre* à un jeune musicien pour bien jouer Ravel, Brahms et Schubert ne vaut pas pour Couperin, pour Purcell ni pour Monteverdi. Les règles du jeu sont différentes. Le fondement même de l'honnêteté artistique, qui est le respect du texte, n'est plus fidélité mais trahison. Il y a un autre respect, qui doit venir se joindre au premier, et qui est celui de la *loi non écrite* dont Couperin tenait compte en transcrivant sa musique en notes et en portées, et que nous connaissons, tant bien que mal, par ce que lui-même et ses contemporains nous en ont dit. En aucun cas la marge d'imprécision qui sépare la musique de sa transcription graphique ne doit rester vide. C'est au fait qu'elle le reste qu'on doit l'impression d'immense ennui que distilent tant de musiques du dix-septième ou du dix-huitième siècle, lorsqu'on les joue dans l'ignorance de ce qui leur donnait non seulement le brillant et la couleur, mais jusqu'à la palpitation et l'émotion. Combien de fois a-t-on accusé de monotonie l'harmonie consonante de Lully, en oubliant simplement que les chanteurs la faisaient dissoner *et frémir par des retards, des* appoggiatures, des glissés, des ports de voix...

Toute pédagogie de la musique ancienne doit donc établir sa méthode sur des bases parfois en opposition avec ce qui constitue les fondements de l'enseignement de la musique postérieure à 1750, c'est-à-dire à l'enseignement musical tout court. Les coups d'archet qui servent Brahms ne servent pas nécessairement Vivaldi. Tout le travail vocal que l'on fait pour mieux chanter Verdi fait mal chanter Rameau.

Et l'on entend bien qu'il ne s'agit pas ici du souci toujours scrupuleux et toujours insatisfait de ce qu'on appelle l'« authenticité historique ». Qui nous dira où est l'authenticité, et ce que veut l'histoire ? Il ne s'agit que de serrer l'œuvre au plus près, non pas en reconstituant mais en créant les conditions sonores les plus propres à son

هكذا من الأصل

DE LA MUSIQUE ANCIENNE

Authenticité, haute fidélité ?

LA renaissance des musiques anciennes n'aurait pas pu se développer sans la complicité du disque. Pas plus que l'intérêt pour les instruments anciens sans les « prodiges » de la haute fidélité. Combien d'entre nous ont entendu, ne serait-ce qu'une fois, le Concentus Musicus, le Leonhardt Consort, l'Academy of Ancient Music autrement que *reproduits* ? Beaucoup de mélomanes, et malheureusement beaucoup de critiques, se forgent aujourd'hui une opinion définitive sur les « instruments authentiques » alors qu'ils ne les connaissent qu'à travers leur chaîne.

Le « clinquant métallique » des clavecins anciens, le timbre « fade » des hautes-contre, « l'aigreur » des violons baroques, on les fustige ou s'en délecte ; un peu à la manière d'un amateur de peinture qui jugerait des couleurs d'après des reproductions...

A présent, en effet, les meilleures chaînes « haute fidélité » sont assez fidèles pour tromper, et trompent d'autant plus qu'on les croit fidèles. Cette illusion, qui vaut pour toutes les musiques, est particulièrement préjudiciable aux instruments anciens en raison même de certaines de leurs propriétés acoustiques. Citons l'exemple d'un orchestre à cordes baroque dont le niveau sonore est nettement inférieur à celui d'un orchestre de chambre moderne.

Ainsi, le plus souvent, on écoute les instruments baroques comme s'il s'agissait d'instruments modernes, donc beaucoup trop fort. Depuis Fletcher, il est établi scientifiquement que la sensibilité de l'oreille aux sons graves et extrêmement aigus croît avec l'intensité sonore. Or ce que les instruments anciens, de façon générale, possèdent en finesse, en richesse d'harmoniques, donc en aigus et extrême aigus, ils ne l'ont pas en puissance. Reproduits plus fort qu'il ne faut, ils paraissent acides, aigres, désagréables. Leur mordant devient agressivité, leur sensibilité, grossièreté. Cette dénaturation est encore renforcée par la tendance de la plupart des chaînes de qualité moyenne à exagérer les graves et les aigus pour rehausser artificiellement l'impression de relief.

Toujours avec le souci de flatter l'oreille, les preneurs de son ont trop souvent l'habitude d'utiliser les micros comme des microscopes, de grossir le détail au détriment de la trame musicale. Ainsi, de grossissement en grossissement, on bascule dans la grossièreté, d'exagération en exagération dans la caricature...

Or, ce que la nécessité de couvrir les frais, sinon de faire recette, interdit trop souvent au concert, le disque peut l'offrir : cet accord acoutisque entre le lieu et l'instrument. Car s'il est vrai que toute musique est conçue pour un type d'instrument, il n'est pas moins vrai que tout instrument se définit par rapport aux cadres où il est utilisé habituellement. Bach exécute ses *Concertos brandebourgeois* avec un ensemble de solistes, sans doute, mais dans une petite salle. Si Haendel donne *le Messie* devant un auditoire de trois mille personnes, c'est avec plusieurs centaines de choristes et d'intrumentistes. Et si dans la vaste église de Saint-Thomas de Leipzig, on pouvait saisir, même à distance, les chuchotements d'une viole de gambe ou d'un petit soprano, c'est que les cloisons de bois, aujourd'hui disparues, divisaient l'espace et empêchaient les sons de se perdre sous les voûtes... On fait preuve à notre époque d'un singulier manque d'imagination pour adapter les effectifs instrumentaux (ou vocaux) aux exigences acoustiques des lieux.

Donner à entendre un petit ensemble d'instruments anciens dans une salle de deux mille places relève davantage du mercantilisme que d'un souci bien sérieux d'authenticité, alors que, enregistrés dans un local convenable et en nombre approprié, les instruments d'epoque possèdent sur leurs concurrents modernes l'indiscutable supériorité de procurer une « balance » sonore si naturelle qu'elle rend inutiles et néfastes d'éventuels rééquilibrages électroniques.

Il n'en reste pas moins que, d'un point de vue esthétique plus général, il faudrait reconsidérer le principe même de l'enregistrement des musiques anciennes. Leur trait commun n'est-il pas que toutes, à des degrés divers, réclament des interprètes une part d'improvisation qui achève l'œuvre sans jamais la rendre définitive ?

J.-M. P.

DISCOGRAPHIE

Musique du temps de la guerre de Cent Ans, Musica Reservata (Philips, PHI 5 839 753).

Musique de Ménestrels, Studio der frühen Musik (Telefunken 641 928 Aw).

« The Art of Neetherland », par le Early Music Consort of London (EMI SLS 50 40).

Monteverdi : « le Couronnement de Poppée », dir. Harnoncourt (Telefunken 635 247).

Monteverdi : « Messe à quatre voix », Dellar Consort, Clemencic Consort (Harmonia Mundi HMU 221).

Froberger : « Toccata et suites pour clavier », G. Leonhardt (Harmonia Mundi, HM 631).

Purcell : « Musiques sacrées à la cour du roi d'Angleterre », Leonhardt Consort (Telefunken 441 123).

Rameau : « Pièces pour clavecin », Scott Ross (Still, 21-87 S 75).

Sainte Colombe : « Concerts à deux violes », W. Kuijken, J. Savall (Astrée AS 10).

Vivaldi : « Concertos à 5 à 4 et à 3 », Harnoncourt, Léonhardt et Brüggen (Telefunken 641 239).

Musique baroque italienne, Franz Brüggen (Telefunken 641 137).

Bach : « Passion selon saint-Matthieu », dir. N. Harnoncourt (Telefunken 635 047).

J. S. Bach et ses fils : « Musiques pour deux flûtes », S. Preston, N. McGegan, C. Hogwood (Oiseau Lyre DSLO 518).

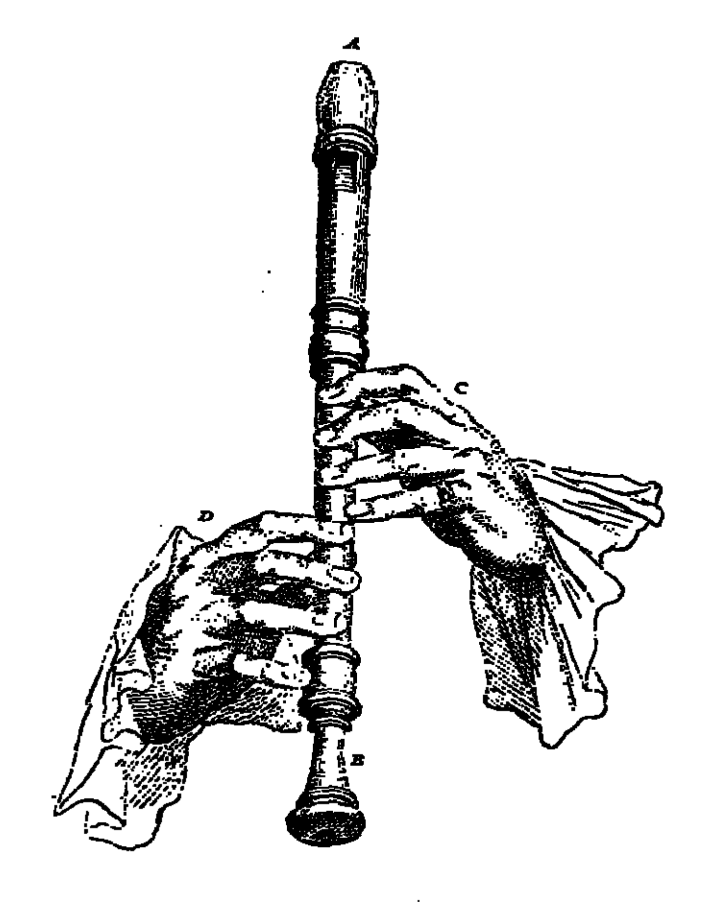
Charpentier : « Leçons des ténèbres », dir. J.-C. Malgloire (C.B.S. 79 329).

Haendel : « Belshazzar », dir. Harnoncourt (Telefunken 635 326).

Haendel : « Dixit Dominus », dir. J. E. Gardiner (ERATO STU 71 055).

Mozart : « Sonates », P. Badura-Skoda (Astrée 40).

Mozart : « Concertos pour violon », J. Schroeder, dir. F. Brüggen (Philips 6 775 012).



Le siècle des explorateurs

Cible favorite des thuriféraires trop zélés de la musique baroque, coupable à leurs yeux d'avoir engendré le mouvement romantique, le XIXe siècle est aussi le premier à s'être intéressé sérieusement, puis systématiquement, au passé. La musicologie, le souci d'authenticité, la résurrection des chefs-d'œuvre oubliés, puis des instruments anciens, datent du siècle dernier, qui n'était pas autant qu'on le croit celui des iconoclastes...

1785 : le baron Van Swieten organise des soirées de musique ancienne pour lesquelles Mozart transcrit ou révise des œuvres de J.-S. Bach et de Haendel.

1802 : Publication en Allemagne d'une biographie de Bach par Farkel.

1586 : Choron publie à Paris des œuvres de Josquin des Prés et de Palestrina qu'il fera exécuter plus tard avec d'autres de Bach.

1822 : Winterfeld fait paraître un « Palestrina » (puis un « Gabrielli » en 1834).

1829 : Mendelssohn ressuscite la « Passion selon saint Matthieu » à Berlin, puis fonde la Société des concerts historiques (1841).

1837 : Lesueur meurt sans avoir rédigé son traité (imaginaire) sur la musique de l'Antiquité.

1843 : Louis-Philippe demande à A. Adam d'arranger les vieux opéras-comiques de Grétry et Monsigny pour les reprendre.

1849 : W. Sterndale Bennet, ami de Mendelssohn et de Schumann, fonde à Londres la Bach Society.

1851 : Schumann fonde la Bachgesellschaft avec l'éditeur Breitkopf, qui publiera en outre Schütz, Mozart, Beethoven.

1853 : Fondation à Paris d'une institution pour l'étude du chant grégorien et de la polyphonie ancienne par Niedermeyer.

1867 : « Les clavecinistes de 1637 à 1790 », recueil de pièces et commentaires, par A. Méreaux.

1872 (?) : Mademoiselle Pelletan entreprend une édition conforme à l'original des opéras de Gluck.

1880 : « Chefs-d'œuvre de l'opéra français » (dix-septième et dix-huitième siècles), partitions piano-chant éditées par Michaelis, en souscription.

1892 : Charles Bordes crée la Société des chanteurs de Saint-Gervais, qui donneront en première audition des pages de Josquin des Prés, Ockeghem, Palestrina, Vittoria Lassus, les cantates de Bach...

1893 : « Oratorio de Noël » (J.-S. Bach), par la Société des grandes auditions.

1894 : Fondation de la Schola cantorum pour enseigner et éditer la musique religieuse ancienne, et jouer en concert des œuvres de Rameau (« Castor et Pollux »), Lully, Charpentier, Schütz, Monteverdi (« Orfeo », « Poppea ») ; exécution d'une cantate de Bach avec « oboe di caccia » et violoncelle piccolo ; H. Expert publie « les Maîtres musiciens de la Renaissance ».

1895 : Début de l'édition complète de Rameau sous la direction de Saint-Saëns (inachevée).

1896 : Louis Diemer fait entendre les pièces de Rameau au clavecin.

Entre 1890 et 1910, le nombre des ouvrages biographiques (Adam de la Halle, Sweelink, Bach, Lully) ou sur des sujets aussi variés que l'opéra italien classique, le chant grégorien, la cantate au dix-huitième siècle, la musique de luth, l'accompagnement au clavecin, est considérable, c'est aussi le début des polémiques sur l'authenticité.

retrouver les vieux textes

exécution vivante. Il s'agit seulement d'être juste et fidèle et, pour ce faire, d'accepter l'idée que, pour bien chanter un air d'opéra baroque, il faut *une autre* voix que pour chanter Verdi : plus lisse, et donc moins puissante, capable de dessiner la ligne plus précisément, maîtrisant son vibrato pour pouvoir en jouer, capable de changer de couleur de manière incessante : c'est-à-dire une infinité de choses interdites, ou déconseillées, ou contraires à ce que l'on cherche aujourd'hui à obtenir d'un chanteur.

Et que dire des instruments ! J'ai dit tout à l'heure que cette question n'était pas fondamentale, mais secondaire : elle n'est que l'ultime conséquence de cet état d'esprit différent. Que dire en effet d'un flûtiste qui, après longue réflexion et pratique assidue, s'aperçoit que, s'il joue la musique pour flûte du dix-huitième siècle, en collant à elle, en suivant les indications les plus irréfutables d'interprétation, en ayant pénétré jusqu'au *fond* son idéal stylistique, il se met à trahir son instrument, qu'il n'en utilise pas les posibilités et qu'il doit ruser et tricher avec lui pour lui faire faire autre chose que ce pour quoi il a été conçu. Cette flûte munie de tous les perfectionnements apportés par deux siècles de technique joue à merveille *Syrinx* de Debussy ; mais elle ne permet plus de faire les trilles Hotteterre... Et voici un flûtiste qui continue peut-être à jouer *Syrinx* sur sa flûte Boehm, mais qui, pour jouer Bach, revient à ce morceau de bois percé de trous qu'on utilisait en 1720. Qu'est-ce que ce musicien ? Un provocateur ? Un fauteur de troubles ? Un agitateur factieux ? C'est ainsi qu'on le juge dans certains milieux.

Mais ce qui compte ici, ce qui fait de son expérience un témoignage, ce n'est absolument pas qu'il joue de la flûte traversière « baroque ». C'est le mouvement de pensée qui, par souci de coller à l'esprit d'une musique, et de la traduire au plus juste, l'a conduit à changer d'instrument, ou plutôt à disposer de deux instruments pour deux musiques.

Il y a aujourd'hui un seuil irréversible qui a été passé pour la manière de se situer en face de la musique d'autrefois. La musique ancienne est maintenant en quête de sa pédagogie, et c'est la fonction essentielle que s'est fixée l'Institut de musique et de danse anciennes de l'Ile-de-France. Il ne peut s'agir simplement de l'enseignement des techniques particulières aux instruments ou au style anciens. Apprendre à des chanteurs une nouvelle (ancienne) manière de vocaliser et de faire des ports de voix selon le traité de Bacilly, faire doigter des clavecinistes selon Couperin, faire triller des flûtistes selon Hotteterre, autrement dit créer des techniciens spécialisés dans un certain type de musique, n'a qu'un intérêt très limité, et manquerait certainement son but au bout du compte. Ce qui a une valeur, c'est de découvrir par la musique ancienne une relation nouvelle à la musique, une attitude d'esprit, à la fois créative, inventive et rigoureuse, fidèle différemment à une musique différente.

C'est pourquoi cette pédagogie doit impérativement être pluridisciplinaire. Il s'agit toujours de comprendre pourquoi on entreprend telle démarche ; et cela ne peut se faire que par la confrontation d'autres disciplines. Il s'agit, par exemple, pour les instrumentistes de se faire aussi danseurs, afin de retrouver la dimension corporelle de la musique, dont les musiciens d'autrefois connaissaient la juste valeur. Il s'agit pour les chanteurs de savoir dire et réciter, pour reprendre cette conscience des rapports de la langue et du chant qui avait une telle importance ; de retrouver la dimension gestuelle du chant, que les tableaux baroques — cet admirable théâtre — nous restituent aujourd'hui.

C'est dans ces conditions que la pédagogie de la musique ancienne atteindra son objet — c'est-à-dire le dépassera : et c'est la pratique de la musique ancienne qui alors sera devenue une pédagogie.

PHILIPPE BEAUSSANT,
directeur de l'Institut de musique et danse anciennes de l'Ile-de-France.

une sélection



« Le second éveil », vu par Bonnaffé.

cinéma

LE SECOND EVEIL
de Margarethe von Trotta

Actrice, scénariste, coréalisatrice de l'Honneur perdu de Katharina Blum, *Margarethe von Trotta a choisi une histoire authentique pour son premier film. Une femme dévalise une banque avec deux amis pour sauver le jardin d'enfants qu'elle a créé. C'est un acte extrême, c'est de la politique, mais on ne parle pas de politique. Des comportements sont montrés dans leur évolution, une générosité est trouvée, où femmes et hommes trouvent leur compte.*

PASSE-MONTAGNE
de Jean-François Stévenin

La parenthèse vécue entre neige et forêt par un garagiste et un citadin de passage. Nul ressort dramatique pour ce temps suspendu, rien que des lambeaux de phrases et des notations fugaces, pour ce premier film en forme d'embarcation de rêve.

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA
de Chantal Akerman

Où Chantal Akerman reprend le fil de la vie privée, et continue inlassablement à interroger le rapport mère-fille. Où Aurore Clément, inspirée, symbolise la solitude irrémédiable.

AU NOM DU PAPE ROI
de Luigi Magni

Rome 1867. Les chemises rouges de Garibaldi menacent l'Etat pontifical, une résistance populaire s'instaure contre le pouvoir temporel de l'Eglise. Un évêque, juge au tribunal pénal de la papauté, cherche à sauver son fils naturel poursuivi pour terrorisme. Curieux mélange de comédie italienne, de drame bourgeois et de mélodrame historique avec, en relief, une violente attaque contre le pouvoir ecclésiastique et les jésuites.

REMEMBER MY NAME
d'Alan Rudolph

Mélodrame nouvelle vague pour la liberté féminine. Géraldine Chaplin, sous un aspect inattendu, se débarrasse du fantôme de son ancien amour et se déprend d'un homme qui ne trouve plus devant lui que des portes fermées.

ET AUSSI : *la Femme gauchère*, de Peter Handke (l'indépendance d'une femme et d'un petit garçon) ; *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman (un désert d'amour entre une mère et une fille) ; *l'Allemagne en automne*, par un collectif de cinéastes allemands (angoisse et incertitudes des intellectuels et des artistes après l'exécution de Hanns Martin Schleyer et le suicide d'Andreas Baader) ; *Scenic route*, de Mark Rappaport (entre la parodie et la violence) ; *Flammes*, d'Adolfo Arrieta (pour quelques rencontres fabuleuses) ; *Alambrista*, de Robert Young (le drame quotidien de l'émigration mexicaine vers la Californie).

théâtre

LE MISANTHROPE
à Nanterre

Blancheur opaque, surfaces glissantes d'un monde tenu sous l'emprise du pouvoir royal. Alceste fuit vers l'air libre. Célimène a trahi, est punie. La vengeance de ceux qui ont peur est affreuse. Vision nouvelle et remarquable, comédiens splendides : un chef-d'œuvre. (Jusqu'au 18.)

LES MABOU MINES
à Saint-Denis

Un groupe américain venu de San-Francisco pour travailler à New-York, et qui appartient aujourd'hui à ce monde étrangement créatif de Soho, où se construisent les fantasmagories de l'avant-garde internationale. Quelques-uns ont pu les découvrir au Festival de Nancy. On pourra les voir au théâtre Gérard-Philipe avec The lost ones *de Beckett jusqu'au 19 et* Habillée comme un œuf, *rêverie sur Colette, du 23 au 26. Anna Prucnal chante deux fois encore à Saint-Denis, les 17 et 18 novembre à 23 heures.*

FAUST
à l'Espace Cardin

Se fondant sur l'adaptation française la plus fidèle du Faust *de Marlowe, celle de Constantin Castéra, Jean-Marie Patte parvient à exprimer entièrement la richesse (austère) de ce grand poème éthique.*

MESURE POUR MESURE
aux Bouffes-du-Nord

Où en sont les relations entre Peter Brook et Shakespeare ? L'usure menace. Quand tout repose sur les expériences de comédiens, Maurice Benichou, François Marthouret, Bruce Meyer excellent, mais les comédiens inexpérimentés pataugent.

BONS BAISERS DU LAVANDOU
au Petit TEP

Un spectacle gai sur les misérables aventures de Bonnie and Clyde du pauvre qui volent un million ancien, n'en font rien et se suicident. Un scénario plus qu'une pièce et deux interprètes épatants : Stéphanie Loïk et Jean-Paul Farré.

ET AUSSI : *la Star des oublis* au Petit-Odéon (la difficulté de rêver) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise* au Montparnasse (à voir, revoir et revoir encore) ; *la Surface de réparation* à la Gaîté (les jeunes gens en colère) ; *Olaf et Albert* au Petit-Athénée (la colère des vieux) ; *Notre-Dame de Paris* au Palais des sports (le grand spectacle généreux d'Hossein).

musique

A METZ, LILLE ET PARIS

Alors que la musique contemporaine vit une période de vaches maigres, ses amoureux, dans les jours qui viennent, ne sauront où donner de l'oreille : la plupart seront concentrés aux Journées de Metz pour y entendre, en particulier, des créations de Ferrari, Pablo, Malec, Serocki, etc. (du 16 au 19), mais le Festival de Lille, qui bat son plein, en attirera d'autres avec l'Orchestre de Paris, dirigé par Boulez, le concert de biwa et de shakuhachi, les œuvres de Bousch, Boucourechliev (du 17 au 20), tandis qu'à Paris les musiciens japonais les attendent (Jo Kondo, le 16 ; Ishii Maki, le 21, à la chapelle de la Sorbonne ; Takemitsu, Fujita, Riohei, par l'Ensemble intercontemporain, au Théâtre d'Orsay, le 20, à 18 h. 30 et 20 h. 30), mais aussi une très intéressante séance de théâtre musical, avec des extraits de Staatstheater, *de Kagel, et les* Maulwerke, *de Schnebel (Centre culturel du Marais, les 18 et 19, à 17 h. et 20 h. 30) ; gare à l'indigestion !*

THEATRE MUSICAL A FAVART

Mais, comme si l'on avait fait exprès, c'est encore ces jours-ci que l'Ensemble intercontemporain inaugure ses expériences de théâtre musical à la salle Favart, avec un programme très excitant : les Mots croisés, *de Claude Prey, et un triptyque d'Alexandre Goehr, un musicien anglais particulièrement percutant et aigu dans un triptyque comprenant* les Vignes de Nabaoth, Jeux d'ombres *et* Sonate sur Jérusalem *(les 16, 17, 18, à 20 h. 30).*

UN MOIS MESSIAEN

Il ne manquait plus que le soixante-dixième anniversaire d'Olivier Messiaen, qui va donner lieu à un cycle d'un mois de concerts, passionnant comme l'était l'an passé celui consacré à Xénakis ; ouverture au Théâtre d'Orsay, avec une allocution de J.-L. Barrault, les Chants de terre et de ciel, *par E. Ross et les* Visions de l'Amen, *par M. Béroff et J.-R. Kars (le 19 novembre).*

INAUGURATION DE L'ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS

Débuts, également à Paris, de l'Ensemble orchestral de Paris, la nouvelle formation dirigée par J.-P. Wallez, création de J. Chirac et M. Landowski, qui fera ses preuves dans deux œuvres de Mozart, la Partita, *de Koechlin, et la* Water Music, *de Haendel ; un baptême important (Théâtre de la Ville, le 20).*

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE TCHÈQUE

Que les Parisiens n'oublient pas pour autant de fêter un des plus beaux orchestres du monde, la Philharmonique tchèque, dirigée par Vaclav Neumann, dans un superbe programme : Symphonie en sol, *de Dvorak, et* 3e Symphonie, *de Martinu, les plus pures des musiques (Pleyel, le 19).*

« PADMAVATI » A STRASBOURG

Négligé inexplicablement aujourd'hui, Albert Roussel est un des plus grands musiciens français de ce siècle : il faut aller voir à l'Opéra du Rhin ce qui est peut-être son chef-d'œuvre, Padmavâti, *opéra-ballet sur un sujet hindou, d'une extrême magnificence (Strasbourg, les 17, 19, 28, 29 novembre, et Mulhouse, les 24, 25).*

ET AUSSI : Ravel, Berg, Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. P. Boulez (Congrès, le 16) ; *Requiem* de Verdi, dir. M. Plasson (Toulouse, le 16) ; *l'Italienne à Alger* de Rossini (Marseille, les 16 et 18) ; Schubert par le Quatuor Amadeus (Gaveau, le 16) ; Fête musicale avec B. Rigutto et ses amis (Maisons-Alfort, le 17) ; Ch. Ludwig (Opéra de Paris, le 17) ; *Aïda* (Nice, les 17 et 19) ; Orchestre philharmonique, dir. Krivine (Yerres, le 18, et Théâtre d'Orsay, le 19, à 11 heures) ; Quatuor Schubert (Gaveau, le 18, à 17 h. 15) ; P. Fontanarosa et Marielle Nordmann (église Saint-Rémi, Maisons-Alfort, le 19, à 15 h. 30) ; Mozart-Fauré, par le Quatuor Loewenguth (salle Rossini, le 19, à 10 heures et 17 heures) ; Y. Menuhin (Châtelet, le 19, à 18 h. 30 ; Amiens, le 21 ; Rennes, les 22-23 ; Bourges, le 26) ; M. Portal, E. Krivine et O. Greif (Théâtre Présent, 211, avenue Jean-Jaurès) ; Rachmaninov, Prokofiev, Orchestre national, dir. L. Maazel, avec H. Gutierez (Pleyel, le 21) ; Quatuor Vegh (Théâtre de la Ville, du 21 au 25, à 18 h. 30) ; *Thamos* et airs de concert de Mozart, dir. J.-P. Marty (Radio-France, le 22, à 20 heures).

danse

SARAH RUDNER
au Palace

Cette jeune chorégraphe, qui fit partie de l'American Dance Company au Lincoln Center, a travaillé pendant dix ans avec Twyla Tharps avant de créer sa propre compagnie. C'est une des personnalités les plus représentatives de ce qu'il est convenu d'appeler la Post Modern Dance inspirée de Cunningham.

ET AUSSI... La Compagnie de danse d'Alain Guilbart au Théâtre Oblique (chanter le corps).

expositions

TRÉSORS DES ROIS DU DANEMARK
au Petit Palais

A l'occasion de la visite en France des souverains danois, le Petit Palais expose une partie des trésors de la couronne conservé au château de Rosenburg. On verra là des onyx, des jaspes, de très précieux témoignages de l'orfèvrerie allemande et française et la toilette d'or des reines de Danemark, l'une des trois qui subsistent avec celles de Marie-Thérèse d'Autriche et de Catherine de Russie. Quelques objets aussi où la magnificence l'emporte sur la finesse

LA TRAVERSÉE DU TEMPS PERDU
au Musée des arts décoratifs

Un parcours-spectacle qui évoque la vie d'une famille française au dix-neuvième siècle. En fait, c'est de ses femmes qu'il s'agit. Elles en ont assuré la continuité et transmis les valeurs. Meubles, bijoux, portraits, ouvrages d'aiguilles et objets divers de la vie quotidienne, journaux intimes, correspondances et livres de comptes parlent de ces femmes qui ont vécu à l'intérieur de leurs maisons et à l'intérieur d'elles-mêmes. Simone Benmussa, à qui l'on doit la Vie singulière d'Albert Nobbs, *au Théâtre d'Orsay, a mis en scène cette exposition singulière du Musée des arts décoratifs, où les voix de femmes se confondent avec les confidences des objets.*

LES MACCHIAIOLI
au Grand Palais

I Macchiaioli, *littéralement « les tachistes », sont ce groupe d'artistes qui, dès le milieu du dix-neuvième siècle, en Toscane, donnèrent à la peinture italienne une nouvelle tournure. Attentifs à des exemples français, notamment à celui de l'école de Barbizon, les Macchiaioli cassèrent le ronron de l'académisme, s'intéressèrent à des sujets de la vie quotidienne, au plein air et aux effets de la lumière sur un paysage. L'exposition du Grand Palais est accompagnée d'un ensemble de manifestations : « La Toscane à l'époque des Macchiaioli », — photographies tirées des archives des frères Alinari, également au Grand Palais ; « Eaux-fortes de Fattori », à l'Institut culturel italien ; « Les Alinari », photographes à Florence au Centre Georges-Pompidou, de débats, de publications et de films.*

RÉTABLES ITALIENS DU XIIIe AU XVe SIÈCLE
au Louvre

(Lire notre article page 23.)

GAUGUIN AU SALON D'AUTOMNE
au Grand Palais

Pour ses soixante-quinze ans, le Salon d'automne reçoit un invité de choix, Paul Gauguin, dont c'est aussi le soixante-quinzième anniversaire de la mort. Vingt-deux peintures, dont certaines prêtées par la Glyptotek de Copenhague et par des collectionneurs privés,

ET AUSSI : *Les frères Le Nain*, au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connu rassemblée pour la première fois) ; *Miro*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (cent sculptures de 1962 à 1978), au Centre Georges-Pompidou (dessins inédits), au Centre d'études catalanes (gravures et eaux-fortes) ; *Métamorphoses finlandaises*, au Centre Georges-Pompidou (architecture et design) ; *Ma espace-temps au Japon*, au Musée des arts décoratifs (un concept en images).

variétés

MAXIME LE FORESTIER
à l'Olympia

Nouveau visage de Maxime Le Forestier, qui a longuement travaillé sur la musique et s'est ouvert de nouveaux espaces

KOLINDA
à l'Olympia

La nouvelle musique hongroise par l'un des groupes qui présentent le travail le plus sophistiqué, le plus ouvert, le plus sensible et le plus fin des musiques traditionnelles

rock

ERIC CLAPTON
au Pavillon de Paris

Le maître absolu d'une musique de blues (le 18).

AU PAVILLON DE FLORE

Les dernières mutations des retables

TOUS les objets de collection et de musée sont par définition « dépaysés ». Mais il n'y a probablement aucune catégorie de peinture où l'écart soit aussi grand, entre la situation originelle et la condition actuelle d'objet d'art, que pour les tableaux d'autel italiens des quatorzième et quinzième siècles. On ne soupçonne généralement pas l'importance et la précocité des démontages, trimbalages, dépècements et trafics auxquels ont donné lieu ces retables. Il était devenu usuel à partir du treizième siècle de dresser, comme un paravent, derrière l'autel ces hautes structures, très diverses et parfois démesurément hautes et larges, qu'on a dénommées polyptiques. C'est quatre siècles, cinq siècles plus tard que les éléments démantelés de ces ouvrages ont commencé d'abord en Italie puis, après les bouleversements de l'Europe, dans l'Europe entière, à faire sous le nom de tableaux la joie des amateurs.

Il n'est pas nécessaire de relire Malraux pour saisir la nature de la métamorphose qu'entraînent l'oubli de l'emplacement et la dissociation des ensembles. L'objet devient singulier, parfois énigmatique ; ses qualités « artistiques » s'intensifient au prix du léger contresens qui consiste à négliger la portée exacte de l'œuvre. Pour prendre deux ou trois exemples dans la jolie et utile exposition que présente le département des peintures du Louvre, les deux petites figures d'Ercole dei Roberti, *Sainte Apolline* et *Saint Michel* ont l'air de sortir de leur niche ronde comme des santons d'émail ; on se demande ce que font, sous leur arc de pierre bien appareillée, les six saints en buste de Crivelli, d'une extrême et savoureuse bizarrerie (Jacquemart-André). Naguère, les surréalistes s'enthousiasmaient pour l'étrangeté de panneaux comme celui du miracle de R. Rasini par Sassetta (Louvre) dont les couleurs claires, l'articulation nette de l'espace autour d'une « lévitation » peu commune, bref, le caractère « improbable » du tout, flattent en nous le goût du merveilleux.

C'est un peu à cause de cette situation qu'il y a une histoire de l'art. Michel Laclotte a pensé avec quelques autres qu'il ne convenait pas d'en rester là. Le nouveau « Dossier » de son département envisage avec clarté les procédures de réintégration (idéale) dans les dispositifs primitifs ; ce n'est pas toujours facile.

En 1966 le même savant conservateur avait présenté à l'Orangerie un rassemblement des tableaux italiens épars dans les musées de province. Préludant à l'heureuse création du musée Campana à Avignon, cette exposition révélait, à côté de saints (détachés) et de madones (isolées) un grand nombre de morceaux de prédelles (découpées) qui avaient l'air de scènes de genre ; c'est ce que les collectionneurs avaient retiré avec prédilection du démontage des retables. Pour remonter l'histoire, il faut repérer les interventions, les conditions de l'éclatement (dès le seizième siècle des primitifs jugés vieillots étaient déposés en sacristie, et, de là...). C'est la même enquête qui a été faite, après recensement, pour la collection des tableaux d'autel italiens du Louvre.

Pour donner une idée des structures complexes de départ on a emprunté aux Arts décoratifs un polyptique émilien de 1400 environ où il n'y a pas moins de vingt-cinq éléments assemblés dans une menuiserie gothique et l'amusant triptyque de modèle réduit, signé d'un petit peintre de Belluno vers 1480, du musée Jacquemart-André. Il était indispensable en effet de donner une bonne fois une idée du montage, qui est à la fois distribution dans un cadre et système iconographique. On en voit encore assez d'exemples dans les sanctuaires italiens pour saisir l'autorité de cette présentation d'images saintes alignées très exactement comme les invocations des litanies, dont elles reprennent souvent l'ordre même. La présentation horizontale, en longueur, est donc capitale.

La loi du cadre

Mais la diversité des solutions est un peu déroutante. La répartition des petites scènes de caractère narratif se fit longtemps de part et d'autre de la figure centrale : dans le cas de Guido de Sienne (vers 1280), cela ne suffit pas pour résoudre la question, c'est-à-dire reconstituer le puzzle. Le type qu'on peut nommer canonique — mais qu'aucun règlement n'imposa jamais — fut consacré dans le cours du quatorzième siècle, avec un soubassement, un gradin, où seront placés des médaillons, des scènes narratives ou de figures, sous arcatures.

L'un des exemples les plus curieux et les plus ardus est celui de l'autel à deux faces de Borgo San Sepolcro par Sassetta (vers 1440), dont le Louvre a la chance de posséder la *Madone*. Quant aux Ferrarais, trente ans ou quarante ans plus tard, ils proposaient de tels amoncellements de panneaux que le démantèlement a été irrémédiable : les meilleures hypothèses, on le verra, ont des lacunes.

On a récemment attiré l'attention sur l'importance du rôle qui revenait au menuisier, à l'artisan du cadre, dans ces travaux (1). Contrairement à ce qu'on a parfois affirmé, ce n'est pas dans l'atelier du peintre que se confectionnait l'armature de bois ; dans les contrats le cadre est payé très cher au menuisier spécialisé ; on a parfois même l'impression qu'il a précédé les peintures et il n'est pas du tout impossible que l'idée du panneau peint unique ou *tavola* (d'où viendra le terme de tableau) ait été en quelque sorte imposée vers 1425 par l'avènement du cadre « à l'antique », qui renverse l'organisation gothique. Quelques bons exemples rendent compte de cette révolution, qui enchanta particulièrement les Vénitiens. L'histoire de la peinture est faite de ces mutations.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *Retables italiens du treizième au quinzième siècle* (Dossier du département des peintures, n° 16). Quarante et un numéros, catalogue par M. Laclotte, S. Béguin et Cl. Ressort.

(1) Creighton Gilbert, « Peintres et menuisiers au début de la Renaissance en Italie », dans *Revue de l'art*, n° 37, 1977.

ENTRETIEN AVEC DUANE MICHALS

Abandonner la tyrannie des règles

DUANE MICHALS est venu quatre jours à Paris pour la sortie de son livre, *Merveilles d'Egypte*, commandé par Jean-Loup Sieff dans la collection « Journal d'un voyage ». Les photos de ce livre sont exposées, jusqu'au 5 décembre, au premier étage de la librairie La Hune (170, bd Saint-Germain, Paris-6e), dans un espace qui n'est pas aménagé pour l'exposition. Simultanément, à New-York, la Galerie Sidney Janis présente soixante nouvelles photos de Duane Michals : les autoportraits oniriques de son voyage égyptien, son portfolio dédié au poète grec Cavafy et des photos plus récentes barbouillées de peinture.

— Pourquoi peindre sur des photographies ?

Jusqu'à présent, mon travail est toujours venu comme un besoin. J'évolue en permanence, et il me semble naturel d'évoluer vers la peinture. Même comme photographe, je ne me suis jamais laissé enfermé : j'expose à New-York dans une galerie de peinture. La photographie reste le point de départ, la base matérielle. Je ressens un plaisir sensuel à tripoter la peinture. Petit à petit elle recouvre totalement la photo. Je n'abandonne pas complètement la séquence, mais les risques ne sont plus très grands, c'est moi qui l'ai inventée, je suis rodé. Maintenant, c'est de l'histoire.

— Comment s'élabore une séquence ?

Je fais attention à mes pensées. Pour 95 % des séquences, l'idée précède la mise en images. Pour moi la photographie, ce n'est pas saisir un appareil photo. C'est tout, de A jusqu'à Z, depuis l'idée jusqu'à la réalisation finale. La partie la plus facile est la prise de vues. Le plus difficile est de raffiner mon idée en éliminant tout ce qui l'encombre. Je prends toujours peu de photos.

— Dans quel état êtes-vous lorsque vous travaillez ?

— Quand je mets mon œil dans le viseur, et quand je vois l'illustration de mon idée prendre forme, je suis « haut », et le soir je ne peux pas m'endormir. Mais je sens quand même une insatisfaction. C'est pourquoi j'ai été amené à écrire, et à réaliser des séquences. L'important, pour moi, n'est pas l'apparence des choses, mais leur nature philosophique. On insiste sur la capacité de la photographie d'exprimer des faits, donc de ne pas mentir à celui qui la regarde. Or elle peut être un moyen intéressant de prendre une idée, et de la faire passer pour vraie. Quand une femme voit la photo d'une femme qui pleure, ce qu'elle comprend, c'est sa propre expérience. Le portrait n'est qu'une description de la géographie du visage. Il suffit que celui-ci ait un air avisé pour qu'on lui suppose de l'intelligence. Les gens ne sont pas ce qu'ils semblent.

— Comment vous situez-vous ?

— Comme un romancier par rapport aux autres photographes qui se considèrent comme des reporters et des observateurs. Ils n'inventent pas ce qu'ils photographient, et ils ne nous apprennent rien : ils renforcent seulement nos préjugés sur le monde. Les choses les plus importantes de la vie, on ne les voit pas. Il faut les recréer. C'est ce que font les artistes. Les photographes ne font que transcrire. La plupart du temps, ils reprennent à leur compte les règles immuables créées par Cartier-Bresson ou par Adams. L'idéal serait que chacun trouve son propre langage. Quand on commence à abandonner la tyrannie des règles, tout devient possible.

— Quels rapports avez-vous avec la « famille » new-yorkaise ?

— Je ne suis pas un produit de la maison Eastman. Je ne suis l'élève de personne et je travaille seul. Je n'ai pas de studio, pas d'argent, et je n'ai pas six assistants. Je suis à l'opposé de la philosophie de M. Szarkowski, fondée sur l'idée de la réalité de la photographie de rue, et conservatrice.

— On pourra dire que vous vous êtes trompé de moyen. Pourquoi ne pas faire du cinéma ?

— Je redoute de travailler en équipe. Si je fais un film, il me faudra 10 000 dollars par jour et sept personnes autour de moi. Si j'ai une idée le lundi, avec la photographie, je peux avoir tout terminé, seul, le vendredi. Jusque-là mes idées et leur représentation n'ont pas encore pris la dimension d'un film. Mais le cinéma est une grande forme d'art actuel, peut-être plus que la peinture.

— Avez-vous des photographies accrochées chez vous ?

— Très peu. Quelques photos de Chirico et de Magritte. Une photo de moi avec Lartigue et une photo de Bill Brandt. Je ne les trouve pas spécialement belles, mais elles évoquent quelque chose, ce sont des souvenirs. Chirico et Magritte ont joué un grand rôle pour moi, quand ma photographie a évolué. Magritte parce que c'est un peintre photographe qui représente des idées de façon réaliste : une rose ne remplit pas une pièce, les chaussures n'ont pas de doigts de pied. Chez Chirico, j'ai été touché par l'aura de mélancolie, de solitude, de dislocation, l'idée de menace. En tant que peintres, ils avaient une grande liberté. Si Magritte voulait peindre un train sortant d'une cheminée, c'était facile. Un de mes échecs est de ne pouvoir représenter l'homme volant. Personne ne vole.

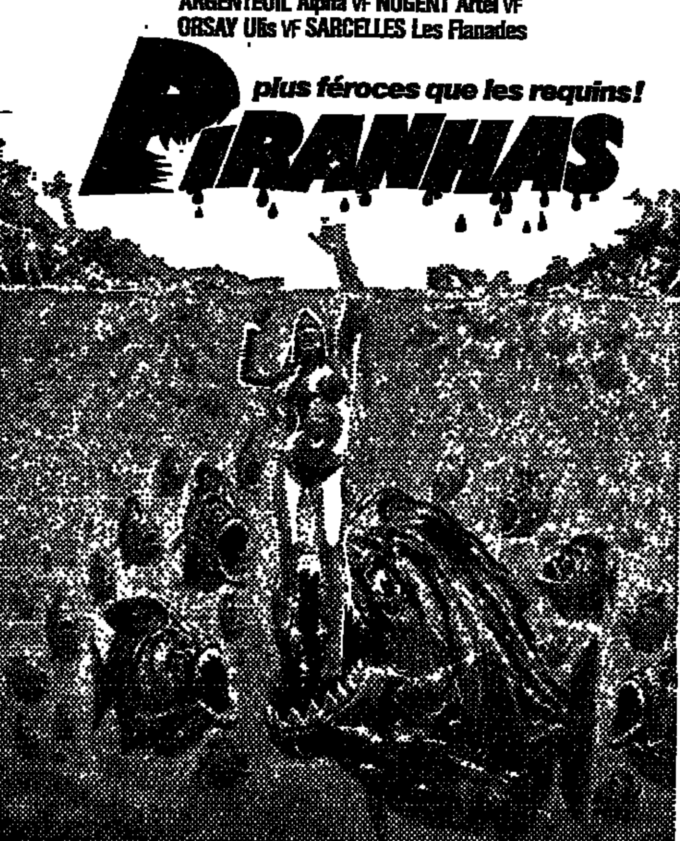
— Qu'est-ce qui provoque chez vous du plaisir ou du dégoût ?

— J'aime les peintures de Balthus. Leurs couleurs, voilà quelque chose ! Ce que me donnent les meilleurs artistes, c'est eux-mêmes. Ils pénètrent ma vie, et la changent. Ce qui me répugne, j'allais dire le manque de sincérité, non, c'est l'art qui passe pour être sérieux et qui n'est que de la décoration. Les artistes sont tellement préoccupés de manipuler le plastique ou de faire des trous dans l'Arizona, qu'il n'y a plus de vie, plus de passion, plus d'échange. J'attends désespérément de toucher quelqu'un, c'est ça qui m'obsède. L'art est le dernier refuge. Si les poètes et les artistes ne sont plus capables de me dire ce que c'est qu'être vivant, qui va me le dire ? »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

★ *Merveilles d'Egypte*, de Duane Michals. Ed. Filipacchi-Denoël, 112 pages. Broché, 60 F. Relié, 80 F.





Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-23). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

JOAN MIRO. Lithographies et documents (4e étage). — Jusqu'au 20 novembre. — Dessins (œuvres antérieures à 1960). — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 22 janvier. — Dessins récents. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 22 janvier.

SENY I RAUXA. Onze artistes catalans contemporains. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 20 novembre.

FERBLANC ET FILDEFER. Atelier des enfants. — Jusqu'au 5 décembre.

Centre de création industrielle

METAMORPHOSES FINLANDAISES. Architecture et design. — Jusqu'au 4 décembre.

B.P.I.

LES ALINARI. Photographes à Florence, 1852-1920. — Jusqu'au 29 janvier.

L'AVENTURE SCIENTIFIQUE. — Jusqu'au 30 novembre.

MUSEES

LES FRERES LE NAIN. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F (gratuite le 4 décembre). Jusqu'au 8 janvier.

I MACCHIAIOLI. Peinture en Toscane, 1856-1880. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 janvier.

SECONDES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

SALON D'AUTOMNE. — Grand Palais (porte H) (359-46-07). Jusqu'au 27 novembre.

LE PAYSAGE EN ITALIE AU XVIIe SIECLE. Dessins du musée du Louvre. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 janvier.

CLAUDE LORRAIN. Dessins du British Museum. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Entrée : 8 F; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

RETABLES ITALIENS DU XIIe AU XVe SIECLE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

INDE. CINQ MILLE ANS D'ART. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F; sam. : 6 F. Du 18 novembre au 28 février.

TRESORS DES ROIS DU DANEMARK. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

RICHESSE D'ART DU CANTON DE MENNECY. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 19 heures. Jusqu'au 15 décembre.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS 1850-1930. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

MIRO. Cent sculptures (1962-1978). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 janvier

FLORENCE HENRI. Photographies 1927-1938. — DANIEL HUMAIR. Papiers 1966-1978. — JAN VOSS. A portée de vue (rétrospective). — A.R.C. au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 novembre.

MA-ESPACE/TEMPS AU JAPON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h.; dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 11 décembre.

(278-10-00) Sauf lundi, de 12 h. à

FORMES CHINOISES. Centenaire de Victor Segalen, 1878-1919. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Du 17 novembre au 11 février.

CALLIGRAPHIE JAPONAISE CONTEMPORAINE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (278-10-00). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

PASCALE MORICE ET GUADAGNUCCI. Prix Bourdelle 1977. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 14 janvier.

SECONDE VIE DE L'ŒUVRE D'ART. Restauration d'un plafond italien du XVe siècle, de peintures, meubles et boiseries. — Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30.

ARMISTICE ET PAIX, 1918-1978. — Musée des deux-guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30; dim., de 14 h. à 17 h. 30. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

LUCIEN FEBVRE (1878-1956). — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 21 novembre.

L'ESTAMPE AUJOURD'HUI 1973-1978. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 janvier.

CLAUDE RAIMOND-DITYVON. Photographies. — Bibliothèque nationale, galeries de photographie, 4, rue Louvois (voir ci-dessus). Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

MUSEE DE NOTRE-DAME DE PARIS, 10, rue du Cloître-Notre-Dame. Sam. et dim., de 14 h. 30 à 18 h. Entrée : 3 F.

CERAMIQUE CONTEMPORAINE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim et lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 27 janvier.

LE FIL DES PIERRES. Photogrammétrie et préservation des monuments. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

ISLE DE FRANCE, ILE MAURICE, 1715-1978. — Musée de la marine, palais de Chaillot (727-96-51). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 décembre.

MES VACANCES A LA NEIGE. Affiches d'enfants. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 20 novembre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

RALPH THOMSON. — Hôtel de Guénégaud, 60, rue des Archives (272-86-42). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 21 novembre.

CENTRES CULTURELS

GUNNAR NILSSON. Hommage à Roger Martin du Gard. Jusqu'au 26 novembre. — STAFFAN HALLSTROM. Peintures. Jusqu'au 7 janvier. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h.

BIZARRE, GROTESQUE, MONSTRUEUX. Caricatures contemporaines. — Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

HOSIASSON. Rétrospective 1955-1977. — M.J.C., Les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13), de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 30 novembre.

LOUIS JAQUE. Les idiomes galactiques. - GUY ROBERT ET L'EDITION D'ART. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

MALTAIS. Peintures 1972-1978. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus) et librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville.

GIOVANNI FATTORI (1825-1908). Eaux-fortes. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 30 novembre.

PICASSO 1970-1972. 156 gravures et leurs 87 états préparatoires. - CREATIS. Deux cents photographies. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-86-65). Jusqu'au 14 janvier.

LE VIe SE SOUVIENT DE SES ARTISTES. — Mairie annexe du VIe, place Saint-Sulpice. De 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

PROMENADE HISTORIQUE A TRAVERS LE 2e ARRONDISSEMENT, de la place des Victoires à la place de l'Opéra. Collections du Musée Carnavalet. — Mairie annexe du 2e arrondissement, 8, rue de la Banque. Sauf dim., de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 9 décembre.

MILTON RIBEIRO. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie (583-46-55). Jusqu'au 30 novembre.

NOURRY-EISENZOPF. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). De 9 h. à 21 h. Jusqu'au 14 décembre.

GRAVURES ORIGINALES D'IRAN ET DE FRANCE, du XVIIe au XIXe siècle. — Galerie Cyrus, 65-71, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Sauf dim., de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

PREBEN FRANCK STELVIG, KARL AAGE RIGET, POUL AGGER, peintures et sculptures. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h.; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 26 novembre.

CHRISTIAN LARRIEU, ALBA PEDROL ET BROUSSAILLES. Photographies. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

PIERRE ANDRES. Jouets insolites et éducatifs. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Sauf dim., lundi, jeudi, de 15 h. à 21 h. Jusqu'au 30 novembre.

ESSOR DE LA PEINTURE VENEZUELIENNE CONTEMPORAINE. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 20 décembre.

PETITS FORMATS, DESSINS ET BRONZES : Barbier, Blériot, Brunet, Carle, etc. — Institut audiovisuel, 40 rue de Berri (563-52-74). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

METIERS D'ART NEO-ZELANDAIS. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 novembre.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Tapisseries, œuvres des jeunes tapissiers de l'Ecole des beaux-arts de Paris. — Hôtel de ville, avenue Paul-Doumer. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30. Sam. et dim. de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 26 novembre.

BEAUVAIS. Gobineau et le département de l'Oise. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

SIEVRES. Picasso, Gran-Sala, Montserrat Gudiol. — Moulin de Vauboyen. Sauf samedi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 3 décembre.

CERGY-PONTOISE. Le dessin : Boursier, Capeyron, Cinquim, Villareal. — Théâtre des Louvrais, place de la Paix, à Pontoise. Sauf lundi, de 17 h. à 19 h.; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

LA DEFENSE. Sculptures d'Indonésie. — Galerie de l'Esplanade (073-66-53, 775-86-06). Jusqu'au 31 décembre.

MONTREUIL. Sheila Hicks : Fil. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Novembre-janvier.

NEMOURS. Cent que'q gravures québécoises. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30; sam. et dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

SAINT-DENIS. Marc Saint-Saëns, tapisseries, peintures, dessins. — Musée municipal d'art et d'histoire. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h.; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier 1979.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : G. Bedos.

CENTRE CULTUREL DU XVIIIe, jusqu'au 18, 20 h. 45, le 19, 17 h. : Jean-Pierre Marchand.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 22 h. : J. Villeret.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : B. Dimey; 22 h. : Marie-Thérèse Orain.

GYMNASE (770-16-15) (Mar., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : André Tavernier.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., Sam., 20 h. et 22 h., mat. Dim., 15 h. : Maxime le Forestier; 18 h. : Kolinda, jusqu'au 19; le 20, 21 h. : Danyel Gérard.

PALAIS DES CONGRES (758-22-56), les 15, 17, 18, 20, 21, 21 h.; le 19, 16 h. : M. Sardou.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Jean-Yves Luley.

PALAIS DES ARTS (722-62-98) (D., L.), 20 h. 30 : Joan Pau Verdier, dern. le 18.

CHAPITEAU DES HALLES (D.), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), Mar., V., S., 20 h. 30, Dim. et Sam. mat., 14 h. 30 : le Pays du sourire.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Harlem années 30.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Me.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Anne-Marie Carrière, M. Horgues.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. Dim., à 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

La danse

CENTRE MANDAPA, les 17, 18, 20 h. 30 : No Dust, par Jill et Martin Russell.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. : Théâtre d'Images.

MUSEE GUIMET, le 16, 20 h. 30 : C.V. et Java Chandrashekhar, Savitri Nair.

Le mime

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Marcel Marceau.

STUDIO THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 30 : Festival du mime comique.

THEATRE SAINT-MEDARD (D.), 21 h. : Vie à Pablo Neruda.

Jazz, pop', rock, folk

LA PENICHE (205-40-39), le 19, à 20 h. 30 : Un drame musical instantané.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 16, 20 h. 30 : Jeff Gardner, Ron Berman, Césarius Alvim.

STADIUM, Totem, 21 h., le 15 : Saxophone Quartet, avec John Tchical, André Goudbeek, François Jeanneau, Jouk Minor. Le 17 : la Marmite infernale. Le Workshop de Lyon. Le 18 : Jérôme Van Jones, Blues Express. Le 21 : Al Levitt Quartet. Le 16 : Klaus Schulze.

PALACE, le 19, 17 h. et 24 h. : Devo.

CHAPITEAU DES HALLES, le 19, à 20 h. : Burton Greene, Philip Wilson et Frank Love Quartet.

TROGLODYTE, 22 h. : Groupe Stop.

CAVEAU DE LA MONTAGNE, à 22 h. 30 : Roques-Arvanitas.

ROSE-BONBON, le 15, 20 h. : Ultra Vox. 18 h. 30 et 23 h., les 15, 16 : Trèfle. Rock'n Roller. Les 17, 18 : Vegetators. School Girls. Les 19, 20 : Go Go Pigalle.

CHAPELLE DES LOMBARDS (D.) à 22 h. 30 : Steve Lacy, Steve Potts, Kent Carter, Olivier Johnson. A 20 h. 30 : Alan Silva Big Band.

PAVILLON DE PARIS, le 18, 20 h. : Eric Clapton. Le 30, 20 h. : Rod Stewart.

GOLF DROUOT, 21 h. 30, le 18 : Diamant.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, à 21 h. 30 : les 15, 16, 17, 18 : Dickie Thompson. Les 15, 16, 19, 20, 21 : Marc Laferrière. Les 17, 18 : Dany Doritz Septet.

PLEYEL, le 15, 21 h. : Thad Jones Mel Lewis.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), jusqu'au 18, 18 h. 30 : Foxy. A partir du 30 : Extraballe. 20 h. 30 : Sugar Blue. 23 h. : Sugar Blue Mud Ball Sweet.

ESPACE P.-CARDIN, le 16, 20 h. 30 : Gordon Beck, Daniel Gobbi, Gilles Ekimian.

MUTUALITE, le 16, 21 h. : Albert King.

CAVE DU HOT CLUB DE FRANCE, le 21, 21 h. : Didier Aubin Trio.

CLUB ZED, 21 h. 30 : Quartet Claude Guillot.

COLLECTIF, 28, rue Dunois, 13e, le 20, 21 h. : Orphée.

LE PATIO, 22 h. : Eddy Davis, Harry Edison.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).



هكذا من الإمل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 15, à 20 h. ; les 18 et 22, à 19 h. 30 : Simon Boccanegra ; le 16 à 19 h. 30 : Roméo et Juliette ; le 17, à 20 h. : récital Christa Ludwig ; le 21 à 19 h. 30 : spectacle de ballets.
SALLE FAVART (742-59-69), les 16, et 18, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain (spectacle de théâtre musical) ; le 22, à 20 h. : le Médecin malgré lui.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 16, 17, 18, 20, 21 et 22, à 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur ; les 15 et 19, à 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard ; les 15, 18, 19 et 22, à 14 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Cercle de craie caucasien ; Gémier, les 15, 16, 17 et 18, à 20 h. 30 : Lenz.
ODEON (325-70-32) : relâche.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 21 h. 30 : la Star des oublis ; les 21 et 22, à 18 h. 30 : Fugue en mineur.
T.E.P. (636-79-09) les 15, 17 et 18, à 20 h. 30 ; le 19, à 15 h. : le Malade imaginaire (dernière) ; le 16, à 20 h. 30, et le 18, à 14 h. 30 : films.
PETIT T.E.P. (636-79-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Bons Baisers du Lavandou.
CENTRE POMPIDOU (277-11-12) (mardi), débats : le 15, à 18 h. : Architecture et construction ; le 16, de 14 h. à 22 h. : Revue parlée (la culture yiddish) ; à 18 h. 30 : Le droit dans la vie quotidienne ; le 17, à 18 h. 30 : Autour de Xenakis. — Musique : tous les jours, à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de Xenakis ; cinéma : le 20, à 20 h. 30 : La revue de l'image (Bob Wilson) ; du 15 au 22 : Rétrospective F. Zwartjes.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30 : Rose de Noël ; le 19, à 18 h. 30 : Concert Colonne, dir. G. Woolfenden, avec Y. Menuhin (Beethoven, Schubert, Elgar).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 15, 16, 17 et 18, 18 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; les 21 et 22, à 18 h. 30 : Quatuor Vegh ; les 16, 17, 21 et 22, à 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés ; les 15 et 18, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Paris.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

THEATRE

BOUFFES DU NORD (280-28-04), (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Mesure pour mesure.
ESPACE CARDIN (266-17-30), les 15, 16, 17, 18, 20 h. 30 : Faust ; les 20, 21, 20 h. 30 : Œdipe.
CENTRE POMPIDOU, à partir du 17 (mar.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 16 h. : Ame Tsuchi.

DANSE

PALACE, les 15, 16, 17, 18, 20 h. 30 : Sara Rudner ; les 20, 21, 20 h. 30 : Douglas Dunn.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 (sf le 15) : les Ballets de Marseille Roland-Petit (Coppelia), dern. le 18 ; les 20, 21, 20 h. 30 : Buyo, ballet classique traditionnel japonais.

EXPOSITIONS

CHAPELLE DE LA SORBONNE (L.), 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie japonaise, contemporaine.
MUSEE DES ARTS DECORATIFS (mar.), 12 h. à 19 h., dim. 11 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon.

MUSIQUE

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 20 h. 30, le 15 : Musiques de Satsuma-Biwa et de Shakuhachi ; le 16 : Œuvres de Kondo Jo, musique contemporaine ; le 21 : Œuvres de Ishii Maki, musique contemporaine.
THEATRE D'ORSAY (548-38-53), le 20, 18 h. 30 : Atelier, œuvres de Kakemitsu et Fujita ; le 20, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain. Dir. L. Vis Denisov, Stravinsky).

NOUVEAU CARRE (277-88-40), Jardin d'acclimatation, les 15, 17, 18, 19, 21 et 22, à 18 h. 30 ; les 15, 16, 18, 19 et 22, à 15 h. : Cirque à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, le 18, à 10 h. et 14 h. 15 : Ensemble Da Camera ; le 21, à 14 h. 15 : Marionnettes chinoises. — Chapiteau, le 20, à 20 h. 45 : Groupes Contrastes (Schubert).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : Sidi Ciné ; 22 h., Davly.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : La Culotte ; Merc., J., V., S., 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud.
ATHENEE (073-27-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Olaf et Albert.
BIOTHEATRE (261-44-16) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Crique.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Sœur de Shakespeare. Théâtre de l'Epée de Bois (808-39-74) (D., L.), 20 h. 30 : Yuro ; Atelier du Chaudron (328-97-04), J., V., S., 20 h. 30, dim., 18 h. 30 : le Chant du cheval lent (dernière le 19).
CENTRE D'ART RIVE GAUCHE (L.), 20 h. 30 : Comme un sens inverse (dernière le 15) ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Galerie (D., L.), 21 h. : la Clôture (dernière le 18) ; Resserre (D., L.), 21 h. : la Brise l'âme ; Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Latin American Trip.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) D., soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
ESSAION (278-46-42) (D.) I : 18 h. 30 : Œuvre ; 22 h. : Abraham et Samuel ; II (Dim., L.), 20 h. 30 : le Chant du général.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h., sam. except. 22 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : la Surface de réparation.
HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., matinée dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Molly Bloom ; 20 h. 30 : le Shaga ; 22 h. : Carmen City ; II : 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Cauchemar de Bella Mannigham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Alex Métayer.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Papas naissent dans les armoires.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. sam. 18 h., dim. 15 h. 30 : Apprends-moi Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53) I (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Crénom ; II, les 15, 16, 17, 20 h. 30 : Zadig ; le 18, 20 h. 30 ; le 19, 15 h. : Harold et Maude ; le 21, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Le tout pour le tout.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. : Notre-Dame de Paris.
PENICHE (205-40-39) (D., L.), 20 h. 30 : Petites et Grandes Violences de tous les jours ; 22 h. : Histoires belges.
PLAINE (842-32-25), (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : la Vie privée de la race supérieure.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Tête de méduse.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
PRESENT (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Eve des Amériques.
RANELAGH (288-64-44), jusqu'au 18, 22 h. : Chopelia.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Attention, fragile (à partir du 17).
SALLE VALHUBERT (584-30-60), V., S., Mar., Mer., 20 h. 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ? (à partir du 17).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Si tout le monde en faisait autant.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : l'Echange ; 22 h. 30 : la Chasse au snark.
THEATRE SAINT-JEAN (Mar.), 20 h. 30 : Un goût de miel.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Crime à la clef.
TROGLODYTE (336-02-87) (D., L.), 20 h. : 1848, la République de M. Dupont ; Mer., 14 h. 30 ; dim. 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : la Femme rompue.
LES BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 22 h. 30 : A. Valardy ; 20 h. 30 : l'Asote ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. Voir également théâtre. 21 h. 15, la Tour Vandeneale.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30, le Petit Prince ; 22 h. : Vous qui passez ; jeudi, vend., sam., 18 h. 30 : Françoise Kanel.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) D.), I. 20 h. 30 : Popeck ; 22 h., Soignes tes ecchymoses, Gervaise. — II, à 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. : le Bonbon magique ;
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. 15 : Starlife.
CENTRE D'ART ET D'ARTISANAT (227-68-81), vend., sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Jean Sommer ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Roméo et Georgette.
FANAL (233-91-17) (D., L.), 19 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 21 h. 15 : le Président.
LE MANUSCRIT (887-62-75) (D.), 20 h. : le Miroir de Molly ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 15 : Débordés par la base.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I. 20 h. 30 : les Voyageurs de carton ; 21 h. : Good Day ;
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Voyage vers les ombres vertes ; 23 h. : J.-L. Jauny.
LE SPLENDID (887-33-82) D., L.), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amour, Coquillages et Crustacés.
LA TANIERE (337-74-39), les 16, 17 et 18, 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : J. Marque.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : J.-C. Montells ; 21 h. 30 : J.-M. Thibault.

Dans la région parisienne

ALFORTVILLE, M.J.C. le 18, 20 h. 30 : Alain Rivey.
ANTONY, Théâtre F.-Gémier, les 17, 18, 21 h. : Le petit maître corrigé.
ARGENTEUIL, Bibliothèque E.-Triolet, le 18, 15 h. : Pantchenko. — Salle J.-Vilar, le 19, 15 h. 30 : Estudiantina d'Argenteuil, dir. : M. Monti (Cecere, Debussy, Gounod, Sciroli, Suppé).
ATHIS-MONS, salle des fêtes, le 17, 21 h. : Y. Dautin.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 17 h. : Minamata and Co.
BONNEUIL, Gymnase, le 18, 21 h. : Idir Djurdjura.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Caligula.
CHATOU, Louis-Jouvet, le 21, 21 h. : Ballets bulgares.
CHELLES, C.C., les 16, 17, 14 h. et 20 h. 30, le 18, 20 h. 30, le 19, 16 h., le 21, 14 h. : l'Illusion comique.
CHOISY, Théâtre P.-Eluard, le 18, 21 h. : Akendengue. Le 16, 21 h. : Bureau d'auteurs.
CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf, les 16, 17, 18, 20 h. 45 : le Jeu de l'amour et du hasard ; le 21, 20 h. 45 : Drôle de voyage.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont, (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim., 17 h. : les Deux Nobles cousins.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 16, 20 h. 30 : Barbara ; le 18, 20 h. 30 : Dom Juan.
ECOUEN, centre culturel, le 18, 21 h. : Mouloudji.
ELANCOURT, APASC, le 16, 21 h. : Ahmed Ben Dhiab ; le 17, 21 h. : Minor Swing, R. Fonsèque ; le 18, 21 h. : l'Opéra de quat'sous.
ENGHIEN, Casino, le 18, 20 h. 30 : Dédé.
EVRY, Agora, le 18, 21 h., le 19, 16 h. : Si jamais je te pince.
FONTENAY-LE-FLEURY, centre P.-Neruda, le 18, 21 h. : le Bal des mendiants (folk et musique ancienne) ; Auditorium, le 17, 18 h. (Josquin des Prés).
GENNEVILLIERS, C.C., le 17, 20 h. 45 : Mama Bea Tekielski.
GOUSSAINVILLE, C.C.M., le 18, 21 h. : Imago.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre, le 19, 14 h. 30 : Dédé.
IVRY, salle des conférences, le 16, 20 h. 30 : Stara Zagora.
JOUY-LE-MOUTIER, foyer rural, le 17, 21 h. : Prélude à un déjeuner sur l'herbe.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar, le 18, 21 h. : Ballet Peter Goss.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers, les 15, 16, 17, 18, 20 h. 30 : le Misanthrope.
PIERRELAYE, salle polyvalente, le 17, 21 h. : Prélude à un déjeuner sur l'herbe.
RIS-ORANGIS, M.J.C., le 15, 15 h. : Blues Story.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, les 15, 16, 17, 20 h. 30, les 18, 19, 17 h. et 20 h. 30 : The Lost Ones ; les 16, 17, 18, 20 h. 30, le 19, 17 h. : Remagen ; les 17, 18, 23 h. : Anna Prucnal.
SARTROUVILLE, Théâtre, le 18, 21 h., le 21, 14 h. et 21 h. : Tristan et Yseult.
SENLIS, Auditorium F.-Liszt, le 19, 16 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. G. Cziffra Jr, sol. G. Cziffra.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 18, 21 h. : Mama Bea Tekielski.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, le 18, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. Cl. Kahn (Messiaen, Ravel, Roussel) ; le 21, 21 h. : le Défunt ; la Leçon ; l'Orchestre.
LE VESINET, CAL, le 16, 21 h. : O. Greif et M. Dalberto (Bach, Mozart, Brahms, Greif) ; le 21, 21 h. : Imago.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, le 17, 21 h. : Barbara ; le 15, 20 h. 30 : Catherine Ribeiro + Alpes, Quilapayun.
VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally, le 18, 21 h., le 19, 17 h. : Stara Zagora.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano, les 15, 16, 17, 20, 21 h., le 19, 18 h. : la Chasse aux corbeaux.



CENTRE CULTUREL ALLEMAND
GOETHE-INSTITUT
17 avenue d'Iéna - 16e
Samedi 18, dimanche 19 novembre 17 h. et 20 h. 30
au Centre Culturel du Marais 28, rue des Francs-Bourgeois, Tél. : 278-66-65
Théâtre musical
MAURICIO KAGEL : ENSEMBLE POUR NEUF VOIX
Création en France (extrait de « Staatstheater ») par l'Ensemble Musik-Theater-Werkstatt Gelsenkirchen, avec, en première partie : DIETER SCHNEBEL : MAULWERKE
Carla Henius, soprano.

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7e
Mercredi 15, à 18 h. 30
PANORAMA DES SYMPOSIUMS DE SCULPTURE AU CANADA DEPUIS 1964
une rencontre avec Guy ROBERT, écrivain, historien d'art, fondateur du Musée d'Art Contemporain de Montréal.
Jeudi 16, à 18 h. 30
SOL - Marc Favreau
dédicacera son livre et son disque Avec SOL rien détonnant en avant-première de son spectacle au Théâtre de la Ville.

MAISON DU DANEMARK
142 avenue des Champs-Elysées - 8e
POUL AGGER
KARL AAGE RIGET
PREBEN FRANCK STELVIG
peintures et sculptures
Tous les jours, de 12 h. à 19 h. ; dim. et fêtes, de 15 h. à 19 h., jusqu'au 26 novembre.

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
RÉCITAL
MARIA JOSE FALCAO, violonc.
OLGA PRATS, piano
Œuvres de Schumann, Brahms et Luis de Freitas Branco.



d'après Gene Stone
Loc. Théâtre, 874-76-99, et agences

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

STUDIO LOGOS 5, rue Champollion 033.26.42
UNE SEMAINE DU CINEMA GREC
Mercredi 15 : LE DUR ; Jeudi 16 : HAPPY DAY ; Vendredi 17 : LES COULEURS DE L'IRIS ; Samedi 18 : LA RECONSTITUTION ; Dimanche 19 : ATTILA 74 ; Lundi 20 : LA LUTTE DES AVEUGLES ; Mardi 21 : POUR UNE RAISON SANS IMPORTANCE.
Permanent de 14 heures à 24 heures

RACINE 6, rue de l'École de Médecine 633.43.71
LA FEMME GAUCHÈRE

14 JUILLET PARNASSE 11, rue Jules Chaplain - 326.58.00
LA FEMME GAUCHÈRE
L'HOMME DE MARBRE
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE

14 JUILLET BASTILLE 4, bd Beaumarchais - 357.90.81
L'HOMME DE MARBRE
LA FEMME GAUCHÈRE
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE

STUDIO BERTRAND 29, rue Général Bertrand - 783.64.66
FESTIVAL HITCHCOCK
UNE FEMME DISPARAIT avec Michel REDGRAVE
LES 39 MARCHES avec Robert DONAT

STUDIO 28 10, rue Tholoze 606.36.07
Mercredi 15 : LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR ; Jeudi 16 : LE SECOND SOUFFLE ; Vendredi 17 : DOSSIER 51 ; Samedi 18 : LE SOURIRE AUX LARMES ; Dimanche 19, Lundi 21 : LAST WALTZ

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 heures et 13 h 15 : 1
L'ARRÊT AU MILIEU (20 mn)
LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (50 mn)
A 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20 et 21 h 45 :
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA de Chantal AKERMAN
A 24 heures :
LES 39 MARCHES d'Alfred HITCHCOCK

STUDIO GIT-LE-CŒUR 22, rue Git-le-Cœur 326.80.25
Permanent de 12 heures à 24 heures :
KOKO, le gorille qui parle de Barbet SCHROEDER

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 heures et 24 heures : 2
L'EMPIRE DES SENS de Nagisa OSHIMA
A 14 h, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h :
PASSE MONTAGNE de STEVENIN

LE MAC-MAHON 5, av. Mac-Mahon - 380.24.81
A 14 h 30, 16 h 30, 18 h 25, 20 h 20 et 22 h 10 :
O TOI MA CHARMANTE avec Fred ASTAIRE et Rita HAYWORTH

COSMOS ex Arlequin 76, rue de Rennes - 548.62.25
FESTIVAL, 60 ANS DE CINÉMA SOVIÉTIQUE
28 chefs-d'œuvre connus ou inconnus

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.46
14 h 30 - 16 h - 17 h 30 - 19 h 30 - 20 h 30 - 22 h :
SCENIC ROUTE (v.o.)
14 . - 16 h 30 :
LA MONTAGNE SACRÉE (v.o.)
18 h 45 - 20 h 30 - 22 h 15 :
FEDORA

COMPAGNIE DRAMATIQUE D'AQUITAINE
LABICHE
la chasse aux corbeaux
THEATRE DANIEL SORANO - VINCENNES
jusqu'au 24 Novembre - relâche Mardi et Samedi
Renseignements - Tél. : 374.78.74 - Mº Bérault - RER Vincennes.

VIE A PABLO NERUDA
ISAAC ALVAREZ ET LES COMEDIENS MIMES DE PARIS
THEATRE ST MEDARD
14, rue Censier Paris 5ème
du 3 Nov. au 25 Nov. 21 h
sauf dim. - rens. 331-44-84

15-26 NOVEMBRE
MABOU MINES
après Bob Wilson, Richard Foreman et Meredith Monk, une des troupes de théâtre expérimental les plus fascinantes de Soho. ART PRESS
du 15 au 19 novembre
THE LOST ONES de Samuel Beckett
du 23 au 26 novembre
DRESSED LIKE AN EGG d'après Colette
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59 bd jules-guesde
loc.243.00.59 fnac-agences-copar



CHAPITEAU DU CIRQUE BONJOUR
R.E.R. Métro : Châtelet, Les halles
Location : 3 Fnac, Agences et sur place 233.60.96 (Relâche dimanche)



Théâtre des Champs-Elysées
14 décembre au 7 janvier
LOCATION : au THEATRE et AGENCES
225.44.36
IL EST PRUDENT DE LOUER

LOUEZ VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE

Remplissez ce bon en indiquant 3 dates par ordre préférentiel car le contingent peut être épuisé pour l'une d'entre elles.

Retournez-le au Théâtre des Champs-Elysées, 15, Avenue Montaigne, 75008 Paris en y joignant un chèque bancaire ou un chèque postal à l'ordre du Théâtre des Champs-Elysées, ainsi qu'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour la réponse.
Si vos billets ne vous parvenaient pas 8 jours avant la date choisie, téléphonez au Théâtre des Champs-Elysées, tél. 225.44.36.
Aucune réclamation ne sera acceptée après la séance.

Calendrier
Tous les jours à 20 h 30
sauf
17 déc. à 15 h 00
24 déc. à 15 h et 20 h 30
25 déc. à 17 h 30 et 20 h 30
31 déc. à 20 h 00 et 23 h 00
1er janv. à 17 h 30
6 janv. à 15 h et 20 h 30
7 janvier à 15 h et 20 h 30

Nom ......
Adresse ......
Localité ......
Code Postal ...... Tél. ......
Nombre de places ......
Prix unit. ...... Cat. ......
Indiquez 3 dates différentes si possible
1er choix ...... heure ......
2e choix ...... heure ......
3e choix ...... heure ......
Ci-joint règlement de ...... F à l'ordre du Théâtre des Champs-Elysées et une enveloppe timbrée pour la réponse.

Signature.

	Prix des places Toutes séances	sauf 24/12 à 20 h 30, 31/12 à 20 h 00, 31/12 à 23 h 00
	F	F
Loges et Fauteuils de Corbeille	80	100
Orchestre & 1res Loges Face	80	100
1er balcon 1re série face	80	100
1er balcon 2e série face	75	85
Baignoires	70	80
1res Loges Côté	60	70
1er balcon 1re série côté	60	70
1er balc. 2e série côté & 2e balc. face	50	60
2e balcon côté	30	35

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 15 NOVEMBRE

15 h., Courts métrages de films comiques de Boireau : Teddy, Onésime ; 18 h. 30 : Visages d'enfants, de J. Feyder ; 20 h. 30 : le Vieil homme et l'enfant, de C. Berri ; 22 h. 30 : le Journal d'Anne Franck, de G. Stevens.

JEUDI 16 NOVEMBRE

15 h. : Intolérance, de D.W. Griffith ; 18 h. 30 : Mythes et magie des indiens Yanomamo ; 20 h. 30 : le Grand jeu, de J. Feyder ; 22 h. 30 : le Procès, de O. Welles.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

15 h. : Vivre, de A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Mythes et magie des indiens Yanomamo ; 20 h. 30 : le Baiser, de J. Feyder ; 22 h. 30 : Rebellion, de M. Kobayashi.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

15 h. : l'Atlantide, de J. Feyder ; 18 h. 30, Mythes et magie des indiens Yanomamo ; 20 h. 30 : Anna Christie, de C. Brown ; 22 h. 30 : Lancelot du lac, de R. Bresson.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

15 h. : Sportif par amour, de J. W. Horne ; le Dernier round, de B. Keaton ; 18 h. 30 : le Monde merveilleux de Georges Méliès ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Relâche

LUNDI 20 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 21 NOVEMBRE

15 h., Films allemands 1912-1932 : les Secrets d'une âme, de G.W. Pabst ; 18 h. 30 : la Lumière bleue, de L. Riefenstahl ; 20 h. 30 : Mythes et magie des indiens Yanomamo ; 22 h. 30 : le Village oublié de Kline et Steibeck.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 15 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. : le Roi Lear juif, de J. Seiden ; 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1932 (19 h. : le Golem, de P. Wegener ; 21 h. : les Mains d'Orlac, de R. Wiene).

JEUDI 16 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. et 19 h. : films allemands 1912-1932 (17 h. : Erdgeist, de L. Jessner ; 19 h. : le Journal d'une fille perdue, de G.W. Pabst) ; 21 h. : l'Immortelle, de A. Robbe-Grillet.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. et 19 h. : films allemands 1912-1932 (17 h. : la Poupée, de E. Lubitsch ; 19 h. : Loulou, de G.W. Pabst) ; 21 h. : l'Eden et après, de A. Robbe-Grillet.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

15 h. : Mythes et magie des Indiens Yanomamo ; 17 h. et 19 h. : films allemands 1912-1932 (17 h. : le Cabinet du Docteur Caligari, de R. Wiene ; 19 h. : Nosferatu le vampire, de F.W. Murnau) ; 21 h. : Trans Europe Express, de A. Robbe-Grillet.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

15 h. : la Belle et la Bête, de J. Cocteau ; 17 h. et 19 h. : films allemands 1912-1932 (17 h. : Othello, de D. Buchowetzki ; 19 h. : Faust, de F.W. Murnau) ; 21 h. : le Testament d'Orphée, de J. Cocteau.

LUNDI 20 NOVEMBRE

15 h. : le Sang d'un poète, de J. Cocteau ; 19 h. : le Goût du Saké ; 19 h. et 21 h. : films allemands 1912-1932 (19 h. : les Espions, première époque ; 21 h. : les Espions, deuxième époque, de F. Lang).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-42) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'ARRET DU MILIEU (Fr.) : **LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. Sp.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e 770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CARAPATE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (332-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODART (Fr.-Am., v. amér.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).

DERNIER AMOUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain - Huchette, 5e (533-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

DOSSIER 51 (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (359-52-70).

L'ENFANT DE NUIT (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

FEDORA (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) ; Paris, 8e (359-95-99).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60) ; Dominique, 7e (705-04-55). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

F.I.S.T. (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

FLAMMES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

— 22 — 6 x 10,8 —

GENERAL, NOUS VOILA (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE GRAND FRISSON (A.), v.o. : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GREASE (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).

HITLER (All.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

L'HOMME DE MARBRE (Pol.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A.), v o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (580-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ;

LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES REFORMES SE PORTENT BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

Les films nouveaux

LE SUCRE, film français de Jacques Rouffio : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Olympic, 14e (542-67-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Marignan, 8e (359-92-82), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LE SECOND EVEIL, film allemand de Margarethe von Trotta (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), La Clef, 5e (337-90-90), Parnassien, 14e (329-83-11).

AU NOM DU PAPE ROI, film italien de Luigi Magni (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633 - 08 - 22), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

SARAH, film américain de Bryan Forbes (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Paris 8e (359-53-99), (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RIDERS, film américain de Greydon Clarck (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CONVOI DE LA PEUR, film américain de William Freidkin (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).

PIRANHAS, film américain de Joe Dante (*) (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES GRANDS MOMENTS DU MUNDIAL, film français de J.-L. Guillermou : Richelieu, 2e (233-56-70), Bilboquet, 6e (222-87-23).

Cinéma

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES RINGARDS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRANZ (Fr.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LENNY (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MICHEL STROGOFF (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
REPERAGES (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Les Templiers, 3e.
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (033-08-40).
LE TROISIEME HOMME (Angl., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
WHAT (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e.

Les festivals

SEMAINE DU DIALOGUE (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; le 19 : Bicot nègre ; le Rôle économique ; le 20 : Uka Mau ; le 21 : The bus.
BERGMAN ET LES FEMMES (v.o.), la Pagode, 7e (705-12-15), Mer. : Rêves de femmes ; J. : Jeux d'été ; V. : Toutes ces femmes ; S., D. : Toutes ces femmes ; Rêves de femmes ; Attente des femmes ; Jeux d'été ; le Visage ; L. : Attente des femmes ; Mar. : le Visage.
CINEMA GREC (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), Mer. : le Dur ; J. : Happy Day ; V. : les Couleurs de l'Iris ; S. : la Reconstitution ; D. : Attila 74 ; L. : la Lutte des aveugles ; Mar. : Pour une raison sans importance.
LES ANNEES 30 (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : D., Mer. : les Trois Lanciers du Bengale ; J. : Une tragédie américaine ; S. : Sérénade à trois ; L. : Aimez-moi ce soir ; Mar. : Une heure avec vous.
THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Allo brigade spéciale ; J. : Piège au grisbi ; V. : Mean Street ; S. : les Passagers de la nuit ; D. : Macao, le paradis des mauvais garçons ; L. : le Bal des vauriens ; Mar. : les Anges gardiens.
CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.). Mer. : l'Arc-en-ciel ; J. : le Cuirassé Potemkine ; V. : le 41e ; S. : Andreï Roublev ; D. : la Ballade du soldat ; L. : Marins de Cronstadt.
BUNUEL (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. : la Mort en ce jardin ; J., V. : Nazarin ; S., D. : la Jeune fille ; L., Mar. : la Fièvre monte à El Pao.
LAUREL ET HARDY (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 15 : En croisière ; 14 h. 45 : les Chevaliers de la flemme ; 16 h. 15 : Têtes de pioche ; 17 h. 45 les As d'Oxford ; 19 h. 15 : les Aventures de Laurel et Hardy ; 21 h. 15 : la Bohémienne.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer., Mar. : les Marx au grand magasin ; J. : la Soupe au canard ; V. : Plumes de cheval ; S. : Chercheurs d'or ; D. : Une nuit à l'Opéra ; L. : Monkey Business.
PALMARES DU FANTASTIQUE (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Suspiria ; l'Autre ; les Révoltés de l'an 3000 ; Zardoz ; l'Antéchrist.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : les Grands Moments du Mundial.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Piranhas (*) ; la Carapate ; Peter et Elliot le Dragon.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : l'Argent des autres ; le Convoi de la peur ; la Carapate ; la Ballade des Dalton ; le Pion.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Mort sur le nil ; Piranhas (*).
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : l'Argent des autres ; le Grand Frisson ; les Sorciers de la guerre (D.A.).
LES MUREAUX, Club AZ (474-38-90) : le Convoi de la peur ; le Privé de ces dames. — Club YZ : la Flic chez les poulets ; les Réformés se portent bien.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : le Récidiviste. — Cinécal (976-38-17) : Grease.
POISSY, U. G. C. (965-07-12) : le Sucre ; Mort sur le Nil ; Peter et Elliott le Dragon ; les Réformés se portent bien. — H.S.P. : la Spirale.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-06) : la Cage aux folles ; la Carapate.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Sucre ; Mort sur le Nil ; la Cage aux folles ; la Ballade des Dalton.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Sucre ; Piranhas (*) ; Molière ; Mort sur le Nil ; la Cage aux folles ; Peter et Elliott le Dragon. — C2L (950-35-55) : Sonate d'automne. — Club (950-17-86) : Montréal 1976 ; Stop ; l'Eau chaude, l'eau frette ; Panique ; J.-A. Martin photographe ; la Tête de Normande ; Saint-Onge ; l'Ange et la Femme ; Jusqu'au cœur.

ESSONNE (91)

BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : le Convoi de la peur ; Piranhas (*) ; la Carapate ; Peter et Elliott le Dragon.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Ballade des Dalton ; le Pion ; la Carapate ; Sonate d'automne ; le Sucre.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Qui a tué le chat ? (v.o.) ; Derzou Ouzala ; Val-Courcelles (907-44-18) : le Récidiviste ; l'Empire de la passion ; les Oies sauvages ; V., S., 24 h. : Frissons.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : le Bal des vampires ; Je suis timide, mais je me soigne.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Elles Deux ; Attention, les enfants regardent ; Le manuscrit trouvé à Saragosse ; la Clepsydre ; le Bois de bouleaux.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Sucre ; le Pion ; la Carapate.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Grand Frisson ; le Convoi.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : les Lumières de la ville ; Blanche.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : l'Argent des autres.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Je suis timide mais je me soigne.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Sucre ; la Ballade des Dalton. — Studio (749-19-47) : l'Empire de la Passion ; le Privé de ces dames ; la Flic chez les poulets.
SCEAUX, Trianon (970-28-60) : le Jouet ; Dossier 51 ; Fedora (v.o.).
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : le Grand Frisson ; le Récidiviste.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; Cris de femmes.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Sucre ; le Convoi de la peur ; la Carapate ; Peter et Elliott le dragon. — Prado : le Grand frisson ; h. sp. : Rollerball.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Alice dans les villes ; la Chanson de Roland.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Grease ; le Dernier monde cannibale. — Maison de la culture : la Tortue sur le dos ; Dossier 51.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Pic Nic at Hanging Rock ; l'Espion aux pattes de velours. — Salle Giono (847-18-27) : l'Incompris (v.o.).
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : le Pion ; la Ballade des Dalton ; Grease.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : le Convoi de la peur ; Peter et Elliott le dragon ; la Cage aux folles.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : les Réformés se portent bien.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : le Convoi de la peur ; Piranhas (*) ; Mort sur le Nil ; la Cage aux folles ; les Réformés se portent bien ; Peter et Elliott le dragon.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Grease ; Mort sur le Nil ; la Cage aux folles ; le Pion ; la Carapate ; les Réformés se portent bien.
VINCENNES, Palace : l'Amour en question.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24), le 18, 21 h. : la Question.
CACHAN, Pléiade (253-13-58) : le Récidiviste ; les Yeux bandés.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Ballade des Dalton ; le Pion ; la Carapate ; le Sucre ; Riders.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : l'Arbre aux sabots ; Molière ; Mort sur le Nil ; la Cage aux folles ; les Réformés se portent bien ; Peter et Elliott le dragon. — Lucarne : le Jeu de la pomme.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Riders ; la Carapate ; les grands moments du Mundial.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Piranhas (*) ; le Convoi de la peur ; la Cage aux folles ; Mort sur le Nil. — Port : Sonate d'automne.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : le Convoi de la peur ; Piranhas (*) ; Grease.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Grease ; Piranhas (*) ; la Cage aux folles ; la Ballade des Dalton ; le Privé de ces dames ; Les réformés se portent bien ; Gamma (981-00-03) : le Convoi de la peur ; Sarah ; le Pion ; Peter et Elliott le Dragon.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Sucre ; le Convoi de la peur ; le Pion ; la Ballade des Dalton.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Sucre ; Mort sur le Nil ; la Cage aux folles ; Peter et Elliott le Dragon ; la Ballade des Dalton ; la Carapate ; Marly : l'Homme de marbre (v.o.).
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Vas-y maman !
SAINT-GRATIEN, Tuiles (989-21-89) : l'Ordre et la Sécurité du monde ; la Passion de Jeanne-d'Arc ; Trocadéro ; Bleu Citron.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Riders ; le Pion ; la Cage aux folles ; Piranhas (*) ; Peter et Elliott le Dragon.

Concerts

MERCREDI 15 NOVEMBRE

CRYPTE DE NOTRE-DAME DES CHAMPS, 21 h. : McLean, flûte, K. Besson, luth (du Moyen Age au romantisme).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Frédéric Lodéon, violoncelle, J.-P. Wallez, violon (Bach).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Le point sur Martinu. Illustrations musicales.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 20 h. 30 : Groupe Intervalles et R. Heidmeck, poésie sonore.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : Universal Musique Ensemble (Purcell, Varese, Berio).
LUCERNAIRE, 21 h. : J. Rion, flûte, P. Schannel, harpe (Lully, Haendel, Fauré, Bach, Albeniz, Lemaitre, Bontempelli, Lancen).
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : R. Sherman, piano (Liszt) ; 21 h. : A. Gelenbe, piano (Mozart, Beethoven, Messiaen, Debussy, Bartok, Saygun).
SALLE CORTOT, 21 h. : Kamermusiker de Zurich (Mozart, Tchaïkovsky).

JEUDI 16 NOVEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 15.
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : R. Tambyeff, orgue (Charpentier, Grünenwald, Fleury, Boulnois).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : M.-J. Bernard, guitare (Bach, Weiss, Henze, Scarlatti, Bussotti, Dowland, Brouwer, Halffter, Benguerel, Britten, Milan) ; 21 h. : voir le 15.
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor Amadeus, soliste : W. Pleeth, violoncelle (Schubert).
CITE DES ARTS, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, piano.
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez (Ravel, Berg, Mahler).
RADIO-FRANCE, grand auditorium : 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. P.-M. Le Conte, soliste : C. Bonaldi, violon (Balassa, Baird, Bartok, Lutoslawski).
CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 20 h. 30 : Groupe Intervalles (Drogoz, Sprogis, Ferrari).
SALLE ROSSINI, 20 h. 30 : P. Bellec, flûte, P. de Brito, violoncelle, B. Thieffry, piano (Bach, Haydn, Weber).

VENDREDI 17 NOVEMBRE

SALLE CORTOT, 12 h. 30 : Nouveau Trio de Paris (Haydn, Beethoven, Mendelssohn).
GALERIE NANE-STERN, 19 h. : A. Almuro, P. Jubard, G. Rey, création électro-acoustique.
INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h. 30 : L. Visser, baryton basse, L. de Leeuw, piano (Liszt).
15.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 15.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16 ; 21 h. : voir le 15.
RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : Musiques à découvrir (Hummel, Caplet).

SALLE 18 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Quatuor Franz Schubert (Schubert).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : R. Flachot, violoncelle, G. Joy, piano (Brahms, Martinu, Mihalovici).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Les Cantores de Paris ; Ensemble d'archets Français (Haendel : Le Messie).
GALERIE NANE-STERN, 17 h. : voir le 17.
RANELAGH, 18 h. 30 : Y. Le Gaillard, J. Pontet, clavecins (J.-S. et J.-C. Bach, Krebs, Mattheson).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 15.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16 ; 21 h. : voir le 15.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 45 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : E. Krivine (Bach, Haydn, Wagner) ; 20 h. 30 : Elise Ross, soprano, G. Reinhold, piano, M. Beroff et J.-P. Kars (Messiaen).
SALLE ROSSINI, 10 h. et 17 h. : Quatuor Loewenguth (Mozart, Fauré).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensembe 12 (Schubert).
SALLE CORTOT, 17 h. : E. Quoy, clavecin, J.-H. Duhot, flûte (Bach, de Boismortier, Loeillet, Leclair).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Orchestre de chambre parisien, dir. : E. Barda (Vivaldi).
LUCERNAIRE, 22 h. : Groupe Les Lézards.
GALERIE NANE-STERN, 15 h. voir le 17.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P. Grandmaison, orgue (Vierne, Durufle, Franck, Tournemire).
HOTEL HEROUET, 18 h. : C. Wells, haute-contre, T. Waterhouse, luth (Rossetter, Holborne, Dowland).
THEATRE MARIE-STUART, 17 h. : J. Le Troquer, flûte, I. Piveteau, clavecin (Bach).
EGLISE SAINT-THOMAS- D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Pinte, orgue (Bach).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Quatuor G. Fumet (Mozart).
CHATELET, 18 h. 30 : Orchestre des Concerts Colonne ; soliste : Y. Menuhin (Elgar, Beethoven, Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre les Concerts Pasdeloup ; dir. : P.M. Le Conte (Lalo, Chopin, Liszt).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Orchestre philharmonique tchèque ; dir. : V. Neumann (Martinu, Dvorak).
C.I.S., 18 h. : Orchestre parisien ; dir. : E. Damais (Beethoven, Landowski, Damais).

LUNDI 20 NOVEMBRE

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 15.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16. 21 h. : Christiane et Alain Courmont, soprano et violoncelle, Anne Devorsine, harpe, Monique Bouvet, piano (Caplet).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Daniel Wayenberg, piano (Mozart, Schumann, Moussorgsky).
THEATRE DE LA VILLE, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris (Mozart, Haendel, Koechlin).
ATHENEE, 21 h. : Gundula Janowitz, soprano, I. Cage, piano (Hindemith).
THEATRE PRESENT, 21 h. : Michel Portal, E. Krivine, O. Grief (Brahms, Debussy, Bartok, Stravinsky).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Silvia Schmid, soprano, Baroque Strings de Zurich, soliste : F. Gassmann, violon (Haendel, Vivaldi, Pergolèse, Grieg).
THEATRE ESSAION, 21 h. : Gérard Verba, guitare, D. Rivas, hautbois (musique baroque et sud-américaine).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Trio Millière (Boccherini, Beethoven, Roussel, Françaix).
POINT VIRGULE, 21 h. Miguel, guitare flamenco et classique.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ars Antiqua de Paris (du chant de troubadour à l'air de cour).
CARRE S. MONFORT, 20 h. 45 : Groupe Contrastes (Schubert).

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades. Dîner à partir de 18 h. 30.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 11, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	Jusqu'à 22 h. 30, trois salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Poêlon de l'Océan - Ecrevisses - Bar - Turbot.

DINERS

RIVE DROITE

DARKOUM 742-53-60 T.l.jrs 44, rue Sainte-Anne, 2e.	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon climat. On sert jusq. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités Marocaines : couscous, méchoui, tagines, bastelas. Déjeuners, Dîners, Soupers jusqu'à minuit.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs •	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LES JARDINS DU MARAIS 15, r. Charlot, 3e. F/dim. 272-08-65	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine.
LE SHOW-CHAUD 225-32-65 66, Champs-Elysées, 8e.	— FORMULE à 29 F - Caprice d'Huîtres, Côte de Bœuf. — De MIDI à MINUIT. Brochette d'Agneau, demi-Coquelet, Faux-Filet — Galerie POINT-SHOW. T.l.j. ambiance musicale, orchestre en soirée.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de renne, canard salé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Desserts faits maison.
MAISON QUEBECOISE 720-30-14 20, r. Quentin-Bauchart, 8e. F/dim.	Jusqu'à 1 h. Spécialités canadiennes : Potage Québécois 8, Crème à l'érable 7,50. Assiette boucanée 35. Speare Ribs 28, et plats français.
RELAIS BELLMAN F/sam. et dim. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climat. Cuis. franç. traditionnelle. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Fricassée de lapereau
TOKYO, 8, rue de l'Isly, 8e. T.l.jrs	387-19-04. Jusq. 2 h. Spécial. Jap. et Barbecue Coréen. P.M.R. : 50 F.
LE MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Michel OLIVER propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 27 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusqu'à 1 heure du matin.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	Jusqu'à 2 h. du matin. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse
A2 LA VILLE DE DUNKERQUE 24, r. de Dunkerque, 10e. 878-03-47	Jusqu'à 1 heures. Curieux cadre d'un yacht. Confortable et intime. Spécialité de confits (Lapin, Oie, Porc). Filet de Bœuf en papillote.
LOUIS XIV, 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Dîners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Crustacés. Rôtisserie. Salons.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 heures à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais : 25 F ; Choucroute, jarret.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	J. 23 h. 30. BANC D'HUITRES : plateau 64 F. Spécialités alsaciennes : Choucroute jarret fumé 32. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 29.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. 227-64-24 - 227-61-50	Menu 76 F t.c. Déj. d'aff. Dîn. Carte : coquilles St-Jacques aux cèpes. Foie gras de canard chaud aux raisins. Magret, Cassoulet, Paella, Soufflé framboises. Fruits de mer. Gibiers de saison. Accueil jusq. 23 h.
CAFE DE FRANCE 758-24-38 Palais des Congrès, Pte Maillot, 17e	Sa formule à 29 F. Grillades au feu de bois. Plats régionaux. Ouvert tous les jours de 8 heures à 2 heures du matin.
LE GRAND VENEUR ETO. 18-15 6, r. P.-Demours, 17e. F/S. midi, D.	Biche Grand Veneur, Gibiers, Magret de canard, Cassoulet, Crêpes flambées, Terrine de lotte. Salon pour réceptions. Parking.
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanrezac (Etoile). F/S.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade lard, maquereau frais aux herbes, poissons au beurre blanc, gibiers, ris de veau aux girolles, tarte citron.
BOFINGER ARC. 87-82 5, rue de la Bastille T.l.jrs	Carré d'agneau. Spéc. de poissons. Déj., Dîn., Soup., jusqu'à 1 heure. Amér. Express. Diners Club. Banc d'huîtres. Salon pr récept. Park. fac.
PIZZERIA CAMPO VERDE T.l.jrs Place Blanche, 18e. 606-07-97	JOUR ET NUIT. DINERS dans un cadre coloré. Spéc. italiennes : ses Pizzas au feu de bois, ses Pâtes fraîches, ses Grillades à la braise.
LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e.	Spécialités : Cassolette d'escargots à l'oseille. Magret de canard pommes rouergates. Vivier d'eau de mer. Dîners, Soupers. Amb. music.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 24 heures. Spécialités Portugaises. Morue à Bras. Viande de porc Alentejo. Coquelets grillés au Pili-Pili (Churrascos).

RIVE GAUCHE

AU VIEUX PARIS ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basquaise. Sa cave. P.M.R. 70 F
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 27 F s.n.c. Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 27 F s.n.c. jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Gds-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90, 125, 148 F. Service compris. Ses salons de deux à cinquante couverts.
LE PROCOPE 325-99-20 13, rue Ancienne-Comédie, 6e. T.l.j.	De midi à 2 heures. Cadre historique créé en 1686. Ses spécialités : Canard aux cerises. Gibier. MENU 45 F. Salons de 15 à 70 couverts.
AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande. 325-46-56. F/dim.	Sa carte auvergnate et gothique. Ses poissons, ses viandes. Salons de 15 à 30 couverts. Cellier jusqu'à 100 personnes. Parking Lagrange.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi, 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais, barbue aux petits légumes, Filet de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
SHINTOKYO T.l.jrs 2, rue Delambre, 14e. 326-45-00	Jusqu'à 23 h. Spécial. japonaises : SOUKIYAKI - SASHIMI - Barbecue Coréen - Grillades à votre goût... préparées par vous. P.M.R. : 50 F.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à part. de 80 F tt compris. T.l.jrs même le dimanche jusqu'à 2 h. du matin. AIR CONDITIONNE.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, rue de Vaugirard, 828-80-60	Brasserie - Restaurant Joli cadre Alsacien - Tous les produits d'Alsace. Banc d'huîtres - Plat du jour : environ 21 F.
TY COZ 828-42-69 333, rue de Vaugirard, 15e. F/dim.	J. 23 h. Spéc. Bretonnes : Fruits de mer. Poissons (Lotte en matelotte, Bar grillé « beurre monté », Terrine chaude de poissons).

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE**** Rolleboise, aut. Ouest, s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Dîners aux chandelles. Ses terrasses. Salons privés. Parc 2 ha. Piscine. Tennis. 27 ch. 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CUJAS 033-01-10, 22, r. Cujas, Paris-5e **35 F**
Sa formule complète à : Ecrevisses à l'américaine. Lotte à l'oseille. Ris de veau aux morilles. SERV. ASS. JUSQU'A 5 H MATIN

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis. 200-19-20. Fermé lundi-mardi. HUITRES. FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie

GUY 6, r. Mabillon. ODE. 87-61 Saint-Germain-des-Prés
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978
Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

DESSIRIER T. les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

WEPLER 14, place Clichy 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE
13, boulev. Auguste-Blanqui (13e) T. 588-90-03. Fermé dim. et lundi
Soupers aux chand. - Foie gras
Poissons - Huîtres - Crustacés

MERVEILLE DES MERS
292-20-14 CHARLOT Ier 522-47-08
128 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. SON BANC D'HUITRES - POISSONS. Spéc. Viandes de BŒUF grillées.

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres. Poissons. Vins de pays

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim).
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élégant et confort. T.l.jrs
De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss.
BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Meryer

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE
LA MAISON DES CHOUCROUTES
Sa boutique de comestibles
39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON
Le fameux restaurant des Halles
Fruits de mer - Grillades
6, rue Coquillière - CEN. 11-75 +

LE GRAND CAFÉ
BANC D'HUITRES
POISSONS - GRILLADES
4, bd des Capucines - OPE. 47-45

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Le prix du pétrole

Ils l'ont dit, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran » — il était question du pétrole et des énergies de remplacement, — ils ont été très nets : si on ne fait pas d'économies, si on continue à prendre sa bagnole pour faire une course à moins de 2 kilomètres, ce qui représente, paraît-il, 25 % de notre consommation d'essence, on va droit à la catastrophe, au gouffre, au trou béant, qui nous attend d'ici cinq à dix ans. Ce n'est pas compliqué : en l'an 2000, les réserves d'or noir s'élèveront à 90 milliards de tonnes, et les besoins à 120 milliards de tonnes. Ce ne sera plus à l'OPEP de fixer alors le prix du pétrole. Il sera souple ce prix, élastique, soumis aux lois de l'offre et de la demande, en un mot colossal. Cette douce pensée amenait sur les lèvres du cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, le sourire du chat de Chester, l'ami d'Alice au pays des merveilles.

A S.V.P., en revanche, c'était la panique. Quoi ? Comment ? Et les énergies de remplacement ? Elles sont très lentes à mettre en place. Le soleil, l'eau, le vent, c'est bien joli, mais cela n'est pas pour tout de suite. Si l'on veut s'en servir un jour pour chauffer nos appartements, il faudra d'abord, précisait M. Claude Guillemin, du Bureau de recherches géologiques, les doter d'équipements particuliers. Cela prend du temps et de l'argent.

Et les centrales nucléaires ? Très bien, les centrales, idéal. On en a fort peu parlé d'ailleurs, cela semblait aller de soi. Le cheikh a félicité M. André Giraud pour l'énergie dont faisait preuve le gouvernement de M. Barre en matière... d'énergie. Notre ministre de l'industrie a pris bonne note, et tout le monde s'est ensuite réjoui de la hausse brutale du prix du pétrole, qui a ébranlé le monde en 1973. Sans cette sonnette d'alarme, on ne se serait pas préoccupé de trouver des énergies de remplacement. Traduisez en français de construire, de multiplier les centrales, et toute l'économie occidentale aurait capoté vers 1985.

Ce danger demeure, notez. Aujourd'hui tout va bien, du pétrole on en produit plus qu'il n'en faut. L'Iran a fermé ses puits sans que personne s'affole. Le problème, c'est pour après-demain.

Au train où l'on va, les réserves vont s'épuiser avant d'avoir été remplacées par d'autres sources d'énergie. Que faire en attendant ? Des économies, on vous l'a déjà dit. Le président Carter le rappelle, le répète avec courage et obstination à ses concitoyens. Il faut veiller au gaspillage. Le moyen dans une société où tout pousse à la consommation ? En éteignant la lumière de la salle d'eau, quand on va à la cuisine ? En s'achetant un vélo au lieu d'une auto ? Qu'en penserait la régie Renault ? Les experts, réunis derrière nos carreaux, sont restés vagues sur ce point, pourtant capital. Encore une chance, se disait-on en fermant le poste, que la baisse de la croissance économique entraîne une diminution de la consommation énergétique. Seulement, payer le pétrole au prix du chômage, c'est quand même un peu cher.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 15 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris ; 19 h. 20, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h 30, Série : L'inspecteur mène l'enquête (De main de maître).

22 h 5, Documentaire : Ceux qui se souviennent (« Ils ont tenu », 1914-1918).

La série s'achève sur la guerre. Ceux qui étaient partis gaiement se sont retrouvés dans la boue des tranchées. Témoignages à ne pas manquer.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Dave et Régine) ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Muppet show (Jean Stappleton) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Bateleurs et baladins)

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain (un film, un auteur) : OBSESSION INFERNALE, d'après le roman de C. Siodmak, scénario d'A. Spies, réal. B. Sagal, avec D. McCallum, L. Nielsen, H. Kaütner, S. Strasberg, L. Palmer, etc.

Un biochimiste américain tente de transférer un cerveau humain d'un savant à un autre.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Face-à-face) ; 19 h. 25, La science en marche : science et science-fiction ;

20 h., La musique et les hommes : l'orientalisme romantique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h. 30, Entrée de jeu : « Variations sur le thème de Haydn » (Brahms), « Sonate pour deux pianos en la majeur » (Brahms), avec les pianistes J. Maunoury et L. Haguenauer ; 22 h 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Piano-piano ; 1 h., Douces musiques.

JEUDI 16 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Objectif santé : la prostate ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 55, Feuilleton : Les Mohicans de Paris (n° 19) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le temps des as, de J.-L. Lignerat, réal. C. Boissol, avec B. Pradal, J.-C. Dauphin, C. Laurent ; 21 h. 30, Magazine : L'événement ; 22 h. 35, Ciné première, avec François Nourissier.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Mesdames les jurés) ; 15 h., Série : Opération danger ; 15 h. 55, L'invité du jeudi ; Coluche ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture poétique de l'espace ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Il était un musicien : M. Satie.

Evocation par la fiction d'un grand musicien plutôt méconnu, humoriste, révolutionnaire du langage et des formes.

21 h. 5, FILM : DU RIFIFI A PANAME, de D. de La Patellière (1965), avec J. Gabin, N. Tiller, M. Darc, G. Froebe, G. Raft, C. Brook (rediff.).

Un vieux truand qui fait le trafic de l'or perd des associés, assassinés par une autre bande. Un agent américain s'infiltre dans son organisation et gagne sa confiance.

Une série noire de routine, d'après un roman d'Auguste Le Breton.

22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement des démocrates ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'ESCALIER, de S. Donen (1969), avec R. Harrison, R. Burton, C. Nesbitt, B. Lehmann, A. Angers, P. Heywood.

A Londres, les problèmes familiaux et la vie intime de deux homosexuels vieillissants, dont l'un doit répondre, devant la juge, d'une affaire de mœurs.

Tragédie de deux êtres solitaires. Scènes de ménage et réconciliations. Un film cruel, magnifiquement interprété.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Soleil pour la soif », de C. Dedet ; 14 h. 47, Départementales ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz, en 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Le mage) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie : le système génétique H.L.A. ;

20 h., Carte blanche : « les Jardins merveilleux », de B. de Saint-Pierre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : clés pour un théâtre-musée (naissance d'une divinité).

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Musique en plume : Kelkel, Moussorgski ; 14 h. 35, « Concerto pour violon et orchestre n° 1 » (Mozart) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., Fanfru Cancru Lonla (musiques traditionnelles) ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h 5, Jazz ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Iris » (Balassa), « Espressioni Varianti » (Baird), « Première Rhapsodie pour violon et orchestre » (Bartok), « Trois Postludes » (Lutoslawski), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. P.-M. Le Conte, avec M. Fabian, cymbalum ; C. Bonaldi, violon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 15 NOVEMBRE

— *M. Leauté*, criminologue, répond aux auditeurs sur le thème « La légitime défense », au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 16 NOVEMBRE

— *M. Michel Poniatowski*, président d'honneur du parti républicain, est l'invité du « Petit-déjeuner » de France-Inter, à 7 heures.

CARNET

Naissances

— M. Patrick DOUAULT et Mme, née Cornélia Houdet, leur fille Charlotte, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément,

le 6 novembre 1978, à Paris.
14, rue Pascal, 75005 Paris.

— Brigitte et Ali KAZANCIGIL ainsi que Delphine ont la joie d'annoncer la naissance de

Roxane,

le 6 novembre 1978.
22, rue Manet, 78370 Plaisir.

— Thierry et Nhu-Mai PATURLE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Thanh-Lam,

le 4 novembre, à Paris.

— Michel et Hélène VILAIN (née Delschenal) laissent à Fanny la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Alexandra,

le 17 octobre 1978.

Décès

— M. Pierre Angremy,
M. et Mme Guy Angremy,
M. et Mme Jean Chardon et leur fils,
Mme Josée Angremy et sa fille,
M. et Mme Jacques Tirbillot,
Le docteur et Mme Etienne Merlan,
M. et Mme Yves Merlan,
Le docteur et Mme Bernard Merlan et leurs filles,
M. Antoine Guillaume et ses enfants,
Les familles Bailly, Verdon et Gabriel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Antoine ANGREMY,
née Noëlle-Germaine Guillaume,

survenu le 12 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année, en son domicile, 13, rue du Moulin, à Puteaux.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 novembre 1978, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Pitié-Sainte-Mathilde, de Puteaux, 33, rue Lucien-Voillin, suivie de l'inhumation au cimetière de Levallois, dans le caveau de famille.

On se réunira à l'église.
47, avenue Verdier,
92120 Montrouge.
88, rue Maurice-Bokanowski,
92600 Asnières.

— M. et Mme Robert Bardon, leurs enfants, famille et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne BARDON,
née Heiser,

survenu le 24 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, quai de la Gironde, 75019 Paris.

— Nous apprenons le décès de

Olivier CALLOT,
ancien député des Landes.

[Né le 21 février 1894 à Soustons (Landes), Olivier Callot, industriel, était entré en 1919 au conseil municipal de Messanges, commune dont il a été maire de 1925 à 1977. Conseiller d'arrondissement de 1922 à 1939, président de la Fédération départementale du parti radical de 1945 à 1970, Olivier Callot, élu conseiller général pour la première fois en 1945 dans le canton de Soustons, avait présidé l'assemblée départementale de 1949 à 1970, date à laquelle il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Il avait également siégé à l'Assemblée nationale de 1951 à 1956.]

Publicité

La vente de charité des « NIDS DE PARIS », œuvre reconnue d'utilité publique, aura lieu cette année les 25 et 26 novembre 1978 dans les salons Hoche, 9, avenue Hoche, 75008 PARIS.
Depuis près de 35 ans, cette belle œuvre accueille les enfants abandonnés et s'efforce de leur trouver un foyer rayonnant.
Si vous voulez lui témoigner votre sympathie et lui apporter votre aide, venez acheter à la vente ; vous trouverez à ses comptoirs de lingerie, de jouets, de produits alimentaires et de livres, des articles de toute première qualité aux mêmes prix que dans les grands magasins.
Si vous ne pouvez y assister, aidez-la en adressant votre obole aux « NIDS DE PARIS », 33, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS C.C.P. 5709-15.
Le Conseil d'Administration vous remercie d'avance de votre présence ou de votre envoi.

— M. et Mme Raoul Dahan,
M. et Mme Jean Forestieri, née Dahan,
font part du décès de leur mère bien aimée,

Perle DAHAN,
née Gourion,

survenu le 3 novembre 1978.

Suivant son désir, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Elle souhaitait également qu'une pensée émue soit accordée à

Léon DAHAN,
son époux,
Lucien DAHAN,
son fils, vingt-trois ans,
Sylvain DAHAN,
son fils, vingt et un ans,
Denise DAHAN,
sa fille, dix-neuf ans,

tous les quatre morts pour la France.
12, cours F.-D.-Roosevelt,
Marseille.
46, boulevard de la Méditerranée,
Marseille.

— Mme Mustapha El Habib, née Béatrice Riottot, ses enfants Wahid, Aïcha et son fiancé, Riadh Esseghir,
Mme El Habib, sa mère,
Mme Olagnier Riottot, sa belle-mère,
M. et Mme Jamaleddine El Habib et leurs enfants,
M. et Mme Mhamed Ali El Habib et leurs enfants,
M. et Mme Mahmoud Dahak et leurs enfants,
M. et Mme Hachemi Maherzi et leur enfant,
M. et Mme Alain Riottot et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Baragnon et leurs enfants,
La famille Raouf Bey,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

chargé d'enseignement
Mustapha EL HABIB,
à l'université de Paris-VIII,
chargé de conférence
à l'École du Louvre,

le 13 novembre 1978.
16, rue Blondel, 75002 Paris.
5, rue Rached-Maallem,
La Marsa (Tunisie).

— La messe d'enterrement du

Père Paul HAUBTMANN,
de la Compagnie de Jésus,

décédé le 14 novembre 1978, sera célébrée à Saint-Etienne, en l'église Notre-Dame, le jeudi 16 novembre 1978, à 15 h. 45.

De la part :
De sa famille,
Du Père provincial, des Pères et Frères de la Compagnie de Jésus.

— Mme Jacques de La Brosse,
M. et Mme Fressanges du Bost,
M. et Mme Gilles de La Brosse,
Mlle Catherine de La Brosse,
M. et Mme Thierry de La Brosse,
M. et Mme Patrice de La Brosse,
M. et Mme Pierre Henry d'Aulnois et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques de LA BROSSE,

survenu accidentellement le 13 novembre 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.

Celui-ci ayant fait don de son corps, une messe réunira sa famille et ses amis le jeudi 16 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Christine, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles LE MORVAN,
ingénieur
des arts et manufactures,

survenu à Biarritz, le 8 novembre 1978.

De la part de :
Mme Charles Le Morvan, son épouse,
Sa famille,
Ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bayonne.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence Château d'Arcadie,
62, avenue Foch, 64200 Biarritz.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Robert LEROY,
née Yvette Peltier,

survenu le 3 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part :
Du docteur et Mme Claude Leroy,
De M. et Mme Jacques Leroy,
De leurs enfants,
Des familles Agostini, Orlandini, Dumont, Audié,
Et de ses amis.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

22, avenue de la Paix,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

— Le docteur André Moulonguet,
Le docteur et Mme Henri Moulonguet,
Le colonel (E.R.) et Mme Maurice Moulonguet,
M. et Mme Jacques Moulonguet,
Ainsi que leurs enfants,
font part du décès de

Mme André MOULONGUET,
née Aline Boucher,

survenu le 13 novembre.

Les obsèques auront lieu le vendredi 17 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Symphorien, place Saint-Symphorien, à Versailles.

Inhumation au cimetière de Queaux (Vienne), à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, place Alexandre-Ier,
78000 Versailles.

— Sérézin-de-la-Tour (38300).
M. le professeur et Mme Pollosson,
M. et Mme Garin et leurs enfants,
M. et Mme Woehrlé et leurs enfants,
ses amis,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Janine Claude POLLOSSON.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Sérézin-de-la-Tour, le mercredi 8 novembre.

— Mme Reinhard,
Vincent et David,
Catherine Poirier-Reinhard,
Marie-Magdeleine Phurian, son mari et ses enfants,
Marie-Thérèse Apostolesco, son mari et son fils,
Yvonne Reinhard et ses enfants,
Hervé Reinhard, sa femme et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Jacques REINHARD.

Les obsèques ont eu lieu le 14 novembre en l'église Saint-Germain-des-Prés, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue du Four, 75006 Paris.

— Le Seigneur a rappelé à Lui, le 9 novembre, dans sa soixante-dix-septième année,

Maurice RIVIÈRE.

De la part de :
Marie-Thérèse Rivière, son épouse,
Emmanuel et Danièle,
Jacques et Cécile,
Monique et François Louche-Pellissier,
Nicole et Jean Sauvajon,
Colette et Philippe Brumelot,
Gérard et Odile,
Mizou et Jean-Paul Boëldieu,
Jean et Nicole,
ses enfants,
Ses trente-deux petits-enfants,
Les familles Rivière de Grandboulogne, Lafitte, Desmaison, Bertolus, d'Ortho, Bintz, de Vaumas, Dognin.

Les obsèques ont eu lieu le 10 novembre, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

21, rue Doyen-Gosse,
38700 La Tronche.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Rolland TALAN,
expert des Nations unies,

survenu accidentellement le 11 novembre 1978, à Bujumbura (Burundi).

De la part de :
Mme Rolland Talan et ses enfants,
M. et Mme Louis Talan,
Le comte et la comtesse Jean du Roscoât,
Et de toute la famille.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Péret (Hérault), le 16 novembre, à 14 h. 30.

Remerciements

— La famille et les amis de

M. Henri BONNET,
ambassadeur de France,

dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés lors de son décès, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et les assurent de leur profonde reconnaissance.

— Mme Douineau et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de

M. Michel DOUINEAU,
intendant du lycée Rabelais
à Meudon.

— M. et Mme Gilbert Sage,
Mme Raymonde Etcheto,
M. Georges Miremont,
Leurs enfants, parents et alliés, infiniment touchés par la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

M. Paul MIREMONT,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
Novembre 1978.

Anniversaires

— Le 13 octobre s'est éteinte devant nos yeux

Jacqueline BOULLENGER,
de Lamorlaye (Oise),

enterrée le 26 octobre dans la concession Mallard au cimetière de Maisons-Laffitte (Yvelines).

Nous demandons une pensée à tous ceux qui se souviennent d'elle.

Nadine Giovanelli-Leroux, sa nièce, et Gérard Leroux, son époux, leur fille Marica, ainsi que Christoffe Boullenger et Florence Barra-Boullenger s'associent à leur tristesse dans la perte de leur tante.

Résidence La Cravache,
60260 Lamorlaye.

— Pour le premier anniversaire du décès du

professeur Georges FRIEDMANN,

Mme Georges Friedmann demande une pensée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Le Creusot.
Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu du

docteur René BEAUFILS,

une pieuse pensée est demandée par sa famille à ceux restés fidèles à son souvenir, en union avec les messes célébrées à son intention, le 18 novembre à 18 h. 30, en l'église Saint-Eugène du Creusot, et le 19 novembre en l'église de Brandon, à 10 h. 45.

37, rue Victor-Hugo,
71200 Le Creusot.

Avis de messe

— X. MEMORIAL.
La messe traditionnelle pour les anciens polytechniciens décédés sera célébrée le samedi 18 novembre 1978, à 11 heures, à Saint-Etienne-du-Mont.

— La messe annuelle aux intentions des anciens élèves décédés des Écoles des mines de Paris, de Saint-Etienne et de Nancy, sera célébrée le dimanche 19 novembre, à 11 h. 30, en la chapelle du collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Cérémonies religieuses

— On nous prie d'annoncer qu'un service sera célébré à la mémoire de

Mme Janet FLANNER,

le jeudi 16 novembre, à 16 heures, à la cathédrale américaine de Paris, 23, avenue George-V.
(*Le Monde* du 9 novembre.)

Soutenances de thèses

Doctorats d'État

— Université de Paris-I, jeudi 16 novembre, à 14 heures, salle des Commissions, M. Emmanuel Kornprobst : « La notion de bonne foi. Application en droit fiscal français ».

— Université de Paris-I, vendredi 17 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. André Fischer : « L'industrialisation contemporaine des Pays-Bas ».

— Université de Paris-V, samedi 18 novembre, à 9 heures, salle Louis-Liard, Mme Henriette Bloch : « Les invariants morphologiques et dimensionnels de la perception ».

— Université de Nanterre, salle C. 26, jeudi 23 novembre, à 14 h. 30, M. Jean-Claude Vareille : « Alain Robbe-Grillet : une pratique de l'ambivalence. Étude sur les ciné-romans de « l'Année dernière à Marienbad » (1961) et de « l'Immortelle » (1963) ».

Communications diverses

— Le premier gala de la pièce de Françoise Dorin, « le Tout pour le tout », avec Michèle Morgan, Pierre Mondy et Jean-Pierre Bouvier, sera donné au Théâtre du Palais-Royal le jeudi 23 novembre, à 20 h. 30, au bénéfice du Comité national pour l'insertion et la promotion des handicapés moteurs (C. N. I. P. H. M.). Réservations des places : 200, 150 et 100 F au C.N.I.P.H.M., 4, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris. Tél. : 567-15-59 et 783-87-56.

— La « Nuit bleu marine 1978 », organisée par l'Association des anciens élèves de l'École navale au profit de ses œuvres, aura lieu aux Salons Concorde, Palais des congrès, le vendredi 17 novembre, à 20 h. 30.

Dîner aux chandelles, nuit dansante, tombola.

Les cartes sont à retirer à l'adresse suivante :
Gala A.E.N.,
3, avenue Octave-Gréard,
75007 Paris.
Tél. : 260-33-30, poste 27 267.

Visites et conférences

JEUDI 16 NOVEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont, Mme Allaz : « Saint-Etienne-du-Mont et le Panthéon ».

15 h., 277 bis rue Saint-Jacques, Mme Bachelier : « Musée de la médecine militaire au Val-de-Grâce ».

15 h., 9, boulevard Malesherbes, Mme Chapuis : « Le temps de Proust » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Saint-Thomas-d'Aquin : « Le noviciat général des dominicains » (Histoire et Archéologie).

14 h. 45, 24, rue Pavée : « Hôtels de Sévigné, Lamoignon, de Marie, de Châtillon » (M. de La Roche).

15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Le Père-Lachaise » (Paris et son histoire).

15 h., musée du Louvre, pavillon de Flore : « Exposition Claude Gellée dit le Lorrain » (Visages de Paris).

CONFÉRENCES. — 15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Botticelli et le siècle de Laurent le Magnifique ».

18 h., cercle Interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, Mme Maryvonne Leclerc-Cassan : « Eux et nous ».

18 h. 30 et 21 h. 15, l'Empire, 41, avenue de Wagram, M. Eric Loizeau : « Course autour du monde à la voile » (Guilde du Raid).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Dieu-Trinité, l'Incarnation et l'Eucharistie dans les Lettres de Pierre » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe : les débuts de la guerre de Cent ans ».

20 h. 30, 28, rue Daubigny, M. Patrick Almedien : « Une méthode expérimentale en psychocinèse » (GERP).

20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Mobilier italien du XVIIIe siècle : Rome, Campanie ».

20 h. 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Fernand Schwarz : « Le Mexique de Quetzalcoatl » (Nouvelle Acropole).

20 h. 45, 35, rue de Sèvres, M. Marcel Evrard : « Intégrer la culture technique contemporaine dans la culture générale » (Agora Sèvres).

21 h., Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Vers l'homme primordial » (École internationale de la Rose-Croix d'or).

INSTITUT

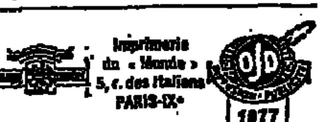
Remettant à M. Massé son épée d'académicien

M. BARRE DÉCLARE : « LE PLAN NE SAURAIT SE SÉPARER D'UNE ÉTHIQUE DU DÉVELOPPEMENT »

Dans la salle Vézelay du Musée des monuments historiques au Trocadéro, M. Barre a remis, mercredi soir, son épée d'académicien à M. Pierre Massé, ancien commissaire au Plan et membre de l'Académie des sciences morales et politiques. A cette occasion, le premier ministre a notamment déclaré : « *Repenser le Plan, oui. Renoncer au Plan, non, avez-vous écrit. Je partage complètement votre opinion à ce sujet. Il me semble que si l'on renonçait au Plan, l'économie française souffrirait de l'absence d'une vision globale commune, de la disparition d'un lieu de rencontre et de dialogue si difficile soit-il, de l'absence d'un centre privilégié de prospective. Repenser le Plan, c'est la tâche qui s'imposera à l'occasion de la préparation du VIIIe Plan. Une grande attention mérite d'être portée à votre suggestion, de confier au Plan la « fonction d'évaluation », aujourd'hui mal remplie, afin d'éviter les projets sans cohérence, les revendications sans réalisme... Le Plan ne saurait se séparer, en effet, de la formation progressive d'une certaine éthique du développement.* »

Avant la déclaration de M. Raymond Barre, M. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., M. Jean Ripert, qui succéda au Plan à M. Massé avant de partir pour les Nations unies et M. Paul Delouvrier, président de l'E.D.F., ont évoqué tour à tour avec chaleur les divers aspects de la personnalité de M. Pierre Massé, l'économiste, le planificateur et l'humaniste.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La 924 turbo-compressée est devenue une « vraie » Porsche

De notre envoyé spécial

Stuttgart. — Produite depuis son lancement à plus de soixante mille exemplaires, la Porsche 924 sera présentée en 1979 en deux versions. Le modèle de base reste le coupé que l'on connaît, moteur 2 litres refroidi par eau, boîte quatre vitesses, mais le haut de la gamme, dans le type, devient une voiture de grande performance à moteur turbo-compressé. C'est cette dernière-née de Porsche qui a été présentée à Stuttgart, et sa production dans le premier trimestre de l'année prochaine sera de l'ordre de 20 % des 924 construites, soit environ vingt voitures par jour (1).

La 924 turbo-compressée est équipée du même moteur (Audi) 2 litres, quatre cylindres, que les 924 classiques, mais de nombreuses modifications y ont été apportées, dont l'injection, et le montage est effectué chez Porsche. La puissance avec turbo (K K K) est passée à 170 ch (plus 45 ch), la vitesse de pointe dépasse les 225 kilomètres à l'heure (plus 25 kilomètres) et l'accélération permet d'atteindre les 100 kilomètres en 7 sec. 8/10. Le kilomètre départ arrêté est couvert en 27 sec. 5/10. A titre de comparaison, les références des 924 à moteur à aspiration sont respectivement de 9 sec. 8/10 et de 31 sec.

Le moteur turbo-compressé, qui accuse un poids supérieur de 29 kilos, reçoit de nouvelles culasses, un aménagement différent des chambres de combustion, un allumage à transistor, un embrayage et un axe de transmission de plus grand diamètre. Le couple est augmenté de 48 %. Le système mécanique relève toujours d'une architecture dite « à transaxle » — comme la 924 et la 928, — c'est-à-dire que le moteur est à l'avant et que la boîte de vitesses, reliée par un tube rigide de forte section, est placée à l'arrière, faisant corps avec le carter de différentiel. Les charges réparties sur les trains avant et arrière sont ainsi mieux équilibrées.

La 924 turbo-compressée bénéficie de quelques corrections au plan aérodynamique (spoiler avant, becquet arrière intégré dans le hayon) de sorte que la valeur du cheval-vapeur est améliorée de 3 %, progression importante pour une voiture dont le dessin était déjà assez fin. Le poids total est de 1 180 kilos au lieu de 1 130 pour les 924 classiques. Les jantes passent de 14 à 15 pouces, les freins à disque sont ventilés à l'avant comme à l'arrière.

L'essai effectué dans la région de Stuttgart sur petites routes et autoroute montre que, dans le domaine des performances, la 924 est devenue une « vraie » Porsche. En comportement, en tenue, en freinage, à l'accélération, au plaisir de la conduire, à la sécurité ressentie. Le confort est convenable et, jusqu'à 200 kilomètres à l'heure, il est possible de soutenir une conversation sans élever la voix. Si toutes ces remarques peuvent tomber sous le sens eu égard à l'expérience de Porsche de maîtriser ce genre de problèmes, c'est au premier chef le fonctionnement du turbo-compresseur qui retient l'attention et suscite la curiosité. Les montées en puissance, contrairement à ce qu'on avait pu remarquer sur les 911 turbo, sont d'une grande souplesse, sans aucune brutalité, et il faut le vouloir pour se souvenir que le moteur est suralimenté. Sur ce point, la 924 turbo-compressée touche à la réussite.

Elle sera vendue un peu moins de 40 000 DM en République fédérale d'Allemagne et si son prix en France n'est pas encore fixé, il est assez facile de le situer. Il suffit d'enlever les 11 % de taxes allemandes, d'appliquer le taux de change du deutschemark et d'y ajouter les 33 % de taxes françaises. Elle devrait donc coûter de 110 000 F à 120 000 F.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Porsche construit par jour environ cent voitures de type 924, quarante-sept voitures de type 911 (dont six à turbo-compresseur), et vingt-trois voitures de type 928.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Paris-S.-G. met fin à neuf mois de succès strasbourgeois

Champions d'automne mais furieux après l'arbitre, M. Leloup, les Strasbourgeois ont connu, mardi 14 novembre, une situation paradoxale. Venus à Paris à l'occasion de la dernière journée des matches « aller » pour obtenir une consécration dans un Parc des Princes archi-comble, ils ont enregistré leur première défaite en championnat depuis le 10 février, égalant seulement le record d'invincibilité de Saint-Étienne, avec vingt-huit rencontres.

Ce n'est pourtant pas la défaite mais la façon dont elle fut provoquée qui motivait la fureur des Strasbourgeois. Après avoir contrôlé le jeu en première mi-temps et avoir ouvert le score par Léonard Specht (24e minute), ils ont été rejoints par un but de François M'Pelé (46e minute), puis ont dû s'incliner sur un second but de Carlos Bianchi, parti en position de hors-jeu (67e minute). Remis en confiance, les Parisiens semblaient dès lors invulnérables et tiraient le meilleur profit du « choc psychologique » provoqué par le retour de leur entraîneur yougoslave, Vélibor Vasovic.

Le « choc psychologique »

Pour les présidents de clubs en difficulté, il existe un « remède miracle » dont il ne se privent généralement pas. A défaut de pouvoir renforcer leur équipe en cours de saison ou de courir le risque d'imposer de trop lourdes sanctions aux joueurs, ils préfèrent changer d'entraîneur. Curieusement, ce procédé, justifié par la nécessité de créer un « choc psychologique », réussit fréquemment. Du moins dans un premier temps. A quinze jours d'intervalle deux des plus grands clubs français, l'Olympique de Marseille et Paris-Saint-Germain, ont pu à nouveau en vérifier les bienfaits.

Rien n'allait plus à Marseille depuis quelque temps. Sur le terrain, le jeu collectif se dégradait au fil des matches. Dans les coulisses, Josip Skoblar, le directeur sportif, et Yvan Markovic, l'entraîneur, ne cachaient plus leurs désaccords sur la tactique à employer et sur la composition de l'équipe. A défaut de trancher dans ce débat, les dirigeants phocéens ont préféré leur adjoindre un conseiller technique en rappelant Mario Zatelli. Le soir même de son arrivée, l'Olympique de Marseille s'imposait contre toute attente sur le terrain de Nîmes (2-1).

La situation n'était guère meilleure au Paris-Saint-Germain. A défaut de dialoguer directement, l'entraîneur Pierre Alonso, qui avait lui-même succédé à Jean-Michel Larqué en cours de saison, et les joueurs s'accablaient mutuellement de reproches pour le plus grand bonheur d'une certaine presse. La situation entre eux était devenue si tendue que l'entraîneur préféra se démettre de ses fonctions avant même d'en être démis. Rappelé de toute urgence, le Yougoslave Vélibor Vasovic, entraîneur de l'équipe en 1976-1977, a marqué son retour par cette victoire « historique » contre le leader strasbourgeois.

Il est bien évident que quelques jours ne peuvent suffire pour remettre des joueurs en condition physique ou améliorer le jeu collectif d'une équipe. Comment dès lors expliquer ces sursauts spectaculaires constatés lors des changements d'entraîneur ?

Comme dans tous les sports, les facteurs psychologiques jouent un grand rôle en football. Certains sportifs peuvent s'habituer à la victoire comme à la défaite. L'arrivée d'un nouvel entraîneur met un terme à cette forme de routine en donnant aux joueurs l'impression d'un nouveau départ.

Face à ce nouveau venu au club, les footballeurs professionnels doivent d'autre part refaire leurs preuves s'ils veulent conserver ou conquérir une place dans l'équipe. Il s'ensuit, à l'entraînement comme en match, une nouvelle émulation et une plus grande concentration. Ainsi, placés dans des conditions identiques à quelques jours d'intervalle, les joueurs parisiens se sont montrés apathiques quand ils furent menés sur leur terrain par Laval et révoltés après le premier but strasbourgeois.

Ces changements de comportement suffisent à retourner bien des situations. Toutefois, comme beaucoup de « remèdes miracles », les effets du « choc psychologique » sont le plus souvent limités dans le temps et peuvent être remis en cause à la première défaite. C'est alors le moment pour l'entraîneur de faire preuve de ses réelles capacités.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(dix-neuvième journée)

*Paris-S.-G. bat Strasbourg	2-1
Monaco bat *Laval	3-0
St-Etienne bat *Angers	3-1
Nantes bat *Lyon	3-0
*Sochaux b. Paris F.C.	1-0
Metz bat *Bastia	3-1
*Bordeaux bat Nice	1-0
*Marseille et Lille	1-1
*Nancy bat Reims	4-0
*Valenciennes bat Nîmes	2-0

Classement. — 1. Strasbourg, 27 pts ; 2. Monaco, 26 ; 3. Saint-Etienne, 24 ; 4. Sochaux, 23 ; 5. Nantes, 22 ; 6. Lyon et Bordeaux, 21 ; 8. Lille et Metz, 20 ; 10. Nîmes, Bastia et Laval, 19 ; 13. Nancy et Paris-S.-G., 17 ; 15. Marseille, Valenciennes et Angers, 16 ; 18. Paris F.C., 15 ; 19. Reims, 12 ; 20. Nice, 11.



Les critères déterminants, en matière de haute-fidélité, sont la musicalité... et le prix. Le reste n'est que littérature.

PRIX*. Celui d'un ampli SANSUI est agréablement compétitif: SANSUI ne fabrique que du matériel haute-fidélité et sa production est parfaitement rationalisée.

MUSICALITÉ. Même si vous n'êtes pas un expert en électronique, il vous suffit de détailler «à cœur ouvert» le schéma et le montage d'un ampli SANSUI pour imaginer sa superbe musicalité.

Cependant, ne vous limitez pas à cette seule impression. Ecoutez chez un revendeur SANSUI le modèle qui convient à vos besoins et à vos moyens: en matière de musicalité c'est LE test de vérité.

Un bon exemple: le AU-317.

Parmi les 5 nouveaux amplis SANSUI, prenons le AU-317.
Sa puissance: 2x50 watts. C'est le modèle "milieu de gamme". Donc un bon exemple.
Son prix: 2 400 F*. Sur ce dernier point seul, on constate qu'il s'agit d'un produit raisonnable (pour une telle puissance efficace).
Auscultons-le et mesurons ses performances en terme de musicalité.

Courant Direct.

Comme ses frères aînés (AU-717 et 517 illustrés en page précédente), le 317 bénéficie d'une innovation capitale sur le plan scientifique: le "Courant Direct" (D.C.) (nouveau principe de montage permettant de coupler directement les transistors sans l'intermédiaire de condensateurs).
Le montage d'amplification est donc simplifié, c'est-à-dire "purifié", sans être simpliste pour autant.

Purification.

SANSUI ne s'est pas arrêté en si bon chemin.
Le moindre contrôle manuel d'un ampli nuit à sa musicalité car il génère une résistance (c'est-à-dire du bruit, de la diaphonie, des erreurs de phase). Ceux de l'AU-317 ont donc été réduits au minimum indispensable: *supprimés les contrôles* "gadgets" (ex, inverseur mono/stéréo), disparus les contrôles que la limpidité du "Courant Direct" rend superflus (ex. filtre bas). Purification et musicalité font évidemment bon ménage.

Performances.

Si l'on note, en outre, la *qualité* des composants de l'AU-317 (ex. tolérance des résistances du pré-ampli < 1%, transistor FET stabilisant l'étage ampli,...) on n'est pas *étonné de relever les mesures suivantes:*
– taux de distorsion harmonique totale se rapprochant de zéro (0,03% à pleine puissance de 20 Hz à 20 kHz)
– bande passante ultra-large (0 à 200 kHz à l watt, + 0 dB, – 3 dB)
– temps de montée éclair (1,4 micro-seconde)
– souffle très faible, excellent rapport signal/bruit (77 dB).

Croyez-en vos oreilles.

Décrire avec des mots une impression d'écoute est stérile.
Seules vos oreilles peuvent apprécier la musicalité d'un AU-317. Elles seules saisiront sa souplesse, sa fluidité, son dynamisme, sa nervosité. Elles seules percevront la précision de ses aigus et de ses graves. Elles seules jugeront sa discrétion et sa pureté d'amplification.

La superbe musicalité d'un AU-317: écoutez, c'est LE test de vérité.



1. Platine Cassette SC-1110 (2280 F*) 2. ... et Tuner AM/FM TU-217 (1750 F*) 3. ... les deux partenaires idéaux de l'AU-317 (2 400F*).

AU-717 et 517:
Courant Direct + Double Alimentation.

En plus du "Courant Direct", les AU-717 et 517 (2x85 et 2x65 watts) sont dotés d'une "Double Alimentation" (en particulier, deux transformateurs) lui assurant une parfaite stabilité de réponse. Ces amplis se situent ainsi, *en dépit de leur prix (4950 F* et* 4 200 F*), au plus haut niveau de l'amplification haute-fidélité.
On imagine la musicalité des AU-717 et 517 (illustrés en page précédente): leur taux de distorsion harmonique totale n'est que de 0,025%!

AU-117 et 217:
seul leur prix est "bas de gamme".

S'ils bénéficient de la même fabrication soignée que celle de leurs aînés, les AU-117 et 217 sont d'une *conception plus* simple: SANSUI peut ainsi les proposer à des prix "bas de gamme" (1300 F* et 1800 F*).
Mais ne devrait-on pas plutôt parler de *"haut de gamme" lorque* l'on constate que, soumis à l'épreuve impitoyable de la pleine puissance (2x20 et 2x35 watts), ils affichent sereinement un taux de distorsion harmo*nique totale* insignifiant (0,17 et 0,06% pour 1000 Hz)?
Ecoutez les AU-117 et 217 et appréciez par vous-même le qualificatif qui correspond le mieux à leur musicalité.



Documentation/liste des revendeurs:
MAJOR S.A. 78810 FEUCHEROLLES

***Les prix cités sont des prix indicatifs constatés au 30/9/78.**

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
(secteur Menuiserie Industrielle)
recherche pour région Nord

Jeune Ingénieur

A.M. ou équivalent

ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine «Production» lui ayant permis d'acquérir des connaissances pratiques en gestion de Production et éventuellement en Informatique.

Chargé de missions d'organisation, le candidat recruté pourra se voir confier à terme des responsabilités d'encadrement.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. (photo + prétentions) sous réf. 3763 à L. de CASTILLA

GAMMA Sélection
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris



73, bd Haussmann 75008 Paris Tél. 266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 Lyon Tél. (78) 62.08.33

CHEF COMPTABLE

80/100.000 F.
Métallurgie — Rhône-Alpes

La filiale d'un groupe multinational, implantée dans la région Rhône-Alpes, recherche pour faire face à son expansion le chef du service comptable d'un de ses départements (200 personnes - chiffre d'affaires 50 millions de francs). Ayant un rôle fonctionnel auprès de son département, il sera plus particulièrement chargé de la surveillance de la comptabilité analytique, et devra mettre en place à très court terme une gestion des stocks. Il sera aidé dans cette mission par les services financier et informatique de l'entreprise, et par des conseils extérieurs. Il sera par ailleurs chargé de la tenue de l'ensemble des comptes du département. Ce poste peut intéresser un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation école de commerce, option finances + DECS. Une première et large expérience sera nécessaire, et aura été acquise, si possible, dans une entreprise de biens industriels. Ultérieurement, les possibilités d'évolution au sein du groupe seront facilitées. Ecrire à M.O. Jeanclaude, réf. B.10.144 (Lyon).

Absolue discrétion assurée.

LE PRÉSIDENT D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE A CARACTÈRE MULTINATIONAL DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE, cherche un

assistant de haut niveau

Homme ou femme de 27 ans minimum. C'est de préférence un juriste de formation mais il peut être I.E.P., H.E.C. ou E.S.C.P. Il joue le rôle de chef de cabinet c'est-à-dire rédaction des courriers importants, préparation sous forme synthétique des dossiers des affaires traitées par le président, nationales ou internationales.
Il peut être par ailleurs chargé de certaines missions vis-à-vis d'organismes extérieurs : ministères, organismes professionnels, etc.
Les perspectives de carrière sont claires : il devient d'ici trois ans l'adjoint du secrétaire général du groupe ou peut-être secrétaire général d'une filiale.
La connaissance de l'anglais est indispensable pour ce poste et les candidats ont par ailleurs de réelles motivations pour travailler et vivre en province.
Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, Béatrice du COUDRET, sous la réf. 104 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Emplois et Carrières

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRÊT-A-PORTER FÉMININ DE LUXE

VILLE UNIVERSITAIRE, Région OUEST 300 km de Paris

recherche

CHEF DE COUPE

Très grande expérience demandée dans le flou et tailleur femme

Responsable de la production et de la qualité de coupe d'un atelier de 45 personnes.

Il devra :
- Maîtriser parfaitement le cycle complet des opérations de coupe, placements et optimisation matière première.
- Assurer formation et management du personnel.
- Avoir les aptitudes d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire.

Rémunération fonction de la valeur du candidat

Envoyer C.V. et photo à : HAVAS ANGERS n° 920

Impte Société de Transports recherche pr l'une de ses agences paris, cadre 30 ans min., responsable administratif, sérieuse formation comptable, ayant déjà exp. Ecrire avec C.V. : FLECHE CAVAILLONNAISE B.P. 126, 84300 CAVAILLON.

STE D'EXPERTISE COMPT. en expansion, région NORD. Rech. fiscaliste, lic. en droit. Adres. C.V. manuscrit complet. Ecr. n° 8 449, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Constructeur TV à LILLE recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
(ou niveau)
pour son laboratoire.
Quelques années d'expérience en télévision couleur exigées. Envoyer C.V. et prétentions au n° 8 446, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MPI DYNAM. SECT. TEXTILE D'AMEUBLEMENT ENVIRONS AMIENS
recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(28 ans minimum)

POUR :
Prendre en charge, après période d'initiation
— Comptabilité générale et analytique
— Administration financière, gestion
— Traitement de l'information

LE CANDIDAT DEVRA :
— Etre naturellement attiré par le travail en groupe
— Avoir une expérience suffisante de la fonction
POUR S'INTEGRER AU GROUPE DE DIRECTION DE L'ENTREPRISE

Envoyer C.V. détaillé, photo, salaire annuel actuel et prétentions à :
J.-M. RINET, B.P. 02 - 80380 Villers-Bretonneux

BANQUE PRIVEE
Recherche pour son agence de Marseille

CADRE cl. V ou très bon GRADE cl. IV

possédant plusieurs années d'expérience bancaire.
Il sera chargé de l'exploitation des comptes d'une clientèle d'entreprises, du suivi des risques et de la relance commerciale.
Il devra posséder de solides connaissances administratives, sera capable de s'intégrer rapidement à une petite équipe et de participer à son animation.
Rémunération suivant capacités.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8170 M à :
rsc carrières, 92, rue Bonaparte
75006 Paris.

ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
recherchent
pour structurer leur service informatique

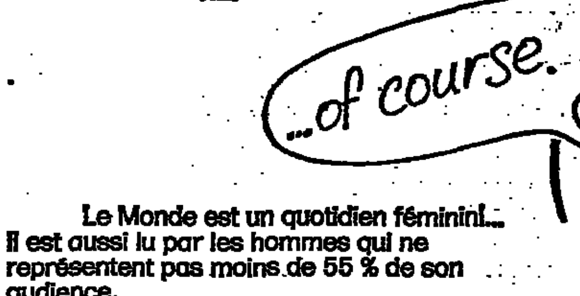
RESPONSABLE DES ÉTUDES

Expérience sur IBM 370 et
Connaissance CICS et DL1 appréciées.

Ecrire à : N° 8459 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Les offres d'emploi du Monde excellentes pour les postes féminins.



Le Monde est un quotidien féminin!...
Il est aussi lu par les hommes qui ne représentent pas moins de 55 % de son audience.
Ces femmes sont dans leur immense majorité des actives. Elles sont ingénieurs, informaticiennes, cadres "commerciales" (ou "administratives"), psychologues, "hommes" de personnel, assistantes de Direction ou secrétaires.
Elles ont en commun d'appartenir à la génération de femmes qui accède aux responsabilités jusqu'ici réservées aux hommes.
Ce sont les offres d'emploi du Monde qu'elles privilégient.

(à suivre)

Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde • publicité

---

emplois internationaux



GESA ASSISTANCE
Première Société Européenne d'Assurances Détresse
(12 millions d'assurés en France)

Voir page 1 du MONDE des LOISIRS et du TOURISME daté 18 novembre

RECRUTE

Importante Entreprise de Travaux Publics Routiers recherche pour sa Division Internationale (Chantiers au MOYEN ORIENT)

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

de chantier à l'étranger.
Bilingue Anglais - Français. Arabe apprécié

Généraliste qui secondera avec efficacité le Directeur Administratif dans les tâches de la comptabilité (générale et analytique) et de la gestion de chantier.
Séjour en célibataire de 100 jours sur place, 20 jours de congés en France.
Avantages liés à l'expatriement.
Adresser CV, photo et salaire actuel en rappelant la référence JC 151 au Service du Personnel E.J.L. International 72, rue Regnault 75013 Paris

---

Le département informatique de ROYAL AIR MAROC
recherche

INFORMATICIENS

— Analyse, programmation, système et exploitation
— Expérience 370 DOS/V.S.

NATIONALITE MAROCAINE EXIGEE

Adresser curriculum vitae à : ROYAL AIR MAROC Département Informatique
Aéroport de CASA/ANFA - Casablanca - MAROC
Tél. : 36-41-84 à 88

Important bureau d'études à vocation internationale recherche

JEUNE INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Cet ingénieur diplômé (ENPC, Centrale, ESTP...) ayant une formation complémentaire spécifique (CHEM, CHEBAP), aura si possible une expérience professionnelle de quelques années en projets et calcul, acquise de préférence à l'étranger. La disponibilité personnelle du candidat retenu lui permettra de travailler tant en France qu'à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est donc souhaitable. Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V.) en spécifiant la réf. 1279 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris-9e

---

FUTUR RESPONSABLE gestion courante, animation cciale petit ensemble Hôtelier Afrique francophone, 30 ans minim. Grande disponibilité et dynamisme. Connaissances utiles restauration. Ecrire Boîte postale 186, M. du Mazet, 75062 Paris, cedex 02 Service n° 3 qui transmettra.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 80), 14, rue Clauzel, Paris-9e

---

GESTION 2000
Pour déplacements LIBYE

INGÉNIEURS

Maintenance équipement électronique, programmation sur ordinateur, mise en service Dispatching. Langue anglaise indispensable.

Tél. : 246-42-01

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

Société internationale exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission de données et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes,

RECHERCHE
dans le cadre de l'expansion de ses activités et services :

plusieurs ingénieurs logiciel analystes systèmes

devant s'intégrer dans les différents équipes «logiciels» qui assument le développement et la maintenance des logiciels du réseau.

Ces postes s'adressent à des candidats possédant une maîtrise d'Informatique (option «système» ou «téléinformatique» ou un diplôme d'Ingénieur option «informatique».

Une expérience temps réel, système, bases de données, est un atout supplémentaire.

Aptitude aux déplacements et connaissance lu et écrit indispensables.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
SITA
Direction du Personnel
112, avenue Charles de Gaulle
92522 Neuilly-sur-Seine

P.LICHAU



CSS France

Nous sommes la filiale française de NCSS leader dans le domaine du «TIME-SHARING»

- Si vous aimez la prospection commerciale et le succès ;
- Si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur ;
- Si vous êtes motivé par une rémunération attrayante dépendant de vos résultats ;
- Si vous voulez travailler dans une société jeune

Nous vous proposons de nous rejoindre en tant qu'

INGÉNIEUR COMMERCIAL

— Vous serez chargé d'accroître notre clientèle sur un marché en pleine expansion ;
— Vous serez appuyé dans vos démarches par une équipe technique confirmée.

Vous adresserez une lettre manuscrite, votre C.V. et votre photo à : Muriel Gousset,
C S S France
30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS.
Téléphone : 261-56-85.

SOCIETE DES TELEPHONES STE (THOMSON ERICSSON)

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN DIPLOME avec si possible option informatique ou automatique, vous êtes attiré par les contacts et le travail d'équipe et motivé pour la pédagogie. En outre, vous êtes dégagé des obligations militaires et libre immédiatement. Nous vous proposons d'être l'un des

ingénieurs

qui renforceront, au sein de notre service formation à Colombes (92) nos équipes chargées d'animer des stages sur systèmes téléphoniques de grande capacité pilotés par calculateurs.

Vous adressez C.V. et prétentions sous la réf. 10785 à la Direction du Personnel
146, bld de Valmy - 92700 COLOMBES.

GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour filiale équipement électronique
banlieue Sud de PARIS

1) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

H.E.C., ESSEC ou équivalent apportant pratique gestions : financière, comptable, personnel

2) ACHETEUR NIVEAU IV

— recherche et sélectionne les fournisseurs
— commande et gère les stocks.

Adr. C.V., photo, prétentions, date disponibilité à : GETEL, 1, avenue Carnot, 91300 MASSY

PARIS 8e
GROUPE FINANCIER
recherche
pour étoffer son département Juridique

JEUNE JURISTE

pour problèmes juridiques découlant de :
— prises de contrôle ;
— restructuration de sociétés ;
— l'activité des filiales.

Une expér. de quelques années dans ces domaines est souhait. Env. lettre manuscrite + C.V. à : SIPEP/G, 3, rue Choiseul, 75002 Paris, qui transm.

Etablissement Financier
recherche son

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES-TITRES

Analyste financier de formation, vous avez une expérience professionnelle d'environ 5 années à un poste similaire, qui vous a permis d'acquérir une excellente connaissance des Bourses Paris et Etranger.
Vous avez, cela va sans dire, le sens des contacts avec la clientèle (privée et institutionnelle) ; enfin vous parlez et écrivez couramment l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 769 505 M, à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

HARRIS
COMMUNICATIONS AND INFORMATION HANDLING
DIVISION COMPOSITION ET SYSTEMES
recrute

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

ayant une expérience de la vente dans les équipements électroniques et informatisés.

Leur mission consistera à prospecter et à vendre nos systèmes de traitement et photocomposition dans un secteur comprenant région parisienne et province.

Formation prévue sur nos matériels.
Pratique de la langue anglaise.

Envoyer CV, photo et prét. à HARRIS
Division Composition et Systèmes
5/7, rue de l'Amiral Courbet
94160 SAINT MANDE.

GROUPE FINANCIER
SECTEUR COOPERATIF
recherche pour siège social Paris

CHARGÉS D'ÉTUDES

— Formation H.E.C., SUP. de Co, licence Sciences ECO ou I.A.E.
— Expérience 3 ans minimum.
— Fonction :
- études financières des entreprises ;
- appréciation du risque bancaire ;
- relation clientèles et institutionnels à haut niveau.
— Poste :
- position cadre ;
- régime social bancaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo à n° 4.409
PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour sa DIRECTION INTERNATIONALE

CHEF Zone Géographique

Responsable d'un groupe de pays Européens pour y développer les relations bancaires et commerciales
- Expérience de quelques années dans une fonction similaire.
- Anglais indispensable, une autre langue souhaitée.

Env. C.V., photo, prétent. et salaire sous n° 86.944 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour sa filiale en expansion
Banlieue Sud de PARIS

1) INGÉNIEUR III A

— Responsable auprès de la Direction Générale des études et développements ;
— Forte expérience C. MOS et micro processeurs ;
— Souhaitée : petite mécanique et injection.

2) AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

pour le service offres et suivi.

— Anglais écrit et parlé couramment.

Adresser C.V., photo, prétentions, date disponibilité, à GETEL, 1, avenue Carnot. — 91300 MASSY.

JAZ S.A., siège social
recherche

PROGRAMMEUR GAP II

très expérimenté
pour ordinateur I.B.M. 3/15.
Tél. 277-15-44 pour rendez-vous ou se présenter, 19, rue Réaumur, 75003 PARIS.

MANERA S.A.
Constructeur-Promoteur
96, avenue d'Iéna, 75783 PARIS Cedex 16, recherche pour ses bureaux de NANTERRE-VILLE

1) JURISTE
expérimenté en droit des sociétés pour seconder le DIRECTEUR JURIDIQUE

2) SECRETAIRE
assistante du directeur juridique, non débutante sténodactylo, dynamique capable initiatives.

Ecrire à l'attention de :
M. GIABICANI
en joignant C.V. et prétentions.

Importante librairie quartier Latin recherche pour emploi immédiat

COMPTABLE 2e éch.
CONFIRME
pr. /compt. gale, déclarations sociales et fiscales, paye.
Ecr. rapidem. av. C.V. et prét. no T 09508 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2.

Groupe en pleine expansion
recherche

PROGRAMMEUR
Expérience Cobol Burroughs CMS souhaitée.

Env. C.V. et prét. AFICO, 69, bd Malesherbes, Paris-8e.

Importante Entreprise Commerciale
(Produits Industriels)
recherche

VENDEURS

débouchant sur situations
RESPONSABLES D'AGENCES
après formation

- Emplois stables
- Possibilités de promotion dans le groupe, mais l'évolution de carrière implique la mobilité
- Voiture de fonction à usage personnel

Adresser dossier de candidature, C.V. + photo et rémunération souhaitée sous n° 87.121, Contesse Public., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

LE GROUPE WEEK-END PUBLICATIONS
recherche URGENT
POUR SON TITRE WEEK-END

2 CHEFS DE PUBLICITÉ (H. ou F.)

— Formation supérieure
— Habitude des contacts haut niveau
— Bien introduit dans le milieu agences annonceurs
— Sens de l'agressivité commerciale et de l'organisation
Rémunération en fonction de l'expérience

Env. C.V. + photo + Rémunération souhaitée à la direction du marketing du groupe Week-End Publications, 168, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR INTERNATIONAL de MATERIEL de SOUDAGE ELECTRIQUE
recherche
pour développer son réseau commercial

TECHNICO-COMMERCIAUX

de haut niveau, expérimentés dans l'industrie de soudage. Pour régions : NORD, BASSIN PARISIEN, CENTRE et CENTRE EST.
Promotion si valeur confirmée.
FIXE + PRIME D'OBJECTIF.

Env. C.V., prétentions, photo et salaire actuel sous n° 15.659 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade — 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DU PIPELINE SUD-EUROPEEN
recherche

JEUNE CADRE

ayant 2 ou 3 années d'expérience pour SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL
(Sciences Po., Licence en Droit)

Langue anglaise nécessaire.

Ecrire avec C.V. et photo à S.P.S.E.,
195, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. 637-16-00.

Vous êtes :

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Grandes Ecoles

Expérimenté en

Etudes et réalisations

Rejoignez notre équipe

MARBEN INFORMATIQUE

Téléphoner à Nadine Cordier 267-32-69
123, avenue de Villiers, 75017 PARIS

Pour importante Société d'électronique à VELIZY

AT 3 Electroniciens (Niveau V)
Logiciens-Analogiciens
Pour études et mises au point

AT 3 ÉLECTRONICIEN
Pour suivi et mise au point de périphériques

PROGRAMMEUR
Sur MATERIEL PDP 11
Pour SUD de la FRANCE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Niveau ingénieur
Pour travaux d'études sur simulateurs. Env. C.V. détaillé A.T. 29, av. de Friedland, Paris-8e.

Club de prévention banl. nord recherche
EDUCATEURS SPECIALISES
Téléphone : 414-07-79.

MAIRIE DE CACHAN
(Val-de-Marne)
recherche
Une infirmière diplômée d'Etat
S'adresser à Mme PINCON, Dir. du Centre Médico-Social 7, av. Cousin-de-Méricourt à CACHAN - Tél. : 665-50-56.

Enseignants MATH.
Domiciliés région parisienne recherchés par Editeur pour élaboration collection de soutien 6e à 3e.
Ecr. s/no 781340 M, Régie-Presse 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Groupe d'Edition
recherche
POUR SA DIRECTION FINANCIÈRE

RESPONSABLE GESTION

Le poste comprend :

— Suivi de gestion des différentes unités du groupe.
— Consolidation des résultats (budget, rapports mensuels).
— Etudes d'organisation : adaptation des méthodes de gestion à la croissance rapide du groupe.
— Etudes d'acquisition : le groupe se diversifiant par acquisition.

Le candidat retenu aura :

— 28 ans minimum.
— Une expérience de coordination et consolidation financière d'unités acquise soit dans un cabinet d'audit, soit dans un cabinet d'organisation, soit dans la direction financière d'un grand groupe.
— Le goût du concret et des réflexes de gestion.

Dépendant du Directeur Financier du Groupe, le responsable de gestion devra tout faire par lui-même.

Possibilité de promotion interne vu le développement rapide du groupe.

Le lieu de travail est à Paris.

Envoyer C.V. et prétentions à H. Titterington, 8, boulevard Latour-Maubourg, 75007 PARIS.
Discrétion garantie.

MATRA
recherche

INGENIEUR Grandes Ecoles

SUP AERO — ENSTA — Centrale Paris
— Il participe aux études dans le cadre du développement de nouveaux systèmes aéronautiques.
— Ce poste peut concerner un candidat débutant à quelques années d'expérience ayant de bonnes connaissances dans le domaine des asservissements mécaniques du vol et aérodynamismes.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 399

MATRA R. KORFAN
B.P. No 1 - 78140 VELIZY

Société d'Etudes et Conseils

AERO
(Automation - Electronique Recherche Opérationnelle)
recherche

INGÉNIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ÉCOLES

OU EQUIVALENT
(1 à 5 ans d'expérience)
pour études techniques et technico-opérationnelles dans les domaines suivants :

- Analyse, conception et développement de systèmes techniques complexes (transports, systèmes d'armes, télécommunications, etc.).
- Recherche opérationnelle (études coût-efficacité, techniques d'optimisation, modélisation et simulation numérique).
- Analyse de systèmes, relations homme-machine.
- Traitement statistique des données.
- Optique théorique et électromagnétisme.

QUALITÉS D'IMAGINATION ET CRÉATIVITÉ PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉES

Env. C.V. détaillé, 3, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue Sud
recherche :
POUR SON SECTEUR EXPORTATION DE MATÉRIELS D'ARMEMENT
ZONE MOYEN-ORIENT

UN INGÉNIEUR DES VENTES CONFIRMÉ

Minimum 5 ans d'expérience à la négociation de contrats à l'exportation

UN INGÉNIEUR DES VENTES DÉBUTANT

pour le même secteur

Formation : HEC - ESSEC - ESCP - Dégagés OM
ANGLAIS EXIGE

Ecrire avec C.V. à n° 87.089 Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra — 75040 Paris Cedex 01

offres d'emploi

Journal transp. routiers cherche jeune collaborateur dégagé O.M. pour participation polyvalente (rédaction jurid. et techn., imprimerie). Si envie de situation active, env. lettre man., C.V. et photo, prétent. à RICHECŒUR, 53, av. Ségur, 75007 PARIS.

Important Cabinet Commissaires aux Comptes recrute Jeunes Collaborateurs dipl. Sup. de Co. ou ESLSCA. Envoyer C.V. avec photo à ELIANE MECHE 217, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

RECH. POUR BUREAU DE VENTES IMMOBILIER
ÉTUDIANT (E)
tous les jours, sauf dimanche de 12 h. 30 à 18 heures : SALAIRE + PRIMES 704-83-28

MONDIAL INFORMATIQUE
rech., urgent, INGENIEURS INFORMATICIENS connaiss. MITRA. Env. C.V. et prét. 42, r. Le Peletier, Paris-9e.

SOCIETE IMMOBILIERE PARIS recherche pour son service commercial
RESPONSABLE
Homme de formation supérieure, ayant expérience confirmée dans ce domaine. Le candidat retenu devra :
— Avoir de bonnes aptitudes à la gestion administrative ;
— Savoir gérer un budget ;
— Définir les structures commerciales et animer une équipe de vente.
Envoyer C.V. et prétentions ss réf. 43.946 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Société d'assurances vie internationale, recherche pour son Département ASSURANCES COLLECTIVES
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Ce poste à caractère évolutif sera confié à une personne dynamique âgée de 30 ans env. Elle devra avoir une formation supérieure et une expérience commerciale de 2 années dans l'assurance.
Ecrire avec C.V., photo et rémunérat. actuelle à MEDIA SYSTEM, 104, r. Réaumur, 75002 Paris sous référ. 2012.

HOPITAL SOISY (EVRY) recherche
CHEF D'EXPLOITATION INFORMATIQUE
LANGAGE BASIC
Tél. : 075-99-10, M. PASTOR.

D'esprit P.M.E. Importante Société, recherche
5 COLLABORATEURS
Ceux-ci devront, d'horizons très divers, avoir les qualités suffisantes pour après période probatoire se voir devenir
NOS FUTURS RESPONSABLES
L'expérience de la négociation au niveau patronal est souhaitable, mais non indispensable.
LEUR FORMAT. EST ASSUR.
Ils devront habiter les départements suivants : 75, 76, 14.
Tél. pour r.-v. jeudi et vendredi au 885-41-19 à M. PICAUD, de 9 h. à 19 h. ou env. C.V. à ZENITH PUBLICITE, 36, av. Hoche, Paris-8e sous réf. 444.

SOCIETE CONSEILS ORGANISATION
RECHERCHE HOMMES DE VALEUR
— 30 ans minimum.
— Expérience des P.M.E.
— Connaissance de gestion.
— Sens du contact humain.
— Ambition et désir réussir.
— Travail passionnant.
— Absence totale de routine.
— Rémunération hors commun.
Téléphonez ce jour 886-11-27 à M. ICART pour rendez-vous immédiat et possibilité d'engagement après court stage de formation rémunérée.

SYNEUROPE
FILIALE GROUPE FINANCIER IMPORTANT recherche pour service maintenance périphériques d'ordinateur
AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
B.T.S. 3 ans expérience. Anglais indispensable, voiture
788-50-03 Mme Lemercier

GROUPE DE SOCIÉTÉS
pour projets internationaux
INGÉNIEURS LOGICIELS
IRIS 50. MITRA 15/125. SOLAR 4 ans expér temps réels. Aptitude à la direction projets. Salaire : 110.000 F/an.
CIS, 9, r. Hanovre-2e. 337-99-79

Impt groupe électronique recherche
INGÉNIEUR
ESE ou ENST exclusivement. DEA électronique des matériaux apprécié, pour laboratoire d'applications de semi-conducteurs aux circuits hyperfréquences, ayant 2-3 ans expérience dans ce domaine.
Adr. C.V., photo, prétentions no 86638 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

secrétaires

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE G.K. CONSEILS, 39, Ch.-Elysées Téléph. : 225-63-84 ou 225-72-19.

SECRETAIRE AIDE-COMPT. connaissant service du personnel est recherchée par Et. sanitaire et social Ecr. no 19.982 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 2e.

Centre National de Transfusion sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris-15e recherche :
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
Bonnes notions d'anglais. Emploi stable.
Salaire brut annuel : 42 000 F. Adresser C.V.

demandes d'emploi

DÉSIRE CHANGER DE SOCIÉTÉ

Cadre Supérieur (3 C) d'une très grande entreprise du secteur automobile, 35 ans, un très grand dynamisme, une forte capacité de travail, une aptitude aux décisions commerciales, financières et industrielles, une longue habitude des négociations et d'animation des hommes, tant en France qu'à l'exportation, une formation sup. (M.B.A.), une bonne connaissance des P.M.E. et des très grandes entreprises. (Les différents postes occupés justifiant ces définitions.)

Recherche la DIRECTION GENERALE d'une Société de biens d'équipement, de consommation ou de services, et accepte d'étudier la possibilité d'une prise de participation dans une Société d'avenir.

Ecrire sous référ. 65.109 à HAVAS-CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR ORGANISATION INFORMATIQUE

15 ans de pratique internationale en organisation et en informatique, expér. en gestion de production.

Parlant couramment plusieurs langues.

Cherche poste direction organisation et informatiq. France ou étranger.

Ecrire no 324 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

AFFAIRES INTERNATIONALES

— Homme, 38 ans, nationalité mexicaine.
— Formation supérieure : Europe, E.U.A., Mexique.
— Juriste international, Master of Business Administration. Connaissance approfondie du Marché commun et des problèmes juridiques et socio-économiques de l'Amérique latine.
— Polyglotte : espagnol, anglais, français, italien et allemand.
— Longue expérience des problèmes juridiques et de gestion de niveau international.
— Pratique courante des négociations à l'échelon le plus élevé.

Etudie proposition en rapport
Zaunergasse 16/14, A-1030, Vienne, AUTRICHE.

J. H., 24 ans
— Licencié Droit.
— Diplômé Ecole Française des Attachés de Presse.
— Recherche poste chef Publicité Spectacles.
— Expérience assistant chef publicité et public-relation au sein « Major company » américaine de production et distribution cinéma.
— Sérieuses références.
Ecrire à HOCHE PUBLICITE Réf. 306 26, rue Vernet, 75008 PARIS.

BOOKER F. ch. emploi dans magazine, maison de couture ou agence de publicité. Ecr. no 319 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e.

J. F. 32 ans, LIC. LETTRES, connais. ESPAG., not. ANGL., DACTYLO, stage d'un an en BIBLIOTHEQ. D'ENTREPRISE cherche poste.
BANLIEUE OUEST DE PARIS
Mme WANTZ, 158, rue de Montbrison, 92500 RUEIL.

CADRE BANQUE
actuel. classe VII banque privée à Paris, 33 ans, 8 ans d'exploitation d'agence cherche situation similaire en province. (sauf Nord et Est). Ecr. no 323, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. débutante cherche emploi stable
Possédant B.E.P. agent administratif et C.A.P. employée de bureau. — Téléph. : 228-32-66.

J.F. 22 ans, titulaire B.T.S. comptabilité, 7 ans exp. cabinet d'expertise comptable, dossiers petites et moyennes entreprises. Etudierait tte prop. Ecr. no T 009429 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. 38 ans, double nationalité, parfait. bilingue suédois/français, maîtrise de psychogénétique, école de secrétariat de direction, anglais/allemand. Etudie toute proposition. Ecr. no 85.700 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE (31 ans)
5 ANS D'EXPERIENCE recherche POSTE JOURNALISTE SECRETAIRE - REDACTION
PARIS - PROVINCE
Ecr. no T 09495 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL
32 ans, formation arts déco, connaiss. photo, édition et arts graphiques, 6 ans d'expérience vente, anglais courant, cherche situation. Ecr. M. J.-M. Cresto, 38, rue d'Enghien, 75010 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
SI VOUS RECHERCHEZ DU PERSONNEL STABLE ET COMPETENT !
1 CADRE EFFICACE et de HAUT NIV.
1 COMPTABLE SPECIALISE et QUALIFIE
1 SECRÉTAIRE discrète et EXPERIMENTEE
Tél. : IFRES 355-17-15
VOUS AUREZ DES GARANTIES ET SEREZ
SATISFAITS

J.F. 24 ans cherche emploi
TOURISME
(Agence, Tour, Operator)
— Représentant à l'étranger,
— Hôtesse - Interprète,
— Anglais, allemand, espagnol,
— Diplôme journalisme,
— Licence langues,
— Exp. vte et rel. publiques,
— Tr. gde -exp. étrang./voyag.
Catherine ROQUE, 85, rue du Gal-de-Gaulle, 95120 ERMONT.

J. Fme, 27 ans, maîtrise de lettres, Anglais, Allem. (parlé et écrit), Russe (écrit), expér. enseignement et journalisme, activités variées comportant initiatives et responsabilités. Préférence édition, presse. Ecr. no 6947 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Contrôleur ht niv. homme excel. maîtrise comptab. franç./anglo sax., ch. place tps part./mi-tps. Ecr. no 315 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., 30 ans, maîtrise Sc. Eco. (gestion), expér. Exploitation bancaire. Parle Anglais. Etudie toutes propositions, Banque, Assurances, Etabliss. financiers. Ecr. no 6950 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H., 22 ans, sér., dég. O.M., ch. place stable temps complet ou mi-temps, chauffeur de maître ou direction. Possède voiture. Libre rapidement. Tél. Jean-Noël
— 046-88-70 (Domicile)
— 046-37-74 (Travail)

ASSISTANTE DE DIRECTION TRES QUALIFIEE TRILINGUE ANGL., ESP. Solides références commerce, Export., Publicité, Finances. CH. POSTE à REEL. RESPONS. 5.000 F mens. Libre rapidement. Ecr. no 6951 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., 30 ans, lic. droit + maîtrise (DJP). Esprit d'équipe. Persév. convict., 5 an. d'expér. contentieux général et études jurid. Large autonomie ds gest. et régiem. doss., souhait. faire carrière ds secteur jurid., ccial. Ecr. no 322 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

AGENT TECHNIQUE EN MAINTENANCE 29 ans, ch. place stable dans gde Sté. Ecr. no T 009470 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

JURISTE, 35 a., titul. maîtrise droit privé, ayant pratiqué droit des Stés et des contrats, rech. sit. Libre ste. Ecr. Lecourt Cl., r. Pont-de-Try, 77450 Coupvray

J.F., 36 a., lic. droit privé, études et expér. approfondies de la législation sociale. Dernier empl. chef de service caisse de retraite, ch. poste ds serv. jurid. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Homme, cél., 35 ans
RESPONSABLE EXPORT
Prêt-à-porter ou Textile
ASIE - EUROPE
Etudes de comm. + ANG., ALL., ESP. Dynamique et entreprenant ch. à créer ou développer
SERVICE EXPORT
Ecr. no 290 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE FABRICATON PUBLICITÉ
J'ai 34 ans, dont plus de 10 ans d'expérience complète en agence, studio de création et gros annonceur. Technicien éprouvé en publicité et fabrication, maîtrisant les diverses techniques de l'impression, affichage, photogravure et les moyens publi-promotionnels, cherche poste à responsabilité chez annonceur, imprimerie, agence Libre rapidement.
Ecr. à PRO/JETS (réf. 5.815) 12, r. des Pyramides, Paris-1er. qui transmettra.

représent. demande

Représentant confirmé, 34 ans, cherche place export Afrique francoph., accepte déplac. long. durée. Chevrolet, résid. Plein-Air, 73290 La Motte-Servolex.

travaux à façon

ENTEX - 724-00-77
PEINTRES
10 ans d'expér. à votre service. Devis gratuit sous 48 heures. TEL. : 844-54-68.

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peintures, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84/893-30-02.

capitaux ou proposit. com.

P.M.E.-P.M.I. vous recherchez UN PARTENAIRE, UNE ORGANISATION FINANCIERE, LA MOBILISATION DE VOS FACTURES.
ENTEX 724-00-77

Paris, particulier cède cause santé très important cabinet rencontres - mariages (fichier, droit au bail, agencement luxueux, mise au courant). Valeur 700.000 F, cède 350.000 F. Ecrire sous référence 2.161, à : INTER PA, B.P. 308, 75066 Paris cedex 02, qui transmettra.

cours et leçons

Anglais par professeur d'origine, résultats garantis. Téléphone : 233-37-81.

Elève ingénieur à l'Ecole des ponts et chaussées, donn. leçons de maths physique et chimie, de la 3e à la terminale. M. Yves Brochard, 270, r. Saint-Jacques, Maison des Mines, chambre 105, 75015 PARIS. Téléphone : 033-90-70.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend 1re main R5 GTL, modèle 77, 38 000 km tout ouv., 16 000 F. T. 533-57-73.

Particulier vend Ford Escort 6 CV, 1976, bon état, 18 000 km, 13 000 F, Tél. : 238-35-41

8 à 11 C.V.

Vends R 16 TL 1973 72 000 km. Bon état gén., prix à débattre. Pr ts rens. Tél. ap. 18 h. et w.-e. 005-04-41, M. JAUBERT.

Directeur société vend
CHRYSLER 2 L
AUTOMATIQUE, 18 500 km. Excellent état, 26 000 F. Téléph. : 296-14-00, poste 244.

+ de 16 C.V.

A vdre CITROEN 15 CV, 6 cyl., 1950, mécan. restaur. 23.000 F. Tél. : 583-02-08, jusqu'à 22 h. 30

FERRARI 400 Mécanique état exceptionnel
Marron métall. - 10, bd Gouvion-Saint-Cyr - Paris (17e)

divers

ROVER
essai et présentation
WILSON-F. LACOUR
116, R. DU P. WILSON. 92300 LEVALLOIS. 739.92.50

104 - 504 - 604 - 78
Ex-TT, peu roulé, garanties, Auto-Paris XV, Tél. : 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.



L'immobilier

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 5/7 pces, tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL - 265-90-05.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 Pces PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgent. Paiem. cpt chez notaire. - Tél. 873-20-67

constructions neuves

VERSAILLES, charme, calme 7, rue Exelmans. Tél. 953-18-92, jeu., ven., 11 à 13 h. - 14 à 19 h.

12e arr. 78, r. de WATTIGNIES, au calme sur une voie privée à 300 m. du bois de Vincennes. Visite ce jeudi et vendredi : 11 à 13 h. - 14 à 19 h. - 340-24-29

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu dans 12 mois). INVESTISSEURS privés CEDENT au PX de REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 379-82-75

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
chbres, studios, 2, 3, 4 p. Nouv. prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, 14-19 h. 359-63-63 - 788-47-45.

hôtels-partic.

NEUILLY SAINT-JAMES Parfait état
Charmant hôtel 8 pces, 4 bains. Belle terrasse aménagée MICHEL et REYL - 265-90-05.

immeubles

VINCENNES, imm. rez-de-ch. + 2e ét., 230 m2 habitables, 6 appts occupés + 1 studio, cuis. Libre. Jardin. 320.000 F. Tél. 755-82-30

Boutiques

IDEAL pour BANQUE ou PRET-A-PORTER
NEUILLY Face sortie METRO
Emplacement très exceptionnel Cession de bail - 389 m2 développés avec bout. - burx - appt - entrepôt. Aménagem. moderne. Claude ACHARD - 637-14-56.

Immobilier (information)

ATTENTION INVESTISSEURS ! Fletcher & Associates, Inc., Agents immobil., peuvent vous aider à réaliser l'invest. de vos rêves en Floride. Loyer net assuré par J.-C. Penney, Inc., BURX, TERR, APPTS, ETC. Orlando, Floride est seul. à qq min. de Disney World et d'autr. cent. de loisirs ! Ns invit. tous agts et court. imm. à nous écr. P.O. Box 59, Orlando, Floride 32802 USA. T. : (305) 843-1790.

fonds de commerce

A CEDER petite entreprise revêtement de sol en S.A.R.L. Bilan positif depuis plus de dix ans - Susceptible expansion si capable. Tél. : 946-59-60 préf. apr. 19 h.

A CEDER SUPERBE SOCIETE ELECTRON. C.A. 20 millions. Exporte 38 pays. Tél. : 563-57-30.

RUE DE SÈVRES - PARIS-6e
vend DROIT AU BAIL magasin agencé. Px. 550.000 F. TEL. : 734-26-64.

PLEIN CENTRE LILLE rue premier ordre, MAGASIN à céder, 450 m2 au sol. FRAMEZELLE et Cie, 203, bd Liberté, 59800 LILLE.

bureaux

20e arrdt - 207 et 225 m2 par pptaire. Location possible. — Tél. : 723-72-00.

Domiciliation commerciale R.C., R.M. à partir de 85 F mensuel. Téléphone : 238-11-40.

Achète libre 300/400 m2 bureaux entre Friedland et Monceau. TEL. : 742-99-09.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. LOCATIONS sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. Tél. : 293-45-55.

NEUILLY - METRO Propriét. loue un ou plusieurs burx dans imm. neufs. 758-12-40.

ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES 130 m2 réception + 6 bureaux, grand standing, cession bail. Téléphone : 567-22-88.

locaux commerciaux

6e, RUE GUENEGAUD toute ppté, rez-de-ch., 100 m2 A RENOVER. I.M.O. 23. Téléphone : 033-38-39.

Placement or, Toulouse, plein centre, murs commerciaux, boutique, rapport indexé. Ecrire à P B C J'ANNONCE, no 1.618, 22, route d'Espagne. 31081 TOULOUSE CEDEX.

NANTERRE Z I, ventes locaux libres 900 m2 + 180 m2 burx, impeccables. Tél. Telex. Park. chauffage. Téléphone 563-83-33.

pavillons

MORIGNY, 2 km Etampes (91) vends pavillon, cuisine, séjour double, 3 chambres. Terrain 650 m2, façade 21 m. Tél. : 494-25-08. - Prix. 380.000 F.

CLAMART
Résidentiel, propriété construction 1968, superficie totale 620 m2, divisée en 2 appts de luxe de 150 m2 chacun, terrasse sur jard., 3 gar., gd sous-sol avec salle de jeux, cave, chaufferie, cft., état impeccable. 1.200.000 F. ORPI - 825-24-10.

villas

A 2 km du **ST-GERMAIN** R.E.R. de
Jolie villa sur 1.000 m2 avec possibilité d'agrandissement. Soit au total, de plain-pied : séj. 70 m2, 5 chbres. Ss-sol. RHODES, Le Vésinet. 976-83-84.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
accès direct forêt, ravissante VILLA MANSART NVE, constr. de qualité, récept., 3 ch., s. de bains, s. de dches, cuis. équip., vaste sous-sol, gar. 2 v. tt cft. BEAU JARDIN 1.080 M2 AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. Tél. : 976-05-98.

terrains

MORVAN - Vend 3 ETANGS alimentés par sources, sur TERRAIN 3 ha. planté résineux. Tél. (85) 52-15-10 apr. 20 h. 30.

FONTENAY-AUX-ROSES Près métro, 270 m2, façade 14 m. 50. Prix 315.000 F. - Tél. : 663-08-96.

SAINT-JEAN-LES-2-JUMEAUX 21 km Meaux, vallée Marne, dans le village, beau terrain 2.000 m2 avec déjà maison bois, 2 pièces, 180.000 F - Raynaud, 14, rue Lincoln-8e - 359-97-50.

Zone industrielle du Châtelet-en-Brie (8 km MELUN), restent à vendre 2 TERRAINS, 6.500 et 10.500 m2. Tous renseignements : mairie de CHATELET-EN-BRIE tél. : 438-40-40.

06 CHATEAUNEUF-de-Grasse, 1.700 m2, certificat constructible. Vue imprenable. Px 125.000 F. 387-75-02

NORMANDIE, BROGLIE terrain boisé 6 ha, exposition SUD, domine vallée, possib. demande autorisation construire 1 maison. 320.000 F. Cabinet COCHELIN 44, r. La Boétie, 75008. 359-12-98

Région CREIL (Oise) terrain 8 ha, emplact de choix près forêt Halatte et bord plan d'eau, autorisation création camping-car. 1.500.000 F. Cabinet COCHELIN 44, r. La Boétie, 75008. 359-12-98

locations non meublées Offre

Paris

15e Beau 4 pièces décoré, tout confort, tél. 4.500 F. TEL. 548-54-99.

15e Immeuble récent. 3 P. tt cft. 72 m2 Park. 2.100 F + charges. Visite jeudi de 14 à 15 heures, 71 bis, rue Saint-Charles, 5e étage droite.

Prop. loue beau 3 p. neuf 70 m2 Pt-Cardinet. T. 622-39-63 H. rep.

PASSY - 5 PIÈCES
Stand. 130 m2, cft. 355-24-85.

PARIS - 20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort, 2 pces, 42 m2, loy. 1.000 F. charges 250 F. Parkg. 132 F. S'adresser à la Gardienne, 21, rue du Repos. 370-69-81. METRO PHILIPPE-AUGUSTE OU PERE-LACHAISE.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ TOURELLE 100 m Bois. 3-4 P. Cft., tél. 2.200 F + ch. Visites jeudi 16 de 13 à 16 h., 11, rue du Lac. 331-81-71.

SAINT-GRATIEN RÉSIDENTIEL Villa 7-8 P. Gar. Jard. 500 m2, 3.800 F mens. 989-31-74.

FOSSES. Part. vend ou loue dans résidence, PAVILLON luxueusement aménagé, tt cft, comprenant cuisine équipée + 4 p., ss-sol, gar., jard. Prix à débattre. 468-63-32 pour rend.-vs.

locations non meublées Demande

Paris

Pour 1er déc., dame américaine av. excell. réf., ch. 3, 4 ou 5 p. à Paris, 2.500/3.000 m. 874-90-36, M. Dumas, 43, r. de Clichy-9e.

P. à P. ch. 2 p. Paris, cft, très clair, pour le 1-1-79 ou 1-2-79. Ecr. à 314, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P. à P. ch. 2 ou 3 p., px max. 1.200 F, PARIS, 1er au 8e inclus. Ecr. à 6.948, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou téléphoner au 604-72-29/ 333-43-53 le soir.

Ch. chbre, coin cuis., dche, tél. Direct. propriétaire, sans caution - Tél. : 468-60-90.

Région parisienne

EMBASSY SERVICE recherche directem. studio ou appt Paris villa banl. Ouest - 265-67-77.

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. - 283-57-02.

Province

Ch. à louer ou à acheter maison en bord. nationale, environ 100 km PARIS - 442-56-71.

maisons de campagne

Près APT
VAUCLUSE
Fermes en pierre de pays à 10 mn de l'autoroute Paris-Marseille, dans petit hameau, soit à restaurer, soit en état d'habitation. Toutes surfaces à partir de 150.000 F. Crédit possible. Tél. le jeudi (91) 54-92-93 jours suivants heures repas : (90) 57-47-95 ou écrire CATRY, 43, cours d'Estienne-d'Orves 13001 MARSEILLE.

Sud DROME, limite Htes-Alpes ds hameau montagne, splendide bergerie en pierres appareillées, avec grange à aménager. Eau, élect., tél. Belle prairie de 3.312 m2. Vue except. Prix 158.000 F. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (91) 65-15-87

VAR, 20 min. Aix-en-Provence VIEILLE FERME PROVENÇALE DU 18e EN PIERRE partie habitation à rénover avec une cheminée provençale, four à pain, chambres au premier étage. Anciennes écuries, grange à aménager, 4.000 m2 de terrain avec chênes centenaires, eau par puits, possibilité d'avoir l'eau de ville, électricité, situé sur un promontoire, vue sur forêt de chênes. Prix 380.000 F avec 76.000 compt. poss. crédit bancaire. CATRY, tél. jeudi : (91) 54-92-93 - Jours suivants : (94) 70-63-38 heures repas préf.

Près APT
VAUCLUSE
Fermes en pierre de pays à 10 mn de l'autoroute Paris-Marseille, dans petit hameau, soit à restaurer, soit en état d'habitation. Toutes surfaces à partir de 90.000 F. Crédit possible. Tél. le jeudi (91) 54-92-93 jours suivants heures repas : (90) 57-47-95 ou écrire CATRY, 43, cours d'Estienne-d'Orves 13001 MARSEILLE.

viagers

Vendez rapidement, conseil expertise indexation gratuit. Discrétion. - Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 355-61-58.

NEUILLY. Libre, super-stand., beau 2 Pièces, 60 m2, cuisine équipée, balcon, 1 tête, 73 ans, comptant 330.000 F. Rente mensuelle 3.000 F. Tél. : 359-21-48.

Libre, 15e, beau 2 P., bel imm., 95.000 F + 1.500 F. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. Tél. 266-19-00.

9e, résid., occupé, bel appt angle 208 m2, 1er ét., asc., 8 P. + 2 ch. et 2 caves, profes. 200.000 F cpt + rente sur 1 tête : 74 ans. Ecr. no 8.165, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

l'agenda du Monde

Accessoires autos

Part. vend 4 pneus NEIGE ET VERGLAS avec jantes FIRESTONE 165-13/6-45-13. Prix à débattre. Tél., 19 h. 30 à 21 h. 30 au : 371-87-85.

Animaux

A vendre prx très intéressant CHIOTS PINSCHERS NAINS gar. de pure rave, vacc. + rage avec carnet de santé. Couleur noir et feu ou feu. T. : 020-57-30 (en insistant).

Artisans

Ne perdez plus vos clients. Permanence téléphonique pr artisans, profession libérale. Tél. : 272-21-09 ou 238-11-40.

ENTREPRISE DE CARRELAGE
revêtements sols et murs mosaïque travaux de maçonnerie. SERGE MASQUELIER 32, r. J.-Coquelin, 95110 Sannois. Tél. entre 12 h. et 14 h. ou 17 h. 30 et 22 h. 30 au 980-82-09.

POUR VOS TRAVAUX MAÇONNERIE - PLOMBERIE, ÉLECTRICITE - MENUISERIE ET PEINTURES. - TRU. 00-75.

Peintures - papiers peints moquettes - revêtement sols nettoyages toutes moquettes ponçage et vitrification plomberie - électricité chauffage - dépannage travail soigné. Tél. : 986-81-96.

LIBRE - PEINTRE
appartements, cages d'escalier, remise importante Paris et banlieue. - Téléphone : 464-35-27.

Bibliophilie

RECHERCHE « MEMOIRES » DE CASANOVA Editions Brokhauss et Plon. T. : (97) 57-62-10 ou 57-63-33.

PARTICULIER VEND **12 VOLUMES** dont 6 épuisés de Shakespeare numérotés. Etat neuf, reliés cuir, sous emboîtage. Editions PARDO. Valeur 15.000 F à déb. T. après-midi, sf samedi.
250-81-04

Bijoux

Joaillier crée, transforme répare tous bijoux. Prix fabricant. Diamant placement. Crédit. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Mo Vavin-Raspail. T. : 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, T. 033-00-83.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

Costumes

THEATRE du SOLEIL, VENTE des COSTUMES (film Molière) : JEUDI 23 - VENDR. 24 NOV., de 9 à 18 h., à la Cartoucherie, route de la Pyramide, Paris-12e.

Cours

Personne de langue maternelle américaine ayant l'expérience de l'enseignement donnerait cours d'anglais tous niveaux. TEL. : 531-94-90.

COURS DE DANOIS par professeur d'origine. T. : 589-09-44 (le matin.)

Etudiante, maît. économie appl., donnerait cours toutes matières jus. termin. A et B + cours d'arabe. T. : 805-21-78 ap. 19 h.

Licenciée donne cours particul. FRANÇAIS et ANGLAIS. TEL. : 254-74-61.

Professeur certifié lettres modernes et philosophie donne leçon même à domicile. T. : 583-36-38.

Etudiants 3e cycle donnent des leçons maths, secondaire et sup. Téléphone : 651-35-82.

ANGLAIS, cours et conversation avec professeurs d'origine. CLUB ANGLAIS : 033-01-72.

Décoration

RÉALISATIONS
AGENCEMENTS INSTALLAT. bureau d'études, et entreprise générale intégrés, tous corps d'état, pour appartements et locaux commerciaux. — DEVIS GRATUITS — TEL. : 524-34-69.

Déménagement

Déménagements BOYER Transports, travail soigné et à l'heure, PARIS-PROVINCE. Garde-meubles. - Devis gratuits. Tél. : 700-16-26 - 357-67-67.

Equitation

A vendre 800 selles de cheval, 300 F chacune, ou moins cher si vous venez chercher vous-même. Neuves, inutilisées mais légèrement défraîchies. Pour usage général. Dim. 40 cm. Av. étriers. S'ad. à P. H. James (D.C.) Ltd. Dynevor Castle, Llandeilo. Dyfed Pays de Galles (G.-B.)

Fourrure

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT. 91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Institut de beauté

LABO CAPILLAIRE
RECHERCHE jeunes filles, jeunes femmes adeptes du Brushing ou mises en plis modernes. Coiffure hebdomadaire assurée gratuitement. Appeler le : 759-82-31.

Instruments de musique

ACHETONS PIANOS Daudé, 75, av. Wagram (17e). WAG. 34-17. - Vente. Location.

PIANOS NEUFS depuis 6.800 F, occasions 3.500 F. Daudé, 75, av. de Wagram, 17e. - WAG. 34-17.

Meubles

JUSQU'A 50 % DE REMISE sur commodes, chevets, vitrines, tables de jeu Louis XV, Louis XVI, bois de rose salons cuir style anglais exposition 10, rue Faidherbe, 11e, 371-86-14.

Mode

ÉCONOMISEZ 30 %
atelier fournissant haute couture masculine vend directement costumes mesure et prêt-à-porter, BRONES, 10, bd Bonne-Nouvelle, 10e, 2e étage.

SUR MESURE
Chaussures, bottes, tous coloris, toutes formes, tout cuir, fait main, toutes pointures, toutes les largeurs de mollets, même par correspondance. GALVIN-BOTTIER, 42, rue Meslay, 75003 PARIS, dans la cour, 1er étage. Tél. : 272-64-14 et 278-08-30.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 30 000 m2 moquette qualités variées laine et synthétique. TEL. : 757-19-19.

Numismatique

Collectionneur recherche TOUTE PIECE DE MONNAIE. Téléphone : 527-11-88.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE Collection. — Ecr. PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. - 359-76-98.

Psychologie

Psychologues : conseils, entretiens, thérapies, dyn. de groupe. Téléphone : 344-26-11.

Psychanalyse

Psychanalyse-psychothérapie GROUPE I.C.S. T. : 770-22-34 236-26-79 584-07-21.

Relations

Cherchons à prendre contact avec famille française. Ecrire A. PANIS, Lokerse Baan, 28, 9180 BELSELE (Belgique).

Conseils personnels
Groupes d'aide à la communication
Mariages
Amitiés
Loisirs
se rencontrer par affinités réelles
mieux communiquer
AFFINITES
247.13.41

Rencontres

Renc. entre étud. fr. et étrang. Tous les vend. 20 h. 30, APLI, 15, r. Gay-Lussac, 5e, Débats, réunions culturelles, de détente.

Si vous aimez jouer au bridge, pratiquer un sport, ou collectionner les timbres, que vous soyez mélomane ou artiste, vous rencontrerez à
« GOUTS COMMUNS »
les amis que vous cherchez. Téléphone : 548-95-16.

Stages

LE CENTRE DE MORPHOPSYCHOLOGIE APPLIQUEE organise prochainement stages sur le thème : ETUDE des TEMPERAMENTS. Pour tous rens. écr. C.M.A., 25, rue des Artistes. - Paris-14e.

Vacances-Tourisme - Loisirs

SKI DE FOND, JURA Séjours, raids 7 jours, 840 F. MIGRATOR, 12 bis, rue Domat, PARIS-5e. Téléphone : 325-63-45.

Vélos

2 MIN. BOIS BOULOGNE garage à vélos, 35 F par mois. Tél. : 525-50-49, après 20 heures.

l'agenda du Monde

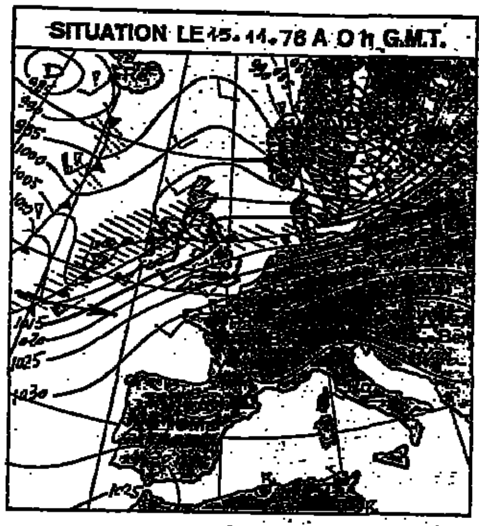
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

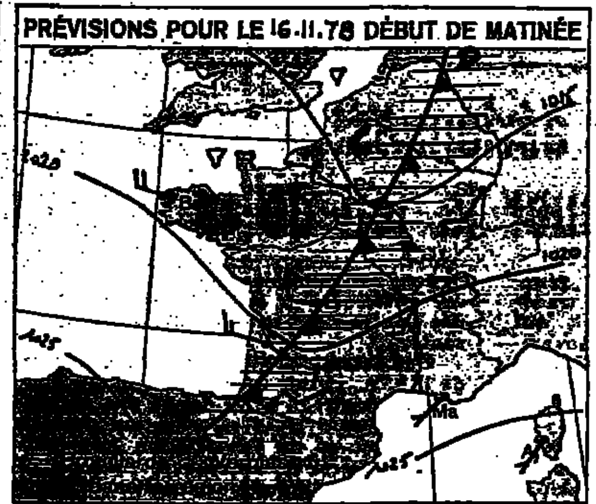
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 novembre à 0 heure et le jeudi 16 novembre à 24 heures :

Le champ de pression s'affaiblira sur notre pays. Une zone perturbée traversera la France au cours de la journée de jeudi. Après son passage, le temps deviendra instable.

Jeudi, en liaison avec la perturbation qui passera sur notre pays, il pleuvra le matin sur les régions s'étendant des Landes au Bassin parisien et à la frontière belge. Ces pluies se décaleront au cours de la journée vers le sud-est et atteindront le soir les Pyrénées, le Massif Central, le Jura et les Alpes. Les précipitations seront plus abondantes dans la moitié nord.

Après le passage de ces pluies, il y aura des averses le matin en Bretagne et sur les côtes de la Manche, où de belles éclaircies se développeront l'après-midi ; le temps deviendra ensoleillé l'après-midi dans le Sud-Ouest. L'après-midi également, les averses diminueront et se localiseront principalement sur le Nord et le Nord-Est.

Sur le littoral méditerranéen, le temps sera ensoleillé ; des nuages apparaîtront en début de soirée, et il y aura quelques précipitations au cours de la nuit de jeudi à vendredi.

Dans l'ensemble, les vents se renforceront et tourneront progressivement du sud-ouest à l'ouest ; ils faibliront en Manche.

Les températures minimales seront en hausse dans le Bassin parisien, le Centre et l'Aquitaine. Les températures maximales seront en baisse.

Mercredi 15 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,6 millibars, soit 772,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 16 et 3 ; Bordeaux, 14 et 7 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 15 et —1 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 17 et 4 ; Nancy, 9 et 3 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 3 ; Pau, 17 et 0 ; Perpignan, 20 et 4 ; Rennes, 14 et 7 ; Strasbourg, 11 et 5 ; Toulouse, 16 et 1 ; Tours, 13 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 11 degrés ; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 14 et 11 ; Berlin, 8 et 6 ; Bonn, 12 et 3 ; Bruxelles, 12 et 5 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 11 et 10 ; Genève, 12 et —1 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 15 et 13 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, 2 et 1 ; New-York, 18 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 18 et 4 ; Stockholm, 9 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 novembre 1978 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret n° 72-468 du 9 juin 1972 organisant la profession d'avocat.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant un précédent arrêté organisant l'agrégation du second degré des techniques économiques de gestion.

DES LISTES :

● D'admission en 1978 à l'Ecole des hautes études commerciales ;

● D'admission directe en deuxième année de l'Ecole des hautes études commerciales.

Religion

● *La conférence sur l'Eglise,* donnée le 14 novembre, à Notre-Dame de Paris, par le cardinal François Marty, est en vente : 7 F franco, Formation permanente, C.C.P. 34 661 30 Y La Source.

(1) Numéro 54. Adresse : 45, rue La Bruyère, 75009 Paris.

Vie quotidienne

DEUX GUIDES

Comment faut-il s'y prendre pour inscrire son enfant à l'école primaire ? Des quatre formules d'abonnements proposées par E.D.F., laquelle choisir ? Quels services peut rendre un avocat et doit-on forcément y recourir devant toutes les juridictions ? Pour beaucoup, ces questions sont autant de problèmes à régler en essayant de faire le meilleur choix.

Conscients de ces traquenards, deux éditeurs — Larousse et et Le Particulier — viennent de faire paraître deux guides à l'usage des « citoyens-consommateurs ».

● GUIDE DE LA VIE PRATIQUE. — Il présente très sensiblement, par la forme, comme le Petit Larousse, son grand frère. Conçu sous la direction de M. Denis Périer-Daville, il ne cache pas ses ambitions encyclopédiques. Quoique encore très maniable, le volume aborde et traite des problèmes de la santé, des impôts, des assurances et de la propriété des biens, etc. Consciencieux, il ausculte les rouages de l'enseignement, de la maternelle aux universités. Il « offre », en prime, un exposé sur les libertés et la justice.

Soucieux de rendre la vie plus facile aux citoyens égarés dans le maquis des textes, lois et autres circulaires, le *Guide de la vie pratique* comporte un glossaire — outil indispensable — et donne un grand nombre d'adresses d'associations et de syndicats. Chaque chapitre se conclut par une courte liste d'ouvrages à consulter.

● GUIDE QUOTIDIEN DE LA FAMILLE. — D'un format plus petit, il a notamment pour vocation, lui, d'offrir à ses lecteurs un condensé de la documentation pratique réunie tout au long de l'année dans *la Revue du particulier*. Il traite aussi, comme son concurrent, de l'habitation, des impôts, des assurances, des formalités, etc. Dans un style plus bref, il fait alterner les pages blanches, lesquelles exposent les sujets en termes généraux et les pages bleues qui font le tour d'un sujets en termes généraux, et les éléments du train de vie, les Français à l'étranger, la préretraite à soixante ans, les mères célibataires, etc.

★ Guide de la vie pratique ; Coll. « Vie pratique », Larousse, 1 424 p., 140 F.

★ Guide quotidien de la famille ; Le Particulier, 21, bd Montmartre, Paris (2e), 640 p., 149 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 231

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III						■	■		
IV				■					
V								■	
VI		■					■		
VII				■		■			
VIII								■	
IX					■				
X									
XI			■						■

HORIZONTALEMENT

I. Commencer à travailler. — II. Un artiste qui est toujours sur les dents. — III. Qui est donc comme la critique ; Difficulté. — IV. Qui ont donc dû être déclarés ; Mauvais temps. — V. Matière pour fabriquer des flûtes. — VI. Moment où l'on ouvre des boîtes ; Protège une phalange. — VII. D'un verbe actif ; On peut en faire des boules. — VIII. Peut être utile quand il faut mettre la ceinture. — IX. Ne sont mis en portefeuille que lorsqu'on veut plaisanter ; Utilisée autrefois quand on voulait se mesurer. — X. Ne peut être cueilli que si l'on est à la hauteur. — XI. Pronom ; Ce qu'on apprécie dans la rose.

VERTICALEMENT

1. On perd la moitié quand elles sont rompues. — 2. Bassin réservé aux plongeurs ; Très fort. — 3. N'avait pas les jambes solides. — 4. Part de l'édenté ; Appris ; Se jette dans la Dordogne. — 5. Adjectif au poil, parfois ; Abréviation qu'on peut lire en certains lieux. — 6. Conjonction ; Peut piquer à l'hôtel ; Pas imaginaire. — 7. Utile pour le lever ; Pronom ; Sorte de dessin. — 8. Nom de dieu ; Note ; Point. — 9. Peuvent être clouées sur un fauteuil.

Solution du problème n° 2 230

Horizontalement

I. Terminus. — II. Oraison. — III. Urgent ; Et. — IV. Rée ; Aorte. — V. Mu ; Crieur. — VI. Ers ; Drain. — VII. Id ; El. — VIII. Taro ; Miel. — IX. En ; Grésil. — X. Es ; Monère. — XI. Sélect ; Es.

Verticalement

1. Tourmentées. — 2. Erreur ; Anse. — 3. Rage ; Sir. — 4. Mie ; Dogme. — 5. Isnard ; Roc. — 6. Notoirement. — 7. Un ; Réalise. — 8. Etui ; Eire. — 9. Eternelles.

GUY BROUTY.

Sécurité sociale

UN BILAN DE LA REVUE « DROIT SOCIAL »

Dans un numéro spécial, intitulé « La sécurité sociale : nouveaux problèmes », la revue *Droit social* dresse un bilan, parfois très sévère, des quatre dernières années de réforme — nombreuses, mais « pointillistes » ou « limitées » — de cette institution.

★ *Droit social*, n° 9-10 septembre, octobre 1978, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 3. - Ouvr. sur le cheval. Tablx 19e.
S. 6. - Bijoux. Argenterie 18e, 19e.
S. 11. - Antiques.
S. 16. - Succession. D. et à divers. Tableaux. Bibelots. Meubles.
S. 9. - Succession M. B. Objets d'art et de bel ameublement.

VENTES

S. 9. - Curiosités.
S. 19. - Argent. Tablx. Grav. Mob. st.
S. 8. - Objets d'art d'Orient et d'Extrême-Orient.

VENTE A L'ISLE-ADAM

L'immobilier

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LES H.L.M. ET LEURS LOCATAIRES

Des locaux pour vivre ensemble

Les locataires d'un ensemble H.L.M. situé au 14 de la rue Frédérick-Lemaître, dans le 20e arrondissement, viennent d'obtenir une première victoire sur l'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris, qui prétendait leur louer la partie des locaux collectifs résidentiels qu'ils occupaient.

Les locaux collectifs résidentiels, créés en 1960, sont prévus dans les ensembles H.L.M. importants et gratuitement mis à la disposition des locataires afin que ceux-ci puissent s'y réunir. Ils sont, depuis la nouvelle circulaire du 28 avril 1977, obligatoires dans tous les ensembles de plus de deux cents logements et doivent être livrés aménagés à leurs bénéficiaires.

L'Office public d'H.L.M. de la Ville de Paris, qui avait demandé aux locataires de la rue Frédérick-Lemaître un loyer pour l'utilisation de ces locaux et essuyé un refus de leur part, avait assigné en référé les locataires devant le tribunal de grande instance de Paris. Celui-ci, le 8 décembre 1977, l'avait débouté.

L'Office d'H.L.M. contre-attaqua bientôt, demandant l'expulsion du comité des locataires et des dommages-intérêts, mais, durant l'été 1978, le tribunal d'instance du XXe arrondissement, statuant sur l'affaire, débouta lui aussi l'Office d'H.L.M. et le condamna aux dépens.

Les juges ont estimé que l'« *Office d'H.L.M. de la Ville de Paris a contrevenu aux diverses circulaires émanant du ministère de la construction et de l'équipement, en essayant de contraindre le comité des locataires à signer un contrat de location du local collectif résidentiel qui lui avait été attribué moyennant un loyer* ». « *Or, ce loyer,* explique encore le tribunal, *est déjà compris dans le loyer payé par chaque locataire de l'immeuble, puisqu'il fait partie de l'amortissement de la construction au même titre que le garage des voitures d'enfants ou des bicyclettes...* »

« *Ce local a été attribué par le conseil d'administration de l'office à notre association le 5 mars 1974, et notre refus de payer s'appuie sur les textes en vigueur* », affirment les habitants, qui font l'analyse suivante : « *Les mètres carrés sociaux existent, l'Office d'H.L.M. de la Ville de Paris les construit avec des subventions de l'Etat, mais ils ne sont que très rarement attribués à des comités de l o c a t a i r e s, l'Office d'H.L.M. préférant les louer à des associations diverses, des commerces, voire très souvent même pour en faire une annexe de l'office.* »

L'Office d'H.L.M. a fait appel de cette décision.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

TRANSPORTS

LA RÉUNION DE L'IATA A GENÈVE

Les compagnies aériennes pourront beaucoup plus librement jouer le jeu de la concurrence

La trente-quatrième assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA), qui s'est réunie à Genève du 11 au 15 novembre, a porté à sa présidence M. Roman Cruz junior, président de Philippines Airlines. Il remplace à ce poste M. Manuel de Prado, président d'Iberia.

L'assemblée a d'autre part approuvé la réforme du fonctionnement de l'association, et singulièrement de la procédure de la fixation des tarifs. Les recommandations du comité exécutif de l'IATA ont été entérinées à main levée, par 70 % des quatre-vingt-trois compagnies représentées (1).

Une assemblée générale extraordinaire de l'IATA, réunie au mois de juillet dernier à Montréal, avait donné son accord de principe à cette réforme qui permet aux membres de l'association une plus grande liberté de manœuvre dans l'élaboration des barèmes aériens de manière à mieux répondre aux sollicitations du marché et notamment à la concurrence des transporteurs à la demande.

Désormais, l'adhésion aux activités commerciales de l'IATA reste obligatoire alors que la participation à ses activités tarifaires devient facultative. Même dans le cadre d'un accord multilatéral, le droit est reconnu à deux compagnies aériennes de négocier entre leurs pays respectifs des « tarifs d'innovation »... « lorsque des changements interviennent dans les conditions du marché ».

De notre envoyé spécial

Genève. — Somme toute, « *le marché du transport aérien reste florissant* », comme l'a reconnu dans son rapport annuel M. Knut Hammarskjöld, directeur général de l'IATA, puisque, exprimé en passagers/kilomètres, le trafic des membres de l'association a augmenté de 7.9 % en 1977 que, calculé en tonnes/kilomètres, il a progressé de 11 % pendant la même période, enfin que les coefficients de remplissage ont été respectivement de 59 % pour les passagers et de 53 % pour le frêt, « *ce qui représente les meilleurs coefficients réalisés ces dix dernières années* ».

Cela dit, les bénéfices des compagnies IATA sur leur réseau international atteindront cette année 1,7 % seulement des recettes d'exploitation. « *Si l'on considère que, selon les prévisions, les capitaux nécessaires pour la période allant jusqu'en 1986 s'élèveront 80 milliards de dollars 1977, il faudrait un rendement beaucoup plus substantiel et plus soutenu pour convaincre les prêteurs à long terme que l'industrie du transport aérien présente un intérêt quelconque par rapport aux autres possibilités d'investissements* », a indiqué M. Hammarskjöld.

Pour sauver leur mise, les membres de l'IATA pouvaient-ils continuer à soutenir vaille que vaille qu'un « *bon service* » doit se payer à son « *vrai prix* » ? Ne devaient-ils pas trouver des arrangements avec le diable, tenter de faire pièce aux ambitions des transporteurs à la demande, celles de l'homme d'affaires britannique Freddie Laker par exemple, qui exploite avec succès, au départ de Londres, des « trains du ciel » vers New-York et Los Angeles, s'accommoder tant bien que mal du « diktat » des autorités américaines qui, au nom de la défense des consommateurs et de leurs intérêts bien compris, prêchent la concurrence à tout va ?

« *Personne ne peut garantir à priori l'efficacité de notre réforme,* a reconnu M. Manuel de Prado, président de l'IATA, au cours de l'assemblée générale. « *Ce nouveau système permettra-t-il de nous développer conformément aux critères de rentabilité ou au contraire devrons-nous, après quelque temps, revenir à notre point de départ,* s'est-il interrogé. *De toute façon, au point où en étaient arrivées les choses, il n'y avait à son avis d'autre choix pour l'association que ce compromis élaboré en fonction de circonstances totalement indépendantes de notre volonté.* »

« *Il fallait faire quelque chose et le faire en temps voulu, et peut-être IATA, tel le Phénix, renaîtrait-elle de ses cendres* », a noté la compagnie américaine Braniff International. « *Ne pas réagir, c'était s'exposer à des pressions accrues de la part de ceux qui nous veulent du mal* », a souligné la compagnie africaine Zambia Airways.

IATA paie aujourd'hui le prix d'années de politique paresseuse, marché, mais qu'elle l'ait insuffisamment sollicité. Ses membres se sont laissé prendre de vitesse hors de l'Association par plus inventifs et plus audacieux qu'eux. Est-ce trop tard pour redresser la barre ? « *Il doit y avoir quelque part un juste milieu où l'on croit aux vertus du bon sens et à la valeur des accords internationaux, où l'on peut satisfaire les revendications des consommateurs sans compromettre les intérêts des compagnies* », a estimé M. Hammarskjöld.

Beaucoup de représentants du tiers-monde se sont inquiétés de cette fièvre de modernisme qui agite l'IATA. « *On prête trop d'attention aux critiques de membres qui, soit de leur propre chef, soit sur l'injonction de leur gouvernement, risquent de quitter l'Association,* ont affirmé des transporteurs arabes. *Nous sommes des compagnies en voie de développement, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe coûteux du laisser-faire. Nous avons besoin d'un organisme de coordination comme l'IATA.* »

« *Nous aurions dû aller notre chemin sans prendre au sérieux le procès infondé qui nous est fait d'être un cartel, au lieu d'y répondre d'une façon qui est préjudiciable à l'intérêt à terme de notre industrie* », a regretté M. Antoine Veil, directeur général d'UTA. En définitive, la plupart des membres de l'IATA auront entériné la réforme qui leur était proposée à la faveur de la résignation. Faute de solution de rechange.

Le gouvernement américain qui a engagé une procédure pour faire tomber l'IATA sous le coup de la loi antitrust et obliger ainsi les compagnies américaines à la quitter, saura-t-il gré à l'association de sa bonne volonté. Il semblait que les diplomates aient maintenant pris le pas sur les technocrates pour trouver à cette affaire une issue honorable.

Au demeurant, Delta Airlines a déjà signifié sa décision de quitter purement et simplement l'IATA. Panama a, quant à elle, exprimé son intention de ne plus participer aux activités tarifaires de l'association. De quelle autorité jouirait une IATA même rajeunie, si les transporteurs d'outre-Atlantique qui font un peu la pluie et le beau temps sur les grandes routes aériennes du monde venaient à lui fausser compagnie ? Un scénario de l'impossible ? Pour l'heure, plutôt que de s'affronter, réformiste et conservateurs se contentent d'affirmer que l'avenir leur rendra justice.

JACQUES DE BARRIN.

(1) L'IATA, qui groupe cent huit compagnies régulières, a été créée en 1945. L'organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), agence spécialisée de l'ONU, rassemble des Etats.

BAISSE DU DOLLAR HAUSSE DU TRAFIC

En 1977, les membres de l'I.A.T.A. ont réalisé 39,1 milliards de dollars de recettes sur l'ensemble de leurs services (34,6 milliards en 1976). Ils ont dégagé un bénéfice net de 1 milliard de dollars (350 millions en 1976).

Après avoir connu une croissance timide en 1977, le trafic de passagers de ces compagnies régulières a augmenté sur leur réseau international de 10 % pendant le premier semestre 1978. Dans le secteur du fret, la croissance a atteint 13 %, approchant ainsi son niveau de dynamisme traditionnel.

Sur les lignes de l'Atlantique nord où une expérience de voyages à bas tarif est tentée, les statistiques du premier semestre 1978 font apparaître une progression du trafic Etats-Unis-Europe de 12,1 %, alors que la croissance moyenne a été de 9,5 % sur les dix dernières années.

D'après les e x p e r t s de l'I.A.T.A., il apparaît nettement que certains facteurs économiques comme la baisse du dollar américain ont joué un rôle important dans le développement de ce marché. A leur avis, « les enquêtes montrent que moins de 2 % du total de ce trafic peut être qualifié de « nouveau », ce qui correspond à environ 100 000 passagers sur le trafic total Etats-Unis-Europe. »

EN BRETAGNE ET DANS LA GRANDE BANLIEUE PARISIENNE

Les usagers de la S.N.C.F. manifestent leur mécontentement

En plusieurs endroits et de façon de plus en plus pressante, les usagers de la S.N.C.F. manifestent leur désaccord devant la mauvaise qualité du service public qu'on leur offre. Ils se plaignent soit des retards ou du manque de confort, soit des suppressions d'arrêts.

● *Dans la grande banlieue parisienne,* les voyageurs de la ligne Dreux-Paris critiquent depuis plusieurs mois les services de la S.N.C.F. Le 14 novembre au matin, à Montfort-l'Amaury, dans les Yvelines, ils ont bloqué durant v i n g t minutes l'express Argentan-Paris.

La municipalité de Dreux a manifesté officiellement sa solidarité à leur égard.

Mme Françoise Gaspard, maire socialitse de la ville, nous transmet la lettre qu'elle a adressée au ministre des transports le 10 novembre et dans laquelle elle explique :

« *Le 9 novembre, plusieurs centaines d'usagers à Houdan et Montfort-l'Amaury occupaient les gares et bloquaient les trains Paris-Granville et Argentan-Paris. Cette réaction des usagers de la S.N.C.F. qui, pour la plupart, prennent quotidiennement le train pour se rendre à leur travail, s'explique aisément par les retards fréquents qui se multiplient depuis les dernières semaines, et également par les conditions des transports : vétusté du matériel, manque de chauffage et de confort.*

» *Cette situation n'est pas nouvelle et j'ai été depuis mars 1977 amenée à intervenir de nombreuses fois auprès des différentes directions de la S.N.C.F. qui n'ont jamais pu apporter de réponses concrètes, renvoyant d'un service à l'autre les requêtes que nous formulions...*

» *Face au mécontentement qui s'accroît parmi les usagers, il est urgent que la direction de la S.N.C.F. porte attention à nos préoccupations qui semblent par ailleurs justifiées et réalistes.* »

● *En Bretagne* les comités de défense des usagers de la S.N.C.F. de plusieurs localités bretonnes dont certaines dessertes ont été supprimées ont décidé, le 14 novembre, à Pontivy Morbihan, de bloquer les trains « *pour une durée indéterminée* » le 17 décembre prochain, dans ces stations.

Une soixantaine de délégués des comités de défense de Plouaret (Côtes-du-Nord), Roporden et Quimperlé (Finistère), Hennebont et Questembert (Morbihan) et Messac (Ile-et-Vilaine) se sont déclarés décidés à obtenir de la S.N.C.F. des aménagements « *tenant compte des besoins des usagers* ».

Dans ces gares, à plusieurs reprises déjà, les express « Paris-Brets » et « Paris-Quimper » ont été bloqués durant quelques minutes par des manifestants occupant les voies.

La direction générale de la S.N.C.F. a indiqué à plusieurs reprises qu'elle avait été conduite à supprimer certains arrêts de trains à grand parcours pour leur donner une vitesse et une « *attractivité* » plus élevées.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article « Des usagers bloquent l'express Rennes-Brest » (*le Monde* du 14 novembre, page 36), nous avons indiqué par erreur que M. Francis Cadoudal (communiste) était président du conseil général des Côtes-du-Nord. Il est conseiller général du canton de Plouaret. Le président du conseil général des Côtes-du-Nord est M. Charles Josselin, P.S.

LA SITUATION DE GAZOCÉAN

« *Gazocéan va désormais concentrer ses activités sur le transport des gaz de pétrole liquéfiés (G.P.L.), butane et propane, qui exigent des investissements moins lourds que le transport du méthane liquide* », a annoncé, mardi 14 novembre, M. René Boudet, P.-D.G. de la société, qui, en dépit de difficultés financières, s'est acquis une réputation mondiale dans le domaine du transport du gaz par navire.

Actuellement, 11 à 12 millions de tonnes de G.P.L. sont transportées dans le monde par voie maritime, mais on escompte un rapide développement de ces quantités (20 millions en 1980, 45 en 1985).

Pour le transport du G.N.L. (gaz naturel liquéfié) par navire, M. Boudet escompte, dans les dix ou quinze ans à venir, un « *développement considérable de ce marché, car plus on fore profond pour trouver du pétrole, plus on trouve du gaz, dont les réserves sont beaucoup plus importantes que celles du pétrole brut. En l'an 2000, il y aura plus de méthaniers sur les mers que de pétroliers.* »

M. Boudet a annoncé que sa société et la firme sud-africaine Triumph, avec laquelle elle était en conflit pour rupture de contrat de livraison d'acide phosphorique, venaient de conclure un accord. D'autre part, grâce notamment à la vente du méthanier *Ben-Franklin*, Gazocéan devrait dégager en 1978 un bénéfice de 30 millions de francs. Il y a quelques jours, un plan de redressement financier a été mis au point, au terme duquel les actionnaires ont décidé d'apporter 30 millions de francs et les pouvoirs publics une aide de 30 millions sous forme de prêts du F.D.E.S.

A propos de la flotte possédée ou affrétée par Gazocéan, M. Boudet a précisé que, sur cinquante-cinq navires, huit naviguaient sous pavillon de complaisance, dont le *Gay-Lussac*, immatriculé à Panama et « *dont l'équipage, ce qui n'est pas commun, est français* ».

Le Monde

économie

Les comptes d'Agache-Willot

Le groupe Agache-Willot a, enfin, publié ses comptes pour l'exercice 1977, ainsi que ceux de sa principale filiale, le Consortium général textile. Ainsi qu'il était prévu (le Monde *du 3 novembre), les résultats de cette dernière font apparaître des pertes importantes. Le compte d'exploitation du Consortium général textile se solde par une perte de 1,77 million de francs pour un chiffre d'affaires de 1 260 millions hors taxes (en progression de 17,5 % sur l'exercice précédent). Au total, à la suite de l'amortissement intégral des valeurs incorporelles (73 millions de francs) et des provisions exceptionnelles pour pertes de ses filiales, la perte nette comptable de l'exercice 1977 s'élève à 163,19 millions de francs.*

Pour la Société foncière et financière Agache-Willot, holding du groupe, l'exercice 1977-1978 dégage un bénéfice d'exploitation de 26,7 millions de francs (contre 19,5 millions pour l'exercice précédent, qui avait duré quinze mois). Mais, du fait de la provision de 78 millions de francs, constituée pour tenir compte de la perte du Consortium général textile, la société Agache-Willot enregistre une perte comptable de 34,6 millions de francs. La direction du groupe fait cependant remarquer, dans un communiqué, que « les pertes du Consortium sont, pour une large part, d'origine comptable et n'ont pas de caractère durable ». En conséquence, le groupe a décidé de majorer ses dividendes (12 F par titre contre 5,30 F pour l'exercice précédent).

La publication de ces résultats calmera-t-elle les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs mois sur la situation réelle du groupe Willot ? Ce n'est pas certain. En l'absence de comptes financiers consolidés — que le groupe a cessé de publier depuis 1974, — la rentabilité réelle d'Agache-Willot est d'autant plus difficile à cerner que les bases comptables des résultats changent tous les ans. La clôture des exercices en cours des deux principales filiales a ainsi été reportée. Ce n'est donc pas avant 1980 qu'on pourra mesurer les conséquences financières des récentes acquisitions du groupe (Galeries Auspach, Boussac, Magasins Korvettes).

V. M.

AFFAIRES

La société Pricel céderait à la Dresdnerbank le contrôle de la Banque Veuve Morin-Pons

La société holding Pricel, sous réserve des autorisations nécessaires, est prête à céder à la Dresdnerbank, deuxième établissement d'Allemagne fédérale, le contrôle de sa filiale, la Banque Veuve Morin-Pons, dans laquelle elle garderait toutefois une participation assez fortement minoritaire. La Banque Veuve Morin-Pons s'inscrit au quarantième rang français (ou au quatre vingtième suivant les modes de classement) avec un bilan un peu inférieur à 1,5 milliard de francs, des dépôts avoisinant 1 milliard de francs environ et onze guichets dont neuf à Lyon. Pricel est une société holding qui regroupe les intérêts des familles lyonnaises Gillet et Carnot dans plusieurs secteurs industriels, notamment le textile, l'apprêt et la blanchisserie avec des participations dans La Cellulose du pin (35 %), Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, B.S.N. Gervais Danone, Gillet-Thaon et dans de nombreuses affaires à l'étranger comme en France.

La cession de sa filiale bancaire, qu'elle avait acquise en 1973, répondrait pour Pricel à un double objectif : il s'agirait, d'une part, de poursuivre la réalisation d'un certain nombre d'actifs afin de renforcer des structures industrielles et financières éprouvées par la crise notamment dans le textile, d'autre part, de nouer des relations privilégiées outre-Rhin propres à favoriser son développement. Les pouvoirs publics français pourraient ne pas se montrer défavorables à une opération dont le caractère industriel leur paraît plus évident que celui du projet de cession de la Banque Dreyfus à un groupe bancaire belge Bruxelles Lambert, toujours bloqué par l'administration. — F. R.

● *La firme ouest-allemande Metallgesellschaft AG* et sa filiale Lurgi ont signé, le 10 novembre dernier, avec la République populaire de Chine un important accord de coopération à long terme portant sur le développement de l'industrie chinoise des métaux non-ferreux, annonce un communiqué publié par Lurgi.

L'accord, signé à Pékin avec l'agence d'import-export du ministère chinois de l'industrie métallurgique comprend des commandes de *« plusieurs milliards de DM »*, précise le communiqué. Il prévoit la réalisation par Lurgi de vingt-deux usines métallurgiques dans différentes provinces chinoises au cours des prochaines années. L'accord porte également sur des programmes de recherches communes, l'exploration de gisements de minerais ainsi que la commercialisation au cours des quinze prochaines années des minerais et des métaux non-ferreux chinois. — *(A.F.P.)*

DES ÉLUS COMMUNISTES PROPOSENT LA CRÉATION D'UNE INDUSTRIE FRANÇAISE DE LA MOTO

La création d'une « grande industrie nationale » de la moto sur la base d'une reprise d'activité du secteur moto de la marque Motobécane a été proposée mardi par trois élus communistes : MM. Daniel Le Meur, député-maire de Saint-Quentin, Jacques Isabet, maire de Pantin, et Mme Jacqueline Chonavel, député de Pantin. Les élus, au cours d'une conférence de presse à la mairie de Pantin (Motobécane a ses usines à Saint-Quentin et à Pantin), ont souligné que la moto japonaise détient 90 % du marché français.

Selon eux, deux types de motos pourraient être produits à Saint-Quentin, *« dans un atelier ultra-moderne qui a été fermé »* : une 125, et une 600 ou 750 centimètres cubes qui pourraient équiper l'armée, la police et les administrations.

Le financement de ce projet — 50 millions de francs sur trois ans — serait procuré par des prêts et subventions du Fonds spécial d'adaptation industrielle (30 millions), par les ressources propres à Motobécane et par des fonds régionaux. Les élus communistes estiment que leur proposition permettrait de créer mille emplois chez Motobécane et mille chez les sous-traitants.

VOLKSWAGEN POURRAIT PRENDRE UNE IMPORTANTE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE NIXDORF.

La firme automobile allemande Volkswagen, qui cherche depuis longtemps à diversifier ses activités, pourrait prendre une participation de 50 % dans le capital de la société informatique Nixdorf. Une décision définitive sera prise le 24 novembre lors de la réunion du conseil de surveillance de Volkswagen.

L'opération, si elle a lieu, se ferait par le biais d'une augmentation de capital de Nixdorf, qui pourrait passer à cette occasion de 220 à 600 millions de deutschemarks. La société Nixdorf est actuellement contrôlée par son fondateur, M. Heinz Nixdorf, qui détient 95 % des actions, les 5 % restants étant la propriété de ses collaborateurs.

Une alliance avec Volkswagen permettrait à Nixdorf, qui recherchait un partenaire non bancaire, de renforcer sensiblement son assise financière et de développer de nouvelles activités (télécommunications, haut de gamme).

● *Leyland Vehicles*, la branche poids lourds de la firme nationalisée British Leyland, vient d'annoncer qu'elle fermerait, en juin 1979 l'usine de Southall (Londres), licenciant deux mille cent cinquante salariés. La direction de Leyland Vehicles a prévenu les syndicats de sa décision, précisant que l'usine n'était *« plus viable commercialement »*. Southall construisait les gros camions de la gamme Marathon. Selon la firme, la fabrication des moteurs serait prise en charge par l'usine de Leyland, près de Manchester, et l'assemblage final aurait lieu à Watford, au nord-est de Londres. Leyland Vehicles, l'une des branches les plus rentables de British Leyland, a été gravement touchée ces derniers mois par une baisse des commandes et par des conflits sociaux. — *(A.F.P.)*

COMMERCE

LA GROGNE DES POMPISTES

La F.N.C.A.A. dément que des négociations soient engagées

La Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile (F.N.C.A.A.), qui a lancé, avec le Syndicat national des gérants libres (S.N.G.L.), le mouvement de contestation des pompistes, « dément formellement », dans un communiqué, que « des négociations soient à ce jour réellement engagées avec les pouvoirs publics », contrairement à ce qu'affirme la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) qui s'est désolidarisée du mouvement (« le Monde » du 15 novembre).

Le mouvement de blocage des dépôts de carburant par des pompistes semble s'être ralenti, mardi 14 novembre, dans l'ensemble de la France (les dépôts de Haute-Normandie ont été évacués mardi), bien que la situation se soit tendue en Auvergne (les sept dépôts de la région de Clermont-Ferrand seront bloqués de mercredi à dimanche), en Lorraine et dans la région de Toulouse.

Contestataire mais pas boutefeu

De notre correspondant

Caen. — *« On veut nous faire monter sur le ring avec les mains prises dans des menottes, et en face, on trouve un boxeur avec des gants réglementaires. Comment voulez-vous que la partie soit régulière ?* M. Jean Leloup, président de la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile, une des deux organisations de pompistes en révolte, ne mâche pas ses mots : *« Nous sommes pour la liberté des prix, mais que le jeu ne soit pas truqué en créant deux catégories de vendeurs d'essence : les privilégiés et les dindons. »*

Il est vrai que ce garagiste de cinquante et un ans n'est pas un homme d'appareil, courant de présidence en fonctions honorifiques ou intéressées. A la tête depuis 1970 d'un syndicat national, qui regroupe d'après lui dix-huit mille des quarante-cinq mille points de vente d'essence, il est resté mécanicien. Il continue à mettre la main dans la graisse et à servir l'essence. Les difficultés des « petits » pompistes, il les connaît, il les vit. C'est eux qui forment les gros bataillons de son organisation. *« Dans nos entreprises,* dit-il, *il y a presque toujours moins de vingt-cinq salariés. »*

Les autres, les gros, sont à la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.), présidée par M. Bernasconi, qui vient de succéder à M. Gingembre à la tête des P.M.E. Cheveux et moustache gris, gros chandail et pantalon de velours, M. Leloup explique : *« 85 % des stations-service autres que les grandes surfaces sont liées par contrat à des groupes pétroliers qui leur imposent une exclusivité d'achat et un prix déterminé. Concrètement, ils nous laissent un peu plus de 11 centimes pour l'ordinaire et 12 centimes pour le super. Dans ces conditions, nous ne pouvons accorder de remise à nos clients. Les grandes surfaces (12 % du marché) le peuvent puisque certaines reconnaissent obtenir un rabais de 32 centimes des pétroliers.*

Pourtant, ce n'est pas tant des pétroliers ou des grandes surfaces que le président de la F.N.C.A.A. se plaint, que du gouvernement : *« Notre produit supporte 72 % de taxes et le commerce de l'essence est entièrement contrôlé par l'administration. »* Il comprend d'autant moins la politique gouvernementale que si elle va à son terme — liberté totale du prix en 1980 — il affirme que ce sont quinze mille points de vente qui devront fermer faute de pouvoir se battre à armes égales.

Comme tous les responsables socio-professionnels dans sa situation, il affirme : *« Nous ne sommes pas seulement des professionnels qui essaient de sauvegarder une situation acquise. Il ne faut pas qu'ici, comme maintenant en Allemagne ou en Italie, l'automobiliste soit parfois obligé de faire quatre-vingts kilomètres pour trouver une pompe »*. Se faisant plus incisif, il continue : *« Nous, par souci commercial, on fait remarquer le mauvais état des pneus ou des essuie-glaces. Croyez-vous que dans une grande surface ils s'en préoccupent ? La sécurité de la circulation en dépend pourtant. »* Lui, il le fait dans son garage ; seulement, il vend annuellement tout juste trente mille litres d'essence, le seuil fatidique en dessous duquel les compagnies pétrolières pensent qu'un débit ne peut plus être rentable. Alors, il se bat pour qu'un garage comme le sien, en ville ou à la campagne, puisse continuer à vivre. Pour cela, il suffirait, explique-t-il, *« que nous puissions discuter librement de nos marges avec les pétroliers et que soient revus les taux de remise : que tous ceux qui se font livrer par camions entiers, comme les grandes surfaces, aient les mêmes réductions qu'elles, puisque les coûts de livraison sont les mêmes. Pour les autres, nous comprenons qu'ils paient un peu plus cher, mais la différence ne doit pas être de un à trois, comme maintenant »*.

M. Jean Leloup comprend mal que M. Monory n'ait pas tenu compte des particularités du marché de l'essence : comme garagiste à Loudun, il a longtemps été du métier, mais il est vrai qu'il avait alors quelque responsabilité à la C.S.N.C.R.A., l'organisation rivale. En tout cas, maintenant, c'est avec lui que le président de la F.N.C.A.A. veut discuter. Il craint, si rien n'est fait, que la distribution de l'essence ne *« devienne un secteur de contestation permanente et qu'il n'y règne un climat d'insécurité »*.

Cela ennuierait le garagiste normand, qui n'est pas un boutefeu. Il est conseiller municipal de Caen depuis 1965, un conseil qui, de centriste d'opposition, est, en 1971, devenu « majoritaire ».

THIERRY BRÉHIER.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les négociations commerciales

(Suite de la première page.)

Pour faire bonne mesure M. Strauss ajouta que l'administration n'était pas dépourvue de moyens pour retarder l'application des droits compensateurs dans le cas où le nouveau congrès se montrerait tout de même réticent. On remarquera que, lors de son entretien avec M. Strauss, M. Barre, sachant les Français désormais isolés parmi les Neuf, se garda de prendre une position trop tranchée sur le problème de savoir si la prorogation du « waiver » devait être considéré comme un préalable au marchandage final (*le Monde* du 11 novembre).

Ainsi, à tort ou à raison, la Communauté se retrouve dans la position que, présumant de ses forces, elle avait affirmé être décidée à refuser. Elle aborde la dernière phase des N.C.M., l'hypothèque des droits compensateurs n'étant pas levée, et par conséquent se trouve dans l'obligation de ne rien faire qui puisse déplaire aux Américains.

Vers d'autres concessions européennes ?

Ceci conduit à examiner ce qu'est devenue la position de repli de la Communauté, ou du moins des Français : obtenir des résultats équilibrés. Les Français soulignent que les offres américaines, dans leur état actuel, ne permettent pas d'atteindre — tant s'en faut — une réciprocité effective. Ils mettent l'accent sur trois questions où, à leurs yeux, les propositions américaines sont insuffisantes.

● *La réduction tarifaire.* — La C.E.E. insiste, depuis le début des N.C.M., pour obtenir une réelle harmonisation des tarifs. On en est loin. Compte tenu de l'offre de Washington, 10 % du total des importations américaines seraient encore frappés de droits supérieurs à 15 % contre moins de 1 % du total des exportations de la Communauté. Et, parmi ces produits assujettis à des droits très élevés, figurent ceux qui, tels certains textiles, intéressent le plus la Communauté.

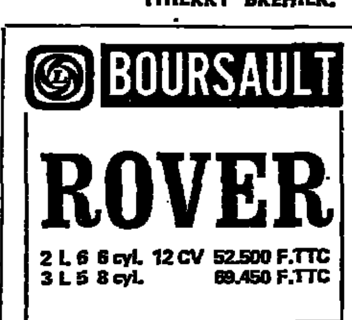
● *Le nouveau code des subventions.* — Les Etats-Unis acceptent, comme le leur demande la Communauté, l'idée d'introduire la notion de préjudices dans leur législation. Autrement dit — comme le prévoit d'ailleurs le GATT qu'ils n'appliquent pas — ils ne pourraient frapper de droits compensateurs des produits importés que dans la mesure où il serait prouvé que ces importations causent effectivement un préjudice à l'économie nationale. Mais, reprenant d'une main ce qu'ils donnent de l'autre, ils demandent en contrepartie à être autorisés, dans les cas d'urgence, à décider unilatéralement et sans rien avoir à prouver, l'application de tels droits compensateurs.

● *L'agriculture.* — Les Etats-Unis, qui de leur côté réclament beaucoup, n'ont jusqu'à présent guère fait de concessions pour ouvrir davantage leurs marchés aux exportations européennes. La Communauté, et la France qui l'y pousse, ont certainement raison de réclamer aux Américains des efforts supplémentaires. Mais sera-t-elle entendue ? A vrai dire, M. Strauss, fort des points qu'il vient de marquer, donne l'impression non pas d'un homme qui vient à Genève, pour conclure à la date initialement prévue (le 15 décembre) en faisant lui-même à cette fin preuve d'une réelle souplesse, mais de quelqu'un bien décidé sur le fond à obtenir ce qu'il veut. Sa pression, et on peut deviner qu'elle sera vive, portera surtout sur le secteur agricole. Il réclame notamment une réduction des droits de douane appliqués sur une série de produits méditerranéens, ce qu'on appelle la *« liste Strauss »* (agrumes, jus de fruits, tabac, etc.), ce qui gêne l'Italie et la France, mais aussi les partenaires méditerranéens de la Communauté. Il veut également — traditionnel cheval de bataille américain — que la Communauté s'engage à discipliner sa politique de subventions à l'exportation de produits agricoles.

Bien que non directement lié à l'affrontement entre les Etats-Unis et la C.E.E. la définition d'un nouveau code de sauvegarde est ainsi l'objet d'une mauvaise surprise. La Communauté, apparemment, est en train de découvrir qu'elle a plus à perdre qu'à gagner en exigeant que soit inscrit le droit d'adopter des mesures de sauvegarde sélective. Les inconvénients, qui semblent ainsi sur le point de l'amener à changer son fusil d'épaule, sont triples : cette exigence irrite bon nombre de pays du Tiers monde ; elle pourrait se retourner contre la C.E.E. qui, elle aussi est un exportateur important ; elle aurait comme contrepartie un renforcement des contrôles du GATT sur la mise en œuvre des clauses de sauvegarde. Il est difficile de prévoir comment va évoluer ce dossier, car ce sont maintenant les Américains, auparavant très circonspects, qui semblent le plus à la formule d'une clause de sauvegarde sélective.

Le 21 novembre, les ministres des affaires étrangères des Neuf se réuniront à Bruxelles et feront le point de l'état d'avancement des N.C.M. La Commission, qui négocie en leur nom à Genève, ne leur présentera très probablement pas de projet de « paquet » final. Ce serait trop spectaculairement contraire aux orientations adoptées en octobre ; mais il est bien possible qu'elle leur décrive alors ce qu'il faudrait faire pour aboutir. Il reste à espérer que la note ne sera pas trop élevée.

PHILIPPE LEMAITRE.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN

Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation (Première Direction) - Premier Bureau - CC/EC

Poste 400/225/150/63/20 KV de LOGELBACH

et ses raccordements aux réseaux

à 63, 225, 400 KV MERY-MUHLBACH

AVIS

Le Préfet du Haut-Rhin communique :

Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par ELECTRICITE DE FRANCE, en vue de la réalisation des ouvrages cités en objet.

Conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par ELECTRICITE DE FRANCE comporte une étude d'impact.

Pendant deux mois, à dater du 1er décembre 1978, le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après :

— A la Préfecture du Haut-Rhin : 11, avenue de la République, à COLMAR, bureau 110, 1er étage.
● du lundi au vendredi, de 8 heures à 11 heures 30, et de 14 heures à 17 heures 30.

— A la Mairie de TURCKHEIM.
● du lundi au vendredi, de 8 heures à 10 heures.

— A la Mairie de WINTZENHEIM.
● du lundi au vendredi, de 8 heures à 10 heures, et de 16 heures à 18 heures.

— Au Service interdépartemental de l'Industrie et des Mines, 6, rue d'Ingwiller, à STRASBOURG.
● du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures.

Il pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet.

Pour le Préfet,
le Secrétaire général :
Christian TRACOU.

SOCIAL

Nouvelles grèves-surprises à E.G.F., à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P.

De nouvelles perturbations, généralement localisées, sont prévisibles dans les services publics :

● A E.D.F., des coupures de courant imprévues ont encore été pratiquées le 14 novembre dans plusieurs quartiers de la capitale. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. veulent ainsi faire pression sur la direction d'E.D.F. avec laquelle les négociations sont pratiquement au point mort. Les électriciens laissent entendre qu'ils vont poursuivre ces interruptions.

Les revendications n'intéressent qu'une catégorie d'agents, ceux des centres de distribution qui se plaignent des conditions de travail et de classement salarial et de l'insuffisance des effectifs. C'est aussi le cas pour d'autres mouvements en cours ou annoncés par les cheminots et les agents de la R.A.T.P.

● A la S.N.C.F., une quinzaine de préavis de grève sont actuellement déposés. Selon une nouvelle tactique des syndicats (généralement ceux des personnels roulants C.G.T., C.F.D.T., F.G.A.A.C. et parfois F.O.), ces préavis vont d'un jour et demi, comme c'est le cas pour la région de Bordeaux, du 16 au 18 novembre, jusqu'à un mois et demi pour la région Sud-Est (du 19 novembre au 1er janvier 1979).

D'autres perturbations sont annoncées sur le réseau Paris-Montparnasse du 15 au 21 novembre, au dépôt de Mézidon (Calvados) (trafic marchandises), etc., etc.

La direction de la S.N.C.F. annonce qu'elle donnera des précisions dès que cela lui sera possible.

● AU METRO PARISIEN, le syndicat C.G.T. a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures sur quatre lignes pour le vendredi 17 novembre. Soit : Gambetta-Porte-des-Lilas, Eglise-de-Pantin - Place-d'Italie, Pont-de-Sèvres - Mairie-de-Montreuil et Mairie-d'Issy - Porte-de-la-Chapelle.

Participation des cadres

M. ROBERT BOULIN CRITIQUE LE PROJET D'AVIS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le ministre du travail et de la participation, M. Robert Boulin, a très vivement critiqué mardi 14 novembre le projet d'avis examiné par le Conseil économique et social préconisant le rejet de l'obligation de la participation des cadres — et éventuellement des autres salariés — au conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes.

« *Est-il admissible*, a notamment déclaré M. Boulin, *de laisser ainsi, pratiquement en déshérence, une question fondamentale en une période où l'emploi est ce que chacun sait et où les groupes doivent s'adapter à la concurrence internationale ?* »

Exprimant son désappointement devant un texte qui n'est pas « *constructif* » et reflète les oppositions entre les thèses des organisations des salariés et des employeurs, le ministre s'est élevé contre le reproche fait par le Conseil de créer « *l'obligation d'élire des représentants des cadres dans les sociétés anonymes* ». « *La seule obligation*, a-t-il ajouté, *que pose le projet de loi est une obligation d'organiser des élections si des candidatures se sont manifestées.* »

LES PROBLÈMES DE L'EMPLOI

• Faible impact des nouvelles mesures du gouvernement
• Divergences persistantes sur l'indemnisation des chômeurs

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, devait présenter, ce mardi 15 novembre, au conseil des ministres, un projet de loi — qui sera soumis à la session parlementaire du printemps, — comportant diverses mesures en faveur de l'emploi :

— Réduction de la durée hebdomadaire maximale du travail de 52 heures à 50 heures ;

— Réduction d'une heure des « équivalences » (temps passé, mais non rémunéré, par les salariés de certains secteurs) ;

— Embauche de cinq mille personnes, par des associations type loi de 1901, dans des emplois d'utilité collective ;

— Recrutement, dans la fonction publique, de mille cadres âgés de plus de cinquante ans et étant au chômage depuis plus d'un an ;

— Création d'une neuvième demi-équipe pour le travail posté en continu ;

— Extension des aides à la mobilité géographique pour les cadres acceptant un travail à l'étranger dans des entreprises françaises (20 millions de francs seraient dégagés à cet effet) ;

— Maintien des indemnités de chômage pendant six mois et des prestations sociales pendant un an pour les travailleurs privés d'emploi désireux de créer une entreprise ;

— Extension du champ juridique du contrat à durée déterminée, notamment pour les personnels employés sur des chantiers temporaires ou saisonniers ;

— Instauration, pour les entreprises de travail temporaire, d'un système obligatoire d'assurances, destiné à pallier les défaillances des maisons d'intérim en matière de paiement des salaires et des charges sociales.

Pour long qu'il paraisse, ce catalogue de mesures ne contient guère de grands remèdes contre le chômage, au moment où les statistiques publiées mardi par le ministère du travail et de la participation font état, pour le mois d'octobre, du chiffre record de 1 344 100 demandes d'emploi non satisfaites, en données observées (*le Monde* du 15 novembre). En octobre également, le nombre des chômeurs indemnisés s'est accru : 674 490 contre 668 699 en septembre, soit + 1 %. Mais, parmi eux, le flot des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut antérieur) a légèrement régressé : 174 361 en octobre contre 182 237 en septembre, soit — 4,3 %.

Ce nouvel accroissement des chômeurs secourus intervient alors que le C.N.P.F. et les syndicats n'ont pas encore pu conclure un accord sur la réforme du système d'indemnisation du chômage. La huitième réunion, qui a eu lieu mardi 14 novembre et qui a duré près de cinq heures, n'a pas, en effet, abouti, et un nouveau rendez-vous a été pris pour le mardi 5 décembre.

Pourtant, ces négociations, si elles piétinent depuis le mois de juin, ne sont pas bloquées : le principe de la dégressivité de l'allocation supplémentaire d'attente (ASA) paraît aujourd'hui accepté par l'ensemble des partenaires sociaux, à condition, bien sûr, que les autres allocations ASSEDIC et l'aide publique soient sensiblement revalorisées. Mais le C.N.P.F. et les syndicats divergent toujours sur les modalités de cette dégressivité et, lors de la réunion de mardi, trois formules (deux présentées par le patronat et une par les syndicats sur la base d'une proposition de la C.F.D.T.) ont été examinées sans qu'aucune ne satisfasse l'ensemble des négociateurs.

Mais c'est surtout, selon les partenaires sociaux, le silence du gouvernement qui fige en partie ces discussions. Alors que, selon l'expression de M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., « *le financement du nouveau système d'indemnisation est la clé de voûte des négociations en cours* », on est toujours dans l'expectative s'agissant de la nécessaire revalorisation de l'aide publique. Sur ce point, le gouvernement tarde beaucoup à faire connaître ses intentions. Or tous les calculs faits aussi bien par le C.N.P.F. que par les syndicats, tant pour le financement de l'UNEDIC que pour une répartition plus égalitaire des allocations de chômage, prennent en compte l'augmentation de l'aide publique : de 16,50 F par personne et par jour (montant actuel) à 20 F pour le patronat et à 24 F pour les syndicats.

Si le gouvernement ne devait pas faire connaître ses intentions en la matière avant leur neuvième réunion, les partenaires sociaux entreprendraient alors une démarche commune auprès des pouvoirs publics, à moins qu'un accord définitif soit conclu le 5 décembre entre le C.N.P.F. et les syndicats, ce qui paraît improbable.

RECU A L'HOTEL MATIGNON

M. Robert Delorozoy (A.P.C.C.I.) a proposé des dispositions susceptibles d'inciter à l'embauche

M. Robert Delorozoy, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, accompagné des membres du bureau de l'A.P.C.C.I., a été reçu, mardi 14 novembre, à l'hôtel Matignon par M. Raymond Barre. Ils ont attiré l'attention du premier ministre sur le calcul et l'application de la taxe professionnelle (les parlementaires n'ayant pas assez tenu compte des facultés contributives des redevables), sur l'anomalie, lourde pour les trésoreries des entreprises, que constitue le décalage d'un mois de la déductibilité de la T.V.A., sur les relations avec les collectivités locales, sur les actions menées par les chambres de commerce en matière de formation et d'emploi, sur la nécessaire libération des prix du commerce et des services. Enfin, le président de l'A.P.C.C.I. a suggéré, pour « *faire régresser à terme le chômage* », certaines dispositions susceptibles, selon lui, « *d'inciter à l'embauche* » : instauration d'une période transitoire de trois à cinq ans avant l'obligation de mise en place des comités d'entreprise pour les sociétés dépassant, grâce à leur développement, cinquante salariés ; limitation de l'intervention de l'inspection du travail aux seuls cas de licenciements pour motifs disciplinaires ou insuffisance professionnelle ; suppression des réglementations limitant le développement du travail à temps partiel.

● *M. Jacques Chirac*, interrogé, mardi 14 novembre, au cours du journal de 13 heures de *TF 1*, sur la situation sociale, s'est déclaré « *très préoccupé par le niveau de sous-emploi général de notre activité économique qui se traduit par le sous-emploi des hommes, le sous-emploi de nos capacités* » et la stagnation des investissements.

● *Le groupe R.P.R.* a déposé ses trois propositions de loi sur l'emploi (*le Monde* du 27 octobre). Reçu, mardi 14 novembre, par le premier ministre en compagnie de M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., M. Labbé a indiqué que M. Raymond Barre s'était montré « *ouvert* » à la discussion de ces textes.

هكذا من الأصل

SOCIAL

A L'APPEL DE LA C.G.T.

Grèves et manifestations du personnel hospitalier

« Cent trente-deux mille emplois pourraient être immédiatement créés dans le secteur sanitaire. » C'est sur ce thème que les responsables de la branche « santé » de la fédération des services publics de la C.G.T. entendent mobiliser leurs adhérents, le mercredi 15 novembre, au cours d'une journée consacrée par la Confédération à la défense de l'emploi (*le Monde* du 15 novembre). Au moment où le chômage augmente de façon constante, ont expliqué, le mardi 14 novembre, les membres de la branche « santé » de la C.G.T., le gouvernement se refuse à augmenter les effectifs d'un secteur pourtant cruellement démuni. Selon la C.G.T., il manque dans les hôpitaux publics quatre-vingt mille agents (sur les huit cent mille qui y sont actuellement employés) et cinquante-deux mille dans les établissements privés (sur trois cent cinquante mille). Un hôpital de l'Assistance publique perdrait en moyenne, toujours d'après la C.G.T., 15 % de ses infirmières chaque année et le surmenage augmenterait l'absentéisme.

Mmes Yvette Bellamy, secrétaire générale de la branche « santé », et Hélène Le Gallic, secrétaire fédérale, ont déclaré que de plus en plus de femme sont chargées de tâches qui devraient être confiées à des hommes, notamment le transport des malades sur un brancard.

Des maladies « nouvelles » (hernies discales, douleurs articulaires) s'ajoutent, de ce fait, à l'épuisement psychique des personnels féminins, qui représentent 80 % du total des agents.

D'autre part, le gouvernement, d'après les responsables de la branche « santé » de la C.G.T., cherche à appliquer dans le secteur hospitalier sa politique d'austérité et à diminuer de plus de 20 % la charge que représentent les personnels sanitaires.

Cette organisation conteste, enfin, la thèse d'une pléthore de médecins. Bien au contraire, souligne-t-elle, quantité de besoins restent non satisfaits, en particulier dans certaines régions et dans certains domaines : médecins scolaires et universitaires, protection maternelle et infantile.

La branche « santé » de la C.G.T. sera fortement représentée au cours des débats publics qui doivent se dérouler le mercredi 15 novembre place de la Trinité à Paris. En outre, manifestations et grèves doivent avoir lieu dans de nombreux hôpitaux sur l'ensemble du territoire.

● *Réintégration d'un délégué C.G.T.* — M. Michel Chaudesaigne, délégué du personnel C.G.T. aux filatures D.M.C. (Dollfus, Mieg et Compagnie), à Lille, vient d'être réintégré dans son entreprise. Il avait été licencié « arbitrairement » le 18 avril 1978, et la fédération du textile C.G.T., dont il est un des responsables, se félicite du succès de ses démarches.

ÉBOUEURS PARISIENS : LA GRÈVE CONTINUE

Situation confuse chez les éboueurs parisiens. La mairie attendait le 14 novembre une reprise du travail après l'acceptation des nouvelles propositions qu'elle a faites aux conducteurs de bennes — en grève depuis le octobre — et qui, pensait-elle, leur donnaient satisfaction.

Les représentants syndicaux n'ont pas signé le protocole d'accord qui leur était présenté.

Résultat : la grève continue. Seules cent huit bennes, sur les cinq cents quatre-vingt-quatorze existantes, étaient en service dans les rues de Paris ce mercredi 15 novembre. Si aucun accord n'intervient entre les éboueurs et la Ville, la mairie envisage de faire appel, de nouveau, à l'armée, à partir de jeudi.

M. KRASUCKI : le recentrage de la C.F.D.T. freine les luttes.

Le « recentrage » de la C.F.D.T. ralentit le développement des luttes revendicatives, a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., dans une interview publiée le 15 novembre par le quotidien *Sud-Ouest* : *« Nous constatons que M. Edmond Maire vient d'employer un langage de frein pour les luttes dans le secteur public et nationalisé. (...) Le recentrage se traduit par une certaine passivité en renonçant à donner l'élan nécessaire aux luttes des travailleurs et en gênant la pression. »* M. Krasucki a encore dit : *« Ce n'est pas irréversible, ce n'est pas insurmontable, mais c'est sérieux. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3230	4,3280	— 120	— 90	— 325	— 290	—1035	— 965
$ can.	3,6792	3,6850	— 112	— 70	— 245	— 198	— 671	— 590
Yen (100).	2,2736	2,2796	+ 140	+ 180	+ 229	+ 270	+ 432	+ 495
DM	2,2814	2,2868	+ 68	+ 108	+ 120	+ 155	+ 358	+ 420
Florin	2,1233	2,1283	— 16	— 17	— 44	— 6	— 92	— 30
F. B.(100)	14,5530	14,5749	— 253	— 130	— 485	— 314	—1325	— 883
F. S.	2,6324	2,6426	+ 135	+ 171	+ 276	+ 316	+ 825	+ 900
L. (1 000)..	5,04	5,24	— 335	— 273	— 791	— 694	—2280	—2120
£	3,4957	3,5080	— 440	— 370	— 998	— 905	—2881	—2723

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	1 7/8	2 1/4	2 11/16	3 1/16	3 1/4	3 5/8	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ...	29 1/8	29 1/2	9 3/4	10 1/8	11 1/16	11 7/16	11 7/8	12 1/4
Florin	7 5/8	8 1/8	7 1/4	7 3/4	7 1/2	8	7 7/16	7 15/16
F. B. (100)	8 1/4	9 3/4	8 1/4	9 1/4	8 1/4	9 1/4	8 3/4	9 1/2
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	0	3/8	5/16	11/16
L. (1 000)..	10 3/4	17 1/4	13 3/4	14 1/4	15 3/4	16 1/4	15 3/4	16 3/4
£	12 1/4	13 3/4	12 1/2	13 3/8	13 1/2	14 1/4	14	14 3/4
Fr. franç...	6 5/8	7 1/8	6 3/4	7 1/4	7 3/4	8 1/4	9 7/16	9 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Société anonyme au capital de 93 222 700 F
Siège social : 40, avenue de New-York, PARIS (16e)
Registre du commerce : PARIS B 552 090 136

OBLIGATIONS CONVERTIBLES 7 % OCTOBRE 1970 DE 500 F NOMINAL

Code alphanumérique 372 900 - Echéance du 1er janvier 1979
REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS RESTANT EN CIRCULATION

Conformément aux conditions d'émission, toutes les obligations de cet emprunt non encore amorties seront remboursées à raison de 5,60 F par obligation, le 1er janvier 1979.

Les obligations appelées au remboursement général seront, après règlement du coupon afférent à l'exercice 1978, soit remboursées, soit échangées jusqu'au 1er avril 1979 contre des actions, à raison de deux actions vingt-six centièmes par obligation amortie, dans tous les sièges, succursales ou agences des établissements ci-après : Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, Crédit industriel et commercial, C.I.C.

L'avis relatif à cet amortissement a été publié au Bulletin des annonces légales obligatoires du 8 septembre 1978.

ACIER INVESTISSEMENT

A fin octobre 1978, la valeur liquidative globale d'Acier Investissement ressortait à 213,73 millions de francs, soit 122,13 francs par action. Dans cette situation, les valeurs sidérurgiques actuellement suspendues de cotation ont été évaluées sur la base des derniers cours connus, ceux du mercredi 20 septembre. Le montant de l'ensemble des valeurs concernées représente 2,79 % de la valeur liquidative de la Société, soit 3,40 francs par action.

CIT - ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes des neuf premiers mois de 1978 s'est élevé à 2 415 millions de francs, en progression de 8,1 % sur celui de la même période de 1977.

Pour l'ensemble constitué par CIT-Alcatel et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé réalisé pendant la même période, se monte à 3 880 millions de francs, contre 3 444 millions de francs en 1977.



SOCIAL

Communication ou cacophonie ?

(Suite de la première page.)

C'est en 1962 que Fritz Machlup imagina de décomposer la production économique en une production physique ou matérielle et une production immatérielle d'information et de connaissance, cette dernière étant pour une large part réintégrée dans le circuit de production matérielle au niveau des équipements ou à celui des hommes. Un autre économiste américain, Marc Porat, affina encore plus utilement l'analyse en 1971. Pour lui, le domaine de l'information se divise en deux grands secteurs : le secteur primaire, qui est celui de l'information marchande (éducation, recherche, ingénierie, architecture, conseils et transactions de toute nature, certains services financiers et commerciaux, production et exploitation des équipements informatiques et des médias, etc.) et un secteur secondaire qui englobe la bureaucratie publique et privée.

Il semble qu'un seuil ait tout de même été atteint aux Etats-Unis dans le développement de l'information, justement à l'approche de ces 50 % du revenu national par travailleur : cette stagnation est particulièrement sensible pour la recherche depuis 1965 et pour l'éducation depuis 1970. De même, on constate une baisse de la croissance de la productivité horaire du travail aux Etats-Unis : les taux sont tombés de 3 % entre 1940 et 1968 à 1,6 % entre 1968 et 1977 et même pratiquement à zéro au cours des derniers mois, ce qui s'est au reste traduit par une réduction du chômage.

Palier ou plafond ? On le saura bientôt. De toute façon parmi les paradoxes de la société industrielle, il en est un qui est preque devenu une banalité : jamais les hommes n'ont autant communiqué entre eux, pourtant, peut-être se sont-ils jamais autant sentis isolés les uns des autres.

« Pourquoi tous les hommes ne s'entendent-ils pas ? » Cette question naïve et si profonde à la fois a été posée récemment par M. J.-F. Le Ny, professeur de psychologie à l'université de Paris-VII (3). Le fait est qu'ils ne parlent pas la même langue, même dans une nation, même dans une entreprise. Les étudiants qui ont fait un « plongeon » en usine ou plus généralement ceux qui, après les études supérieures, ont choisi de vivre la vie ouvrière se déclarent frappés par le mur du langage. *« Ce qui fait problème,* dira M. J.-F. Le Ny, *ce sont les modes de penser que la langue recouvre aux deux sens de ce dernier terme. Dans le building de Babel tout le monde pourra bien parler le même idiome, les significations n'en dépendront pas moins de l'étage auquel chacun se trouve... A considérer les causes qui font que les hommes entrent en conflit social et celles qui les conduisent à ne pas comprendre leurs langages respectifs, on voit que ce sont bien souvent, et de plus en plus, les mêmes. »*

Si les significations diffèrent c'est qu'elles dépendent de l'expérience que chacun a du monde. Jean-François Le Ny prend un exemple cruel, celui de la décision « courageuse » d'un chef d'entreprise qui « dégraisse » son affaire pour la rendre plus rentable. Cela se traduit par le fait que des hommes n'ont plus de travail, si bien qu'en l'espèce « courage » peut être défini ainsi : « force d'âme qui permet de supporter le malheur... d'autrui ».

La « machine à communiquer » ne risque-t-elle pas d'ajouter encore à l'incompréhension naturelle entre les couches sociales ? Certes, comme le dira le professeur Jean-Claude Simon, *« les trente ans qui viennent verront la machine dépasser l'homme dans les jeux, la stratégie, en général dans la résolution de problèmes que l'on peut poser dans un discours logique et précisément défini »,* mais développera-t-elle vraiment le « commerce » entre les hommes, dans le sens ancien du mot ?

Des fonctions ambiguës

Dans son rapport intérimaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne, la commission internationale chargée par l'UNESCO de cette étude qui est soumise en ce moment même à la vingtième conférence générale, a distingué cinq fonctions principales de la communication. On verra que pour chacune d'elles des discussions fort délicates peuvent s'élever :

1) La fonction d'information, la collecte, le rassemblement et le traitement des données constituent les premiers éléments de toute communication sociale. A première vue, ces tâches ne devraient pas poser de graves problèmes d'interprétation. Or, le débat qui se déroule en ce moment même à l'UNESCO, à propos du « projet de déclaration » sur les médias présenté par M. M'Bow, directeur général, montre bien qu'il n'en est rien. Là aussi le dialogue Nord-Sud « grippe ». Pour les Occidentaux, le journaliste doit relater l'événement et le commenter, c'est tout. Pour les pays du tiers-monde, il doit « s'engager » notamment contre l'apartheid, le racisme et le bellicisme, le néo-colonialisme, afin de *« renforcer la paix et la compréhension internationale ».*

2) Une fonction de persuasion. Un gouvernement, pour soutenir sa politique, a toujours eu recours aux *mass média*. Cette fonction peut être en effet, comme disent les auteurs, du rapport *« inséparable des efforts de développement économique et social »*. Elle peut dégénérer hélas aussi en propagande, et de la pire espèce.

3) Une fonction d'éducation et de transmission de l'héritage social et culturel. Là aussi, la communication peut rester en deçà de l'attente de la société. La finalité de l'éducation n'est pas seulement le passage d'un acquis à travers les générations, la répétition du savoir, mais le développement de comportements nouveaux.

4) Une fonction de socialisation destinée à faciliter la participation des individus, des groupes de la vie publique dans l'élaboration et la prise des décisions. C'est même grâce à cette fonction que la communication peut apporter une lumière nouvelle sur la société de demain, briser l'isolement des individus dont on s'étonne si fort qu'il s'accroisse avec le développement des moyens d'échange. Comme le disait au symposium « Discoveries », Jean Cloutier, directeur général de l'Institut international de la communication de Montréal, *« la communication de groupe devient aussi importante que la communication de masse ; le « narrow casting » s'implante sinon à la place, du moins en parallèle avec le « broadcasting »... L'homme a autant besoin d'émettre des messages que d'en recevoir ».* Il ne faudrait jamais oublier cette dernière phrase, si l'on ne veut pas que les « machines à communiquer » distribuent *aussi* un peu plus de fraternité dans le monde.

5) Une fonction de loisir et de divertissement. Dans la mesure où la réduction du temps de travail donnera plus de possibilité à la « communication » de s'épanouir, il ne faudra pas qu'elle le fasse dans un seul sens, celui de la distribution de l' « objet ludique » à consommer.

Comme toujours, on le voit, face aux technologies nouvelles, l'homme se trouve à l'embranchement de deux routes : l'une qui conduit à l'exaspération du système dans lequel il vit, l'autre à l'ouverture vers d'autres horizons. La politique, dans le sens le plus noble du mot, sera de plus en plus sommée de faire des choix qui ne portent pas que sur la gestion. On peut y gagner à court terme — si l'on conduit bien son affaire — mais on perd sûrement à l'horizon de l'an 2000, à force d'avoir le nez sur la toile des jours.

PIERRE DROUIN.

(3) Lors du symposium « Discoveries » cité plus haut.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
14 NOVEMBRE

Glissement

Un assez net glissement des cours s'est produit mardi à la Bourse de Paris, et, à l'issue d'une séance toujours peu animée, l'indicateur instantané avait fléchi de 0,5 % environ.

Phénomène plus significatif encore de ce processus de repli : le nombre de baisses a été, cette fois, nettement supérieur à celui des hausses, avec une quarantaine de valeurs en recul contre moins de vingt en progrès. Tous les compartiments, peu ou prou, ont payé leur modeste tribut à la baisse. Mais aucun n'a été vraiment éprouvé.

Presque toujours génératrice d'effritement, la faiblesse des transactions explique bien des choses. Mais divers éléments semblent en plus s'être conjugués pour précipiter le mouvement : la montée du chômage ; le léger affaiblissement du franc ; le lancement imminent d'un nouvel et grand emprunt d'Etat, dont le produit servira à financer le déficit budgétaire; enfin et surtout la perspective d'un sérieux ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, dont les effets ne manqueraient pas de se répercuter de ce côté de l'Atlantique. L'usage intensif de l'arme des taux fait par les Américains ne dit manifestement rien qui vaille aux investisseurs, qui se méfient de l'argent trop cher pour en connaître les inconvénients. Ne disait-on pas aussi, autour de la corbeille, que les SICAV-Monory auraient pratiquement cessé d'acheter des valeurs françaises à revenu variable pour se rabattre sur les obligations ? Ceci expliquant cela, la relative maigreur des échanges trouve peut-être ainsi sa justification.

Sur le marché de l'or, le lingot a regagné 290 F à 29 490 F, tandis que le napoléon abandonnait 0,20 F à 261 F. Le volume des transactions est revenu de 9,23 à 7,23 millions de F.

Aux valeurs étrangères, repli des américaines. Bonne tenue des allemandes et des mines d'or. Irrégularité des pétroles internationaux.

LONDRES

Le refus manifesté par le T.U.C. d'entériner le projet d'accord salarial mis au point avec le gouvernement, provoque mercredi un vif repli des cours et peu avant midi, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 9,9 points à 477,6. Par la suite, toutefois, une tentative de reprise était notée. Recul des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 207 .. contre 211 ..

VALEURS	CLOTURE 14 11	COURS 15 11
Beecham	650 ...	622 ...
British Petroleum	918	906 ..
Courtaulds	118 ...	116 ..
De Beers	349	348 ..
Imperial Chemical	372 ...	378 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	242 ...	239 ..
Shell	588 ...	588 ..
Vickers	197 ..	194 ...
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	29 ...
*West Driefontein	29 3 4	29 1/4
*Western Holding	21 3 4	21 7,8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE AGACHE-WILLOT. — La perte comptable de l'exercice 1977 s'élève à 163,18 millions de francs, après amortissement intégral des valeurs incorporelles (73 millions de francs) et provisions exceptionnelles, le compte d'exploitation se soldant par un déficit de 1,77 million.

Pour sa part, la société Agache-Willot annonce pour la même période un résultat d'exploitation de 26,7 millions de francs contre 19,5 millions de francs pour l'exercice précédent (quinze mois), en augmentation de 70 %. Mais après constitution d'une provision de 84 millions de francs pour tenir compte de la perte éprouvée par la filiale Consortium général textile, les comptes de la société se soldent par un déficit comptable de 34,62 millions de francs (voir d'autre part). Le dividende global s'élève à 18 F (contre 7,95 F). Il s'applique à un capital augmenté de 25 % par attribution gratuite.

SEB. — Le redressement se poursuit, et le bénéfice net du groupe pour 1978 devrait marquer une nette augmentation sur le précédent.

CIT - ALCATEL. — Chiffre d'affaires hors taxes pour les neuf premiers mois : 2 415 millions de francs (+ 8,1 %).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 11	15 11
1 dollars (en yens) ..	188 70	190 65

NEW-YORK

Dernier repli

Une nouvelle et sensible baisse des cours a été enregistrée mardi à Wall Street, mais, cette fois, dans un marché beaucoup plus actif que les jours précédents. Au total, 30,61 millions de titres ont changé de mains contre 20,96 millions la veille, tandis que l'indice des industrielles perdait encore 6,75 points à 785,25, son niveau le plus bas depuis six mois.

Manifestement, les investisseurs ont semblé accorder peu de crédit aux déclarations officielles de M. Blumenthal, secrétaire d'État au Trésor, selon lesquelles une récession pourra être évitée. Autour du Big Board, la crainte que la hausse des taux d'intérêt n'entraîne un ralentissement de l'activité économique reste vive. Ajoutons que les difficultés de dernière heure surgies dans les négociations de paix engagées entre l'Égypte et Israël ont également produit une très mauvaise impression.

Sur 1 899 valeurs traitées, 1 334 ont baissé et 241 seulement ont monté.

VALEURS	COURS 13 11	COURS 14/11
Alcoa	44 1 2	44 1 4
A.T.T.	60 1 4	60 1 4
Boeing	50 5 8	60 1 4
Chase Manhattan Bank	29 1 4	29 1 8
Du Pont de Nemours	120 5 8	120
Eastman Kodak	57 1 2	57 1/4
Exxon	48 3 4	48 5 8
Ford	39	40 1 8
General Electric	46 7 8	47 5 8
General Foods	31 ..	30 5 8
General Motors	54 1 4	55
Goodyear	15 7 8	15 5 8
I.B.M.	259 3 4	258 1 2
I.T.T.	27	27 1 8
Kennecott	22 3 4	23 1 2
Mobil Oil	65 7 8	66 ..
Pfizer	31 ..	30 7 8
Schlumberger	86 1 8	85 3 4
Texaco	22 7 8	22 3 4
U. A. L. Inc.	29 1 2	28 3 4
Union Carbide	35 1 4	34 5 8
U.S. Steel	22 3 8	22 1 8
Westinghouse	16 3 4	16 1/2
Xerox	52 1 2	51 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	13 nov.	14 nov.
Valeurs françaises ..	156,1	155,7
Valeurs étrangères ..	99,4	99,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	88,5	88,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 14 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. *Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.*

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc	COURS 14 11	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 307	4 322	4 305
Allemagne (100 DM)	228 570	229 280	230
Belgique (100 F)	14 581	14 623	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	211 750	212 210	210 50
Danemark (100 krd)	82 890	83 100	82
Suède (100 krs)	93 290	99 500	97 25
Norvège (100 k)	86 200	86 390	85
Grande-Bretagne (£ 1)	8 468	8 510	8 45
Italie (1 000 lires)	5 135	5 153	5 20
Suisse (100 fr)	265 400	266	263 50
Autriche (100 sch.)	31 250	31 335	31 35
Espagne (100 pes.)	6 076	6 098	5 75
Portugal (100 esc.)	9 380	9 358	8 75
Canada ($ can 1)	3 674	3 678	3 656
Japon (100 yens)	2 287	2 292	2 22

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc	COURS 14 11
Or fin (kilo en barre).	29100	29400
Or fin (en lingot)	29200	29490
Pièce française (20 fr.)	261 20	261
Pièce française (10 fr.)	220	217
Pièce suisse (20 fr.)	258 60	258 80
Union latine (20 fr.)	225 50	230
Souverain	269 20	264 90
Pièce de 20 dollars	1219 60	1224 80
Pièce de 10 dollars	681	683 ..
Pièce de 5 dollars	425	
Pièce de 50 pesos	1160	1159 ..
Pièce de 10 florins	232 10	236 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— Collectivités locales.

3. ÉTRANGER
— La négociation de Washington.

4. AMÉRIQUES

4 à 6. EUROPE
— « La Hongrie : un socialisme du raisonnable » (II), par Manuel Mucbert.
— BELGIQUE : Les élections générales auront lieu le 17 décembre.

7. AFRIQUE

8 à 11. POLITIQUE
— L'examen du budget à l'Assemblée nationale.

12. SOCIÉTÉ
— La fiche d'orientation médicale inquiète les parents d'élèves.

13. JUSTICE
— La disparition d'Agnès Le Roux.

14. SCIENCES

16-17. ÉDUCATION
— « Où va l'enseignement supérieur ? » (III), par Bertrand Girod de l'Ain.

17. MÉDECINE

18. PRESSE
— POINT DE VUE : aider les journaux ou les « marchands de papier » ?, par Denis Perier-Daville.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 19 A 27
— LA MUSIQUE ANCIENNE
— EXPOSITIONS : La dernière mutation des retables, par André Chastel.
— PHOTO : Abandonner la tyrannie des règles, un entretien avec Duane Michals, par Hervé Guibert.

30. SPORTS
— FOOTBALL : Paris-Saint-Germain met fin à neuf mois de succès strasbourgeois.

36. ÉQUIPEMENT
— TRANSPORTS : la réunion de l'IATA à Genève.

37 à 40. ÉCONOMIE
— AFFAIRES : la société Pricel céderait à la Dresdnerbank le contrôle de la banque Veuve Morin-Pons.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (28)
Annonces classées (32 à 35) ; Aujourd'hui (35) ; Carnet (29) ; Météorologie (35) ; Mots croisés (35) ; « Journal officiel » (35) ; Bourse (41).

Il faut que nous nous inspirions de la gestion financière et économique de l'Allemagne

déclare M. Michel Debré

M. Debré, exposant mardi 14 novembre, devant la presse diplomatique françaises ses idées sur l'Europe, a donné l'Allemagne fédérale en exemple. Il a notamment déclaré : « *Les nations en pleine expansion et les Etats fermes sauront mieux que les autres influencer l'orientatoin de l'Europe. (...) L'Europe est un mot et, derrière ce mot, il y a toutes les possibilités que l'on peut imaginer. Depuis Charlemagne, le mot a recouvert aussi bien des orientaitons de qualité que les choses les plus détestables, voire les plus criminelles (...). Les ambiguités dans lesquelles nous vivons ne tiendront pas longtemps à partir du moment où il n'y a pas de sagesse dans la gestion des affaires publiques (...). Il faut que nous nous inspirions de la gestion financière et économique de l'Allemagne.* »

L'ancien premier ministre approuve le projet de système monétaire européen, mais il ajoute : « *Nous allons entrer dans un accord qui n'impose pas sa sagesse par lui-même. La tenue d'une monnaie ne résulte pas d'un papier* » mais « *de l'ensemble d'une politique (...). J'approuve le papier qui sera signé, mais je l'approuverai encore davantage si la politique française fait en sorte que nous ne soyons pas obligés d'en sortir deux ans après.* »

De 1958 à 1968, la France a eu une monnaie stable, poursuit M. Debré, « *mais une monnaie forte n'est pas un don de Dieu (...). Dieu n'est pas allemand, et il pourrait être français* ». M. Debré regrette qu'il n'y ait pas en France « *cet accord entre les industriels, les banquiers et les syndicats qui ont fait depuis vingt-cinq ans la force de l'Allemagne* ». Il ajoute : « *Nous savons qu'en France ce que l'Etat ne fait pas, personne ne le fait (...). Lorsqu'on a voulu une politique des revenus en France, c'est l'Etat qui l'a faite. C'est moi qui l'ai faite en 1959 et en 1966. J'ai été insulté mais obéi (...). La France est comme ça, un pays où tout le monde obéit quand l'Etat veut se faire obéir, mais où personne ne remplace l'Etat quand il ne se fait pas obéir (...). La dernière chose à dire est que les choses étant ce qu'elles sont, il ne faut rien faire. Ça, c'est pour l'écrivain. Pour l'homme politique, les choses étant ce qu'elles sont, il faut les changer quand elles sont mauvaises.* »

Par exemple, poursuit-il, « *on me raconte que la dénatalité est un phénomène de civilisation. Si vous voulez entrer à l'Académie française, écrivez ça. Si vous êtes un homme politique (...) n'acceptez pas le phénomène de civilisation (...). C'est la même chose pour l'inflation. La France est un pays où l'on peut lutter contre l'inflation, mais il faut expliquer pourquoi. (...) Ceux qui ne veulent pas que les choses aillent mieux entreront à l'Acédime française, mais pas dans l'histoire.* » Comme on lui demande s'il vise M. Peyrefitte, M. Debré répond : « *Je ne vise personne... mettons : Lamartine.* »

M. Debré a refusé d'indiquer s'il se présenterait aux élections européennes. Interrogé sur ce que serait son attitude au cas où le conseil européen des 4 et 5 décembre ne prendrait pas sur le Parlement européen des engagements demandés par le R.P.R., M. Debré répond : « *Je dirai qu'il n'est pas digne de continuer dans la voie d'une élection dominée par une ambiguité si grave.* » Comme on lui demande si, dans la même hypothèse, M. Chirac et le R.P.R. « *continueront le combat* », M. Debré répond : « *Demandez-moi si je poursuivrai le combat, la réponse est oui. Et pour mon mouvement, pour une très bonne partie, la réponse est également oui.* »

M. D.

L'affaire du « Hai-Hong »

LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS IMMOBILISÉS AU LARGE DE LA MALAISIE ONT ÉTÉ RAVITAILLÉS

Malgré la vive émotion que suscite leur sort dans de nombreux pays, les quelque deux mille cinq cents réfugiés vietnamiens du caboteur « Hai-Hong », ancré depuis le 9 novembre au large de Kuala-Lumpur, continuent d'attendre dans des conditions dramatiques l'autorisation de débarquer en Malaisie. Ils ont toutefois été ravitaillés en vivres, a-t-on appris mercredi 15 novembre. Certains d'entre eux retiennent comme otages le capitaine et l'armateur du bateau.

Un porte-parole du département d'Etat a exprimé mardi son inquiétude, sans toutefois offrir l'asile aux réfugiés. Il a déclaré que Washington avait fait une démarche auprès de l'ONU pour qu'elle s'efforce de convaincre le gouvernement malaisien d'autoriser les réfugiés à débarquer.

De son côté, le porte-parole du Quai d'Orsay a estimé que l'affaire du « Hai-Hong » relève du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, précisant que des bateaux français avaient recueilli ces derniers mois quatre cent quatre-vingt-dix réfugiés à bord de jonques. M. Gilbert Grandval, président de l'Union travailliste, estime dans un communiqué que « la France s'honorerait » en offrant l'asile à « cette pitoyable cargaison, qui représente cinq Boeing-747 ». La Croix-Rouge française a proposé à la Malaisie l'envoi de vivres et de médicaments. La communauté protestante de Taizé a informé le président de la République qu'elle était prête à prendre en charge « plusieurs centaines d'enfants et leurs mères » appartenant à ce groupe de réfugiés.

D'autre part, des pêcheurs thaïlandais ont recueilli lundi deux cent dix-huit Vietnamiens, dont le bateau était en perdition après avoir essuyé une tempête, au cours de laquelle une centaine de fugitifs auraient péri.

LE GARDE DES SCEAUX FAIT SUSPENDRE LA PEINE DE M. KISMOUNE

Dans une salle de l'Hôtel-Dieu à Paris, M. Youssef Kismoune, vingt-sept ans, est un malade comme les autres, très affaibli, amaigri certes — il a, dit-il, perdu 23 kilos, 5 selon le garde des sceaux — mais libre. Depuis trente-sept mois, il était détenu, condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un septuagénaire, crime qu'il avait toujours nié avoir commis (*le Monde* du 7 novembre). Le 6 octobre dernier, il avait entamé une grève de la faim pour obtenir la révision de son procès. Pour lui, c'était devenu « *le seul moyen, la cassation ayant été refusée* ».

Mardi 14 novembre, après avoir reçu Mᵉ Gisèle Halimi, avocat de Kismoune, ainsi qu'une délégation du « *comité pour la défense de Youssef Kismoune* », le ministre de la justice a confirmé que la commission de révision se réunirait le 1ᵉʳ décembre pour examiner exclusivement ce cas. « *A partir d'aujourd'hui*, ajoutait le communiqué de la chancellerie, *M. Kismoune est hospitalisé dans un service libre de l'Hôtel-Dieu et en dehors de toute contrainte carcérale pour y recevoir les soins justifiés par son état* (nos dernières éditions). » La peine de M. Youssef Kismoune est donc suspendue en fait, bien qu'aucune décision juridique n'ait été prise.

M. Youssef Kismoune avait été placé sous perfusion, dimanche 12 novembre, vers 22 heures, alors qu'il était hospitalisé à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu depuis le 10 novembre. Il a cependant refusé d'absorber quoi que ce soit avant la publication du communiqué officiel de la chancellerie. « *Déjà une fois, quinze jours après mon incarcération*, nous indique-t-il, mercredi 15 novembre, *j'avais fait une grève de la faim et de la soif. Je venais de vivre un véritable cauchemar, ce procès, cette condamnation incroyable. On m'avait violé moralement, et dans mon corps pendant cette grève. On m'avait sondé, placé sous perfusion. On m'avait mis des bracelets aux bras et aux pieds. Cette fois... je ne voulais pas être violé de la sorte.* »

M. Youssef Kismoune est extrêmement calme, pas abattu, mais fatigué et ne sachant encore s'il doit être heureux. « *Pourtant je commence à reprendre goût à la vie*, dit-il, *c'est comme une renaissance.* » Il lui faut entrer doucement dans cette nouvelle vie, revenir de la mort à laquelle il s'était préparé avec obstination. C'est avec fermeté qu'il explique : « *Bien sûr les choses s'arrangent, mais ça se serait arrangé d'une manière ou d'une autre. J'étais décidé à me délivrer de cette prison. Soit la machine judiciaire revenait sur ses erreurs, soit c'était moi qui partais.* »

Pour se faire entendre M. Youssef Kismoune a dû lutter avec la seule force qu'il possédait : sa vie. Il est maintenant libre, mais pas encore innocenté. Pour ce combat-là aussi, il ira « *jusqu'au bout* ». — Jo. S.

[Placé dans un « service libre » de l'Hôtel-Dieu par décision de la chancellerie, M. Kismoune se trouve dans une situation de « non-droit » puisque aucune décision juridique n'y a présidé. Sans faire usage de l'article 624 du code de procédure pénale — qui l'autorise à suspendre l'exécution de la peine, — M. Alain Peyrefitte a usé d'un moyen permettant à M. Kismoune d'arrêter une grève de la faim qui dramatisait dangereusement, aux yeux de l'administration, la perspective de la révision de son procès.]

DOLLAR UN PEU PLUS FERME SUR TOUTES LES PLACES

Le raffermissement du dollar, qu'on avait déjà noté au cours de la journée de mardi (à la suite, il est vrai, d'interventions de la part des banques centrales), s'est confirmé ce mercredi sur toutes les places, les opérateurs demeurant cependant très prudents en ce qui concerne l'avenir.

A Francfort, le cours s'établissait, en fin de matinée, à 1,8920 DM (après être monté jusqu'à 1,90 DM), au lieu de 1,8850 DM à la clôture du marché de mardi ; à Paris, la devise américaine était coté 4,3450 F, ce qui permettait de maintenir le cours du deutschemark à peu près au même niveau que la veille, à 2,2950 F. On notait, à Paris, une petite remontée du taux de l'intérêt au jour le jour qui, de 6 3/4 % mardi, passait à 7 1/8 %.

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1978 a été tiré à 565 526 exemplaires.

● *Le général Eyadema, chef de l'Etat togolais*, a procédé, mardi 14 novembre, à un remaniement ministériel. Trois ministres quittent le gouvernement et cinq nouvelles personnalités y font leur entrée. M. Kwaovi Benyi Johnson, ministre de l'information et des postes et télécommunications, est remplacé par M. Zanifou Ayeva, lui-même ancien ministre du commerce et des transports. M. Yao Grunitzky, ministre des finances et de l'économie, cède sa place à M. Tete Tevi Benissan, conseiller à la présidence, anciennement ministre des finances et du commerce. M. Tosseh Gnrofoun, ministre du développement rural, cède son portefeuille à M. Anani Gassou, ingénieur agronome

[D'abord conseiller technique à la présidence, puis membre de l'équipe gouvernementale togolaise depuis mai 1976, M. Kwaovi Benyi Johnson était considéré comme l'un des plus proches collaborateurs du général Eyadema.]

NOUVELLES BRÈVES

● *En U.R.S.S.*, un pirate aérien a été tué par les services de sécurité, alors qu'il tentait, affirme l'agence Tass, de détourner un avion des lignes intérieures allant de Krasnodar à Bakou. Il s'agirait d'un certain E. Makheev. — (*U.P.I.*)

● « *Amoco-Cadiz* » *: le pétrole remonte.* — Selon les personnalités scientifiques de Brest chargées par le gouvernement du « *suivi écologique* » de a catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, les grandes marées d'octobre ont provoqué la remontée à la surface d'une partie des 40 000 tonnes de pétrole déposées sur les fonds marins depuis mars dernier. De nouvelles pollutions du rivage sont à craindre. Les scientifiques ont annoncé qu'ils avaient reçu de la compagnie américaine qui affretait le tanker 2 millions de dollars (8 millions de francs) pour leurs recherches.

● *Deux nominations au conseil d'administration de la SOFIRAD.* — Six personnalités ont été nommées, ou reconduites, dans les fonctions de membres du conseil d'administration de la SOFIRAD (Société financière de radiodiffusion) en qualité d'admnstrateurs représentant l'Etat. On été nommés MM. René Noiret, président de chambre à la Cour des comptes, administrateur des C.E.S.P., et Mme Michèle Legras, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

● *Le groupement extrémiste de droite Delta jaune France* menace dans un communiqué la vie de cinq Basques français « *puisque la police ne fait rien* ».

L'organisation déclare : « *Les membres de différentes organisations terroristes françaises continuent à préparer des actes de violence. Les réfugiés politiques continuent également à commettre de lâches attentats en Espagne. Puisque la police ne fait rien nous allons réagir.* »

INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Le centre culturel de Boulogne-Billancourt a été inauguré mardi 14 novembre en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et de M. Georges Gorse, maire de la ville. Aménagé dans un nouvel ensemble d'habitation, ce centre culturel réunit un conservatoire régional — le seul du département des Hauts-de-Seine — et trois étages consacrés à l'enseignement musical pour un millier d'élèves musiciens et danseurs, un auditorium et une salle d'art lyrique.

Le centre doit répondre aux besoins culturels d'une ville en expansion jouxtant Paris et d'environ 105 000 habitants. Une quarantaine d'associations diverses y trouveront des locaux appropriés à leurs activités, et des cycles d'histoire de l'art, de littérature, de culture musicale seront organisés dans des salles polyvalentes.

Dans le grand hall d'entrée pavé de marbre blanc se tient actuellement une exposition d'une cinquantaine de tapisseries. Chagall et Matisse, Picasso et Klee, Ernst et Arp, Dufy et Villon, Le Corbusier et Sonia Delaunay, Lurçat et Adam, Jagoda Buic et Thomas Gleb, Maria Simon et Prassinos, chacun à leur manière, ils illustrent la création picturale contemporaine tissée dans la laine depuis un demi-siècle.

★ Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, à Boulogne (92).

GRÈVE A « OUEST-FRANCE »

Le quotidien *Ouest-France*, édité à Rennes, plus fort tirage des journaux du matin, n'a pas paru mercredi 15 novembre en raison d'une grève de vingt-quatre heures déclenchée par les ouvriers de l'atelier de composition.

Le syndicat C.G.T. du quotidien précise que cet arrêt de travail est intervenu « *suite à un refus de la direction d'ouvrir des négociations en vue d'une parité des salaires entre les ouvriers des rotatives et ceux de la composition (...), revendication posée déjà depuis un certain nombre d'années dans le cadre d'une demande d'établissement d'une grille des salaires techniques* ».

Cette demande de revalorisation des salaires est considérée comme « *injustifiée* » par la direction.

A B C D E F G

هكذا من الأصل